



La migration des oiseaux sur le littoral du Pas-de-Calais

Synthèse et analyse
des données récentes



La migration des oiseaux sur le littoral du Pas-de-Calais

Synthèse et analyse
des données récentes



Biotope éditions

Éditorial

Dès que l'on parle de migration des oiseaux, on pense tout de suite au cap Gris-Nez, l'un des meilleurs sites d'observation de la région et de France. Mais c'est bien tout le territoire qui est un carrefour essentiel pour la migration au nord-ouest de l'Europe. Des passionnés français, anglais, belges, allemands viennent pour profiter du spectacle de la nature.

Soutenir la connaissance de ce phénomène, agir pour la préservation des sites de passage ou d'hivernage des oiseaux est primordial.

Les efforts déjà investis par les collectivités depuis de nombreuses années portent leurs fruits pour assurer la qualité des principaux sites de halte migratoire et permettre à chacun de découvrir la nature tout en la respectant. Les aménagements du Grand site national, menés sous l'égide du Département du Pas-de-Calais, en sont l'exemple principal.

Le Parc naturel régional a soutenu particulièrement la réalisation de cet ouvrage afin de rendre compte du travail passionnant qu'une poignée de spécialistes a produit depuis des décennies pour décrire et analyser le passage des oiseaux migrateurs. Les données accumulées sont d'une grande richesse et constituent un travail précieux porteur de nombreux messages.

Bonne lecture.

Hervé Poher

Président du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale



Ce travail a été rendu possible grâce aux milliers d'heures de collecte de données réalisés depuis plusieurs dizaines d'années par des ornithologues passionnés. Les citer tous sans omettre personne est chose impossible, nous ne nous y sommes donc pas risqués... Mais qu'ils sachent que sans leurs efforts et leur passion pour ce phénomène incroyable qu'est la migration, cet ouvrage n'aurait pas pu être réalisé. Il leur est bien évidemment dédié...

Cet ouvrage collectif a été rendu possible grâce au soutien financier du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale.

Il a été rédigé par des bénévoles de plusieurs associations naturalistes régionales : Cap Ornis Baguage, la Station Ornithologique du cap Gris-Nez et le Groupe Ornithologique et Naturaliste du Nord – Pas-de-Calais.

Coordination : Caloin Frédéric

Relecture : Caloin Frédéric, Govaere Arnaud, Flohart Guy, Scalabre Ludovic, Selosse Nicolas.

Comité de rédaction : Caloin Frédéric, Govaere Arnaud, Flohart Guy, Levisse Pierre, Luczak Christophe, Scalabre Ludovic, Selosse Nicolas.

Rédaction des textes et des monographies : Barbier Luc, Bracquart Savina, Caloin Frédéric, Cannesson Philippe, Caron Pierre, Cavalier François, Dupriez Quentin, Dutilleul Simon, Flohart Guy, Ghislain Manon, Govaere Arnaud, Havet Samuel, Laignel Julien, Levisse Pierre, Luczak Christophe, Millot Albert, Place Grégory, Scalabre Ludovic, Selosse Nicolas, Tirmarche Denis, Toulotte Fabien.

Réalisation des cartes : Caloin Frédéric, Selosse Nicolas.

Photographes : Blin Adeline, Boulanger Arnaud, Boulanger Julien, Bracquart Savina, Caloin Frédéric, Cannesson Philippe, Capelle Christophe, Caron Pierre, Cavalier François, Cohez Vincent, Dansette Edouard, Delannoy Jean, Dubois Yves, Dumont Philippe, Dupriez Quentin, Dutilleul Simon, Ghislain Manon, Gosset Charles, Guillo Jean-Claude & Armelle, Flohart Guy, Haubreux Daniel, Jaffré Mikaël, Laignel Julien, Le Gallo Frédéric, Levisse Pierre, Luczak Christophe, Peten Stephan, Prudhomme Iris, Roca Marc, Scalabre Ludovic, Vandemeulebroecke Karel.

Préfaces

Après 1945, plusieurs «Bird Observatories» ont fait leur apparition sur les côtes britanniques afin de suivre la migration des oiseaux. L'observatoire de Dungeness, situé en face du cap Gris-Nez, a d'ailleurs vu le jour en 1952 avec rapidement des résultats très intéressants.

J'ai découvert le cap Gris-Nez pour la première fois le 8 avril 1955 et j'ai remarqué rapidement l'intérêt du site pour l'observation de la migration des oiseaux. Dès l'automne, j'effectuais deux visites supplémentaires qui confortaient mes observations du printemps. Avant cette période, très peu de données ornithologiques avaient été recueillies sur le site du cap Gris-Nez si ce n'est par les Néerlandais en 1933.

À cette époque, un seul ornithologue français fréquentait régulièrement le secteur : André Goulliart, un bagueur qui accueillait chaleureusement les britanniques. D'ailleurs entre 1959 et 1974, un groupe de bagueurs anglais organise un camp de baguage et capture plus de 10 000 oiseaux de 90 espèces autour du phare et dans le bois d'Haringzelles. Dans les années 1960, le développement de l'automobile permet aux ornithologues belges et néerlandais de rejoindre les Anglais. C'est également à cette période que de jeunes Lillois comme Sylvain Bamière, Patrick Hennard et Thierry Milbled participent au suivi. Les premières publications régionales voient alors le jour et le cap Gris-Nez est mis à l'honneur dès le premier numéro du *Héron*, la revue ornithologique régionale en 1968.

Je me rappelle de ma première visite au camping d'Haringzelles qui produira la première donnée française de Pouillot de Pallas ; des nombreuses séances de «seawatch» où les puffins, labbes, laridés et sternes passaient en grand nombre dans le détroit. Pourtant, mes meilleurs souvenirs resteront sans conteste ces matins d'automne, à l'aube, quand le ciel est rempli des cris des derniers migrateurs nocturnes se mélangeant avec les premiers migrateurs diurnes.

Philip S. Redman

Ornithologue britannique et initiateur du suivi au cap Gris-Nez

L'aube s'annonce à peine au cap Gris-Nez et avec elle des observations prometteuses. En ce petit matin d'octobre, le vent de nord-ouest qui succède à une profonde dépression venue de l'Atlantique, souffle avec vigueur sur les falaises du cap. Déjà les ornithologues sont en place pour une séance de *seawatching* qui, si tout se passe comme ils le souhaitent, ne prendra fin qu'avec le coucher du soleil. Entre temps, il sera passé des milliers d'oiseaux : Bernache cravant, canards de surface, labbes, mouettes tridactyle et pygmée, encore des sternes, des alcidés et, pour qui lèvent parfois le nez vers le ciel, nombreux passereaux qui survolent, eux aussi, la falaise. On peut espérer le Labbe à longue queue, la Mouette de Sabine, l'Océanite culblanc, le Phalarope à bec large et pourquoi pas des mergules et toute autre rareté qui récompensera la patience et l'endurance au froid, au vent et aussi aux averses !

Car tel est le cap Gris-Nez. C'est un lieu magique de rencontres entre «ornithos» et oiseaux, entre ornithologues eux-mêmes, avec des conditions météorologiques qui sont souvent adverses. C'est aussi, et de loin, **le** site français pour le *seawatching* et l'un des meilleurs de toute l'Europe. Ce n'est pas pour rien que certains jours on y entend parler autant le flamand, le néerlandais ou l'anglais que le français.

Il faut dire que le cap Gris-Nez est placé merveilleusement. Juste au niveau du goulot d'étranglement que fait la mer du Nord lorsqu'elle passe le relais à la Manche. On est ici à 34 km de Douvres et au point le plus avancé vers l'Angleterre. Les oiseaux s'engouffrent dans ce détroit et les vents du nord ou d'ouest les poussent devant les falaises. Certains viennent directement de Scandinavie et de Sibérie comme les bernaches et la plupart des anatidés, d'autres, comme le plongeon imbrin, ont contourné l'Écosse et les côtes orientales de la Grande-Bretagne pour rejoindre la Manche et l'Atlantique. Peut-être poussés par les vents, comme l'est sûrement le Puffin fuligineux qui redescend par les côtes de la Manche après avoir été dressé haut en latitude dans l'Atlantique Nord.

Depuis l'après-seconde guerre mondiale, les ornithologues observent au cap Gris-Nez. Les Anglais, pionniers en la matière, ont désormais cédé la place à des *seawatcheurs* français (mais aussi des Belges). Ce sont eux qui ont pris l'initiative de faire une synthèse des dizaines de milliers d'heures d'observation et de ces millions d'oiseaux qui ont été patiemment comptés au fil des décennies. Ils rendent ainsi hommage à ce travail collectif, unique en France par sa durée et son ampleur. Et nous lecteurs passionnés, leur en sommes infiniment reconnaissants

Philippe J. Dubois

Ornithologue

Sommaire

Préfaces	3	Labbe parasite	86
Éditorial	5	Labbe pomarin	88
Introduction	5	Labbe à longue queue	90
Présentation des partenaires institutionnels	6	Grand Labbe	92
Présentation des associations participant au projet	7	Mouette tridactyle	94
MÉTHODOLOGIE & TECHNIQUES	9	Mouette pygmée	96
Présentation des sites de suivi de la migration	10	Mouette de Sabine	98
Le seawatch : Qui ? Où ? Quand ? Comment ?	12	Goéland brun	100
Le baguage : Qui ? Où ? Quand ? Comment ?	14	Mouette mélanocéphale	102
La migration active et les stationnements : Qui ? Où ? Quand ? Comment ?	16	Sterne caugek	104
Présentation des monographies et limites de l'analyse	18	Sterne pierregarin et Sterne arctique	106
Les perspectives futures	23	Sterne naine et Guifette noire	108
MONOGRAPHIES	25	Guillemot de Troïl et Pingouin torda	110
Plongeon catmarin	26	Mergule nain	112
Plongeon arctique	28	Hirondelle rustique et Hirondelle de rivage	114
Grèbe huppé et Grèbe jougris	30	Torcol fourmilier	116
Grèbe à cou noir et Grèbe esclavon	32	Alouette des champs	118
Puffin des Anglais	34	Troglodyte mignon	120
Puffin des Baléares	36	Accenteur mouchet	122
Puffin fuligineux	38	Rougegorge familier	124
Océanite culblanc et Océanite tempête	40	Rosignol philomèle	126
Fulmar boréal	42	Gorgebleue à miroir	128
Fou de Bassan	44	Rougequeue à front blanc et Tarier des prés	130
Grand Cormoran et Cormoran huppé	46	Merle noir	132
Bernache cravant	48	Grive musicienne	134
Tadorne de Belon	50	Grive mauvis	136
Canard souchet	52	Grive litorne	138
Canard pilet	54	Rousserolle verderolle	140
Canard siffleur	56	Rousserolle effarvatte	142
Sarcelle d'hiver	58	Phragmite aquatique	144
Canard chipeau et Canard colvert	60	Phragmite des joncs	146
Fuligule milouin	62	Locustelle tachetée et Bouscarle de Cetti	148
Fuligule morillon	62	Fauvette à tête noire	150
Fuligule milouinan	62	Fauvette des jardins	152
Macreuse noire et Macreuse brune	64	Fauvette grisette	154
Eider à duvet	66	Fauvette babillarde	156
Harle huppé	68	Hypolaïs ictérine et Hypolaïs polyglotte	158
Râle d'eau	70	Pouillot véloce	160
Bécasse des bois	72	Pouillot fitis	162
Grand Gravelot	74	Roitelet triple-bandeau et Roitelet huppé	164
Bécasseau sanderling	74	Gobemouche gris et Gobemouche noir	166
Bécasseau variable	74	Mésange bleue	168
Huîtrier-pie et Courlis cendré	76	Mésange charbonnière	170
Barge rousse et Courlis corlieu	78	Mésange noire	172
Pluvier argenté et Bécasseau maubèche	80	Étourneau sansonnet	174
Chevalier gambette et Chevalier aboyeur	82	Moineau domestique et Moineau friquet	176
Phalarope à bec larg]	84	Pinson des arbres et Pinson du Nord	178
		Verdier d'Europe	180
		Chardonneret élégant	182
		Sizerin flammé	184

Linotte mélodieuse	186	Guillemot à miroir	193
Tarin des aulnes	188	Macareux moine	193
Bruant des roseaux	190	Quelques passereaux migrateurs rares	
Quelques oiseaux marins rares		mais réguliers	194
mais réguliers	192	Fauvette épervière	194
Plongeon imbrin	192	Pouillot à grands sourcils	194
Plongeon à bec blanc	192	Bruant lapon	195
Puffin cendré	192	Phénologies de la migration	
Puffin majeur	192	sur le littoral du Pas-de-Calais	196
Harelde boréale	192	Glossaire ornithologique	202
Garrot à œil d'or	193		

Introduction

L'effort de connaissance de la biodiversité est essentiel pour mieux la préserver. Les associations naturalistes régionales œuvrent depuis plusieurs décennies à l'étude de la biodiversité, assistées depuis le début des années 1990 par des structures publiques.

À travers l'étude des oiseaux, il est un sujet d'attention très particulier qui nécessite des compétences très fines que détiennent seulement une poignée de passionnés, il s'agit du suivi de la migration.

Cet ouvrage vise à aborder ce thème par la compilation et la valorisation des données collectées par ces passionnés des différentes associations régionales car peu d'éléments ont été rassemblés jusqu'à maintenant dans une même publication. L'enjeu était de réunir à la fois les données issues du seawatch, du baguage et du suivi de la migration active terrestre pour un large panel d'espèces transitant par le détroit du Pas de Calais et survolant le territoire du Parc naturel régional et plus largement de la région Nord-Pas-de-Calais.

Cette synthèse a été rédigée par les membres de différentes associations ornithologiques régionales qui ont eux-mêmes œuvré à la collecte des données de terrain. Mais c'est le travail de centaines de naturalistes qui se succèdent sur les différents sites de migration qui a permis de réaliser ce travail.

Ce travail a été rendu possible grâce au FEDER (Fonds Européen de Développement Régional) dans le cadre d'un programme d'étude,

d'actions et de valorisation en faveur de la biodiversité locale, porté par le Parc naturel régional.

D'autres ouvrages viendront peut-être renforcer la connaissance de la migration en région ou à l'échelle du nord-ouest de l'Europe et pourront apporter une analyse nouvelle notamment sur les changements globaux.

Le souhait de chacun des contributeurs de ce premier ouvrage est que celui-ci participe à diffuser la connaissance accumulée auprès d'un large public naturaliste, ornithologues ou non, confirmés ou non, qui souhaite en savoir plus sur ce phénomène passionnant.



Présentation des partenaires institutionnels

Le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale

Le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale est né en mars 2000 du regroupement des parcs du Boulonnais et de l'Audomarois. Le Parc est un vaste territoire (130 000 hectares, 186 000 habitants) à la recherche d'un équilibre entre son développement et la protection de ses richesses patrimoniales. Le site des Caps, le bocage boulonnais, le marais audomarois en sont les emblèmes. 154 communes, 13 intercommunalités, 5 organismes consulaires, le Conseil Général du Pas-de-Calais, le Conseil Général du Nord, le Conseil Régional Nord - Pas-de-Calais, ont adopté un projet commun, la charte du Parc. De nombreux partenaires s'associent à la démarche.

Le Parc naturel régional initie ou accompagne des actions qui visent au développement durable du territoire. La prise en compte et la préservation de la biodiversité sont des objectifs prioritaires.



Parc naturel marin des estuaires picards et de la mer d'Opale

Le Parc naturel marin des estuaires picards et de la mer d'Opale a été créé par décret le 11 décembre 2012.

Premier de la façade maritime Manche Mer du Nord, il est le cinquième parc naturel marin français. Il se situe au large de la Seine maritime, de la Somme et du Pas-de-Calais, et s'étend jusqu'au dispositif de séparation du trafic maritime. Il couvre 2 300 km² de surface maritime, et longe 118 km de côtes jusqu'à Ambleteuse pour sa limite nord : un vaste territoire marin !

Un parc naturel marin est un outil de gestion intégrée, qui prend en compte le fonctionnement du milieu à toutes les échelles, de la plus globale à la plus locale.

Un parc naturel marin a pour ambition de répondre à trois objectifs fondamentaux :

- la protection des écosystèmes ;
- la connaissance du milieu marin ;
- le développement durable des activités liées à la mer ;

Placée sous la tutelle du ministère chargé de l'écologie, l'Agence des aires marines protégées est un établissement public national pour la protection du milieu marin. L'une des principales missions de l'agence est la gestion directe des parcs naturels marins, auprès desquels elle met à disposition des moyens techniques, financiers et humains.



Le Conseil général du Pas-de-Calais

Les lois de décentralisation ont donné aux départements une compétence pour la protection de la biodiversité et des paysages. Il s'agit de la politique Espaces Naturels Sensibles. Cette politique d'acquisition foncière, qui s'apparente à celle du Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres, a pour objectif la préservation des espaces naturels et le partage par une ouverture au public. Le financement est assuré par le prélèvement d'une taxe sur les permis de construire (Taxe Départementale pour les Espaces Naturels Sensibles – TDENS). Le Conseil Général possède ainsi 600 hectares sur le territoire du Parc. Ces espaces sont gérés par le syndicat mixte Eden 62.

Par ailleurs, le Conseil Général du Pas-de-Calais est porteur du label Grand site national des deux Caps obtenu en 2012. Il coordonne le programme d'aménagement pour la qualité du site classé et des communes du label.



Le Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres

Établissement public de l'État créé en 1975, il mène une politique foncière visant à la protection définitive des espaces naturels et des paysages sur les rivages maritimes et lacustres. Il intervient dans les cantons côtiers, ainsi que dans les communes riveraines des estuaires, des deltas et des lacs de plus de 1 000 hectares.

Il acquiert des terrains fragiles ou menacés, à l'amiable, par préemption, ou exceptionnellement par expropriation. Des biens peuvent également lui être donnés ou légués. Il possède près de 2 000 ha sur le territoire du Parc qui se répartissent de Sangatte à Dannes. Après avoir fait les travaux de remise en état nécessaires, il confie la gestion des terrains aux communes, à d'autres collectivités locales ou à des associations et définit, avec l'aide de spécialistes, les utilisations, notamment agricoles et de loisirs compatibles avec la préservation de la biodiversité. Dans le Pas-de-Calais, la gestion de ces sites est assurée par le syndicat mixte EDEN 62.



EDEN 62

Espaces Départementaux Naturels du Pas-de-Calais, EDEN 62, est l'outil technique du Conseil Général du Pas-de-Calais pour la gestion de ses Espaces Naturels Sensibles. Cette structure gère l'ensemble des terrains appartenant au Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres, au Conseil Général du Pas-de-Calais ainsi que certains terrains communaux.

Ses missions sont de préserver et d'enrichir le patrimoine naturel des sites, d'accueillir et de sensibiliser le public à la sauvegarde de ce patrimoine. Ainsi le syndicat mixte met en œuvre des opérations de restauration de milieux naturels, ou plus spécifiques, de conservation d'espèces.

Les sites gérés sont ouverts au public, dans la limite du maintien de leurs équilibres écologiques. Des visites guidées de découverte sont proposées gratuitement. Avec les associations naturalistes, EDEN62 assure le suivi de la flore et de la faune dont les migrations.



Présentation des associations participant au projet

Station ornithologique du cap Gris-Nez



L'association «Station ornithologique du cap Gris-Nez» a été créée en 2009 pour encadrer les travaux de collecte et d'analyse des données existantes sur la migration en mer (depuis 1956) ainsi que pour pérenniser un suivi scientifique de la migration en mer depuis le cap Gris-Nez.

Le travail de cette association s'appuie sur les données collectées par plusieurs centaines d'observateurs bénévoles qui participent au suivi de la migration depuis le cap Gris-Nez de façon ponctuelle ou plus régulièrement. Si la majorité des observateurs sont français, on y retrouve également des naturalistes de toute l'Europe (Grande-Bretagne, Belgique ou Pays-Bas). En effet, le site possède, tout comme le site de la jetée du Clipon, une renommée importante à l'échelle européenne.

L'association entretient d'ailleurs des relations étroites avec l'association «Le Clipon» qui a pour objectif le suivi et l'étude de la migration des oiseaux de mer au large de Dunkerque. Les données accumulées sur les deux sites permettent d'appréhender précisément le phénomène de migration à l'échelle de la façade du Nord - Pas-de-Calais.

Si vous souhaitez en savoir plus, vous pouvez consulter le blog de l'association : seawatchcgn.free.fr

Cap-Ornis baguage



L'association «CAP-ORNIS Baguage» a été créée en 2000. Elle rassemble la majorité des bagueurs d'oiseaux du Nord - Pas-de-Calais ainsi que l'ensemble des aides-bagueurs. Au total, elle compte une cinquantaine de membres dont environ 30 bagueurs agréés par le Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris.

En plus de collecter des données sur la migration des oiseaux par le marquage scientifique, le but de cette association est :

- la promotion du baguage en tant qu'activité scientifique,
- la formation des futurs bagueurs,
- l'organisation et l'animation des différents programmes de baguage au niveau régional,
- l'organisation des conventions avec les différents partenaires,
- la mutualisation des moyens nécessaires à la réalisation de certains programmes (bagueage des laridés...) ou pour répondre à certaines demandes (suivi de la grippe aviaire...).

Les bagueurs sont réunis en une délégation régionale qui est l'une des plus actives de France en termes de dynamique et d'innovation. Cette délégation est soumise au règlement du CRBPO (Centre de Recherches sur la Biologie des Populations d'Oiseaux), service du Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris qui fournit les bagues, coordonne les protocoles d'étude à l'échelle nationale et mutualise les données.

Si vous souhaitez en savoir plus, vous pouvez consulter le blog de l'association <https://sites.google.com/site/capornisbagueage5962> ou le site du CRBPO : <http://www2.mnhn.fr/crbpo>

Groupe ornithologique et naturaliste du Nord – Pas-de-Calais



Depuis sa création en 1968, le Groupe ornithologique et naturaliste du Nord - Pas-de-Calais (GON) a acquis une position centrale et incontournable dans l'étude et la protection de la faune sauvage dans la région Nord - Pas-de-Calais. Le GON, initialement tourné vers l'ornithologie, s'est peu à peu diversifié pour étudier l'ensemble de la faune vertébrée sauvage de la région et une partie de la faune invertébrée. Dans le cadre du projet de base de données du patrimoine naturel régional, le RAIN (Réseau des Acteurs de l'Information Naturaliste), le GON assure un rôle de concentrateur et de fédérateur des données sur la faune (Pôle faune).

Le GON a ainsi collecté depuis de nombreuses années les données accumulées par ses membres locaux. Ceux-ci suivent la migration depuis très longtemps et ont réalisé de nombreuses publications régionales sur le phénomène, notamment dans la revue régionale «Le Héron». Leurs regards paraissent donc indispensables à la réalisation de cet ouvrage.

Si vous souhaitez en savoir plus, vous pouvez consulter le site internet de l'association : <http://www.gon.fr>

Yves Dubois





Méthodologie & techniques



Présentation des sites de suivi de la migration

Le littoral du Nord – Pas-de-Calais est une région remarquable pour étudier la migration. Il se situe sur un carrefour géographique où se croisent à l'automne et au printemps, d'une part les flux d'oiseaux terrestres issus des pays du nord-ouest de l'Europe qui longent le littoral et d'autre part les oiseaux issus des îles britanniques qui atteignent le continent pour rejoindre leurs quartiers d'hivernage. Sa position sur le détroit du Pas de Calais permet de suivre les migrations des espèces littorales mais également des espèces marines détournées en mer du Nord par les vents d'ouest.

Le territoire du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale accueille de nombreux sites où le phénomène de la migration fait l'objet de suivis réguliers, notamment sur le littoral.

Le cap Gris-Nez est probablement le site le plus remarquable de la région en ce qui concerne la migration des oiseaux. Il s'agit d'un promontoire rocheux composé notamment de falaises argilo-gréseuses. Il constitue le point du littoral français le plus proche de l'Angleterre, à 34 km de Douvres. Cette position géographique a été rapidement mise à profit par les ornithologues pour suivre la migration des oiseaux. En effet, le cap Gris-Nez forme, avec la ville de Dungeness côté anglais, un goulet d'étranglement étroit de 42 km de large dans lequel les oiseaux marins et littoraux doivent s'engouffrer s'ils ne souhaitent pas passer au-dessus des terres ou contourner l'Angleterre par l'ouest. Le cap Gris-Nez est le seul site de la région qui permet de suivre à la fois les mouvements migratoires printaniers et automnaux.

La ville de Dungeness, située de l'autre côté du détroit, profite également de cet effet «goulet». La création du Dungeness Bird Observatory permet à de nombreux britanniques de découvrir les différentes activités naturalistes et notamment ornithologiques (seawatching, baguage et autres). Pour plus d'informations: <http://www.dungenessbirdobs.org.uk>

Grâce à leur position, chacun des deux sites profite des flux migratoires selon la période, selon les espèces mais surtout selon les conditions de vent.

En région, d'autres sites font aujourd'hui l'objet de suivis plus ou moins réguliers principalement à l'automne: la digue de Malo-les-Bain, la plage de Sangatte ou encore le port de Calais (dont l'accès est limité) mais également au printemps la dune Marchand dans le dunkerquois. Ces sites étant suivis de façon fragmentaire ou trop récente, ils n'ont pas été pris en compte dans cet ouvrage.

Située à 50 km au nord du cap Gris-Nez, le site du Clipon à Loon-Plage (Nord) a longtemps été l'un des sites de seawatch les plus prisés de la région. Sa digue avançant à plus de 1 km en mer permet des observations de qualité d'espèces pélagiques. Aujourd'hui, son accès étant réduit, le suivi assuré y est beaucoup plus limité et beaucoup d'observateurs se sont reportés sur le cap Gris-Nez.

Le cap Gris-Nez possède tout comme le Clipon, une renommée importante à l'échelle européenne. De nombreux observateurs d'autres régions ou d'autres pays viennent profiter notamment à l'automne des conditions d'observations qu'offre le site et participer au suivi.



Carte de localisation des principaux sites.

Si les falaises du cap Gris-Nez sont très intéressantes pour le seawatch, le secteur des deux caps au sens large (cap Blanc-Nez et cap Gris-Nez) l'est autant pour la migration ou le stationnement des oiseaux terrestres. En effet, la grande diversité des habitats présents permet de favoriser les haltes d'une grande diversité d'espèces.

Les sites dunaires sont également particulièrement intéressants en période migratoire. Ils accueillent d'importantes densités de passereaux qui profitent de la végétation arbustive riche en fruits et en insectes pour se nourrir et s'abriter lors des haltes.

Sur le territoire du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale, trois sites dunaires font l'objet d'un suivi régulier de la migration surtout via le baguage des oiseaux en halte.

Le Marais de Tardinghen et Wissant est situé entre le cap Gris-Nez et le cap Blanc-Nez. Il fait partie d'un ensemble naturel d'environ 100 ha constitué d'un cordon dunaire protégeant le marais tourbeux abritant une vaste roselière et bordé de prairies humides. Seul le quart nord-est est public. Ce site offre des habitats favorables au stationnement des espèces paludicoles (qui apprécient les milieux palustres).

Entre Boulogne-sur-Mer et le cap Gris-Nez, le littoral est composé essentiellement de falaises. Le site des dunes de la Slack (200 ha), logé entre les falaises de la Pointe aux Oies et l'estuaire de la Slack est l'espace naturel le plus remarquable. Il est relativement isolé des autres massifs dunaires et joue un rôle «d'oasis» pour les espèces qui n'aiment pas stationner dans les milieux ouverts.

Situées en limite sud du Parc naturel régional, les dunes du mont Saint-Frieux (550 ha) font partie d'un vaste ensemble dunaire de plus de 2000 ha répartis sous forme d'un cordon de quelques kilomètres entre le nord de l'estuaire de la Canche, en Réserve naturelle nationale, et les premières falaises d'Equihen-plage au sud de Boulogne-sur-Mer.

Plus à l'intérieur des terres, le marais de Guînes et le marais audo-marois complètent le réseau de sites suivis au sein du parc. D'autres sites de baguage se trouvent de part et d'autres du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale: au nord, les dunes du Fort-Vert

dans le calaisis, les dunes du Clipon dans le dunkerquois; au sud, les dunes de Merlimont. Ce réseau dense de stations de baguage permet de bien appréhender l'utilisation de la frange littorale par les espèces transitant par notre région.



Cap Gris-Nez vu depuis le ciel. Arnaud Boulanger

Statut des sites

La valeur des sites d'étude est reconnue à travers différents statuts de protection. Toutes les opérations de suivi réalisées par les associations naturalistes citées dans l'ouvrage sont effectuées dans le respect du patrimoine naturel et en partenariat avec les propriétaires et gestionnaires.

L'ensemble des sites d'observation littoraux est situé en terrain public protégé, propriété du Conservatoire du littoral, géré par le syndicat mixte Eden 62. Le site des caps est également classé au titre de la loi de 1913.

Les sites font de plus partie du réseau européen Natura 2000 des espaces naturels à préserver. Ceux situés à l'intérieur des terres sont généralement propriétés du département du Pas-de-Calais tels que le marais de Guînes ou les étangs du Romelaëre dans le marais audomarois.

À noter également que l'espace marin au droit du territoire du Parc naturel régional est soit classé en Parc marin soit en Natura 2000. L'Agence des aires marines protégées, établissement public sous tutelle du ministère de l'écologie, est en charge d'y mettre en place des documents de gestion.

Attention : l'accès à ces sites en dehors des chemins balisés est limité et encadré.



Marais de Wissant/Tardinghen vu depuis le ciel. François Cavalier

Le seawatch : Qui ? Où ? Quand ? Comment ?

Qui ?

Si le merveilleux spectacle de la migration est accessible à tous les observateurs, réaliser un suivi exhaustif est une discipline assez difficile.

L'observation des oiseaux en migration active est probablement l'une des pratiques les plus complexes de l'ornithologie. L'identification en vol et les comptages ne s'improvisent pas et nécessitent une grande expérience, basée à la fois sur une connaissance théorique des espèces (littérature classique et spécialisée) et sur une pratique de terrain acquise avec le temps. Les paramètres à prendre en compte pour aboutir à une identification correcte sont nombreux (âge, sexe, type de plumage selon la saison, allure de l'oiseau «jizz», type de vol, conditions lumineuses...) d'autant qu'en migration il faut parfois se contenter de peu pour déterminer un oiseau (ou renoncer, ce qui est monnaie courante). L'apprentissage en compagnie d'observateurs expérimentés est un vrai atout, qui permet d'acquérir les bons réflexes plus rapidement et d'éviter les pièges d'identification pas toujours décrits dans la littérature.

Où et quand ?

Il est possible de suivre la migration en mer depuis n'importe quel point côtier. Certains sites offrent néanmoins des conditions d'observation plus intéressantes voire exceptionnelles ce qui est le cas du cap Gris-Nez, site de renommée internationale. Les zones portuaires bénéficiant d'une jetée présentent également un intérêt particulier, ce qui est le cas de la jetée du Clipon (port de Dunkerque), désormais inaccessible au public.

Contrairement à la majorité des sites de seawatch français, le cap Gris-Nez permet de suivre à la fois la migration de printemps et celle d'automne. Ce double suivi est riche d'enseignements avec des spécificités propres à chacune des saisons.

Au printemps, un passage intense et très concentré compense l'absence de quelques espèces phares de l'automne comme le Puffin fuligineux, la Mouette de Sabine, l'Océanite culblanc, le Labbe à longue queue... qui empruntent une voie exclusivement atlantique.

Dès la fin de l'hiver (février, parfois dès le mois de janvier), les premiers grands groupes de Bernaches cravants en route vers le Danemark signalent le début du spectacle. Parallèlement le passage des anatidés, alcidés, plongeurs se met en place avant de se tarir à la fin avril, rapidement suivi dès le début du mois de mai par le passage intense des sternes et limicoles qui reste bien marqué jusqu'en milieu de mois.

Le répit n'est que de courte durée car l'automne ornithologique démarre dès fin juin pour quelques limicoles et plus généralement en juillet pour de nombreuses espèces dont les premiers éclaireurs débutent déjà le trajet inverse vers le Sud. Néanmoins, le passage ne devient régulier qu'à partir de la mi-août, notamment chez les sternes et les limicoles mais aussi pour certaines espèces plus pélagiques (Labbe parasite, Puffins des Baléares et des Anglais). C'est en septembre et en octobre que le plaisir du seawatcheur atteint son apogée. Durant cette période, et au moindre coup de vent de nord-ouest, le fabuleux spectacle est au rendez-vous sous les yeux admiratifs d'ornithologues venus des quatre coins de France, Belgique, Pays-Bas ou

Royaume-Uni. En novembre le passage reste intense pour quelques espèces telles que les plongeurs, le Fou de Bassan, les anatidés, les alcidés. Il se termine début décembre avec les derniers plongeurs.

Les ornithologues les plus courageux ne raccrocheront toutefois pas leurs jumelles avant fin décembre/début janvier. Qu'il s'agisse de tempêtes hivernales ou d'une vague de froid particulièrement marquée, des mouvements très importants d'oiseaux hivernant habituellement en mer du Nord peuvent être enregistrés. Ces arrivées d'oiseaux, chassés vers la Manche, ne sont pas réellement considérées comme des mouvements migratoires mais plutôt comme des mouvements de fuite.

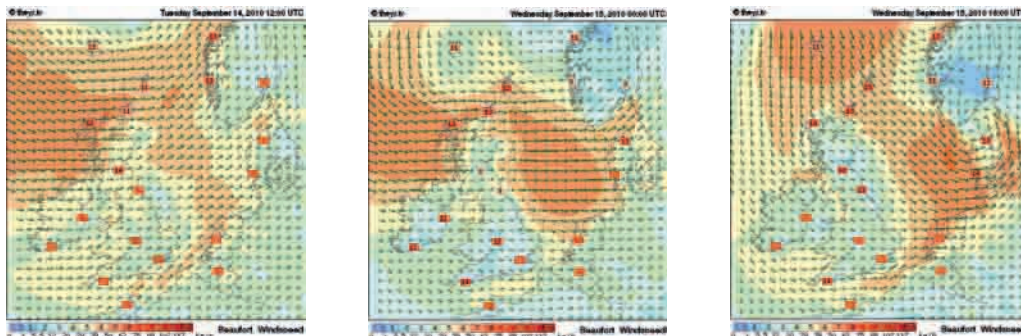
Quelle que soit la saison, la direction et l'intensité du vent sont des facteurs clés pour l'intensité du spectacle : un vent bien orienté aura un effet de concentration du flux migratoire vers la côte. Dans une moindre mesure, la couverture nuageuse et même une légère pluie sont des éléments à prendre en considération car ils favorisent le passage des espèces qui migrent habituellement haut dans le ciel.

Au printemps, étonnamment, c'est le vent de nord-est qui est le plus favorable car il oblige des oiseaux habituellement enclins à migrer haut dans le ciel à voler bien plus bas en raison du vent de face. La migration peut rester intense plusieurs jours de suite avec ces conditions particulières. Les vents de nord à ouest sont également de bons alliés car ils poussent les oiseaux plutôt pélagiques vers le littoral.

À l'automne, le vent de nord-ouest est considéré comme LE vent idéal mais les vents de nord à nord-est peuvent également réserver de bonnes surprises. À défaut, les vents d'ouest à sud-ouest faibles à modérés peuvent s'avérer de bons alliés. Les conditions météorologiques s'apprécient dans leur globalité ; en effet, il est essentiel de ne pas s'arrêter aux conditions locales et d'étudier la carte des vents à une large échelle (Écosse, Norvège, Pays-Bas, détroit du Pas de Calais). Un vent localement intéressant mais sans conditions favorables en amont peut s'avérer décevant, même au meilleur moment de la saison. À l'inverse, des conditions qui pourraient être qualifiées de moyennes peuvent être à l'origine d'un très bon flux migratoire avec un apport d'oiseaux par l'Atlantique nord-est ou les côtes norvégiennes dans les 12 heures précédant une séance d'observation.

L'analyse des cartes météorologiques sur plusieurs années, associée à l'expérience acquise sur le terrain permettent d'estimer la typologie du passage attendu lors de chaque séance même s'il existe (fort heureusement) une part importante d'imprévu. Néanmoins, cette connaissance permet de définir avec certitude les conditions à réunir pour un rush d'oiseaux pélagiques à l'automne.

Entre fin août et mi-novembre, une bascule des vents de l'Atlantique vers la mer du Nord, associée à un front froid descendant du nord et un vent fort de secteur nord-ouest balayant toute la mer du Nord jusqu'au détroit du Pas de Calais produira quelques heures plus tard un spectacle inoubliable. Certaines années, ce phénomène peut se reproduire plusieurs fois. D'autres années, cette succession de conditions n'a pas lieu, ce qui impacte fortement les données recensées sur une saison. Ainsi, le passage du Puffin fuligineux peut varier de 250 à 3000 oiseaux d'une année sur l'autre en fonction des conditions rencontrées.



Exemple typique de flux favorable à un passage migratoire de pélagiques. Theyr.tv

Comment?

Si la météo est un allié précieux du seawatcheur, elle impose parfois des conditions d'observation particulièrement rigoureuses. Il est donc nécessaire de s'équiper correctement pour affronter ces conditions : des vêtements chauds, imperméables et idéalement coupe-vent. Un parapluie de pêcheur pourra s'avérer utile en cas de pluie.

La stabilité de l'observateur est un élément clé pour l'identification des oiseaux marins qui passent souvent à grande distance. Les jumelles sont indispensables mais ne suffisent pas à observer le ou les détails qui mèneront à l'identification. Il est nécessaire d'utiliser un télescope posé sur un bon trépied. L'utilisation d'un siège pliant est recommandée pour gagner encore en stabilité. S'abriter du vent est également essentiel.

Il est également utile de prévoir le nécessaire pour nettoyer les optiques salies par les embruns.

Le positionnement idéal est un observateur à environ cinq mètres au-dessus du niveau de la mer, ce qui permet d'avoir la quasi-tota-

lité du passage des oiseaux sur mer dans un seul champ de télescope. Avec une mer bien formée, il peut s'avérer utile de remonter de quelques mètres pour s'assurer une meilleure vision des oiseaux évoluant dans le creux des vagues.

Appréhender seul la totalité du flux migratoire n'est souvent pas possible tant le passage peut être varié. La présence de plusieurs observateurs est nécessaire pour appréhender la majorité du passage. Des « cliqueurs » (compteurs manuels) permettent de compter plus efficacement les espèces présentes en nombre sans perdre de temps à consigner les observations dans le carnet de notes.

Vous pouvez consulter les résultats du suivi sur ce site : <http://www.trektellen.nl> ou sur le blog du site seawatchcgn.free.fr ou encore sur le site <http://www.migraction.net>

Une association « La Vie du Nord » créée récemment accueille le public afin de l'initier au suivi de la migration.



Groupe de seawatcheurs au cap Gris-Nez. Yves Dubois

Le baguage : Qui? Où? Quand? Comment?

Qui?

Seuls les bagueurs habilités sont autorisés à capturer et marquer l'ensemble des espèces d'oiseaux en France. Cette autorisation de capture est délivrée par le Centre de Recherches par le Baguage des Populations d'Oiseaux (CRBPO), service du Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN). Elle s'obtient après plusieurs années de formation auprès de bagueurs expérimentés (au minimum deux ans), un stage théorique et un stage de qualification. Le candidat doit y démontrer ses capacités à capturer et manipuler les oiseaux en toute sécurité et être capable de les identifier, sexer, âger... Les bagueurs sont souvent accompagnés d'aides-bagueurs : il s'agit soit de postulants au stage de qualification, soit de personnes qui ne souhaitent pas devenir bagueur mais qui participent activement aux opérations de baguage. Certains bagueurs dit « spécialistes » ne possèdent l'autorisation de baguer que quelques espèces dans le cadre de programmes spécifiques (laridés, Bécasse des bois...).

L'ensemble des bagueurs sont réunis sous forme d'une délégation régionale du CRBPO. Une association « CAP-ORNIS Baguage » a été créée en 2000 et rassemble la majorité des bagueurs du Nord – Pas-de-Calais, aides-bagueurs ainsi que toutes personnes souhaitant y adhérer. L'adhésion permet aux membres d'être couverts par une assurance associative et de participer aux nombreuses opérations de baguage dans la région.

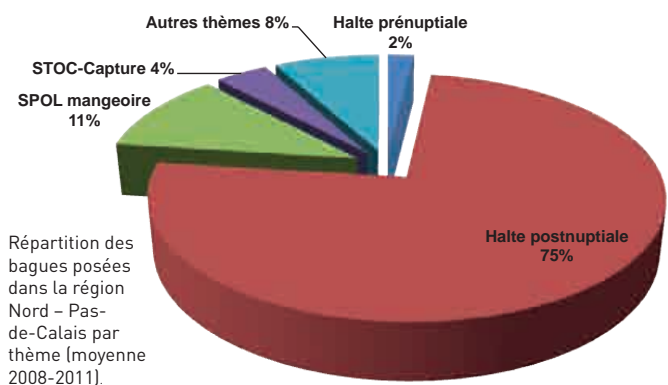
Où et quand?

Plus de 35 bagueurs régionaux sont dispersés à travers le Nord – Pas-de-Calais et participent aux différents programmes régionaux et nationaux :

- de novembre à mars, c'est le SPOL mangeoire (Suivi des Populations d'Oiseaux Locaux) qui est plébiscité par les bagueurs. Ce programme permet notamment de récolter des données sur les mouvements hivernaux, les afflux de granivores présents à la mangeoire et la fidélité de ces espèces à leur lieu de nourrissage hivernal. Ces programmes sont donc bien dispersés à l'échelle régionale et représentent entre 9 et 12 % des captures régionales (+ de 4000 captures réalisées chaque année) ;
- de février à mai, seules quelques stations de baguage sont ouvertes lors de la migration prénuptiale (programme HALTE). En effet, les résultats obtenus à cette période sont souvent décevants (1-3 % des captures régionales), et la disponibilité des bagueurs est moindre. De plus, ce programme peut entraîner des interférences avec les oiseaux nicheurs précoces. Pourtant de nombreuses informations manquent sur le déroulement de cette migration de printemps ;
- d'avril à juillet, des STOC-CAPTURE (Suivi Temporel des Oiseaux Communs), sont organisés dans toute la région. Ce programme qui a lieu en période de nidification est délicat et nécessite une attention particulière. Il ne représente que 4 à 5 % des captures régionales mais son intérêt scientifique est indéniable et permet notamment d'évaluer le succès de nidification ;
- c'est également durant cette période qu'ont lieu les opérations de marquage sur les colonies de laridés (adultes et poussins). Il s'agit de programmes spécifiques qui demandent souvent des opérations en équipes rapides et bien encadrées ;

- de juillet à novembre, les bagueurs sont très actifs. La migration postnuptiale (programme HALTE) est alors suivie sur de nombreuses stations, majoritairement sur le littoral mais également plus à l'intérieur des terres. Cette période représente 70 à 75 % des captures (soit 25000 à 30000 oiseaux par an).

D'autres programmes existent mais sont pratiqués de façon moins régulière en région. Ils sont consultables sur le site : <http://www2.mnhn.fr/crbpo>



Chaque bagueur est tenu au courant via le CRBPO des contrôles (oiseaux capturés par un autre bagueur) ou des reprises (oiseaux retrouvés morts) réalisés sur les oiseaux qu'il a bagué. Ceci n'est possible que grâce à la coopération internationale entre les différents centres de baguage et grâce aux informations envoyées par les personnes qui récupèrent un oiseau bagué (mort ou vivant). Sur le site internet précédemment cité, vous trouverez le mode opératoire dans la rubrique « Vous trouvez un oiseau bagué ? ».

Sur la vingtaine de sites de baguage en région, trois stations de baguage sont en activité en période migratoire sur le littoral du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale dans des Espaces Naturels Sensibles du département du Pas-de-Calais, propriétés du Conservatoire du Littoral et gérés par EDEN 62. Du nord au sud, on trouve :

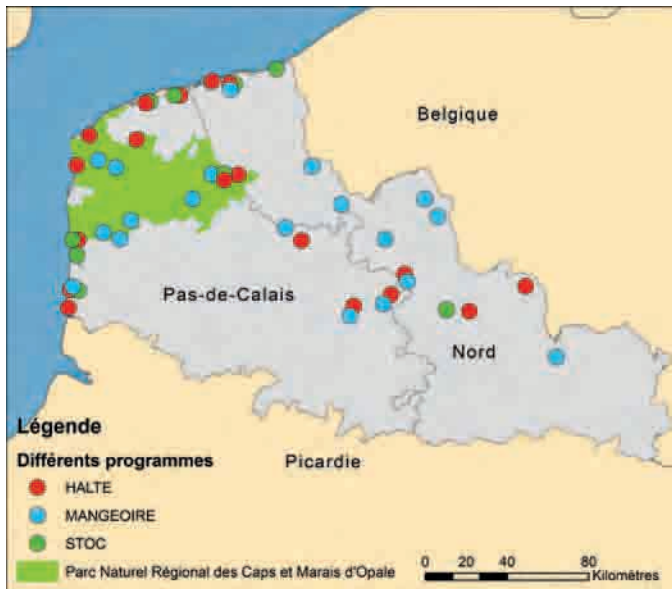
- le marais de Wissant-Tardinghen ;
- les dunes de la Slack à Wimereux ;
- les dunes du mont Saint-Frieux à Dannes.

Ces trois sites représentaient entre 2008 et 2011, 30-40 % des captures régionales (soit 8000-17000 captures). Ces dernières années, le marais de Guînes situé à quelques kilomètres à l'intérieur des terres est venu s'ajouter à ces trois sites.

Pour la sécurité des oiseaux, les sessions ne sont organisées que lorsque les conditions météorologiques le permettent : vent faible à modéré, absence de pluies importantes.

Comment?

La méthode de capture la plus utilisée en région est le filet vertical (ou filet « japonais »), une méthode peu coûteuse et mobile. Certaines stations (en dehors du territoire du Parc naturel régional) se sont spécialisées dans des méthodes de captures spécifiques (filet plat, filet tente, filet canopée, trappe Helgoland). Ces méthodes moins



Localisation des sites de baguage en région Nord – Pas-de-Calais.

répandues permettent de capturer des espèces pour lesquelles nous disposons de peu de données à l'échelle régionale.

Aucune compétence particulière n'est nécessaire pour démarrer la formation de bagueur même si des bases ornithologiques permettent d'évoluer plus rapidement. Les bagueurs accueillent les personnes intéressées dans la limite du nombre de places disponibles. Attention, il ne s'agit pas d'un divertissement mais d'une opération scientifique à prendre au sérieux.

Le baguage ne demande pas d'aptitudes physiques particulières, néanmoins la majorité des opérations se font au lever du jour (avec des arrivées sur site à 4h du matin en été) et parfois sous des températures basses.

Toute personne intéressée peut contacter la délégation via capornis_baguage@yahoo.fr

Vous pouvez également consulter les résultats de certaines stations sur ce site : <http://www.trektellen.nl>



Pouillot véloce capturé. Iris Prudhomme



Identification de l'âge. Jean Delannoy



Exemple de travée de baguage. Charles Gosset



Opération de baguage. Iris Prudhomme

La migration active et les stationnements : Qui? Où? Quand? Comment?

Qui?

À l'image du seawatch, observer la migration terrestre est une pratique ouverte à tous les ornithologues passionnés. En effet, si la majorité des oiseaux littoraux et marins migrent au-dessus de la mer, ce n'est pas le cas de la majorité des oiseaux terrestres qui préfèrent voler au-dessus de la terre ferme. Pour les espèces migratrices de jour, il est possible de suivre et compter les mouvements importants qui se déroulent dans le ciel. Pour les espèces migratrices nocturnes, on cherchera davantage à observer les stationnements diurnes dans les différents habitats naturels. L'identification des oiseaux en migration demande une grande expérience et des compétences solides. En effet, les oiseaux en migration active ne sont souvent observables que durant une courte durée : il est donc nécessaire de bien connaître les critères d'identification pour savoir quoi regarder sur l'oiseau. L'observateur sera tout de même aidé par les cris de contact qui restent le principal critère d'identification des passereaux qui constituent la majorité des migrants terrestres.

Où et quand?

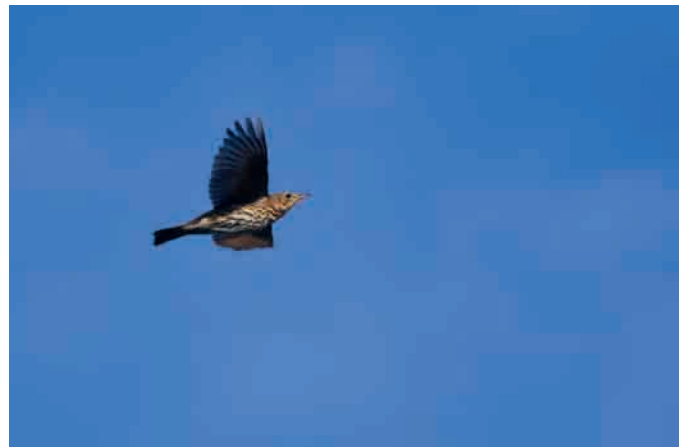
S'il est possible d'observer les mouvements migratoires au printemps, c'est à l'automne que les mouvements sont les plus diversifiés et les plus intenses. En effet au printemps, les mouvements sont souvent très limités dans le temps (les oiseaux sont pressés d'arriver sur leur site de nidification) et les effectifs plus réduits (à cause de la mortalité hivernale). De plus, les voies migratoires utilisées sont davantage situées à l'intérieur des terres, excepté pour les oiseaux anglais qui doivent nécessairement franchir le détroit et les altitudes de vol sont souvent bien supérieures à celles de l'automne.

Au contraire, à l'automne, la voie migratoire la plus utilisée se situe le long du littoral. À cette période les oiseaux sont bien moins pressés et stationnent plus facilement quelques jours avant de reprendre leur route. Les effectifs présents sont également plus importants. Le passage des différentes espèces se succède du mois d'août au mois de novembre. Dès le début du mois d'août, parfois même dès la fin juillet, certaines espèces débutent leurs mouvements vers le sud alors que d'autres finissent d'élever leurs jeunes. Les migrants transsahariens, principalement insectivores sont les premiers à passer par notre région (Rossignol philomèle, Phragmite des joncs, Fauvette des jardins, Pouillot fitis...). Ils sont suivis dès la mi-septembre par les migrants courte-distance (Fauvette à tête noire, Rougegorge familier, Pouillot véloce) puis à la mi-octobre par les passereaux granivores (Pinson des arbres, Tarin des aulnes, Sizerin flammé...) et les grands turdidés (Merle noir, Grive musicienne...). Certaines années, des mouvements importants de mésanges (Mésange charbonnière, Mésange noire, Mésange bleue) se joignent à eux.

Certains paramètres permettent d'améliorer les conditions d'observation de la migration active. Durant les premières heures de la matinée, elle est plus importante et les oiseaux en stationnement sont plus actifs. Un vent de face assez puissant, par exemple, pousse les oiseaux à migrer plus bas alors qu'un vent de dos leur permet de prendre de la hauteur jusqu'à les rendre invisibles à l'œil nu. Une couverture nuageuse permet également de les repérer plus facilement que sur un ciel bleu.



Alouettes des champs en migration active. Guy Flohart



Grive musicienne en migration active. Guy Flohart

Pour le moment, aucun site en Nord – Pas-de-Calais ne propose un suivi coordonné de la migration active terrestre, même si des opérations ponctuelles ont été organisées ces 20 dernières années. Actuellement, le site le plus proche qui organise ce type de comptage est le Banc de l'Illette en Picardie. La participation de tous est possible, en réalisant des comptages, tout au long de la période migratoire. Ceux-ci permettent de se rendre compte de l'évolution des espèces et des effectifs en stationnement dans un jardin ou sur un petit parcours réalisés de manière régulière. Ce type de suivi a été réalisé pendant plusieurs années par Guy Flohart sur un secteur du cap Gris-Nez et a permis de préciser certaines phénologies présentes dans cet ouvrage.

Pour que ces données servent à la connaissance et à la protection de l'avifaune en région, elles peuvent être saisies dans la base de données régionale faunistique initiée par le GON : <http://www.sirf.eu>

Comment?

Pour observer la migration active, de nombreux sites de la frange littorale peuvent être utilisés tant qu'ils offrent une vue dégagée. Néanmoins, un point légèrement surélevé permet d'observer sur un plus large couloir et de repérer les oiseaux de plus loin. En cas de recherche spécifique de mouvements de rapaces, les reliefs situés plus à l'intérieur des terres sont à privilégier. En effet ce groupe, qui



Observation de la migration depuis une dune. Julien Boulanger

utilise les ascendances thermiques pour se déplacer, s'approche moins souvent du littoral.

Pour observer les stationnements, l'endroit est à cibler selon les espèces recherchées. Pour les limicoles, les points d'eau qui offrent des surfaces de vasières découvertes (plans d'eau peu profonds ou prairies inondées) ou l'estran (notamment les estuaires) sont autant de sites favorables. Pour les anatidés, les points d'eau de grande superficie qui offrent une grande tranquillité sont plus facilement fréquentés. À l'automne, la chasse limite fortement les possibilités de stationnement à certains espaces naturels protégés ou aux infrastructures portuaires. Pour les passereaux, ce sera selon les affinités écologiques des espèces recherchées. Pour les espèces de milieux ouverts : labours, cultures, prairies et friches ; pour les autres espèces : haies et fourrés. Les fourrés isolés sont plus faciles à prospecter que les vastes étendues buissonneuses. À cette période, les parcs urbains peuvent également réserver de bonnes surprises.

Limicoles en stationnement. Frédéric Caloin

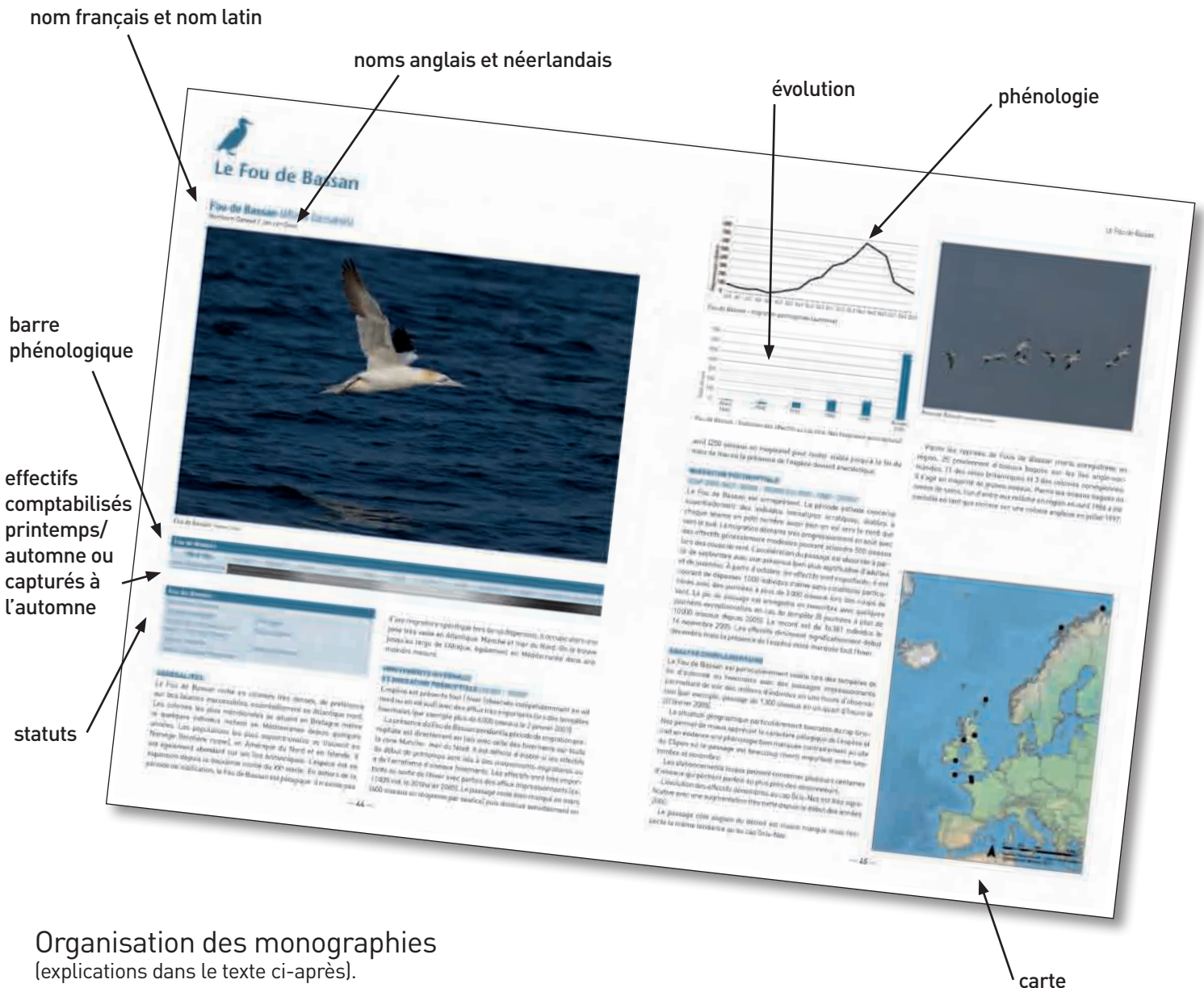


Concernant le matériel nécessaire au suivi de la migration active, il est identique à celui utilisé pour le seawatch (siège, carnet de notes, compteur...). Concernant le matériel optique, une paire de jumelles suffit dans la majorité des cas, mais l'utilisation d'une longue-vue s'avère nécessaire pour identifier les oiseaux lointains.

Présentation des monographies et limites de l'analyse

Le choix des espèces

Les taxons sont présentés dans l'ordre systématique de Voous (1977) et Beaman (1997) repris dans la majorité des ouvrages du XX^e siècle. La taxonomie prend en compte les modifications proposées par la Commission de l'Avifaune Française (CAF) en 2008-2009. Des regroupements de deux ou trois espèces ont parfois été réalisés en raison de phénologies proches. Pour les espèces terrestres, le choix s'est porté sur celles pour lesquelles nous disposons de données de baguage ou de contrôles/reprises régulières ou les espèces pour lesquelles des connaissances récentes ont été acquises. Certains groupes ne sont donc pas traités dans cet ouvrage comme les Ardéidés, les Rapaces, ou certaines espèces de passereaux tels que le Traquet motteux ou le Pipit farlouse. Pour les espèces marines, la majorité des espèces qui transitent régulièrement par le détroit du Pas de Calais sont traitées. Les monographies sont introduites par une courte présentation de la famille ou du groupe d'espèces.



Les statuts

Directive Oiseaux : La directive 2009/147/CE relative à la conservation des Oiseaux sauvages constitue un prolongement de la Convention de Paris du 18 octobre 1950 relative à la protection des Oiseaux sauvages pendant leur reproduction et leur migration

Annexe I : liste des espèces dont la protection nécessite la mise en place des ZPS (Zones de Protection Spéciales)

Annexe II : liste des espèces dont la chasse est autorisée

Annexe III : liste des espèces dont le commerce est autorisé.

Protection nationale : L'article 3 de l'arrêté du 29 octobre 2009 fixe la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection. Cet article intègre la liste des espèces dont la capture ou la destruction sont interdites. Parallèlement, l'arrêté du 26 juin 1987 fixe la liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée. Cette précision est importante, les espèces chassables produisant plus de données de reprises d'oiseaux bagués que les espèces protégées.

Statut reproducteur en Nord – Pas-de-Calais : Statut de rareté basé sur l'Atlas des oiseaux nicheurs du Nord – Pas-de-Calais 1985-1995 (Tombal, 1996) ajouté à dire d'expert en fonction des données récentes.

Statut national migrateur : Statut issu du Nouvel Inventaire des Oiseaux de France (Dubois & al., 2008).

Statut régional migrateur à dire d'expert sur la base du classement suivant :

Omniprésent (très régulier) : observé tous les ans et (quasiment) à chaque séance durant les périodes favorables (exemple : Fou de Bassan, Fauvette à tête noire)

Régulier : observé tous les ans mais non présent à toutes les séances, légèrement dépendant des conditions météorologiques (Puffin des Anglais, Gobemouche noir). Pourra être accompagné de la mention « en petits effectifs »

Irrégulier : observé irrégulièrement, souvent fortement dépendant des conditions météorologiques ou de phénomènes invasifs (Mergule nain, Mésange noire)

Occasionnel : non observé tous les ans ou en très faible effectif (Puffin cendré, Fauvette épervière)

La barre phénologique

La barre phénologique illustre le déroulement de la migration de l'espèce sur l'ensemble de la région. Pour les espèces terrestres, l'effectif moyen d'oiseaux bagués par année en région Nord – Pas-de-Calais est précisé. Pour les oiseaux marins, il s'agit de l'effectif moyen d'oiseaux comptés (printemps/automne) depuis les sites régionaux de seawatch (depuis le cap Gris-Nez ou à défaut depuis le Clipon). La migration postnuptiale est mieux suivie que la migration pré-nuptiale. La phénologie présentée pour cette période peut donc être considérée comme plus précise.

Légende :

Stationnements-mouvements locaux

Présent en tant que nicheur

Passage faible

Passage significatif (bonne probabilité pour espèces peu abondantes)

Période classique du meilleur passage

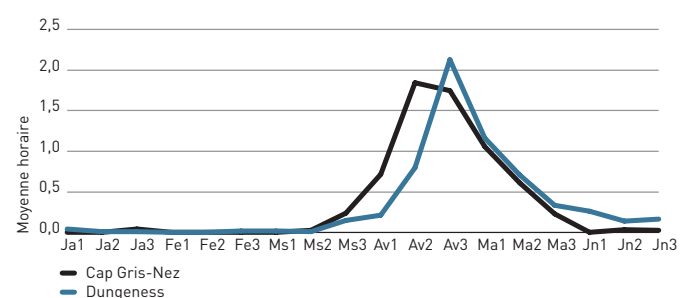
Pic de passage (meilleure décennie pour l'espèce)



La phénologie

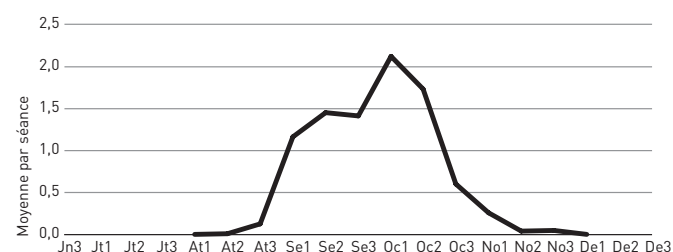
Pour les espèces marines, deux types de graphique sont également présentés.

Le graphique de migration pré-nuptiale compare les effectifs comptés du mois de janvier au mois de juin sur le site du cap Gris-Nez, sur la côte française et sur le site de Dungeness, côte anglaise. Afin de pouvoir analyser les données, les effectifs ont été ramenés à l'heure d'observation (côte anglaise, les séances sont souvent de courte durée). Le chiffre présenté correspond donc au nombre moyen d'oiseaux observés par heure de suivi. Ce graphique permet de comprendre les voies de migration utilisées dans le détroit au printemps par certaines espèces. Certaines espèces ne sont pas observées au printemps ou en très faible effectif (par exemple, le Labbe à longue queue ou le Puffin fuligineux) ; ce graphique n'est donc pas présenté pour ces espèces.



Labbe à longue queue, migration pré-nuptiale (printemps).

Le graphique de migration postnuptiale présente les effectifs comptés depuis la côte du Nord – Pas-de-Calais entre le mois de juillet et le mois de décembre. Ces données, basées sur les chiffres obtenus de 2004 à 2012, ont été standardisées à une moyenne par séance. Le chiffre représente donc le nombre moyen d'oiseaux que l'on peut espérer observer par séance dans la décennie concernée. Pour disposer de longues séries temporelles et d'une couverture optimale, les données de suivi au cap Gris-Nez ont été mises en commun avec les données obtenues depuis la jetée du Clipon. Pour chaque journée et pour chaque espèce, si les deux sites étaient suivis, c'est le chiffre maximal qui a été retenu pour éviter les doubles comptages. Le graphique reflète donc davantage le nombre d'oiseaux en migration empruntant le côté français du détroit plutôt que le passage réellement observé au cap Gris-Nez. Ceci permet de combler certaines périodes où le cap Gris-Nez était peu suivi au contraire du site du Clipon.



Labbe à longue queue, migration postnuptiale (automne).

Pour les espèces terrestres, deux types de courbes sont présentées :

Sauf mention contraire, la courbe noire représente l'évolution du nombre d'oiseaux bagués par décennie, du mois de juillet au mois de novembre sur les sites de baguage littoraux du territoire du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale (dunes de la Slack, dunes du Mont Saint-Frieux auxquels s'ajoute le marais de Wissant pour les espèces paludicoles).



Habitat des dunes du Mont Saint-Frieux. Caloin Frédéric



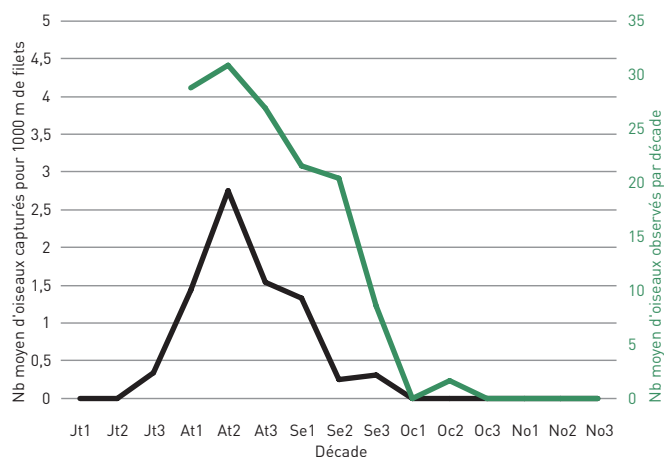
Habitat des dunes de la Slack. Frédéric Caloin

La longueur de filets utilisée pour capturer les oiseaux étant différente d'un site à l'autre et d'une séance à une autre, ces données ont été standardisées afin de simuler une pression de capture semblable pour 1000 m linéaires de filets. Cette courbe est basée sur les données accumulées de 2008 à 2012, période d'activité simultanée des 3 stations.

Les habitats présents sur ces stations sont de deux types : milieux arbustifs (fourrés dunaires plus ou moins évolués) et palustres (rose-lières, bas-marais). Il est donc normal de retrouver des effectifs plus importants pour les espèces fréquentant ces types de milieux.

La courbe verte est basée sur les effectifs d'oiseaux observés en stationnement sur le secteur du cap Gris-Nez sur un trajet précis effectué chaque décennie entre début août et le mois de novembre. Ces données ont été standardisées et la courbe représente le nombre moyen d'oiseaux observés sur une décennie. Elles ont été accumulées par Guy Flohart (GON) de 2003 à 2011. Les milieux traversés lors de ces transects sont très diversifiés : bois, arbustes, cultures et prairies mais aucun habitat palustre (donc pas d'espèces paludicoles).

La lecture de ces courbes permet de comparer les phénologies obtenues par ces deux méthodes de suivi de la migration très différentes mais qui s'avèrent souvent complémentaires. En effet si certaines espèces sont très peu baguées mais facilement obser-



Gobemouche noir, migration postnuptiale (automne).

vables (gobemouches, Tarier des prés), d'autres espèces sont peu décelables sans systèmes de capture (Fauvette de jardins, espèces paludicoles).

Pour certaines espèces terrestres nous ne disposons pas de données numériques fiables souvent parce qu'elles sont baguées lors de programmes spécifiques en dehors de la période de migration (bagueage en colonies, bagueage à la mangeoire, dortoirs). Aucun graphique n'est donc présenté.

L'évolution

Lorsque ce projet d'ouvrage a vu le jour, nous nourrissions secrètement l'espoir de pouvoir travailler sur les tendances évolutives de certaines espèces sur la base des données recueillies par le bagueage et les observations visuelles. Nous avons rapidement compris auprès de nos collègues scientifiques et statisticiens que l'exercice s'avérerait difficile.

En effet, nous savons que plusieurs conditions sont requises pour arriver à un résultat fiable :

- l'utilisation d'un protocole fixe ;
- une pression d'observation homogène entre chaque année ;
- des séries temporelles suffisamment longues pour permettre de distinguer les tendances annuelles des tendances à plus long terme.

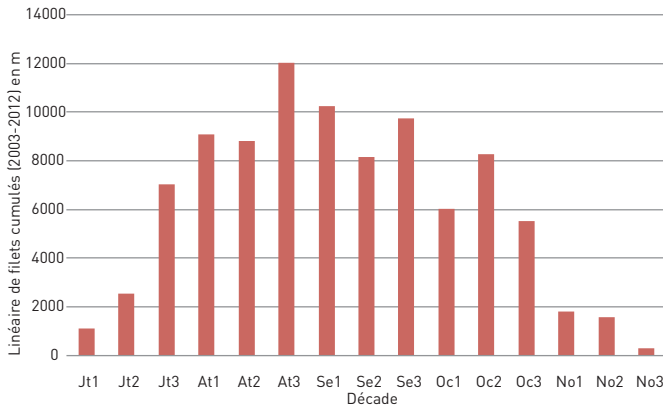
Ces conditions sont difficiles à réunir et à concilier avec des pratiques naturalistes bénévoles. De plus, pour chaque pratique d'autres limites viennent s'ajouter.

Pour les observations visuelles :

- le matériel utilisé s'est largement amélioré ces dix dernières années et permet aujourd'hui un confort d'observation et donc une capacité d'identification bien meilleure. Ceci est notamment le cas pour le seawatch où les conditions d'observations sont parfois difficiles (luminosité, oiseaux lointains) ;
- les capacités d'identification de l'observateur sont soit liées à l'expérience de l'observateur (les observateurs les moins expérimentés se contenteront souvent d'identifier les oiseaux à courte distance, voire à moyenne distance), soit liées à l'amélioration des connaissances des critères d'identification (par exemple pour le Labbe à longue queue) ;
- le nombre d'observateurs : en cas de migration importante, un observateur seul pourra difficilement estimer l'ensemble du passage.

Pour le baguage, ce sont les conditions de capture qui constituent les principales limites :

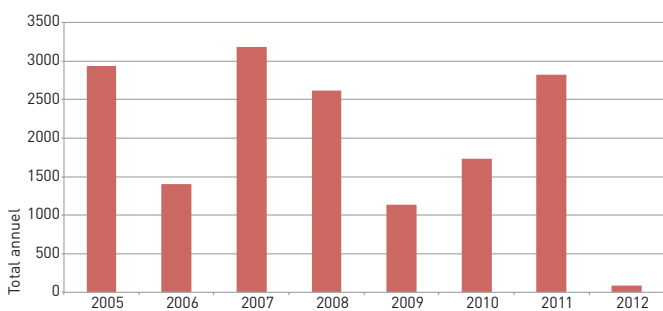
- l'utilisation de systèmes de «repassse» différents (la repasse consiste à diffuser le chant d'un oiseau afin de l'attirer). Ces systèmes d'attraction des oiseaux ont évolué ces dernières années et sont aujourd'hui plus efficaces, attirant probablement les oiseaux à plus grande distance.
- le linéaire de filets utilisés dépend du nombre de bagueurs, aide-bagueurs présents sur la station et évolue au cours de la saison. Globalement, plus ce linéaire est important, plus la probabilité qu'un oiseau soit capturé est importante, d'autant plus pour les espèces occasionnelles ou celles attirées par la repasse.



Répartition de la pression de capture automnale.

À cela, il faut ajouter le fait que le déroulement de chaque période de migration dépend fortement des critères météorologiques (vent, couverture nuageuse, pluie). Par exemple, en cas de vent d'est, de nombreux flux migratoires qui passent d'ordinaire à l'intérieur des terres, peuvent être amenés sur le littoral. Autre exemple, en cas de beau temps (vent porteur, conditions anticycloniques), les flux migratoires peuvent survoler la région sans s'y arrêter alors qu'en cas de mauvais temps (vent fort de face, temps couvert, pluie), les oiseaux passent à faible altitude ou font des haltes migratoires plus régulières. L'évolution des effectifs observés/capturés ne dépend donc pas uniquement de l'état de la population mais également des conditions climatiques au moment du passage migratoire de l'espèce. Le graphique ci-dessous montre l'évolution du nombre de Puffins fuligineux comptés depuis le site du cap Gris-Nez. Cet effectif est strictement lié aux conditions météorologiques. En 2012, ces conditions ont été très défavorables (absence de flux d'ouest en septembre-octobre) et moins de 200 individus ont été recensés en migration.

Pour pouvoir «gommer» ces artéfacts climatiques, il est donc nécessaire de disposer de longues séries temporelles (10 ans, 20 ans).

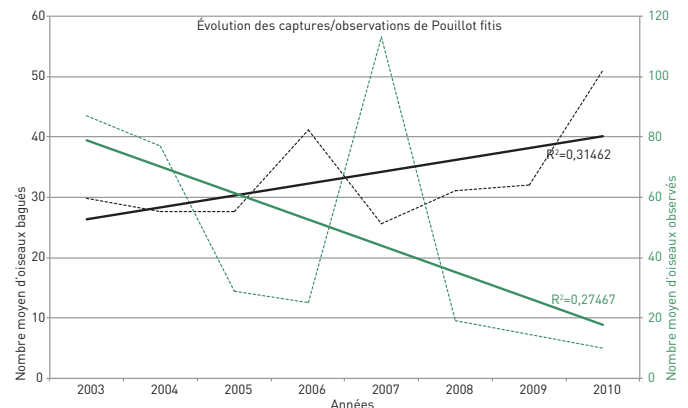


Évolution des effectifs de Puffin fuligineux au cap Gris-Nez.

Pour le seawatch, nous disposons de longues séries temporelles (1956-2011) mais avec des séries plus complètes uniquement depuis

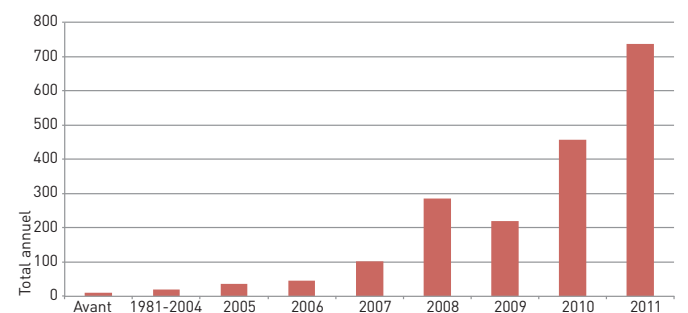
2004. Pour le baguage, seule la station des dunes de la Slack disposent de séries temporelles depuis 2003 jusqu'à 2012. Concernant les observations visuelles, Guy Flohart a recueilli des données de 2002 à 2011 (hormis pour l'année 2010).

Concernant les espèces terrestres d'autres limites nous sont apparues en analysant les données de baguage et d'observation. Celles-ci concernent les habitats échantillonnés. En effet le baguage scientifique sur le littoral du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale est exclusivement réalisé dans des espaces naturels sensibles, soit dans des habitats préservés de toute dégradation qui gardent toute leur richesse. *A contrario*, les suivis de la migration active sont réalisés sur des espaces où les pratiques agricoles ont pu évoluer et ont pu favoriser ou non certaines espèces. L'exemple du Pouillot fitis illustré ci-dessous est assez parlant: le suivi par le baguage dans les espaces naturels sensibles montre une tendance positive alors que les comptages dans la nature «ordinaire» montrent le contraire.



Évolution des captures et des observations de Pouillot fitis entre 2003 et 2010.

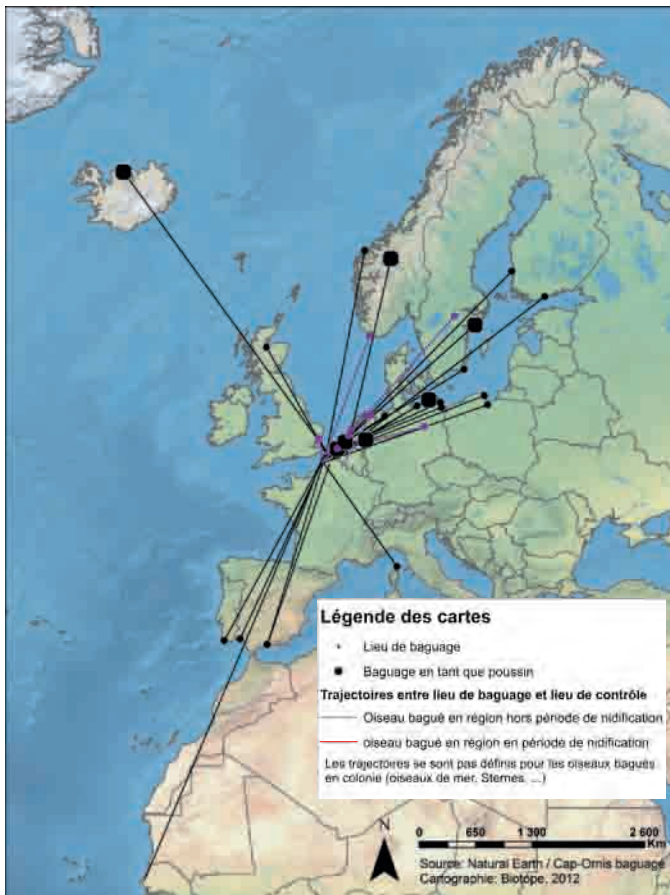
Nous avons donc fait le choix de ne mettre en relief que les tendances évolutives nettes (Macreuse noire, Puffin des Baléares) ou illustrant le caractère «invasifs» (mésanges, sizerins).



Évolution des effectifs de Puffin des Baléares au cap Gris-Nez.

La carte

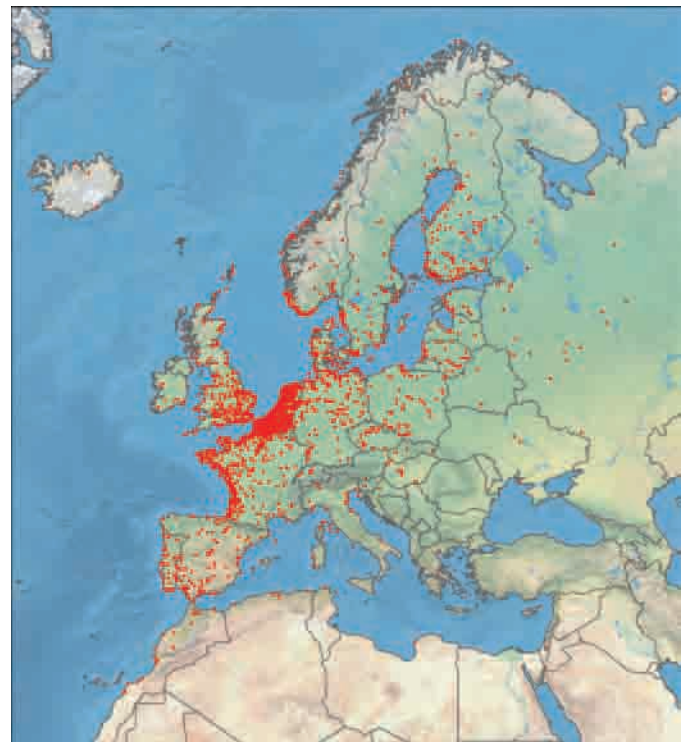
Lorsque des données de baguage sont disponibles, la carte illustre les données de contrôles-reprises présentes dans la base de données régionale de la délégation des bagueurs du Nord - Pas-de-Calais des années 1960 à 2012. La majorité de ces données de contrôles-reprises sont postérieures à 2002 (88 % des données), date à laquelle la saisie informatique des données de baguage est devenue régulière. Les données sont présentées sous forme de trajectoire linéaire entre le site de baguage (rond) et le site de contrôle ou de reprise. Les traits rouges représentent les trajectoires des oiseaux bagués en région Nord - Pas-de-Calais en période de nidification (entre le



Exemple de carte de contrôles-reprises.

15 mai et le 30 juin), les traits noirs les oiseaux bagués hors période de nidification. Ces trajectoires ne sont que théoriques et ne représentent pas le déplacement réel de l'oiseau (qui n'est probablement pas rectiligne).

En l'absence de telles données pour les espèces observées en seawatch, nous avons tenté de présenter les flux traversant notre région, depuis les sites de nidification jusqu'aux destinations hivernales sur la base des données bibliographiques disponibles.



Localisation des contrôles-reprises d'oiseaux bagués en région Nord - Pas-de-Calais.

Les photographies

Nous nous sommes attachés à ne retenir que des photographies prises dans la région lorsque cela était possible donc dans des plumages et des conditions proches de celles des pratiques concernées. La luminosité et la proximité des sujets ne sont pas toujours conformes à ce qu'il est habituel de présenter dans un ouvrage sur les oiseaux mais illustrent davantage la réalité telle qu'observée sur le terrain. En plus d'une photo montrant l'espèce, nous avons privilégié pour le seawatch, des photographies d'ambiance ou présentant des plumages différents. Pour le baguage, le second cliché présente un caractère d'identification ou d'âge.

Pingouins tordas et Guillemots de Troïl. Frédéric Caloin



Les perspectives futures

Jusqu'à présent, les résultats présentés dans ce livre n'ont été obtenus que grâce au travail acharné d'une poignée de bénévoles amoureux de ce phénomène passionnant qu'est la migration. Or, parfois la passion s'estompe et souvent la vie personnelle ne permet plus aux ornithologues de s'adonner à leur passion autant qu'ils le souhaiteraient.

En rédigeant cette synthèse, nous avons réalisé que les suivis de la migration n'ont d'intérêt que s'ils sont maintenus sur de longues périodes (10-20 ans) avec une pression suffisante et régulière. Durées qui permettent de gommer les évolutions interannuelles d'effectifs dues aux conditions météorologiques ou aux évolutions cycliques.

Aujourd'hui, si l'on veut assurer ces suivis, il faut disposer chaque année d'une équipe dynamique, capable de se renouveler rapidement tout en gardant quelques éléments expérimentés qui formeront les nouveaux arrivants. Cette émulation peut être favorisée par plusieurs facteurs :

- La mise en place d'équipements permettant aux personnes d'observer ou de baguer dans des conditions plus confortables. Ces personnes sont donc plus aptes à continuer leurs efforts. Par exemple, un abri permet aux bagueurs de baguer en sécurité les oiseaux et aux observateurs de s'abriter d'une pluie passagère ou d'un vent glacial. Aujourd'hui, la majorité des sites de baguage dis-

posent d'une cabane mise en place par le gestionnaire d'espaces naturels mais à notre connaissance aucune structure vraiment efficace n'existe pour le suivi de la migration. Il s'agit souvent d'équipements tournés vers le tourisme (point de vue) plutôt que vers la pratique naturaliste.

- La création d'une structure professionnelle capable d'employer un ou deux observateurs expérimentés peut être également une façon de stimuler le suivi. Les personnes embauchées peuvent alors encadrer le suivi réalisé par l'équipe de bénévoles en complétant si nécessaire les périodes creuses, en valorisant les résultats, en accueillant les novices qui intégreront peut-être plus tard l'équipe de bénévoles. Cette mise en place ne peut se faire qu'en totale cohésion avec l'équipe de bénévoles qui assure actuellement le suivi.

En région, une station de baguage a été mise en place récemment (2010) par EDEN 62 avec l'aide de la délégation régionale des bagueurs du Nord - Pas-de-Calais sur l'Espace Naturel Sensible des Dunes du Fort-Vert (Marck). Les exemples sont nombreux ailleurs en Europe où les stations sont parfois mixtes (baguage et observation) comme chez nos voisins du Dungeness Bird Observatory (Grande-Bretagne).

Pourquoi ne pas envisager ce type de station sur le cap Gris-Nez ?





Monographies





Les Plongeurs

Les plongeurs sont des visiteurs de fin de saison. Ils comptent parmi les derniers migrateurs à transiter dans le détroit du Pas de Calais à l'automne. Ils sont visibles tout au long de l'hiver. Quatre espèces sont présentes dans la zone considérée: le Plongeon catmarin, le Plongeon arctique, le Plongeon imbrin et le rare Plongeon à bec blanc.

Plongeon catmarin (*Gavia stellata*)

Red-throated Diver / Roodkeelduiker



Plongeon catmarin en vol. Frédéric Caloin

Plongeon catmarin												
Nb d'obs	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
2000-5000/1000-4000	ST											ST

Plongeon catmarin	
Directive Oiseaux	Annexe I
Espèce protégée	Protégée
Statut de nidification en Nord - Pas-de-Calais	Non nicheur
Statut national	Assez commun
Statut régional migrateur	Omniprésent en période migratoire

GÉNÉRALITÉS

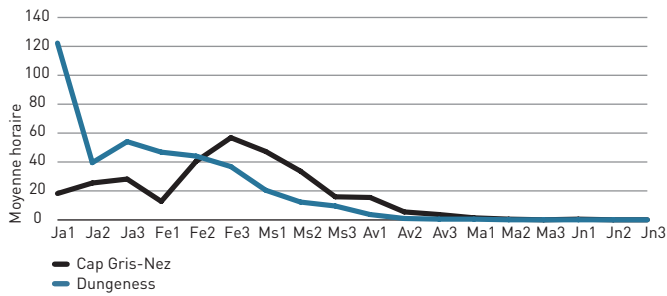
Le Plongeon catmarin niche essentiellement en Scandinavie sur les pièces d'eau douce de petites superficies et peu profondes. Il migre en nombre par le détroit du Pas de Calais. La région constitue la limite sud de l'hivernage pour les effectifs les plus importants même si l'espèce est présente en effectif plus réduit en Atlantique et Méditerranée. C'est en effet au large des côtes néerlandaises qu'elle

est la plus notée avec des milliers d'hivernants côtiers. L'espèce est observée des deux côtés du détroit pendant tout l'hiver.

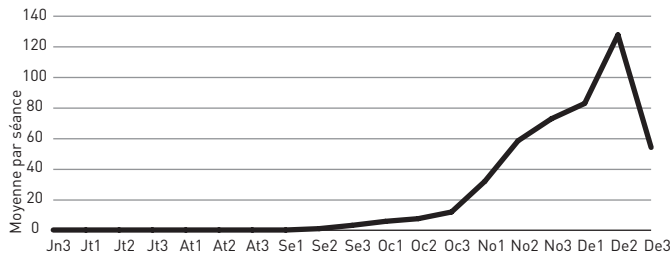
MOUVEMENTS HIVERNAUX ET MIGRATION PRÉNUPTIALE (2000 - 5000)

Le Plongeon catmarin est présent en nombre sur la zone considérée: il est possible de dénombrer plusieurs centaines d'oiseaux en mouvement locaux de fin décembre à début février. Les inventaires réalisés à la mi-janvier depuis la côte montrent que des effectifs considérables (plusieurs centaines à un millier d'individus) sont présents en période hivernale sur la frange côtière de la plaine maritime picarde.

La migration de printemps démarre nettement à partir de la 2^e décennie de février avec un réel pic de passage jusqu'à la 2^e décennie de mars (140-210 ind. par séance). Les effectifs diminuent alors



Plongeon catmarin - migration prénuptiale (printemps)



Plongeon catmarin - migration postnuptiale (automne)

progressivement jusqu'à début mai. Le passage devient ensuite résiduel jusqu'à la fin du mois.

MIGRATION POSTNUPTIALE (1000 - 4000)

Avant le démarrage réel de la migration mi-septembre, quelques oiseaux isolés peuvent être observés dès la mi-juillet. Les effectifs augmentent lentement de la 3^e décade de septembre jusqu'à fin octobre. Les mouvements importants démarrent réellement début novembre. Un pic de passage est noté de la 3^e décade de novembre à la mi-décembre avec une moyenne de 130 oiseaux par séance. Le record est de 665 individus le 17 décembre 2011 au cap Gris-Nez et 762 le 9 décembre 2006 au Clipon. Les comptages à partir de la 3^e décade de décembre jusqu'à début février ne permettent plus de distinguer la migration des mouvements des hivernants locaux qui peuvent concerner parfois plusieurs centaines d'oiseaux.

ANALYSE COMPLÉMENTAIRE

L'analyse du passage entre le site de Dungeness (GB) et le cap Gris-Nez montre que la migration prénuptiale se concentre sur les côtes françaises. Il semble en effet que les effectifs anglais concernent plutôt des hivernants locaux qui quittent progressivement la zone très tôt en saison (diminution constante du passage). Au contraire, un pic de passage est bien visible côté français pendant la période de migration prénuptiale.

Il n'existe pas de conditions météorologiques spécifiques permettant d'anticiper un passage important pour l'espèce. Elle est toutefois très peu observée lors des forts coups de vent.

Le Plongeon catmarin, comme le Plongeon arctique peut constituer des groupes importants en migration, dépassant les 20 individus. Sur les périodes de migration communes aux deux espèces, les groupes mixtes sont courants.

Une seule donnée est présente dans la base de données régionale des contrôles-reprises d'oiseaux bagués. Elle concerne un oiseau suédois (région du Varmland) bagué poussin en juillet 1993 et repris en région en mars 2003.



Plongeon catmarin en vol. Ludovic Scalabre



Plongeon catmarin. Guy Flohart





Plongeon arctique (*Gavia arctica*)

Black-throated Diver / Parelduiker



Plongeon arctique. Frédéric Caloin

Plongeon arctique												
Nb d'obs	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
400-1100/200-800												

Plongeon arctique	
Directive Oiseaux	Annexe I
Espèce protégée	Protégée
Statut de nidification en Nord - Pas-de-Calais	Non nicheur
Statut national	Assez commun
Statut régional migrateur	Régulier

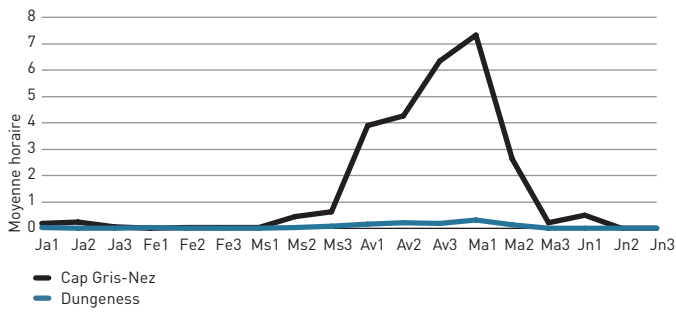
GÉNÉRALITÉS

Le Plongeon arctique niche principalement en Scandinavie sur des plans d'eau profonds de grande taille. Il ne fait que transiter par le détroit du Pas de Calais pour atteindre ses quartiers d'hiver au large des côtes normandes et bretonnes mais également, dans une moindre mesure, sur les côtes atlantiques et méditerranéennes. À l'inverse du Plongeon catmarin, peu d'oiseaux hivernent dans la région.

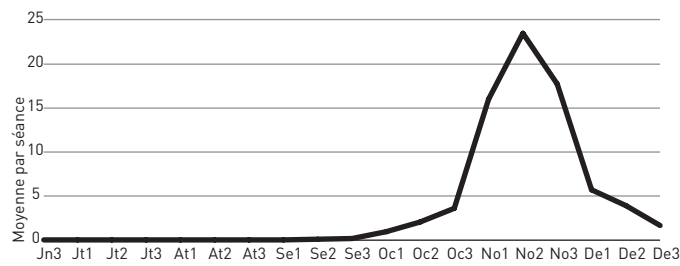
MOUVEMENTS HIVERNAUX ET MIGRATION PRÉNUPTIALE (400 - 1 100)

Le Plongeon arctique est présent dans toute l'Europe du Nord en hiver mais les effectifs recensés sont limités. L'espèce est probablement plus pélagique que le Plongeon catmarin, ce qui explique sa sous-représentation. Quelques oiseaux apparentés à des hivernants sont observés en janvier et février dans la région.

Le passage débute très lentement mi-mars avec une présence assez régulière mais limitée à quelques unités par séance. Dès les premiers jours d'avril, le passage s'intensifie réellement pour culminer début mai avec une moyenne atteignant les 55 oiseaux par séance. Les journées à plus de 100 oiseaux ne sont pas rares, le record étant de 346 le 6 mai 2005. Dès la mi-mai, les effectifs diminuent significativement. Les observations en 3^e décade du mois sont déjà anecdotiques.



Plongeon arctique - migration prénuptiale (printemps)



Plongeon arctique - migration postnuptiale (automne)



Plongeon arctiques en migration. Guy Flohart

MIGRATION POSTNUPTIALE (200-800)

Les premiers migrateurs apparaissent en septembre avec quelques unités tout au long du mois. En octobre, les effectifs augmentent progressivement, l'espèce devient régulière en fin de mois mais toujours en petits nombres. Le passage augmente brusquement en novembre pour atteindre son maximum en milieu de mois avec 50 oiseaux en moyenne par séance. La densité du passage chute rapidement fin novembre et l'espèce est très peu présente dès les premiers jours de décembre. Le record est de 319 individus le 18 novembre 2008 au cap Gris-Nez et 433 le 3 novembre 2002 au Clipon.

ANALYSE COMPLÉMENTAIRE

La mise en place d'un suivi régulier depuis 2005 a permis de mettre en évidence un passage important de l'espèce au cap Gris-Nez pour la période prénuptiale, phénomène passé inaperçu jusqu'alors. Avec des totaux dépassant régulièrement les 1000 oiseaux au printemps malgré un suivi partiel du site, il est certain que les effectifs d'hivernants en France sont encore plus importants que ceux mentionnés



Plongeon arctiques en migration sur mer. Ludovic Scalabre

dans le *Nouvel inventaire des oiseaux de France* (Dubois, 2008). Ceci est à mettre en lien avec le caractère moins côtier de l'espèce en hiver qui rend difficile le dénombrement exhaustif depuis la côte.

Au printemps, l'espèce affectionne les vents porteurs de faible intensité, conditions indispensables à la présence d'effectifs importants. Lors de ces forts passages l'espèce migre toujours très haut dans le ciel, en groupes souvent conséquents. Cette stratégie de migration explique vraisemblablement que le passage ait pu passer inaperçu par le passé, 90 % des oiseaux étant alors invisibles pour un observateur qui regarderait la mer. Par ailleurs, ces oiseaux volant très haut, de nombreux groupes n'hésitent pas à couper la pointe du cap Gris-Nez et passent alors derrière le lieu d'observation.

L'analyse du passage entre le site de Dungeness (GB) et le cap Gris-Nez montre que la stratégie migratoire du Plongeon arctique l'amène à migrer côté français du détroit lors de la remontée prénuptiale, les effectifs printaniers y sont quinze fois supérieurs.





Les Grèbes

Cinq espèces de grèbes fréquentent le détroit du Pas de Calais. Deux d'entre-elles, le Grèbe huppé et le Grèbe jougris, sont présentes toute l'année en mer, à l'exception de la période de reproduction. Deux autres espèces (le Grèbe esclavon et le Grèbe à cou noir) sont visibles seulement lors des mouvements migratoires. Enfin, le Grèbe castagneux, très occasionnel en mer, n'est pas traité ici.

Grèbe huppé (*Podiceps cristatus*)

Great crested Grebe / Fuut



Grèbe huppé. Ludovic Scalabre

Grèbe jougris (*Podiceps grisegena*)

Red-necked Grebe / Roodhalsfuut



Grèbe jougris. Julien Boulanger

Grèbe huppé													
Nb d'obs	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	
300-1400/150-600													
Grèbe jougris													
Nb d'obs	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	
5-20/20-80													

Grèbe huppé	
Directive Oiseaux	-
Espèce protégée	Protégée
Statut de nidification en Nord - Pas-de-Calais	Commun
Statut national	Commun
Statut régional migrateur	Régulier

Grèbe jougris	
Directive Oiseaux	-
Espèce protégée	Protégée
Statut de nidification en Nord - Pas-de-Calais	Non nicheur
Statut national	Rare
Statut régional migrateur	Irrégulier

GÉNÉRALITÉS

Le Grèbe huppé niche sur les lacs d'eaux douce ou saumâtre. Il est présent partout en Europe, à l'exception du nord des pays scandinaves. En région Nord - Pas-de-Calais et en France, il s'agit d'un nicheur très répandu. Le Grèbe jougris, quant à lui, niche sur une vaste zone continentale, à l'est de l'Europe sur les lacs et cours d'eau à végétation dense. Il ne se reproduit qu'occasionnellement en France (1-3 couples). À l'automne, les oiseaux les plus nordiques et les plus continentaux quittent leur site de nidification pour gagner le sud et l'ouest de l'Europe. Dans le détroit, même s'il s'agit tous deux de visiteurs réguliers, les concentrations de migrateurs et d'hivernants sur le littoral sont beaucoup plus élevées pour le Grèbe huppé que pour le Grèbe jougris.

MOUVEMENTS HIVERNAUX ET MIGRATION PRÉNUPTIALE

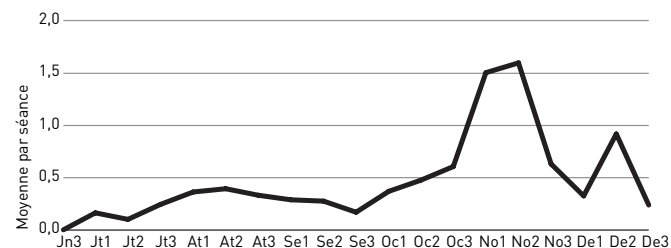
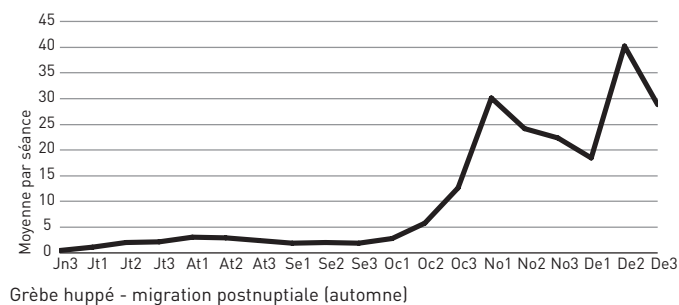
(GRÈBE HUPPÉ : 300-140, GRÈBE JOUGRIS : 5-20)

Les rassemblements hivernaux de Grèbe huppé sont facilement visibles tout le long du littoral, l'espèce fréquentant une bande côtière restreinte. Par exemple, en janvier 2006, plus de 2800 indi-

vidus ont été comptabilisés depuis la côte, entre Harelot et Berck. Dans le détroit, les mouvements sont incessants de décembre à mars, période où les nicheurs quittent progressivement les zones littorales.

Le Grèbe jougris hiverne dans le détroit du Pas de Calais mais en faible effectif comme le montrent les quelques données unitaires régulièrement enregistrées lors des séances de suivi hivernales. L'espèce, probablement présente un peu plus au large, est plus difficile à recenser depuis la côte. Sa présence est donc peut-être sous-estimée.

Le Grèbe jougris est visible en faibles quantités lors de la migration prénuptiale. Les mouvements migratoires sont perceptibles à partir de début mars et se terminent début mai. Les meilleures journées permettent d'observer deux à quatre oiseaux, ce chiffre ayant été dépassé une seule fois (8 ind. le 13 mars 2008, record printanier pour l'espèce). Pour le Grèbe huppé, la migration prénuptiale est plus difficile à analyser. Les oiseaux apparaissent la plupart du temps posés, en groupes parfois très importants qui dérivent lente-



Grèbe jougris - migration postnuptiale (automne)

ment vers le nord. La migration se concrétise surtout par la baisse progressive de la taille des groupes d’oiseaux qui stationnent devant le cap Gris-Nez.

MIGRATION POSTNUPTIALE

(GRÈBE HUPPÉ : 150-600, GRÈBE JOUGRIS : 20-80)

Le Grèbe huppé est présent en faible effectif dès juillet dans le détroit. Les mouvements restent quotidiens mais ne concernent que quelques unités jusqu’à début octobre. Le passage s’intensifie progressivement mi-octobre, pour culminer début novembre avec une moyenne par séance aux alentours de 30 individus et des maxima

entre 100 et 300 oiseaux. Il diminue sensiblement au cours du mois de novembre. Les mouvements les plus importants concernent les hivernants à partir de décembre.

Pour le Grèbe jougris, les premiers individus peuvent apparaître également début juillet mais la migration ne devient significative qu’à la fin de ce mois. Au cours du mois d’août, l’espèce est assez régulière mais en très petite quantité : les données concernent généralement un à trois individus. À partir d’octobre, la migration s’accélère progressivement pour atteindre un pic très marqué au cours des deux premières décades de novembre. Les journées peuvent alors dépasser dix individus, le plus souvent à l’occasion de coups de vent de nord-ouest. Un record impressionnant a été enregistré au Clipon le 4 novembre 2002 avec 28 individus. Les effectifs diminuent assez rapidement à partir de fin novembre mais l’espèce reste visible jusqu’en fin d’année.

ANALYSE COMPLÉMENTAIRE

Le Grèbe jougris évolue très rarement en groupe, la plupart des mentions au cap Gris-Nez concerne des individus solitaires ou en duo. Il est assez fréquent qu’il soit mêlé aux autres espèces de grèbes, qu’elles soient en vol ou en stationnement. Les conditions de forts vents de nord-ouest favorisent l’apparition d’effectifs importants même si l’espèce peut passer en nombre sans conditions météorologiques particulières.

La migration pré-nuptiale du Grèbe jougris se déroule prioritairement côté français du détroit. Les mentions depuis Dungeness ne concernent que quelques unités au printemps, un peu plus à l’automne mais le passage y reste anecdotique.



Grèbes huppés. Ludovic Scalabre



Grèbe à cou noir (*Podiceps nigricollis*)

Black-necked Grebe / Georde Fuut



Grèbe à cou noir. Julien Boulanger

Grèbe esclavon (*Podiceps auritus*)

Slavonian Grebe / Kuifduiker



Grèbe esclavon. Stephan Peten (Belgique)

Grèbe à cou noir												
Nb d'obs	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
5-25/2-15												
Grèbe esclavon												
Nb d'obs	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
5-20/10-20												

Grèbe à cou noir	
Directive Oiseaux	-
Espèce protégée	Protégée
Statut de nidification en Nord - Pas-de-Calais	Assez rare
Statut national	Commun
Statut régional migrateur	Irrégulier

Grèbe esclavon	
Directive Oiseaux	Annexe I
Espèce protégée	Protégée
Statut de nidification en Nord - Pas-de-Calais	Non nicheur
Statut national	Peu commun
Statut régional migrateur	Irrégulier

GÉNÉRALITÉS

Le Grèbe à cou noir a une répartition assez large en Europe, avec une limite septentrionale au sud de la Scandinavie. Il niche préférentiellement sur les plans d'eau qui accueillent des colonies de Mouette rieuse. Le Grèbe esclavon est lui un nicheur plus septentrional, qui occupe essentiellement les lacs à végétation dense sur les zones proches du littoral en Islande, en Norvège et autour de la mer Baltique. En Russie, il occupe toute la zone continentale jusqu'à l'Oural. Le Grèbe à cou noir fréquente parfois en hiver les plans d'eau intérieurs non gelés alors que le Grèbe esclavon occupe exclusivement les zones littorales : ports et côtes abritées.

MOUVEMENTS HIVERNAUX ET MIGRATION PRÉNUPTIALE

(GRÈBE À COU NOIR : 5-25, GRÈBE ESCLAVON : 5-20)

Le Grèbe à cou noir hiverne en petit nombre dans les ports et estuaires, souvent en compagnie du Grèbe esclavon. En région, les sites d'hivernage littoraux les plus connus pour les deux espèces sont le port de Dunkerque et dans une moindre mesure le port de Boulogne-sur-Mer. Le Grèbe à cou noir est rare en mer pendant cette période. Plus rare, le Grèbe esclavon fournit tout de même quelques données sporadiques au cours de l'hiver dans le détroit du Pas de Calais, probablement à l'occasion de mouvements locaux.

Le passage prénuptial du Grèbe à cou noir est bien visible mais le nombre d'individus reste modeste. La période de passage intervient de mi-mars à fin avril, avec un pic de migration début avril. Le Grèbe à cou noir n'est noté qu'à l'occasion de quelques séances d'observation chaque année (généralement moins de cinq séances), la plupart du temps en compagnie du Grèbe esclavon. La meilleure journée a été enregistrée à une date inhabituelle, le 20 mars 2005 avec le nombre remarquable de 22 individus (toutes les autres mentions étant inférieures à dix individus). Pour le Grèbe esclavon, le passage se limite à une période d'un mois au printemps, de fin mars à la deuxième décennie d'avril, quelques individus étant encore visibles fin avril. Le record a été enregistré le 7 avril 2007 avec 12 individus.

MIGRATION POSTNUPTIALE

(GRÈBE À COU NOIR : 2-15, GRÈBE ESCLAVON : 10-20)

Le passage automnal du Grèbe à cou noir se décompose en deux périodes distinctes. Les premiers mouvements interviennent en fin d'été lors de la dispersion des nicheurs locaux, essentiellement en août. La deuxième vague de migration en octobre-novembre concerne plus vraisemblablement des oiseaux nordiques. Ce passage est concomitant à celui du Grèbe esclavon, les deux espèces cohabitent souvent en migration. En effet, la migration du Grèbe

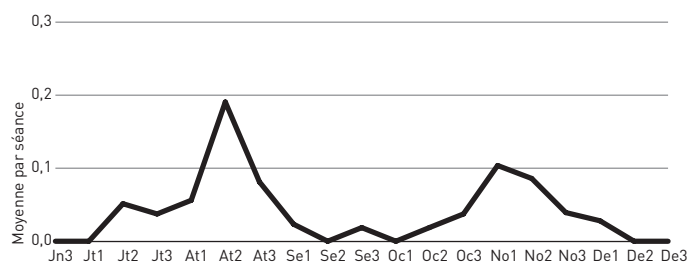
esclavon se concentre sur quatre décades, de fin octobre à fin novembre avec un pic de passage plus marqué en première décade de novembre. Il est possible de voir quelques individus dès la fin de l'été (août-septembre) mais les mentions restent rares. Le passage ne concerne que quelques individus même à la meilleure période. Le nombre de mentions sur une saison reste souvent inférieur à cinq données. Le record est de 15 ind. le 4 novembre 2002 (jetée du Clipon), toutes les autres mentions étant inférieures à dix individus. Quelques données sont enregistrées en décembre et sont assimilées à la présence hivernale de l'espèce.

ANALYSE COMPLÉMENTAIRE

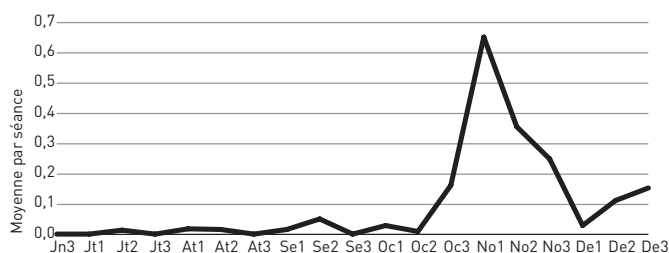
Le Grèbe à cou noir est très souvent accompagné du Grèbe esclavon. Les deux espèces évoluent la plupart du temps posées en mer en groupe, dérivant au gré des courants.

Le passage semble beaucoup plus limité côté anglais du détroit pour les deux espèces mais avec une phénologie similaire.

De nombreuses observations concernent le groupe Grèbe esclavon/à cou noir. Les deux espèces de petite taille sont souvent difficiles à différencier à grande distance notamment à l'automne, période où les plumages sont relativement proches.



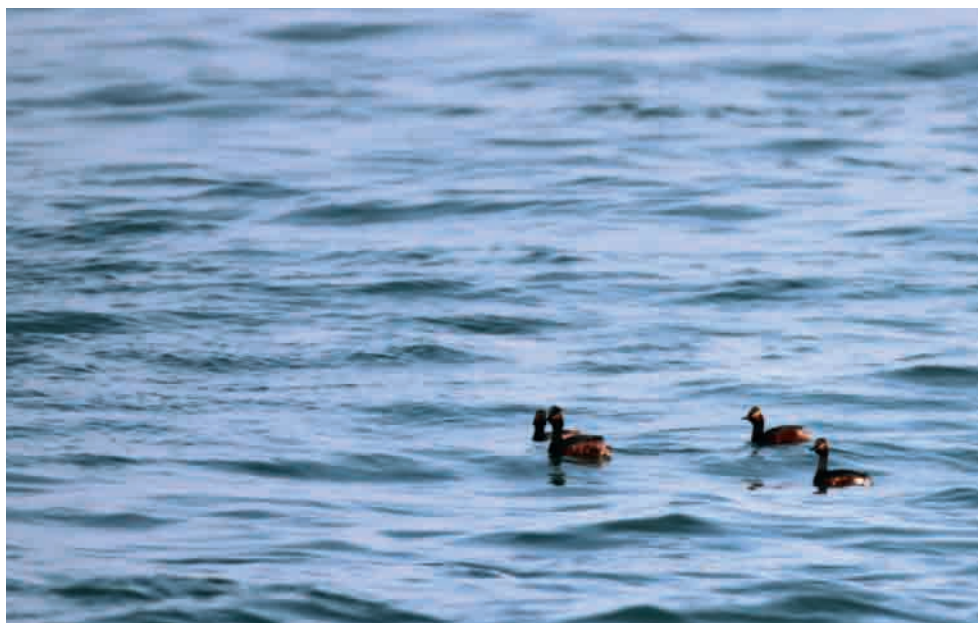
Grèbe à cou noir - migration postnuptiale (automne)



Grèbe esclavon - migration postnuptiale (automne)



Grèbes esclavons et Grèbe huppé. Ludovic Scalabre



Grèbes à cou noir. Ludovic Scalabre



Les Puffins

Grands migrateurs pélagiques, les puffins font partie des espèces phares du seawatching. Le cap Gris-Nez est un point de passage privilégié pour le suivi des trois espèces qui transitent régulièrement par la mer du Nord : le Puffin fuligineux, le Puffin des Anglais et le Puffin des Baléares. Quatre autres espèces peuvent être observées de façon plus ou moins occasionnelle : le Puffin cendré, le Puffin majeur, le Puffin de Macaronésie et le Puffin yelkouan.

Puffin des Anglais (*Puffinus puffinus*)

Manx Shearwater / Noordse Pijlstormvogel



Puffin des Anglais. Stephan Peten

Puffin des Anglais												
Nb d'obs	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
5-40/100-1200												
						Mouvements locaux						

Puffin des Anglais	
Directive Oiseaux	-
Espèce protégée	Protégée
Statut de nidification en Nord - Pas-de-Calais	Non nicheur
Statut national	Assez commun
Statut régional migrateur	Régulier

GÉNÉRALITÉS

Le Puffin des Anglais niche sur une zone étendue de l'océan Atlantique depuis les îles Canaries et Madère au sud, jusqu'aux côtes islandaises au nord, avec un noyau britannique qui représente plus de 90 % des effectifs (Pays de Galles, Irlande, Écosse, Féroé). On le trouve également en petit nombre sur les côtes françaises

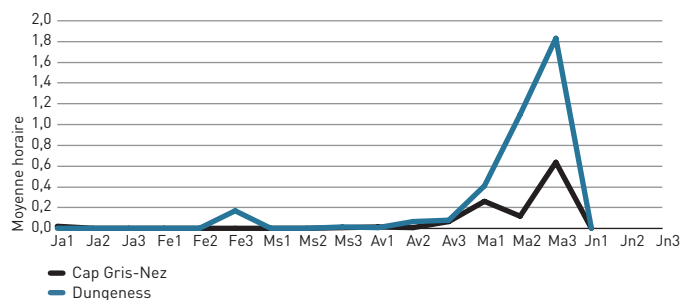
(Bretagne) et les îles Anglo-Normandes. Sa distribution s'est étendue plus récemment au nord-est des côtes américaines.

Migrateur trans-équatorial, le Puffin des Anglais hiverne en Atlantique sud, du large des côtes du Brésil et de l'Argentine jusqu'aux côtes d'Afrique du Sud (en petit nombre). Il emprunte essentiellement la voie atlantique, la mer du Nord représente un axe secondaire.

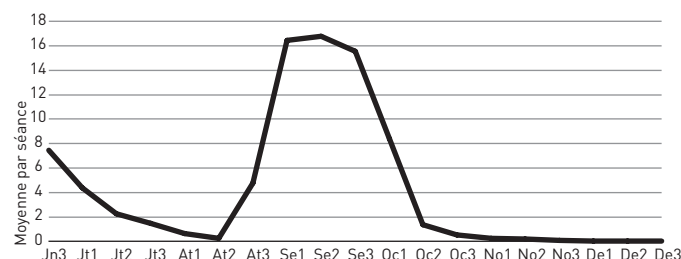
MOUVEMENTS HIVERNAUX ET MIGRATION PRÉNUPTIALE (5-40)

L'espèce n'hiverne pas dans le détroit du Pas de Calais. Néanmoins quelques données attribuées à des migrateurs tardifs ont été enregistrées en décembre et janvier.

La présence du Puffin des Anglais est à peine perceptible côté français du détroit. La meilleure période est la fin du mois de mai où



Puffin des Anglais - migration prénuptiale (printemps)



Puffin des Anglais - migration postnuptiale (automne)

quelques unités peuvent être contactées. Ces données concernent probablement déjà des oiseaux nicheurs du sud-est de l'Angleterre en dispersion. La présence est bien plus marquée côté anglais du détroit avec une présence régulière et quelques journées à plus de 50 oiseaux au cours du mois de mai.

MIGRATION POSTNUPTIALE (100 - 1200)

Le Puffin des Anglais est très régulier de juin à début août. Sa présence est liée au nourrissage des jeunes (la nidification débute en avril-mai), l'espèce pouvant alors chasser loin des colonies qu'elle rejoint généralement de nuit. Il est possible, sur cette période, de voir une cinquantaine d'oiseaux lors des journées venteuses.

La migration débute à la fin du mois d'août pour atteindre rapidement un maximum sur l'ensemble du mois de septembre où l'espèce est très régulière mais souvent en petit nombre (moyenne de 16 ind. par séance). De fortes conditions de vent de nord-ouest en provenance de l'Écosse sont nécessaires pour voir un bon passage de l'espèce avec parfois plusieurs centaines d'oiseaux, sur deux ou trois jours. Le maximum observé est de 772 individus le 7 septembre 2008. Le début du mois d'octobre reste une bonne période avec la possibilité de voir les derniers afflux mais le passage diminue considérablement dès le milieu de mois. La migration se termine mi-novembre, seules quelques données isolées peuvent ensuite être enregistrées.

ANALYSE COMPLÉMENTAIRE

À l'image du Puffin fuligineux, les effectifs postnuptiaux de Puffin des Anglais sont fortement liés aux conditions météorologiques sur la période du pic de passage en septembre. L'axe migratoire principal de l'espèce étant situé en Atlantique au large de l'Irlande, sa présence en mer du Nord n'est significative qu'en cas de très forts vents de nord-ouest en Écosse.

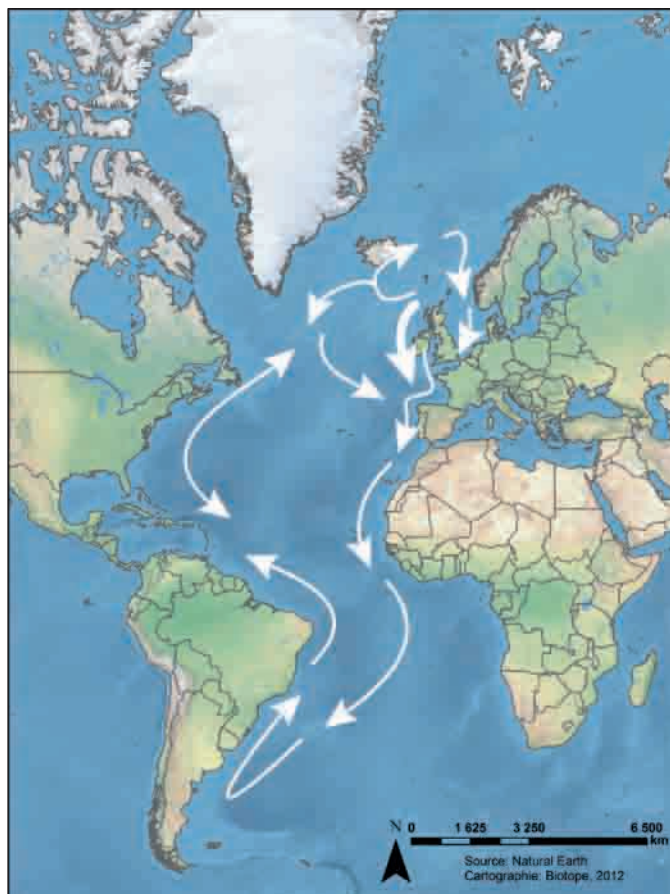
Dans tous les cas, même les meilleures années où il est possible de voir un peu plus de 1000 oiseaux sur la saison, les effectifs totaux observés en mer du Nord sont modestes au regard du passage très important constaté chaque année en Irlande avec des journées à plus de 10000 oiseaux.

Lors des afflux, le Puffin des Anglais évolue en groupes regroupant parfois plus de 10 oiseaux. Ces groupes peuvent être mixtes, incluant



Puffin des Anglais. Julien Boulanger

le Puffin des Baléares et plus rarement le Puffin fuligineux. Lors des épisodes tempétueux successifs, les oiseaux apparaissent fatigués et évoluent souvent au plus proche de la bande littorale, lentement, en se posant régulièrement, occasion unique de les observer de très près.





Puffin des Baléares (*Puffinus mauretanicus*)

Balearic Shearwater / Vale Pijlstormvogel



Puffin des Baléares. Frédéric Le Gallo (Hoëdic)

Puffin des Baléares												
Nb d'obs	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
0-2/100-700												

Puffin des Baléares	
Directive Oiseaux	Annexe I
Espèce protégée	Protégée
Statut de nidification en Nord - Pas-de-Calais	Non nicheur
Statut national	Peu commun
Statut régional migrateur	Régulier

GÉNÉRALITÉS

L'espèce se reproduit en février-mars exclusivement sur quelques îles de l'archipel des Baléares. Le reste de la Méditerranée est occupé par le Puffin yelkouan. Après la reproduction, fin mai début juin, le Puffin des Baléares quitte la Méditerranée pour estiver en Atlantique. Depuis quelques années, son aire de répartition remonte massivement vers le nord. Sa présence de plus en plus marquée dans le détroit du Pas de Calais est liée à l'estivage de l'espèce en Manche.

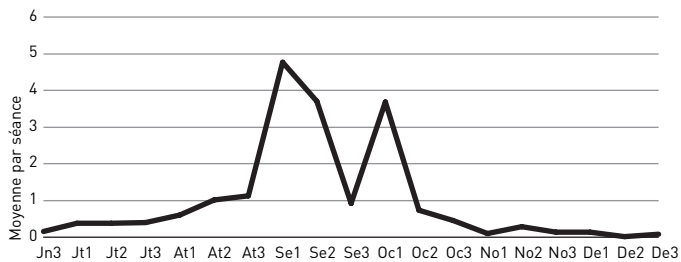
MOUVEMENTS HIVERNAUX ET MIGRATION PRÉNUPTIALE (0-2)

Quelques données sont enregistrées en toute fin de saison (décembre-janvier) mais le Puffin des Baléares n'hiverné pas dans le détroit du Pas de Calais.

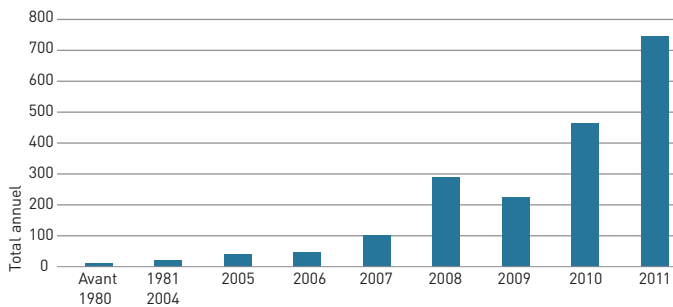
La présence de l'espèce est exceptionnelle en avril-mai. Les premiers estivants sont observés à la fin du mois de juin.

MIGRATION POSTNUPTIALE (10-700)

Le Puffin des Baléares est observé régulièrement à partir de début juillet, avec quelques individus isolés. Le nombre de données et les effectifs augmentent progressivement au mois d'août. Dès le milieu du mois, l'espèce devient très régulière avec déjà la possibilité de voir 10-20 individus durant les meilleures journées. Les effectifs maximum sont notés de début septembre à début octobre avec, depuis 2007, la possibilité d'observer jusqu'à une centaine d'individus le lendemain de forts coups de vent de sud-ouest. Le record a été enregistré le 5 septembre 2009 avec 100 ind. au cap Gris-Nez (48 ind. au Clipon le même jour). En dehors de conditions météorologiques



Puffin des Baléares - migration postnuptiale (automne)



Puffin des Baléares - évolution des effectifs au cap Gris-Nez

favorables, l'espèce est visible en petit nombre très régulièrement pendant cette période. Les effectifs diminuent rapidement dès mi-octobre, le passage est résiduel après la mi-novembre.

À noter : le creux de passage visible sur le graphe en 3^e décade de septembre est uniquement lié à l'absence de vents favorables sur cette période depuis que l'espèce est massivement présente (2008).

ANALYSE COMPLÉMENTAIRE

Les mouvements du Puffin des Baléares dans le détroit du Pas de Calais sont directement liés à ses stationnements en Manche pendant la période estivale. Il ne s'agit pas d'un mouvement migratoire en provenance de la mer du Nord. Les journées de forts passages sont toujours consécutives à une forte tempête de sud-ouest (la veille) ayant balayé les oiseaux qui stationnent en Manche vers la mer du Nord. Ces oiseaux rejoignent alors leurs zones d'estivage initiales en longeant les côtes françaises.



Puffin des Baléares. Ludovic Scalabre



Puffin des Baléares. Willy Raitière/Biotope

La progression de la zone de répartition estivale du Puffin des Baléares vers le nord est particulièrement visible dans le détroit du Pas de Calais depuis 2007-2008 période à laquelle les effectifs ont fortement augmenté. Alors que les totaux annuels ont progressé lentement pour atteindre au mieux une vingtaine d'individus début 2000, l'espèce est devenue très régulière avec, depuis 2008, 12 journées avec plus de 50 oiseaux et un total annuel record de 738 individus en 2011. À titre de comparaison, le record journalier de l'espèce n'était que de 18 individus en 2006 pour un total de 46 oiseaux !

Le cap Gris-Nez, en limite septentrionale de répartition de l'espèce (Manche), bénéficie d'une situation privilégiée pour constater, avec les sites d'estivage bretons et normands, la rapidité des changements d'aire de répartition. Le site du Clipon, situé plus au nord, enregistre beaucoup moins de données (10 à 80 oiseaux par saison).

Les données côté anglais du détroit respectent la même phénologie mais le nombre d'oiseaux observés est bien moins significatif.

Le Puffin des Baléares vole souvent en petits groupes lors des afflux où il peut parfois évoluer avec le Puffin des Anglais, ce qui offre une vue très didactique des critères distinctifs de chaque espèce.





Puffin fuligineux (*Puffinus griseus*)

Sooty Shearwater / Grauwe Pijlstormvogel



Puffin fuligineux. Frédéric Le Gallo (Hoëdic)

Puffin fuligineux												
Nb d'obs	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
0/200-2800												

Puffin fuligineux	
Directive Oiseaux	-
Espèce protégée	Protégée
Statut de nidification en Nord - Pas-de-Calais	Non nicheur
Statut national	Peu commun
Statut régional migrateur	Régulier

GÉNÉRALITÉS

Le Puffin fuligineux, comme le Puffin majeur, niche dans l'hémisphère sud. Ces deux grands migrateurs atypiques réalisent un voyage à travers les océans dans le sens inverse des aiguilles d'un montre, contrairement à toutes les autres espèces européennes. Trois noyaux de populations occupent l'Atlantique sud, depuis l'extrême sud de l'Argentine, jusqu'aux îles Malouines et Tristan da Cunha (Centre-Atlantique). Les migrateurs visibles sous nos latitudes remontent au printemps par les côtes nord-américaines, passent l'été dans les eaux arctiques avant de redescendre le long

des côtes européennes. L'axe principal de migration se situe au large des côtes irlandaises. Le passage par la mer du Nord constitue un axe secondaire emprunté en fonction des conditions météorologiques au nord-ouest de l'Irlande.

La population du Pacifique (Australie, Nouvelle-Zélande) adopte la même stratégie migratoire vers l'hémisphère nord.

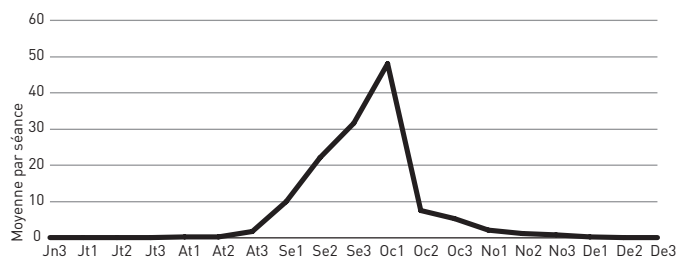
MOUVEMENTS HIVERNAUX ET MIGRATION PRÉNUPTIALE (0)

Le Puffin fuligineux ne stationne pas en mer du Nord en hiver. Quelques oiseaux ont été observés en décembre à la faveur de tempêtes hivernales et il existe une seule donnée au mois de janvier. Ceux-ci concernent probablement des migrateurs tardifs.

L'espèce ne fréquente pas le Paléarctique occidental au printemps. Elle est donc totalement absente à cette période.

MIGRATION POSTNUPTIALE (200-2800)

Le passage migratoire du Puffin fuligineux est concentré sur une courte période. Quelques individus peuvent apparaître unitairement



Puffin fuligineux - migration postnuptiale (automne)

entre mi-juillet et mi-août mais les mouvements migratoires réguliers ne sont pas enregistrés avant fin août avec 10 à 20 oiseaux par bonnes conditions. Le passage devient plus significatif dès la première décennie de septembre. Dès le milieu du mois, l'espèce est observable à chaque séance présentant un vent favorable, avec des afflux pouvant représenter plus de 300 individus. Le pic de passage est très marqué sur seulement une dizaine de jours fin septembre début octobre. En effet, toutes les données supérieures à 500 oiseaux ont été obtenues entre le 25 septembre et le 5 octobre avec quelques passages exceptionnels sur un ou deux jours (1 649 ind. les 1^{er} et 2 octobre 2008, 1 749 ind. les 1^{er} et 2 octobre 1977, 1 822 ind.



Puffin fuligineux. Willy Raitière/Biotope



Puffin fuligineux. Frédéric Caloin

les 28 et 29 septembre 2005); la journée la plus importante ayant permis de noter 1 335 oiseaux le 1^{er} octobre 2008. L'intensité de la migration s'effondre dès la 2^e décennie d'octobre. Les meilleures journées dépassent alors rarement 100 oiseaux même si le passage reste régulier tout au long du mois. L'espèce demeure assez commune jusqu'au milieu du mois de novembre avec la possibilité de voir encore une vingtaine d'oiseaux certains jours.

ANALYSE COMPLÉMENTAIRE

Les afflux et par conséquent le nombre d'oiseaux observés sur une saison nécessitent des conditions météorologiques particulières (basculément du vent de l'Atlantique vers la mer du Nord au niveau de l'Écosse) dans la très courte période de pic de passage de l'espèce. Ainsi, les totaux annuels peuvent passer de 200 en l'absence de bonnes conditions à presque 3 000 oiseaux en fonction de ce seul critère.

Le Puffin fuligineux est souvent vu isolément, sauf lors des afflux importants où il peut évoluer en petits groupes. Sa présence en dehors des périodes d'afflux nécessite de bonnes conditions de vent car l'espèce est très pélagique et fréquente habituellement le large. Même lors des afflux remarquables, le passage se fait essentiellement à grande distance des côtes. Ainsi, grâce à sa situation géographique particulière, le cap Gris-Nez enregistre trois fois plus d'oiseaux que le site du Clipon situé à seulement 47 km (100 à 200 oiseaux chaque automne).





Les Océanites

Appelés également pétrels, ce sont les plus petits oiseaux de mer d'Europe. Ces espèces aux mœurs très pélagiques ne se rapprochent des côtes qu'en période de reproduction ou à l'occasion de tempêtes. Elles évoluent souvent au ras de l'eau en volant entre les vagues, ce qui les rend difficile à observer, notamment sur une mer formée. Deux espèces fréquentent le détroit du Pas de Calais en période de migration : l'Océanite culblanc et l'Océanite tempête.

Océanite culblanc (*Oceanodroma leucorhoa*)

Leach's Storm Petrel / Vaal Stormvogeltje



Océanite culblanc. Julien Boulanger

Océanite tempête (*Hydrobates pelagicus*)

European Storm Petrel / Stormvogeltje



Océanites tempêtes. Frédéric Le Gallo (Hoëdic)

Océanite culblanc												
Nb d'obs	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
0/0-50												

Océanite tempête												
Nb d'obs	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
0-70/0-2												

Océanite culblanc	
Directive Oiseaux	Annexe I
Espèce protégée	Protégée
Statut de nidification en Nord - Pas-de-Calais	Non nicheur
Statut national	Peu commun
Statut régional migrateur	Régulier en petits effectifs

Océanite tempête	
Directive Oiseaux	Annexe I
Espèce protégée	Protégée
Statut de nidification en Nord - Pas-de-Calais	Non nicheur
Statut national	Peu commun
Statut régional migrateur	Occasionnelle

GÉNÉRALITÉS

L'Océanite culblanc niche sur les îles rocheuses de l'Atlantique nord et du Pacifique nord. Les oiseaux visibles en Europe sont issus des colonies de Norvège, d'Islande, d'Écosse et des îles Féroé. Les oiseaux européens et du sud-est canadien hivernent en Atlantique sud, du Brésil jusqu'en Afrique du Sud.

L'Océanite tempête niche quant à lui uniquement en Atlantique nord-est. Les côtes de la Norvège, de l'Islande, des îles Féroé, de l'Écosse et de l'Irlande accueillent 90 % de la population mondiale. De plus petites colonies occupent le littoral atlantique français et espagnol (Bretagne, Pays Basque). L'espèce hiverne essentiellement au sud-ouest des côtes africaines (Atlantique sud-est). Une population méditerranéenne présumée sédentaire est présente en Espagne, France (Corse), Italie, Malte et Grèce.

Ces deux espèces sont très pélagiques en dehors de la période de reproduction et ne se rapprochent des côtes qu'à l'occasion de fortes tempêtes.

MOUVEMENTS HIVERNAUX ET MIGRATION PRÉNUPTIALE

(OCÉANITE CULBLANC : 0, OCÉANITE TEMPÊTE : 0-70)

L'Océanite culblanc et l'Océanite tempête n'hivernent pas au large de la région. Quelques données de migrateurs tardifs sont néanmoins

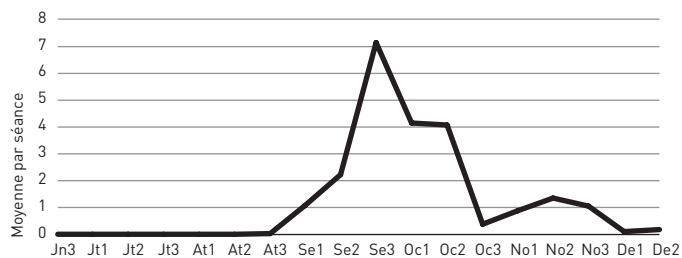
parfois enregistrées lors des forts coups de vent du début d'hiver, surtout depuis la jetée du Clipon (régulièrement en décembre, plus exceptionnellement en janvier).

L'Océanite tempête n'est normalement pas présent au printemps dans la région. Néanmoins, un afflux historique et unique a été noté fin mai 2006, à l'occasion d'une tempête de sud-ouest particulièrement marquée. Celle-ci a conduit des centaines d'oiseaux issus de l'Atlantique le long des côtes anglaises et dans une moindre mesure sur les côtes de la Manche et notamment du cap Gris-Nez. À cette occasion, une observation record de 54 individus a été réalisée le 23 mai 2006 et a été suivie de quelques données jusqu'à la fin du mois de mai.

L'Océanite culblanc n'a jamais été contacté au printemps.

MIGRATION POSTNUPTIALE (OCÉANITE CULBLANC : 5-50, OCÉANITE TEMPÊTE : 0-2)

La migration de l'Océanite culblanc est très peu marquée au cap Gris-Nez. Les données phénologiques sont essentiellement issues de l'analyse du passage enregistré depuis la jetée du Clipon, bien plus favorable à l'observation de l'espèce. Des oiseaux peuvent être vus exceptionnellement fin août mais les premières données sont généralement enregistrées à l'occasion des coups de vent de nord-



Océanite culblanc - migration postnuptiale (automne)

ouest du mois de septembre, conditions obligatoires à l'apparition de l'espèce. Jusqu'à mi-septembre l'espèce apparaît généralement en petit nombre mais les effectifs peuvent déjà atteindre 50 individus en milieu de mois. La meilleure période pour voir l'Océanite culblanc se situe entre fin septembre et début octobre. Dès l'apparition de bonnes conditions, l'espèce est observée et quelques afflux remarquables dépassant les 100 oiseaux peuvent se produire (155 le 23 septembre 2003, 328 le 23 septembre 2004 – record du site –, 142 le 2 octobre 2005, 236 le 12 octobre 1997). Les effectifs diminuent rapidement fin octobre mais l'espèce reste assez régulière en novembre en cas de forte tempête. Quelques données peuvent être enregistrées en décembre et même en janvier.

L'Océanite tempête est occasionnel dans le détroit du Pas de Calais. Seuls quelques individus sont observés les meilleures années depuis le cap Gris-Nez ou depuis la jetée du Clipon qui enregistre un peu plus de données. Les observations prennent place de début septembre à fin décembre, la meilleure période semble être le mois d'octobre. Cependant, la faible quantité des effectifs dénombrés ne permet pas de distinguer une phénologie. Le record est seulement de cinq individus depuis la jetée du Clipon.

ANALYSE COMPLÉMENTAIRE

La présence de l'Océanite culblanc est directement liée aux conditions de vent pendant la période de dispersion de l'espèce. Ainsi, la variabilité interannuelle est importante, en fonction des conditions des vents entre fin septembre et début octobre.

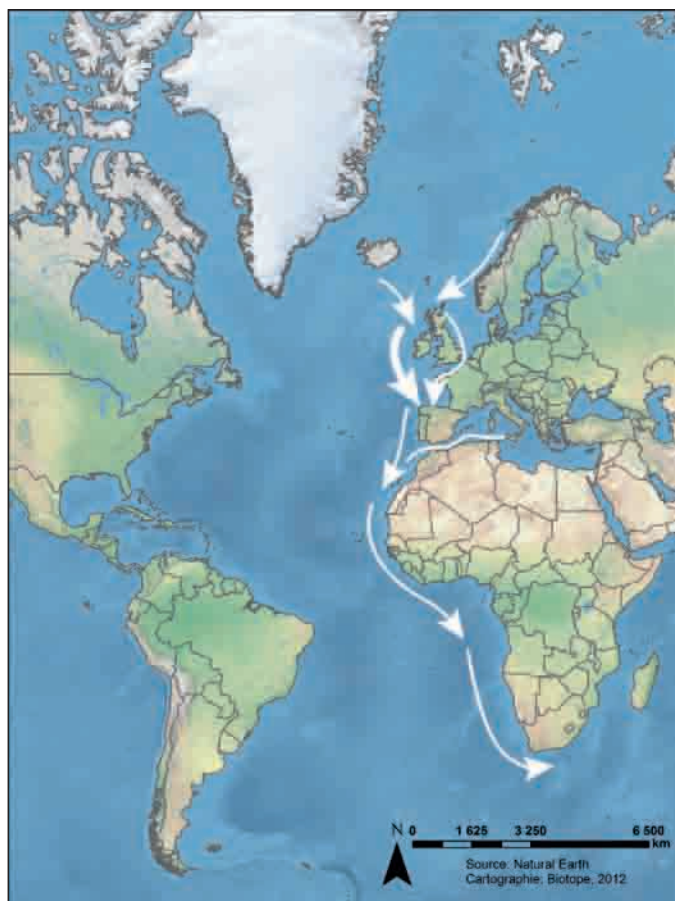
La différence du nombre de données entre la jetée du Clipon et le cap Gris-Nez est colossale (respectivement 30 à 500 et 5 à 50 par an). Elle est probablement liée au caractère strictement pélagique de l'espèce et à la configuration géographique des deux sites qui ne sont distants que de 47 km.

Les océanites qui arrivent au large du Clipon, poussés par les vents de nord-ouest, n'anticipent pas la présence de la jetée, peu visible surtout pour un oiseau qui évolue juste au-dessus des vagues. Ceux-ci se retrouvent donc au pied de la jetée devant un obstacle qu'ils doivent contourner avant de s'éloigner à nouveau en mer. La configuration du site du cap Gris-Nez est très différente avec la présence de falaises très hautes et donc visibles de loin (notamment celles du cap Blanc-Nez). Celles-ci n'incitent probablement pas les oiseaux à continuer sur une route qui les amène à proximité de la côte. Ces oiseaux, de très petite taille, gardent leur distance avec la côte et évoluent dans le creux des vagues. Ils sont donc plus difficilement visibles pour les observateurs du cap Gris-Nez.

Les afflux exceptionnels qui touchent parfois les côtes du golfe de Gascogne (et même des lacs intérieurs) lors des très fortes tempêtes de début d'hiver ne concernent pas le détroit du Pas de Calais.



Océanite culblanc



Océanite tempête



Le Fulmar

Fulmar boréal (*Fulmarus glacialis*)

Northern Fulmar / Noordse Stromvogel



Fulmar boréal. Frédéric Caloin

Fulmar boréal	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
Nb d'obs												
NC/200-2000												

Fulmar boréal	
Directive Oiseaux	-
Espèce protégée	Protégée
Statut de nidification en Nord - Pas-de-Calais	Localisé
Statut national	Assez commun
Statut régional migrateur	Présent toute l'année

GÉNÉRALITÉS

Le Fulmar boréal se reproduit en abondance sur les côtes britanniques, en Islande et en Norvège. Il existe une forme sombre de l'espèce qui occupe les zones les plus nordiques, essentiellement situées en mer de Barents. Il est en expansion vers le sud et occupe les falaises des côtes françaises depuis la fin des années 70, du Morbihan jusqu'au Pas-de-Calais. En région, une soixantaine de couples sont dénombrés sur les falaises du cap Blanc-Nez et de la Pointe de la Crèche (Wimereux). Les colonies sont désertées assez tard en saison (septembre). Les principales zones d'hivernage se

situent en mer du Nord et en Atlantique Nord mais l'espèce est également présente plus au sud jusqu'au golfe de Gascogne et en Espagne.

MOUVEMENTS HIVERNAUX ET MIGRATION PRÉNUPTIALE (NON COMPTABILISÉ)

Le Fulmar boréal hiverne en nombre en mer du Nord. Les tempêtes de décembre et janvier permettent parfois de voir plusieurs centaines d'individus accompagnés d'oiseaux nordiques de forme sombre (la part d'oiseaux de forme sombre pouvant alors atteindre 10 %). La meilleure journée a permis de contacter 95 individus de forme sombre le 30 décembre 2011.

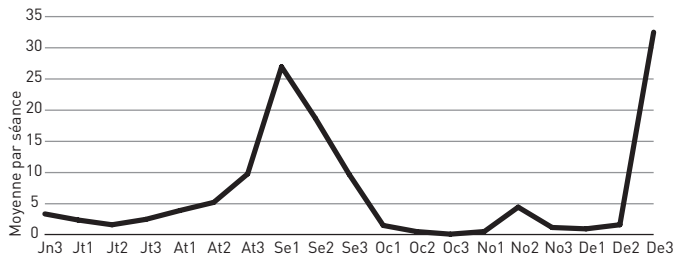
Le retour assez précoce des individus nicheurs sur les colonies (parfois dès le cœur de l'hiver) ne permet pas d'apprécier les mouvements migratoires au printemps. Cela est d'autant plus compliqué que les adultes sont accompagnés par de nombreux immatures (la maturité sexuelle étant atteinte à 7-9 ans) présents le long des falaises.



Fulmar boréal forme sombre. Daniel Haubrex



Fulmar boréal. Ludovic Scalabre



Fulmar boréal - migration postnuptiale (automne)

MIGRATION POSTNUPTIALE (200-2000)

Nicheur local, le Fulmar boréal est présent pendant toute la période estivale. Les premiers mouvements migratoires sont perceptibles à partir du début du mois d'août et augmentent assez rapidement pour atteindre un pic de migration vers mi-septembre. À cette période, des afflux importants sont observés en cas de forte tempête de nord-ouest (entre 300 et 1000 oiseaux lors des meilleures journées). Le record a été noté depuis la jetée du Clipon le 10 septembre 2011 avec 1166 individus. Les effectifs sont alors deux fois plus importants sur le site du Clipon par rapport au cap Gris-Nez situé plus au sud. Les mouvements diminuent ensuite très rapidement: fin septembre l'espèce n'est quasiment plus observée avant les tempêtes d'hiver. Les zones d'hivernage étant principalement situées au nord, il s'agit essentiellement d'individus poussés dans le détroit à l'occasion de forts coups de vent.

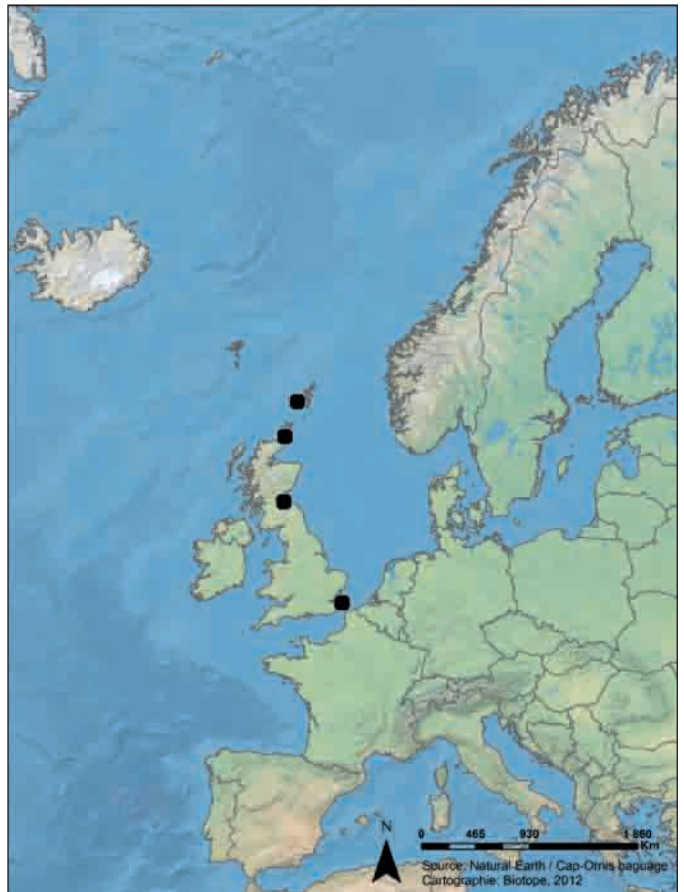
ANALYSE COMPLÉMENTAIRE

Le Fulmar boréal évolue le plus souvent isolément ou en duo. Même à l'occasion des afflux, les individus n'apparaissent pas en groupe mais sous la forme d'un passage diffus et continu.

Le passage postnuptial concerne exclusivement les individus de forme claire (nicheurs méridionaux), seules deux mentions d'oiseaux nordiques ont été enregistrées sur cette période.

Les effectifs du Fulmar boréal observés dans le détroit sont en forte augmentation depuis les années 70 en lien avec l'expansion méridionale de l'espèce.

Tous les oiseaux bagués retrouvés mort en région (n=5) proviennent de Grande-Bretagne dont deux des côtes écossaises. L'oiseau le plus vieux était âgé de 22 ans.





Le Fou de Bassan

Fou de Bassan (*Morus bassanus*)

Northern Gannet / Jan van Gent



Fou de Bassan. Frédéric Caloin

Fou de Bassan												
Nb d'obs	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
10000-30000/30000-90000												

Fou de Bassan	
Directive Oiseaux	-
Espèce protégée	Protégée
Statut de nidification en Nord - Pas-de-Calais	Non nicheur
Statut national	Assez commun
Statut régional migrateur	Présent toute l'année

GÉNÉRALITÉS

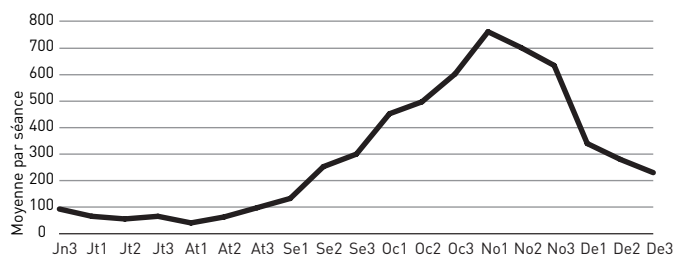
Le Fou de Bassan niche en colonies très denses, de préférence sur des falaises inaccessibles, essentiellement en Atlantique nord. Les colonies les plus méridionales se situent en Bretagne même si quelques individus nichent en Méditerranée depuis quelques années. Les populations les plus septentrionales se trouvent en Norvège (frontière russe), en Amérique du Nord et en Islande. Il est également abondant sur les îles britanniques. L'espèce est en expansion depuis la deuxième moitié du XX^e siècle. En dehors de la période de nidification, le Fou de Bassan est pélagique. Il n'existe pas

d'axe migratoire spécifique lors de sa dispersion, il occupe alors une zone très vaste en Atlantique, Manche et mer du Nord. On le trouve jusqu'au large de l'Afrique, également en Méditerranée dans une moindre mesure.

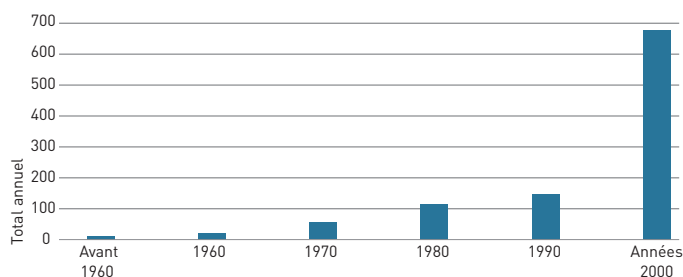
MOUVEMENTS HIVERNAUX ET MIGRATION PRÉNUPTIALE (10000 - 30000)

L'espèce est présente tout l'hiver (observée indépendamment en vol nord ou en vol sud) avec des afflux très importants lors des tempêtes hivernales (par exemple plus de 6000 oiseaux le 2 janvier 2007).

La présence du Fou de Bassan pendant la période de migration pré-nuptiale est directement en lien avec celle des hivernants sur toute la zone Manche-mer du Nord. Il est difficile d'établir si les effectifs de début de printemps sont liés à des mouvements migratoires ou à de l'erraticisme d'oiseaux hivernants. Les effectifs sont très importants au sortir de l'hiver avec parfois des afflux impressionnants (ex : 11 035 ind. le 20 février 2005). Le passage reste bien marqué en mars (400 oiseaux en moyenne par séance) puis diminue sensiblement en



Fou de Bassan - migration postnuptiale (automne)



Fou de Bassan - Évolution des effectifs au cap Gris-Nez (migration postnuptiale)

avril (250 oiseaux en moyenne) pour rester stable jusqu'à la fin du mois de mai où la présence de l'espèce devient anecdotique.

MIGRATION POSTNUPTIALE

(CAP GRIS-NEZ: 30000 – 90000) (CLIPON: 7000 – 30000)

Le Fou de Bassan est omniprésent. La période estivale concerne essentiellement des individus immatures erratiques, visibles à chaque séance en petit nombre aussi bien en vol vers le nord que vers le sud. La migration démarre très progressivement en août avec des effectifs généralement modestes pouvant atteindre 500 oiseaux lors des coups de vent. L'accélération du passage est observée à partir de septembre avec une présence bien plus significative d'adultes et de juvéniles. À partir d'octobre, les effectifs sont importants : il est courant de dépasser 1000 individus même sans conditions particulières avec des journées à plus de 5000 oiseaux lors des coups de vent. Le pic de passage est enregistré en novembre avec quelques journées exceptionnelles en cas de tempête (5 journées à plus de 10000 oiseaux depuis 2005). Le record est de 16381 individus le 16 novembre 2005. Les effectifs diminuent significativement début décembre mais la présence de l'espèce reste marquée tout l'hiver.

ANALYSE COMPLÉMENTAIRE

Le Fou de Bassan est particulièrement visible lors des tempêtes de fin d'automne ou hivernales avec des passages impressionnants permettant de voir des milliers d'individus en une heure d'observation (par exemple, passage de 1300 oiseaux en un quart d'heure le 20 février 2005).

La situation géographique particulièrement favorable du cap Gris-Nez permet de mieux apprécier le caractère pélagique de l'espèce et met en évidence une phénologie bien marquée contrairement au site du Clipon où le passage est beaucoup moins important entre septembre et novembre.

Les stationnements locaux peuvent concerner plusieurs centaines d'oiseaux qui pêchent parfois au plus près des observateurs.

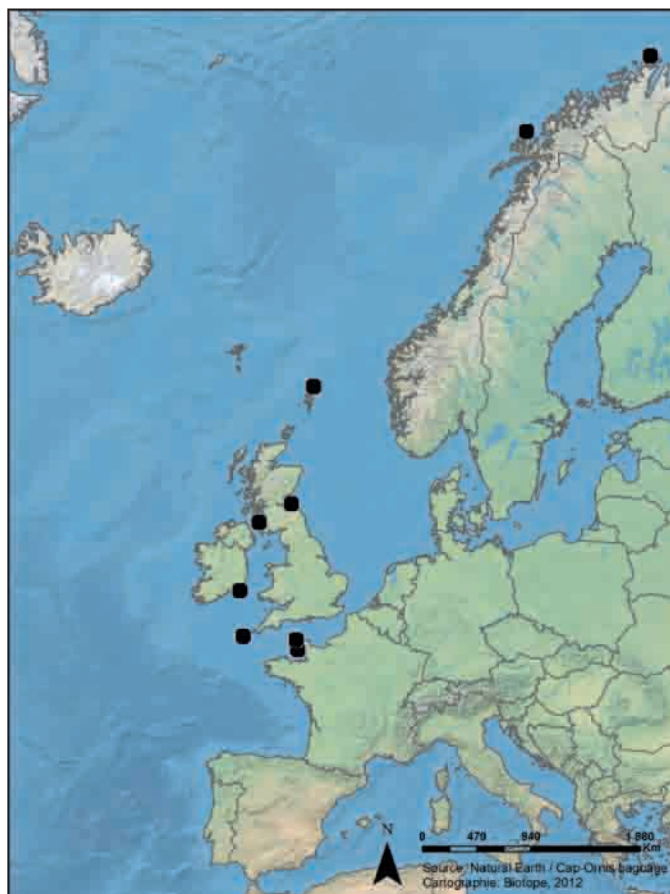
L'évolution des effectifs dénombrés au cap Gris-Nez est très significative avec une augmentation très nette depuis le début des années 2000.

Le passage côté anglais du détroit est moins marqué mais respecte la même tendance qu'au cap Gris-Nez.



Fous de Bassan. Ludovic Scalabre

Parmi les reprises de Fous de Bassan morts enregistrées en région, 25 proviennent d'oiseaux bagués sur les îles anglo-normandes, 11 des côtes britanniques et 3 des colonies norvégiennes. Il s'agit en majorité de jeunes oiseaux. Parmi les oiseaux bagués en centre de soins, l'un d'entre eux relâché en région en avril 1986 a été contrôlé en tant que nicheur sur une colonie anglaise en juillet 1997.





Les Cormorans

Grand Cormoran (*Phalacrocorax carbo*)

Great cormorant / Aalscholver



Grand Cormoran. Ludovic Scalabre

Cormoran huppé (*Phalacrocorax aristotelis*)

Shag / Kuifaalscholver



Cormoran huppé. Ludovic Scalabre

Grand Cormoran												
Nb d'obs	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
NC												

Cormoran huppé												
Nb d'obs	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
NC												

Grand Cormoran	
Directive Oiseaux	-
Espèce protégée	Protégée
Statut de nidification en Nord - Pas-de-Calais	Assez rare
Statut national	Commun
Statut régional migrateur	Régulier

Cormoran huppé	
Directive Oiseaux	-
Espèce protégée	Protégée
Statut de nidification en Nord - Pas-de-Calais	Non nicheur
Statut national	Peu commun
Statut régional migrateur	Régulier

GÉNÉRALITÉS

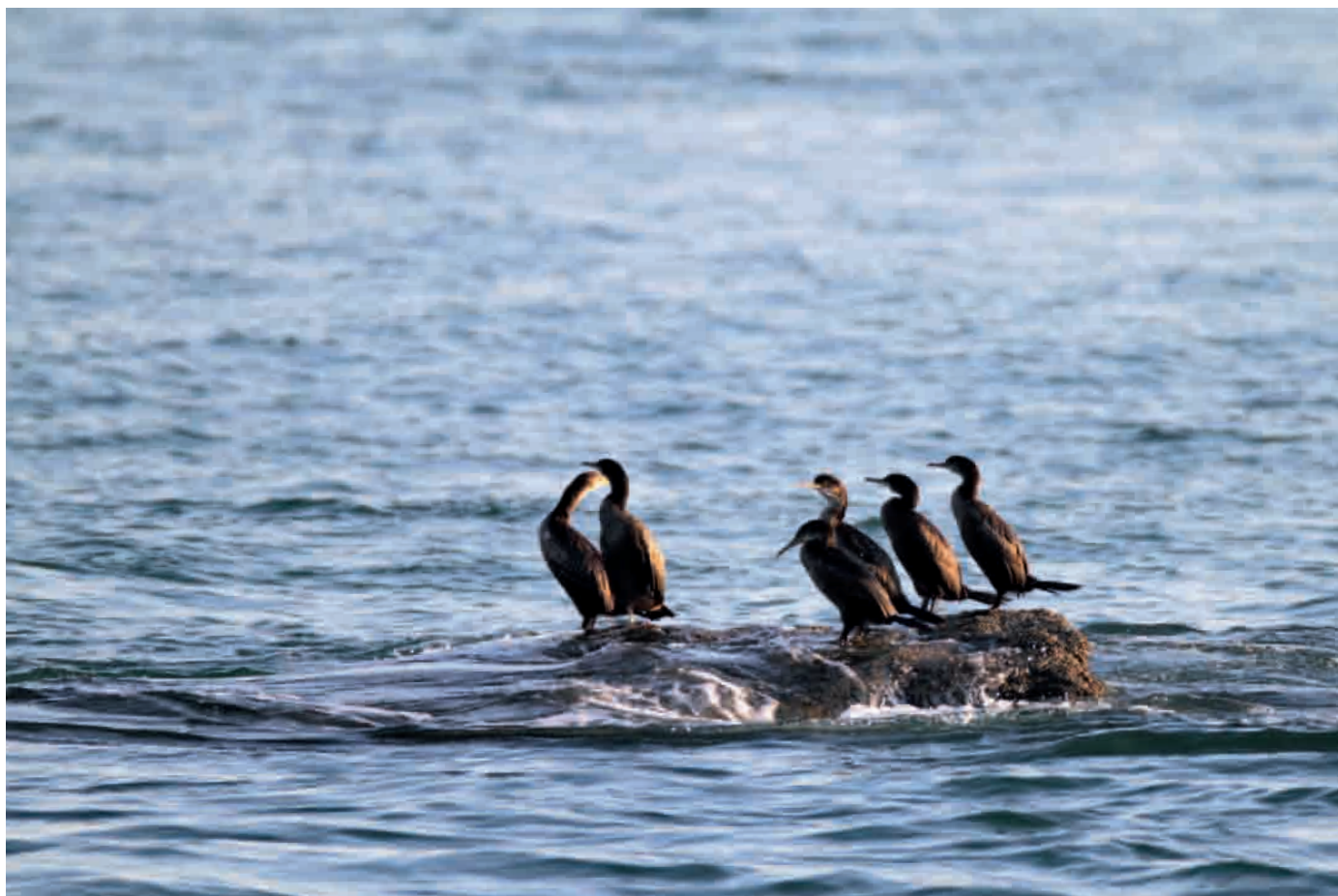
La Grand Cormoran niche de l'Arctique jusqu'en Afrique subtropicale, principalement sur les côtes mais également dans les grandes zones humides continentales. Seules les populations les plus nordiques migrent en période hivernale. Elles rejoignent des zones non prises par les glaces sur la côte ou dans des contrées plus méridionales. Si l'espèce est très régulièrement observée en stationnement depuis le cap Gris-Nez, elle n'est pas souvent comptabilisée. Pourtant elle ne niche pas sur les falaises du détroit.

Les populations atlantiques du Cormoran huppé nichent uniquement sur le littoral de l'ouest et du nord de l'Europe, de la France jusqu'en Norvège. La Seine-Maritime accueille les nicheurs les plus proches. Les populations méditerranéennes de l'espèce, appelée également Cormoran de Desmarest, ne se mélangent pas aux populations atlantiques. Contrairement au Grand Cormoran, le Cormoran huppé ne fréquente pas les plans d'eau continentaux, même en période hivernale. Il apprécie les estrans rocheux et fréquente régulièrement les enrochements des digues portuaires. En hiver, les populations se dispersent sur les côtes, généralement à faible distance des colonies (généralement moins de 100 km).

MOUVEMENTS HIVERNAUX ET MIGRATION PRÉNUPTIALE (NON COMPTABILISÉ)

En période hivernale (décembre à début février), les effectifs de Grand Cormoran observés au cap Gris-Nez sont plus importants qu'à toute autre période. Les oiseaux sont alors souvent observés le matin en groupes (pouvant totaliser plusieurs centaines à plus d'un millier d'oiseaux). Il s'agit probablement de mouvements entre les dortoirs littoraux (port de Boulogne-sur-Mer, carrières de Marquise) et les zones de pêche en bord de mer. À partir de mars, les effectifs baissent, en liaison avec la diminution d'occupation des dortoirs hivernaux. Les mouvements migratoires prénuptiaux sont cependant impossibles à différencier des mouvements locaux.

Le Cormoran huppé est présent tout l'hiver et tout le printemps devant les falaises du cap Gris-Nez, toujours en effectifs réduits, de l'ordre de 2-3 individus. La majorité des observations concernent des oiseaux en stationnement ou en pêche plutôt que de réels migrants. Au printemps, les contacts sont plus réduits. Ils débutent à partir de mai mais surtout de juin à début juillet. Il faut néanmoins souligner qu'à cette période (juin-juillet), le faible suivi réalisé sur le site peut être à l'origine de cette baisse de données. Le record printanier du Cormoran huppé est de six individus le 12 mars 2006.



Cormorans huppés. Ludovic Scalabre

MIGRATION POSTNUPTIALE (NON COMPTABILISÉ)

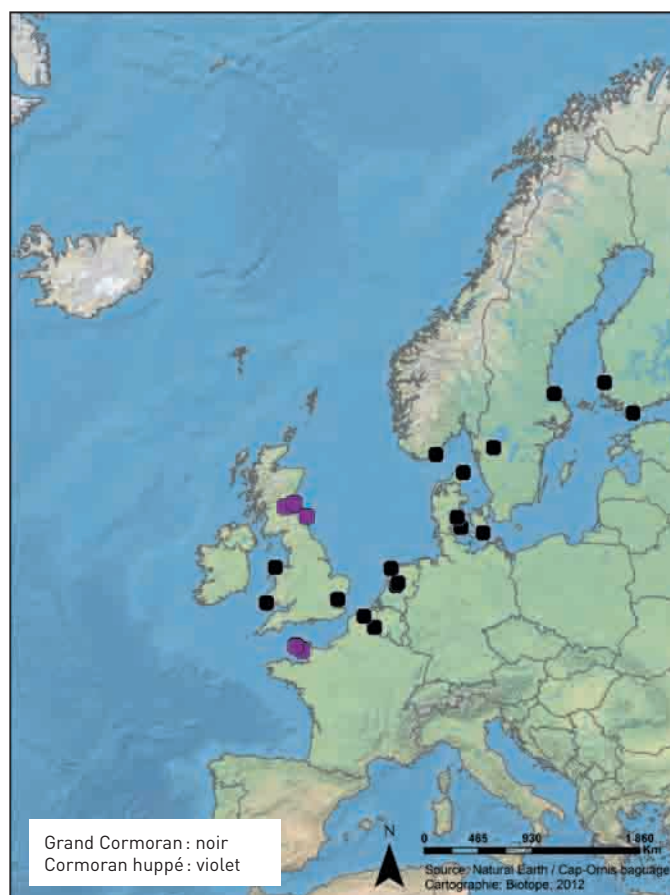
À l'automne, la présence régulière des deux espèces en stationnement ne permet pas de réaliser une analyse phénologique, d'autant que le Grand Cormoran ne peut être compté du fait de mouvements locaux permanents. Pour le Cormoran huppé, les contacts sont enregistrés dès la fin juillet (en considérant la limite citée précédemment concernant la pression de suivi) avec une augmentation au cours du mois d'août. L'espèce reste ensuite présente tout l'automne et l'hiver. Le record automnal est de sept individus le 26 octobre 2010.

ANALYSE COMPLÉMENTAIRE

En région, les données de reprises d'oiseaux bagués apportent beaucoup d'informations sur l'origine des hivernants.

Pour le Grand Cormoran, 26 données ont été recueillies entre septembre et mars, toutes issues d'oiseaux bagués en tant que poussin sur leurs colonies de reproduction. Ils proviennent du littoral anglais (7), du littoral de la mer du Nord (12) et du pourtour de la mer Baltique (7). À noter que très peu de données proviennent de colonies réellement continentales (4). Le plus vieil oiseau avait atteint l'âge de 15 ans.

Pour le Cormoran huppé, l'origine des oiseaux est plus limitée. Sur les 12 données recueillies, neuf proviennent d'Écosse, les trois restantes sont originaires des îles anglo-normandes. Le plus vieil oiseau avait atteint l'âge de 11 ans.





Les Cygnes, Oies et Bernaches

Bernache cravant (*Branta bernicla*)

Brent Goose / Rotgans



Bernaches cravants. Ludovic Scalabre

Bernache cravant												
Nb d'obs	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
4000-15000/5000-20000												

Bernache cravant	
Directive Oiseaux	Annexe II
Espèce protégée	Protégée
Statut de nidification en Nord - Pas-de-Calais	Non nicheur
Statut national	Assez commun
Statut régional migrateur	Régulier

GÉNÉRALITÉS

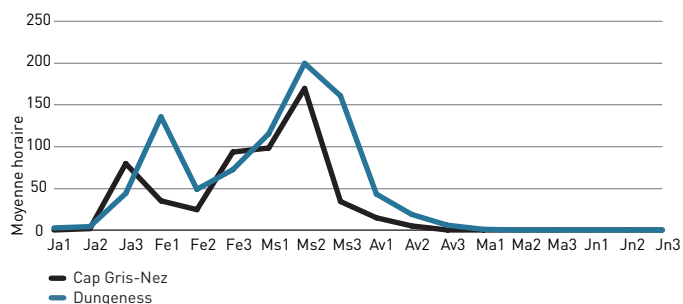
La Bernache cravant est divisée en trois sous-espèces qui couvrent l'ensemble de la zone arctique: la Bernache du Pacifique (*ssp nigricans*) de l'est de la Sibérie au nord-ouest canadien, la Bernache à ventre clair (*ssp hrota*) qui occupe l'Arctique canadien, le Groenland, le Spitzberg et la Terre François-Joseph et la Bernache à ventre sombre (*ssp bernicla*) qui occupe l'ouest de la Sibérie. L'immense majorité des hivernants en France concerne la race type *bernicla* dont l'axe de migration passe par le détroit du Pas de Calais. La sous-espèce *hrota* est présente en petit nombre chaque année mais

la zone d'hivernage habituelle se trouve en Irlande et en Angleterre et son axe migratoire ne passe pas par le détroit. Quelques unités de la sous-espèce *nigricans* sont observées en France chaque année. Menacée de disparation dans les années 1930 suite à une maladie touchant sa principale ressource alimentaire sur les zones d'hivernage, ses effectifs ont ensuite considérablement augmenté au cours de la deuxième moitié du XX^e siècle.

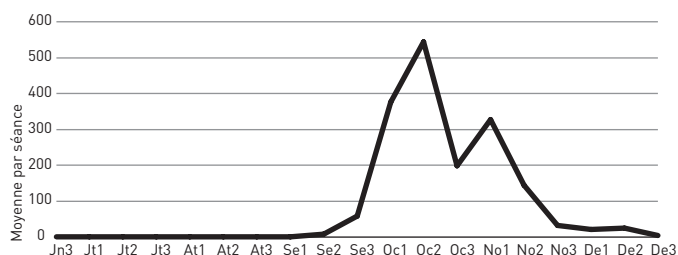
MOUVEMENTS HIVERNAUX ET MIGRATION PRÉNUPTIALE (4000-15000)

La présence de la Bernache cravant est assez régulière en hiver du fait de mouvements locaux entre les différents sites d'hivernage même si ceux-ci concernent en général de petits groupes. La présence de l'espèce dans les pâtures aux alentours du cap Gris-Nez est assez régulière.

Le passage de la Bernache cravant au printemps est très variable et ses mouvements sont difficilement prévisibles. L'espèce passe indifféremment côté anglais ou français du détroit en fonction des conditions



Bernache cravant - migration prénuptiale (printemps)



Bernache cravant - migration postnuptiale (automne)

de vent en Manche. De petits mouvements sont enregistrés dès la fin du mois de janvier mais les premiers passages significatifs débutent habituellement en février avec parfois quelques centaines d'oiseaux. Quelques données précoces ont été enregistrées ces dernières années dès janvier ou tout début février, sans conditions climatiques particulières. Les deux premières décades de mars voient passer la grande majorité des effectifs. Les meilleures journées dépassent alors le millier d'individus avec par exemple 2514 ind. le 19 mars 2011, 2716 ind. le 9 mars 2009, 3430 ind. le 9 mars 2011, le record étant de 8836 oiseaux le 12 mars 2005. À partir de fin mars, l'espèce reste très régulière avec des effectifs nettement inférieurs. Le passage diminue rapidement début avril pour devenir résiduel en fin de mois.

MIGRATION POSTNUPTIALE (5000-20000)

Les premières Bernaches cravants sont observées mi-septembre. L'augmentation des effectifs est très rapide et sa présence est très régulière en fin de mois, en petit nombre même en cas de coup de

vent, généralement moins d'une centaine d'oiseaux par jour. Le pic de passage couvre tout le mois d'octobre avec une présence très régulière et des effectifs importants dès que les conditions de vents sont favorables. Régulièrement, la première tempête de nord-ouest de la saison génère un passage considérable de l'espèce. Plusieurs journées à plus de 10000 oiseaux ont été enregistrées (10520 ind. le 7 octobre 2012, 14958 ind. le 12 octobre 2009 et 16874 ind. le 8 octobre 2011 constitue le record). Les coups de vent suivants apportent encore des nombres marqués mais dans une moindre mesure. Le passage reste important jusqu'à début novembre et diminue progressivement mais il reste possible de voir quelques centaines de bernaches jusqu'à la fin du mois. En décembre, le passage reste assez régulier mais avec des effectifs réduits à quelques dizaines d'oiseaux.

ANALYSE COMPLÉMENTAIRE

La présence des deux sous-espèces *hrota* et *nigricans* est relativement anecdotique. Elle concerne quelques unités chaque année pour la Bernache à ventre pâle. La Bernache du Pacifique, quant à elle, est beaucoup plus rare avec seulement quatre mentions ces huit dernières années.

Les afflux de Bernaches cravants constituent un spectacle vraiment extraordinaire avec des groupes pouvant dépasser un millier d'individus. Ceux-ci se déroulent sur une seule journée voire même demi-journée. Cette concentration du passage sur de courtes périodes de temps explique en partie la disparité des totaux annuels puisque les trois-quarts du passage saisonnier peuvent se réaliser en quelques heures seulement.

La similitude du passage entre la jetée du Clipon et le cap Gris-Nez est assez remarquable, même si les effectifs sont souvent plus importants au cap Gris-Nez. Ces différences, quand elles existent, s'expliquent par des groupes d'oiseaux qui coupent parfois à l'intérieur des terres au niveau de Dunkerque.

Bernaches cravants. Ludovic Scalabre





Tadorne de Belon (*Tadorna tadorna*)

Shelduck / Bergeend



Tadornes de Belon. Guy Flohart

Tadorne de Belon												
Nb d'obs	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
NC/400-1400												

Tadorne de Belon	
Directive Oiseaux	-
Espèce protégée	Protégée
Statut de nidification en Nord - Pas-de-Calais	Assez commun
Statut national	Commun
Statut régional migrateur	Présent toute l'année

GÉNÉRALITÉS

Le Tadorne de Belon a une répartition large depuis l'Europe de l'Ouest jusqu'à l'est de l'Asie. En Europe, il niche essentiellement sur les zones littorales de la façade ouest de la France, au Royaume-Uni et en Scandinavie ainsi que sur le pourtour de la mer Noire et le nord de la Méditerranée. Les mouvements migratoires de cette espèce sont particuliers. En effet, la plupart des oiseaux adultes de l'ouest européen effectuent un mouvement de remontée de mi-juin à début août pour muer collectivement sur les bancs de sable de la mer des Wadden (côtes allemandes). Les mouvements hivernaux

interviennent ensuite de manière plus classique vers l'ouest et le sud de l'Europe ainsi que sur les zones littorales d'Afrique du Nord.

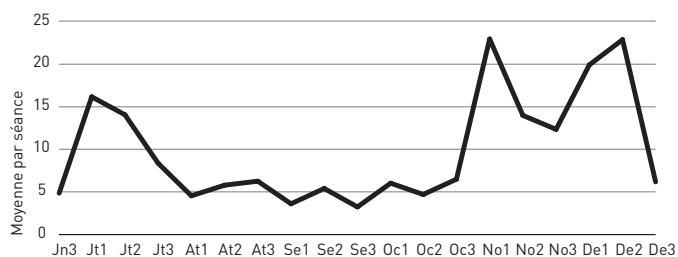
MOUVEMENTS HIVERNAUX ET MIGRATION PRÉNUPTIALE (NON COMPTABILISÉ)

Le Tadorne de Belon hiverne dans la région, principalement dans les estuaires du sud du Pas-de-Calais. Au cap Gris-Nez, les mouvements locaux sont réguliers pendant toute la période hivernale avec un passage plus marqué en cas de coup de froid prolongé (ex. : 124 ind. le 2 janvier 2012, 167 ind. le 2 janvier 2010).

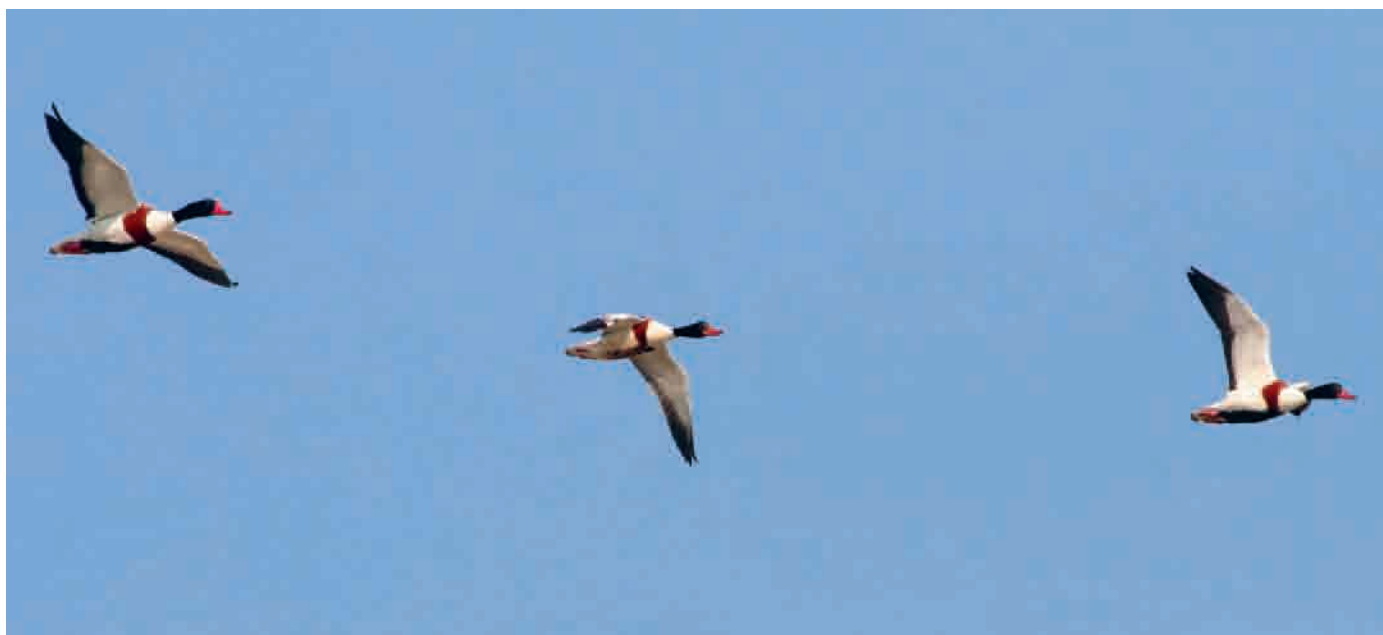
Les mouvements migratoires de remontée prénuptiale sont difficilement interprétables au cap Gris-Nez car ils se mêlent aux mouvements des oiseaux locaux. Les effectifs observés restent stables tout au long du printemps.

MIGRATION POSTNUPTIALE (400 - 1400)

Les mouvements de mue du Tadorne de Belon sont perceptibles dans le détroit du Pas de Calais avec un passage orienté vers le nord de fin



Tadorne de Belon - migration postnuptiale (automne)



Tadornes de Belon. Ludovic Scalabre

juin à début août. Ces mouvements restent assez modestes (200-400 ind. observés) au regard du nombre total d'oiseaux qui remontent vers la mer des Wadden. Les mouvements de retour sont ensuite très échelonnés : l'espèce est très régulière d'août à fin octobre en petits vols qui réunissent généralement quelques dizaines d'oiseaux. Un pic de passage très significatif est noté début novembre mais décembre reste un très bon mois pour l'espèce. Les meilleures journées correspondent à des coups de vent de nord-ouest pendant cette période avec un record de 365 oiseaux le 22 novembre 2008.

ANALYSE COMPLÉMENTAIRE

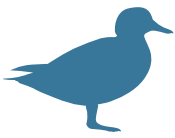
Hormis les mois de novembre et décembre où l'espèce se mêle souvent aux groupes de Bernache cravant, le Tadorne de Belon évolue généralement en groupes monospécifiques.

En dehors de la période d'afflux de fin d'année, les conditions météorologiques n'ont pas d'incidences sur l'intensité d'un passage difficilement prévisible pour cette espèce.

Contrairement aux autres canards pour lesquels la chasse fournit de nombreuses données de reprise, l'espèce est protégée et seules neuf données sont notées dans la base régionale. La majorité des oiseaux bagués retrouvés morts en région sont issus de la baie de Somme ou de Belgique. Un oiseau bagué en Allemagne en août, probablement durant sa période de mue, a été repris en novembre en région.

L'oiseau le plus âgé avait au moins 18 ans. Bagué adulte au parc du Marquenterre (Somme, France) en février 1983, il a été retrouvé mort en juin 2000 à Ambleteuse.





Les Canards de surface

Ce groupe rassemble les canards qui se nourrissent à la surface de l'eau. Au contraire des canards plongeurs, aucun n'est typiquement marin. Ces espèces fréquentent d'ailleurs le détroit du Pas de Calais essentiellement en période de migration et en cas de mouvements hivernaux liés aux vagues de froid prolongées. Ces espèces migrent préférentiellement de nuit et seule une faible fraction des mouvements est décelable de jour.

Canard souchet (*Anas clypeata*)

Northern Shoveler / Slobeend



Canards souchet et chipeau. Ludovic Scalabre

Canard souchet												
Nb d'obs	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
250-1000/150-700												

Canard souchet	
Directive Oiseaux	Annexes II et III
Espèce protégée	Chassable
Statut de nidification en Nord - Pas-de-Calais	Commun
Statut national	Peu commun
Statut régional migrateur	Irrégulier

GÉNÉRALITÉS

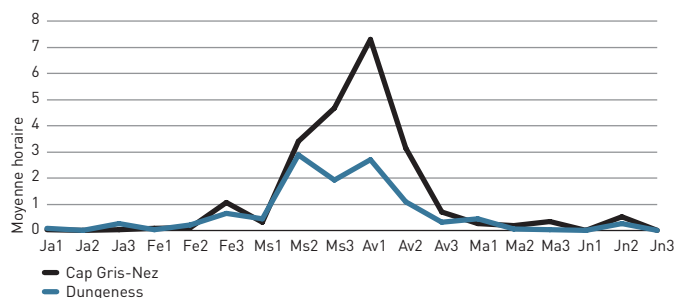
Le Canard souchet est répandu sur l'ensemble des zones tempérées de l'hémisphère nord. L'espèce niche de l'Europe de l'Ouest à l'extrême est du continent asiatique (Kamtchatka), tout en évitant les latitudes les plus nordiques et en étant peu présent sur le pourtour

méditerranéen. Les oiseaux européens hivernent dans toute l'Europe de l'Ouest, sur le pourtour méditerranéen (y compris l'Afrique du Nord) mais également en nombre en Afrique subsaharienne.

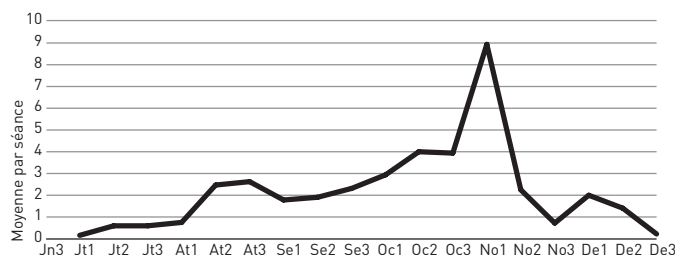
MOUVEMENTS HIVERNAUX ET MIGRATION PRÉNUPTIALE (250 - 1 000)

L'espèce est peu présente dans le détroit du Pas de Calais pendant la période hivernale. Seules quelques mentions d'oiseaux isolés ont été enregistrées.

Le passage prénuptial du Canard souchet est plus marqué que la migration d'automne. Les premiers individus apparaissent fin février mais le flux n'est véritablement significatif qu'à partir de mi-mars. L'espèce apparaît alors régulièrement avec des effectifs journaliers pouvant dépasser les 50 oiseaux. Le pic de passage débute fin mars



Canard souchet - migration prénuptiale (printemps)



Canard souchet - migration postnuptiale (automne)

pour se terminer mi-avril. Les maxima sont de 321 individus le 1^{er} avril 2007, 207 le 11 avril 2010 et 397 le 9 avril 2011 (record du cap Gris-Nez). Le passage diminue ensuite très rapidement à partir du 20 avril. Peu de mentions sont enregistrées au-delà de la première décennie de mai.

MIGRATION POSTNUPTIALE (150 - 700)

Le Canard souchet est présent sur toute la période postnuptiale, sans pic de passage très marqué. Dès le mois de juillet, quelques individus isolés sont visibles. À partir de la mi-août, le passage est plus important. Il reste à peu près constant jusqu'à mi-octobre avec une présence très régulière mais limitée au mieux à quelques dizaines d'oiseaux. À cette période, seules deux mentions supérieures à 50 oiseaux par jour ont été enregistrées.

La meilleure période de passage se situe entre la troisième décennie d'octobre et début novembre. L'espèce est alors régulière et de nombreuses journées permettent d'observer plus de 50 oiseaux. Le record est de 327 oiseaux le 7 novembre 1981. Les maxima journaliers restent cependant assez faibles puisque depuis 1995 aucune donnée de plus de 150 individus n'a été enregistrée. Le passage diminue très rapidement après la première décennie de novembre pour devenir résiduel jusqu'à la fin de l'année.

ANALYSE COMPLÉMENTAIRE

À l'automne, le passage est difficilement prévisible au regard des conditions météorologiques. Au printemps, les vents modérés de nord-est sont favorables au passage de l'espèce ainsi que des autres canards.

Le Canard souchet apparaît souvent au sein de grands groupes d'anatidés mélangeant plusieurs espèces, spectacle particulièrement apprécié des observateurs. Après la fin mars, il apparaît plutôt en groupes monospécifiques, le pic de passage étant plus tardif que les autres anatidés.

Le passage côté anglais du détroit (Dungeness) est moins marqué mais respecte strictement la même phénologie.

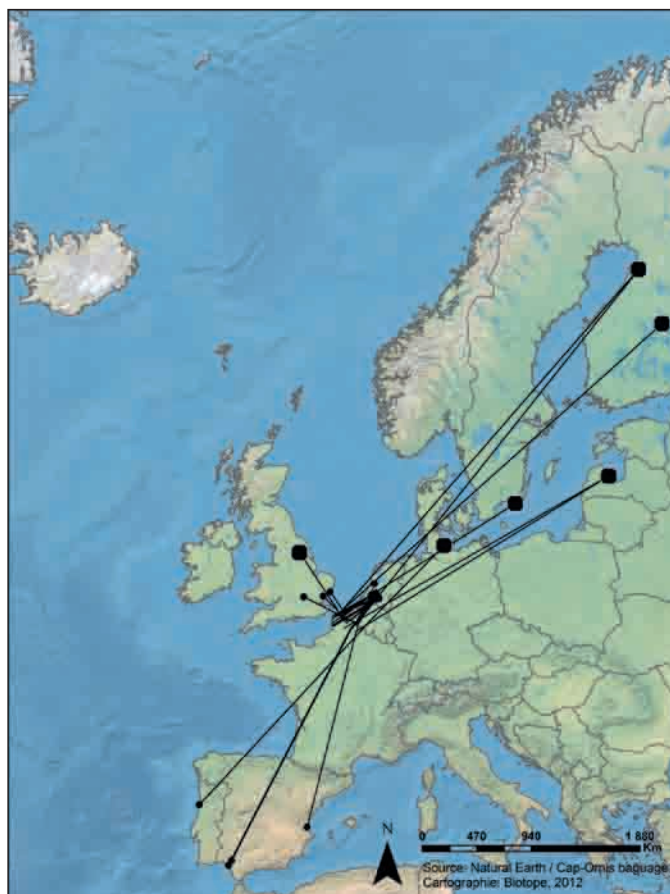


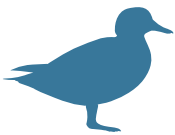
Canards souchets. Ludovic Scalabre

Sur les 36 données de reprises obtenues en région, aucune ne provient d'oiseaux bagués en France et 19 données sont issues des Pays-Bas. Le reste des oiseaux provient de Grande-Bretagne (4), Finlande (3), Espagne (3), Lettonie (2), Belgique (1), Allemagne (1), Danemark (1), Portugal (1) et Suède (1).

L'oiseau le plus âgé avait 7 ans.

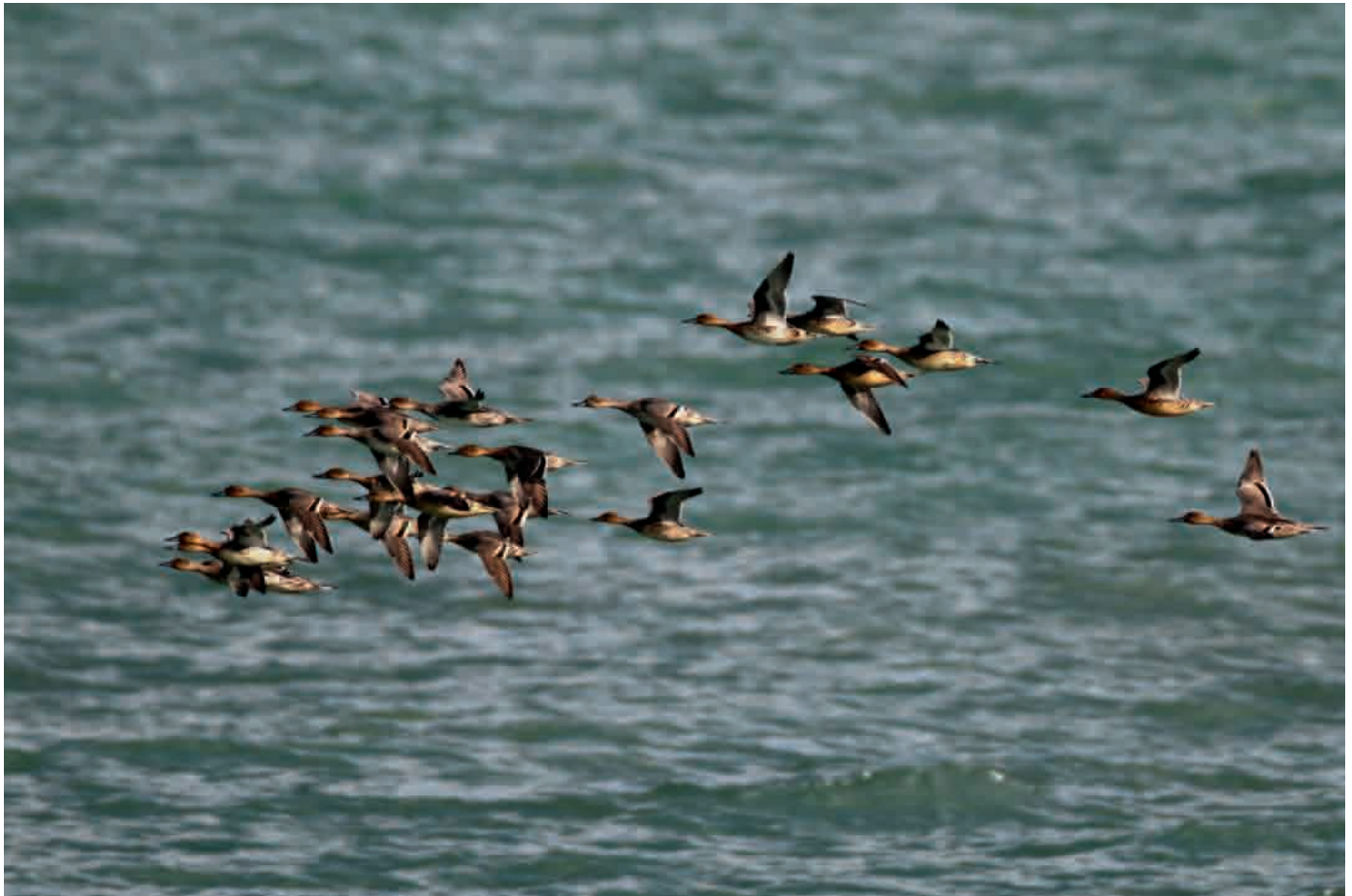
Un oiseau bagué le 29 septembre 1969 aux Pays-Bas a été repris le lendemain en région, après avoir parcouru 222 km.





Canard pilet (*Anas acuta*)

Northern Pintail / Pijlstaart



Canards pilets. Ludovic Scalabre

Canard pilet												
Nb d'obs	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
150-500/200-1500												

Canard pilet	
Directive Oiseaux	Annexes II et III
Espèce protégée	Chassable
Statut de nidification en Nord - Pas-de-Calais	Occasionnel
Statut national	Peu commun
Statut régional migrateur	Régulier

GÉNÉRALITÉS

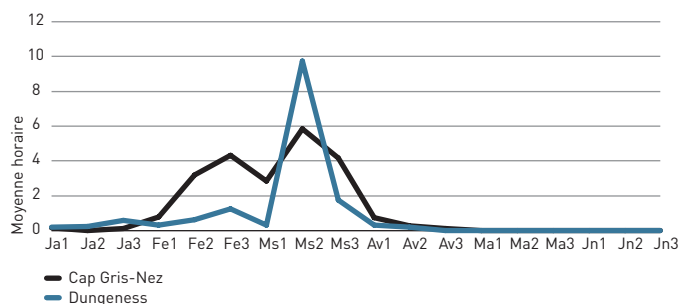
Le Canard pilet est présent sur les trois continents de l'hémisphère nord. Il niche principalement sous des latitudes nordiques, surtout dans le nord de la Scandinavie et en Russie. L'espèce niche occasionnellement dans des pays plus tempérés (y compris en France). Grand migrateur, on le trouve en hiver dans les zones tempérées de l'Europe de l'Ouest, sur l'ensemble du pourtour méditerranéen (Europe et Afrique) et jusqu'en Afrique subsaharienne où il hiverne également en nombre. En hiver, on le trouve essentiellement dans les estuaires, les marais d'eau saumâtre et les lagunes côtières.

L'estuaire de la Somme constitue d'ailleurs un site d'importance internationale pour l'espèce (2500 individus en 2002).

MOUVEMENTS HIVERNAUX ET MIGRATION PRÉNUPTIALE (150 - 500)

Le Canard pilet est régulièrement présent en petit nombre pendant la période hivernale, à l'occasion de mouvements locaux entre les sites d'hivernage, sans afflux particulier en cas de vague de froid.

Le passage prénuptial de l'espèce est très marqué. C'est un des premiers migrateurs de la saison dont la présence est déjà significative mi-février. Les observations sont déjà très régulières et les effectifs vont de quelques unités à une centaine d'oiseaux par jour. Le mois de mars représente la meilleure période du passage prénuptial avec un pic de migration en milieu de mois, davantage marqué par la régularité des observations en nombres significatifs que par un rush ponctuel. Le record est de 224 individus le 20 mars 2005. Le passage s'effondre très rapidement début avril. L'espèce n'est déjà quasiment plus notée en milieu de mois.



Canard pilet - migration prénuptiale (printemps)

MIGRATION POSTNUPTIALE (200 - 1500)

La migration postnuptiale du Canard pilet débute généralement fin août avec de petits groupes et au mieux quelques dizaines d'oiseaux. Le passage reste assez modeste tout au long du mois de septembre avec une présence plus régulière en fin de mois. Début octobre marque une augmentation très nette de la migration avec une plus grande occurrence des observations et la possibilité de dépasser la centaine d'individus lors des meilleures journées. Le pic de passage concerne la dernière décade d'octobre et le début novembre. Quelques journées remarquables voient même passer plus de 500 oiseaux. Le record est de 1238 oiseaux le 31 octobre 2002 depuis la jetée du Clipon et environ 1500 oiseaux le lendemain au cap Gris-Nez. Après la mi-novembre, le passage reste régulier et parfois bien marqué avec quelques données au-delà des 100 oiseaux par jour. Il s'étale jusqu'au début de la période hivernale.

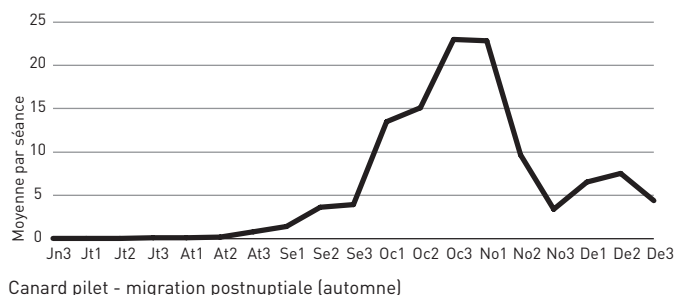
ANALYSE COMPLÉMENTAIRE

Le Canard pilet évolue souvent en groupes importants offrant un spectacle particulièrement apprécié par les observateurs. Il se mélange fréquemment à toutes les autres espèces d'Anatidés. Migrateur au long cours, il est fréquent d'observer fin février - début mars quelques individus au ventre orangé, encore coloré de latérite (roche rouge très présente dans les pays tropicaux). Cette coloration atteste de leur provenance des zones d'hivernage d'Afrique subsaharienne.

Au printemps, le passage est bien moins marqué côté anglais du détroit même si l'espèce est régulièrement observée. Une donnée remarquable a cependant été notée à Dungeness le 13 mars 2006 avec 860 individus.

Sur les 28 données de reprises d'oiseaux bagués collectées en région, la majorité provient d'oiseaux capturés au Marquenterre/baie de Somme (neuf oiseaux), huit proviennent des Pays-Bas, quatre de Grande-Bretagne, deux de Suède, deux d'Espagne (oiseau bagué en janvier et septembre), un du Danemark et un de Belgique. Tous ces oiseaux ont été bagués en période de migration et repris en région entre septembre et mars, principalement du fait de la chasse.

Le plus vieil oiseau était âgé de 11 ans.



Canard pilet - migration postnuptiale (automne)



Canards pilets. Vincent Delcourt/Biotope





Canard siffleur (*Anas penelope*)

Eurasian Wigeon / Smient



Canards siffleurs et Sarcelles d'hiver. Ludovic Scalabre

Canard siffleur												
Nb d'obs	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
200-1000/500-2500												

Canard siffleur	
Directive Oiseaux	Annexes II et III
Espèce protégée	Chassable
Statut de nidification en Nord - Pas-de-Calais	Occasionnel
Statut national	Assez commun
Statut régional migrateur	Régulier

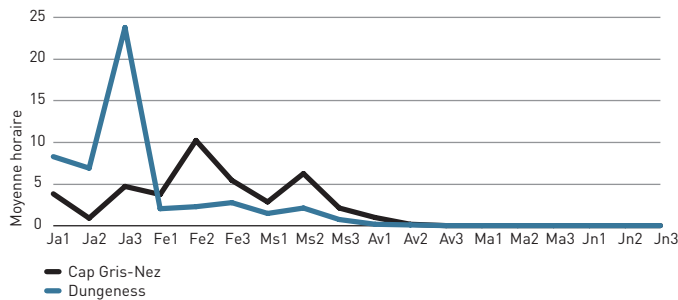
GÉNÉRALITÉS

La répartition du Canard siffleur est très étendue. Il niche depuis l'Europe du Nord (pays baltes, Scandinavie) jusqu'à l'extrême est de l'Asie. Les oiseaux européens hivernent sur toutes les zones côtières d'Europe de l'Ouest, l'ensemble du pourtour méditerranéen y compris les côtes africaines ainsi qu'autour de la mer Noire et de la mer Caspienne. Les Pays-Bas accueillent également un nombre d'hivernants très importants.

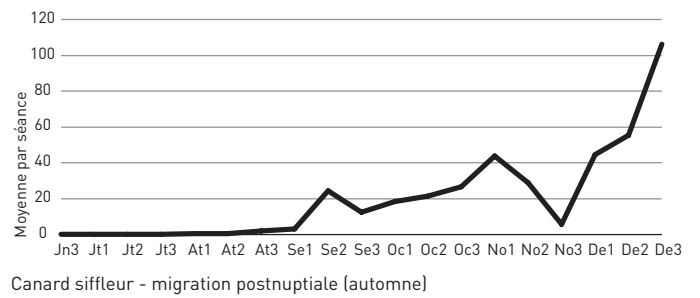
MOUVEMENTS HIVERNAUX ET MIGRATION PRÉNUPTIALE (200-1 000)

En hiver, le Canard siffleur est habituellement visible en faible effectif dans le détroit du Pas de Calais. Les mouvements concernent alors des hivernants locaux. Lors de coups de froid particulièrement marqués, la proximité d'aires d'hivernage très importantes (notamment les Pays-Bas et la Belgique) peut générer des mouvements massifs au-delà même de ceux enregistrés pendant la migration postnuptiale. Le record est de 2889 oiseaux le 26 décembre 2010 au cap Gris-Nez.

En début de saison de migration prénuptiale, il est difficile de distinguer les mouvements locaux des hivernants des migrateurs au long cours qui remontent par le détroit du Pas de Calais. Néanmoins, les mouvements prénuptiaux se dessinent clairement entre mi-février et fin mars, avec un pic de passage sur trois décades, de fin février à mi-mars. À cette période, l'espèce est très régulière avec quelques dizaines d'oiseaux par séance. Les effectifs observés en migration prénuptiale sont cependant modestes par rapport à ceux



Canard siffleur - migration prénuptiale (printemps)



Canard siffleur - migration postnuptiale (automne)



Regroupement hivernal de Canards siffleurs. Julien Boulanger

de l'automne. Les maxima sont de 161 oiseaux le 16 mars 2006 et 344 oiseaux le 20 février 2011.

MIGRATION POSTNUPTIALE (500-2500)

Les premiers mouvements migratoires du Canard siffleur sont visibles à partir de la fin août, même si quelques individus isolés apparaissent parfois dès juillet. À la mi-septembre, l'espèce devient très régulière mais avec des effectifs réduits. Seules quelques journées dépassent alors les 100 individus. L'accélération du passage est très progressive pour culminer début novembre même s'il n'existe pas de pic très marqué. Les meilleures journées permettent de voir entre 500 et 600 oiseaux. Le record est de 1 613 individus le 31 octobre 2002 depuis la jetée du Clipon. Les effectifs diminuent rapidement fin novembre. À partir de décembre, en dehors des mouvements de fuite liés aux vagues de froid, seuls quelques individus sont observés.

ANALYSE COMPLÉMENTAIRE

La comparaison entre les données anglaises (Dungeness) et françaises est intéressante. À Dungeness, on note une phénologie identique mais des effectifs moindres au printemps, excepté à la sortie de la période hivernale où l'espèce est plus abondante côté anglais. Ceci peut s'expliquer par le fait que les côtes et estuaires anglais offrent de nombreuses zones de quiétude sans pression de chasse, permettant, tout comme aux Pays-Bas, un hivernage en nombre du Canard siffleur.

Comme la plupart des autres anatidés, le siffleur peut évoluer en groupes monospécifiques ou avec d'autres espèces.

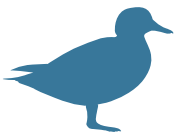
En dehors des périodes de froid prolongées, les afflux de l'espèce sont difficilement prévisibles. Les vents marqués de nord-ouest à nord-est semblent plus favorables mais des conditions pluvieuses peuvent également générer un bon passage quelle que soit l'orientation du vent.

Sur les 107 données de reprises collectées en région (et provenant essentiellement de la chasse), 74 oiseaux avaient été bagués

précédemment aux Pays-Bas. Les autres données provenaient de Grande-Bretagne (23), du Portugal (4), de Suède (2), de Finlande (2), du Danemark (1) et de France (1).

L'oiseau le plus âgé repris en région avait au moins 10 ans.





Sarcelle d'hiver (*Anas crecca*)

Common Teal / Wintertaling



Sarcelles d'hiver. Ludovic Scalabre

Sarcelle d'hiver	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
Nb d'obs												
150-800/300-1000												

Sarcelle d'hiver	
Directive Oiseaux	Annexes II et III
Espèce protégée	Chassable
Statut de nidification en Nord - Pas-de-Calais	Assez rare
Statut national	Assez commun
Statut régional migrateur	Régulier

GÉNÉRALITÉS

La Sarcelle d'hiver niche dans toute la zone paléarctique (Europe et Asie), des zones tempérées jusqu'à l'extrême nord. Les oiseaux européens hivernent essentiellement dans les zones tempérées de l'ouest du continent et sur le pourtour méditerranéen. Quelques individus se déplacent jusqu'en Afrique du Nord et de l'Ouest mais en plus petit nombre.

MOUVEMENTS HIVERNAUX ET MIGRATION PRÉNUPTIALE

(150 - 800)

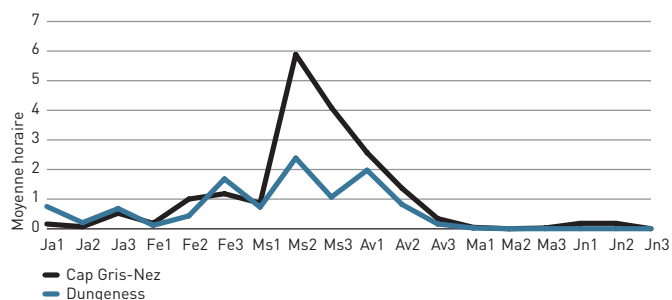
L'espèce est très peu présente en mer en hiver. Elle fréquente plutôt les plans d'eaux intérieurs. Quelques individus ou petits groupes

sont parfois notés en vol local mais sa présence en mer reste anecdotique.

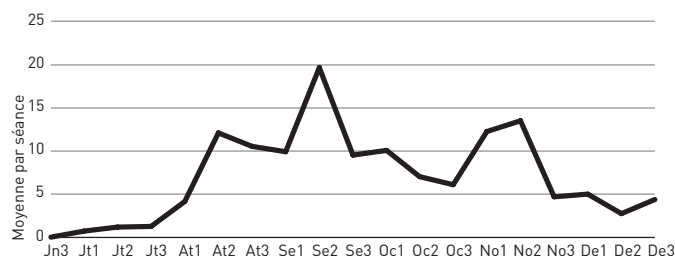
Les premiers mouvements migratoires de la Sarcelle d'hiver apparaissent mi-février. Ils restent assez constants jusqu'à début mars avec une présence régulière mais toujours en petit nombre. Les effectifs augmentent rapidement pour atteindre un pic entre mi-mars et fin mars. La présence est quasi quotidienne et les maxima peuvent dépasser les 100 individus (record de 280 oiseaux le 23 mars 2011). Les deux premières décades d'avril restent une bonne période avec une présence très régulière de l'espèce. Les effectifs diminuent ensuite rapidement dès le milieu du mois. Le passage fin avril et début mai ne concerne que quelques unités.

MIGRATION POSTNUPTIALE (300-1000)

La phénologie de la Sarcelle d'hiver est peu marquée à l'automne. Les premiers oiseaux apparaissent dès juillet, en petit nombre. À partir de mi-août, l'espèce est présente de manière très régulière sur toute la période de migration postnuptiale avec généralement



Sarcelle d'hiver - migration prénuptiale (printemps)



Sarcelle d'hiver - migration postnuptiale (automne)



Sarcelles d'hiver.
Julien Boulanger (Lettonie)

quelques dizaines d'individus par séance. Les meilleures journées permettent de voir entre 150 et 200 oiseaux. Après un mois d'octobre un peu moins favorable, le passage reprend en novembre. Les effectifs diminuent progressivement au cours de décembre période à laquelle l'espèce reste régulière mais en faible quantité. Les maxima ont été enregistrés depuis la jetée du Clipon: 1552 individus le 8 décembre 2002, 579 oiseaux le 11 septembre 2005 sur le même site.

ANALYSE COMPLÉMENTAIRE

Les meilleures conditions pour assister à un fort passage à l'automne sont liées à des vents orientés du sud-ouest au nord-ouest avec une couverture nuageuse importante favorisant le passage à faible altitude. Au printemps, le vent de nord-est est très favorable, comme pour la plupart des espèces d'anatidés.

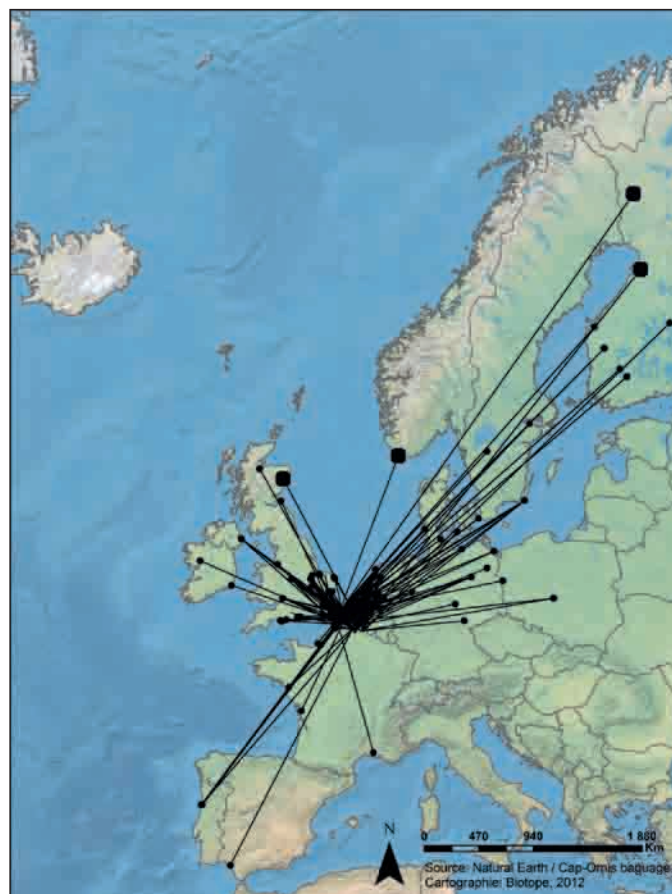
Les totaux enregistrés depuis la jetée du Clipon sont régulièrement supérieurs à ceux du cap Gris-Nez. Il est probable que l'espèce n'hésite pas à couper à l'intérieur des terres.

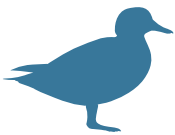
Fin février - début mars, la présence régulière de groupes mixtes Sarcelle d'hiver / Canard pilet fortement colorés d'orange (latérite) atteste de la provenance d'individus des côtes d'Afrique de l'Ouest.

La comparaison avec les données anglaises confirme la phénologie au printemps mais avec un pic de passage très peu marqué et une présence moindre de l'espèce côté anglais du détroit.

La Sarcelle d'hiver est l'espèce d'anatidé qui fournit le plus de données de reprises (309), notamment du fait de la chasse. La majorité des données proviennent des Pays-Bas (137) et de Grande-Bretagne (86). Les autres données s'étalent de la Scandinavie au Portugal. L'oiseau le plus âgé avait atteint 16 ans.

Un oiseau bague le 4 octobre 1984 aux Pays-Bas a été repris le lendemain en région, après avoir parcouru 362 km.





Canard chipeau (*Anas strepera*)

Gadwall / Krakeend



Canards chipeaux. Ludovic Scalabre

Canard colvert (*Anas platyrhynchos*)

Mallard / Wilde Eend



Canards colverts. Ludovic Scalabre

Canard chipeau												
Nb d'obs	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
20-100/20-70												
Canard colvert												
Nb d'obs	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
10-50/20-200												

Canard chipeau	
Directive Oiseaux	Annexe II
Espèce protégée	Chassable
Statut de nidification en Nord - Pas-de-Calais	Assez rare
Statut national	Peu commun
Statut régional migrateur	Régulier en petits effectifs

Canard colvert	
Directive Oiseaux	Annexes II et III
Espèce protégée	Chassable
Statut de nidification en Nord - Pas-de-Calais	Très commun
Statut national	Commun
Statut régional migrateur	Irrégulier

GÉNÉRALITÉS

Le Canard chipeau occupe les trois continents de l'hémisphère nord. Il hiverne vers le sud, aussi bien dans les zones continentales que littorales, dès lors qu'elles sont hors gel en hiver. Quelques oiseaux européens descendent jusqu'en Afrique du Nord et le long de la vallée du Nil.

Le Canard colvert a une distribution qui s'étend sur l'ensemble de l'hémisphère nord, à l'exception des zones les plus nordiques (tundra). Les oiseaux du Paléarctique qui nichent dans les zones tempérées sont sédentaires. Les autres migrent sur une large zone qui s'étend à toute l'Europe de l'Ouest et au pourtour méditerranéen (essentiellement sur le continent européen, seuls quelques oiseaux vont jusqu'en Afrique du Nord).

Les deux espèces possèdent plutôt des affinités continentales et sont donc relativement rares en mer en dehors de conditions spécifiques (afflux liés aux vagues de froid, gel des plans d'eau continentaux). De plus, les mouvements migratoires nocturnes, largement majoritaires chez ces deux espèces, échappent ainsi aux suivis visuels diurnes menés depuis la côte.

MOUVEMENTS HIVERNAUX ET MIGRATION PRÉNUPTIALE

[CANARD CHIPEAU : 20 - 100] [CANARD COLVERT : 10-50]

Très peu de données sont enregistrées pour le Canard chipeau en décembre y compris en période de froid, contrairement au Canard colvert pour lequel deux journées exceptionnelles ont été notées depuis la jetée du Clipon (410 ind. puis 556 les 1^{er} et 2 décembre 2010).

Les mouvements migratoires du Canard chipeau sont un peu plus marqués au printemps qu'à l'automne. La période de passage s'étend de fin février à début mai, avec un net pic de passage de fin mars à début avril. Il est alors possible de voir entre 10 et 20 oiseaux lors des meilleures séances. Le record est de 25 oiseaux le 20 avril 2011 au cap Gris-Nez.

Pour le Canard colvert, la migration prénuptiale décelable depuis le cap Gris-Nez ne concerne que quelques dizaines d'oiseaux visibles essentiellement en mars.

MIGRATION POSTNUPTIALE

[CANARD CHIPEAU : 20 - 70] [CANARD COLVERT : 20-200]

À l'automne, il est possible de voir des individus isolés de Canard chipeau dès juillet mais les véritables mouvements démarrent mi-août, toujours en faible quantité. Une nette rupture est ensuite notée



Canard chipeau. Frédéric Caloin

jusqu'à début octobre. Les mouvements deviennent alors plus réguliers mais les effectifs se limitent toujours à quelques unités. Un pic de passage est décelé au cours des deux premières décades de novembre. Les meilleures journées permettent d'observer entre 10 et 20 oiseaux. Un record de 41 individus a été noté le 12 novembre 2011.

La migration du Canard colvert n'est pas très marquée en mer et concerne peu d'individus au regard du nombre d'hivernants. Lors de la période postnuptiale, l'espèce peut être notée de juillet à décembre mais toujours faible quantité (quelques unités). Le passage est un peu plus marqué de mi-septembre à mi-décembre mais les meilleures journées ne permettent de voir généralement que 20 à 30 oiseaux. Depuis début 2000, seules quatre mentions sont supérieures à 50 oiseaux, dont deux journées exceptionnelles à 410 et 556 individus le 1^{er} et 2 décembre 2010 (jetée du Clipon).

ANALYSE COMPLÉMENTAIRE

Le nombre de données de reprises de canards bagués est important pour ces deux espèces chassables. Il montre des échanges est-ouest réguliers avec la Grande-Bretagne. Aucune donnée ne laisse supposer une origine orientale (Europe de l'Est) des oiseaux.

En effet, le Canard chipeau fournit 56 données de reprises dont 60 % proviennent de Grande-Bretagne. Suivent les Pays-Bas et l'Allemagne. L'Espagne fournit la donnée la plus méridionale en période hivernale.

Pour le Canard colvert, plus de 50 % des données proviennent d'outre-Manche. Les autres données proviennent d'Europe de l'ouest et de Scandinavie (notamment de Suède). Le Portugal fournit la donnée la plus méridionale en période hivernale.





Les Canards plongeurs

Cette catégorie regroupe les canards qui se nourrissent en plongeant. On y trouve à la fois des espèces à affinités marines telles que les macreuses mais également des espèces plus terrestres comme les fuligules. La plupart des canards marins (macreuses, eider...) migrent de jour. Ils hivernent sur les côtes, dans les estuaires ou dans les ports.

Fuligule milouin (*Aythya ferina*)

Common Pochard / Tafelend

Fuligule morillon (*Aythya fuligula*)

Tufted Duck / Kuifeend

Fuligule milouinan (*Aythya marila*)

Greater Scaup / Topper

Fuligule milouin												
Nb d'obs	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
0-5/5-15												
Fuligule morillon												
Nb d'obs	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
3-20/10-50												
Fuligule milouinan												
Nb d'obs	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
0-10/5-50												

Fuligule milouin	
Directive Oiseaux	Annexes II et III
Espèce protégée	Chassable
Statut de nidification en Nord - Pas-de-Calais	Peu commun
Statut national	Assez commun
Statut régional migrateur	Irrégulier

Fuligule morillon	
Directive Oiseaux	Annexes II et III
Espèce protégée	Chassable
Statut de nidification en Nord - Pas-de-Calais	Peu commun
Statut national	Commun
Statut régional migrateur	Irrégulier

Fuligule milouinan	
Directive Oiseaux	Annexes II et III
Espèce protégée	Chassable
Statut de nidification en Nord - Pas-de-Calais	Non nicheur
Statut national	Peu commun
Statut régional migrateur	Irrégulier

GÉNÉRALITÉS

Le Fuligule milouin niche dans les zones tempérées de l'Europe de l'Ouest (dont l'Islande) jusqu'en Asie centrale. L'aire d'hivernage occupe également tout le pourtour méditerranéen jusqu'en Afrique du Nord. L'espèce hiverne également dans une moindre mesure en Afrique de l'Ouest, en Afrique centrale et dans la vallée du Nil.

Le Fuligule morillon niche dans une zone qui s'étend de l'Europe de l'Ouest (où il est sédentaire) jusqu'à l'extrême est de l'Asie. En hiver, les populations migratrices de ces deux espèces (qui rassemblent les oiseaux nordiques et continentaux) rejoignent les populations sédentaires de l'Europe de l'Ouest. Dans une moindre proportion, elles sont également observées sur l'ensemble du pourtour méditerranéen jusqu'en Afrique du Nord et de l'Ouest.

Le Fuligule milouinan est le plus nordique et le plus marin des fuligules. Il niche essentiellement dans la zone arctique des trois continents de l'hémisphère nord. Les oiseaux européens hivernent en majorité en Europe de l'Ouest avec de très grandes concentrations sur les zones littorales de la mer du Nord. Les autres zones d'hivernage concernent le Royaume-Uni, l'ouest de la Norvège, le sud de la mer Baltique mais également le pourtour de la mer Noire et de la mer Caspienne. On trouve également quelques hivernants localisés en Méditerranée.



Fuligules morillons. Julien Boulanger



Fuligule morillon. Guy Flohart

MOUVEMENTS HIVERNAUX ET MIGRATION PRÉNUPTIALE

À l'occasion de forts coups de froid hivernaux, il est possible d'observer des mouvements de ces espèces au cœur de l'hiver. C'est notamment le cas pour les Fuligules milouin et morillon quand les plans d'eau intérieurs sont pris par les glaces.

Lors de la migration prénuptiale, le passage est très peu détecté pour ces trois espèces.

MIGRATION POSTNUPTIALE

Le Fuligule milouin était assez commun en mer jusqu'au début des années 2000 (plus d'une centaine d'individus comptabilisés sur la saison). Depuis, il n'est quasiment plus mentionné (seuls une quinzaine d'individus sont comptés chaque année surtout au cours du mois d'octobre) alors que les populations nicheuses et hivernantes ne sont pas en déclin. Un phénomène identique, même s'il est moins sensible, est observé pour le Fuligule morillon (une trentaine d'oiseaux concentrés entre fin octobre et mi-novembre) et le Fuligule milouinan (une trentaine d'oiseaux surtout en première quinzaine de novembre).

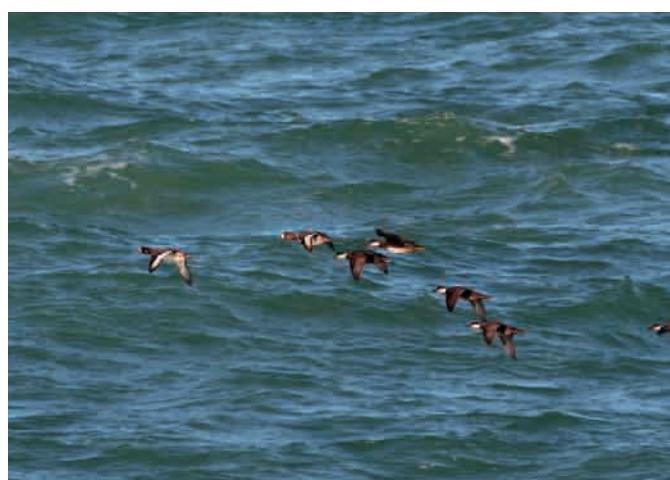
Cette raréfaction en mer pourrait s'expliquer par un hivernage dans des contrées plus nordiques d'oiseaux qui transitaient auparavant par le détroit.

ANALYSE COMPLÉMENTAIRE

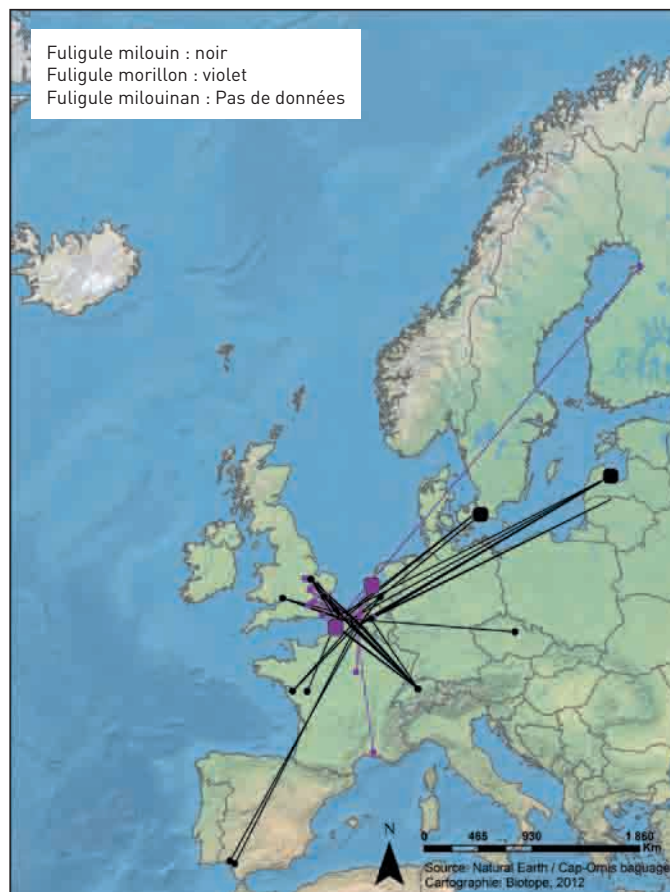
Aucune donnée de reprise de Fuligule milouinan n'est présente dans la base de données régionale. Cette espèce relativement rare et à affinité marine est très peu prélevée à la chasse.

Les deux autres espèces fournissent davantage de données. 50 données de reprises de Fuligules milouins ont été recueillies dont une majorité provenant de Suisse (36 %) et de Grande-Bretagne (28 %). Le reste des données s'étale de la Scandinavie à l'Espagne. Le plus vieil oiseau repris avait au moins 11 ans.

Pour le Fuligule morillon, la majorité des données provient de Grande-Bretagne (50 %), du Benelux (24 %) puis de Suisse (12 %). Le plus vieil oiseau repris avait au moins 9 ans.



Fuligules milouinans. Ludovic Scalabre





Macreuse noire (*Melanitta nigra*)

Common Scoter / Zwarte Zee-Eend



Macreuses noires. Frédéric Caloin

Macreuse brune (*Melanitta fusca*)

Velvet Scoter / Grote zee-Eend



Macreuses noires et Macreuse brune. Ludovic Scalabre

Macreuse noire												
Nb d'obs	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
10000-24000/8000-16000												
Macreuse brune												
Nb d'obs	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
100-200/50-200												

Macreuse noire	
Directive Oiseaux	Annexes II et III
Espèce protégée	Chassable
Statut de nidification en Nord - Pas-de-Calais	Non nicheur
Statut national	Assez commun
Statut régional migrateur	Présent toute l'année

Macreuse brune	
Directive Oiseaux	Annexe II
Espèce protégée	Chassable
Statut de nidification en Nord - Pas-de-Calais	Non nicheur
Statut national	Peu commun
Statut régional migrateur	Irrégulier

GÉNÉRALITÉS

La Macreuse noire niche dans toute la partie nord du continent européen, ainsi qu'à l'ouest et au centre de la Sibérie. On la trouve également en Islande. Les principales zones d'hivernage se situent de la mer de Norvège à l'Atlantique nord-ouest. Mais l'espèce descend bien plus au sud puisqu'on la trouve jusqu'en Afrique de l'Ouest (Mauritanie). Elle est omniprésente dans le détroit du Pas de Calais.

La Macreuse brune niche dans le nord de l'Europe et de l'Asie occidentale. Elle hiverne sur les côtes nord-ouest de l'Europe, depuis la Norvège jusqu'en Manche. Quelques individus descendent jusqu'en Espagne.

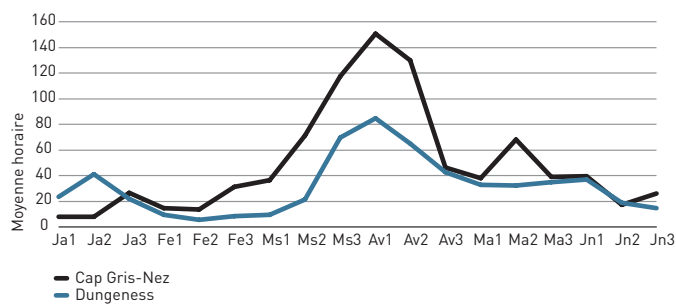
MOUVEMENTS HIVERNAUX ET MIGRATION PRÉNUPTIALE

(MACREUSE NOIRE : 10000 - 24000) (MACREUSE BRUNE : 100-200)

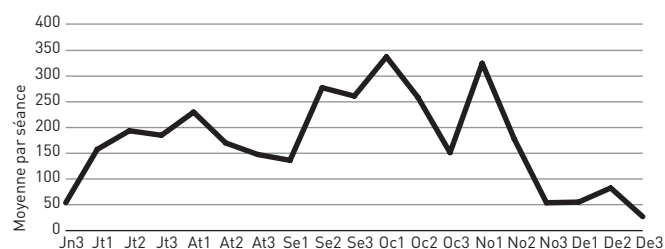
La Macreuse noire est omniprésente pendant la période hivernale mais rarement en nombre. La Macreuse brune est également régulière mais en effectifs plus faibles. Les mouvements hivernaux semblent concerner des hivernants locaux. Il n'est pas possible de déterminer un sens de migration pendant l'hiver, les oiseaux évoluant aussi bien vers le nord que vers le sud.

La migration prénuptiale est bien plus marquée que celle d'automne. Si les totaux sont équivalents, elle prend place sur une plus courte période. Comme à l'automne, l'espèce est omniprésente pendant toute la période hivernale. C'est à la fin du mois de février que débute la migration. Les mouvements s'orientent alors nettement vers le nord. Mi-mars, le passage est déjà intense avec des moyennes équivalentes aux meilleures périodes de l'automne (environ 300 oiseaux par séance de seawatch) et s'amplifie encore en fin de mois pour atteindre un maximum début avril (moyenne supérieure à 700 individus par séance). Les quatre semaines entre mi-mars et mi-avril représentent 70 % du passage printanier. Les meilleures journées permettent de voir plus de 2000 oiseaux (record le 15 avril 2007 avec 4505 individus). Le passage diminue fortement fin avril mais reste significatif jusqu'à fin mai (environ 200 à 250 oiseaux par séance). En juin, la migration est résiduelle mais l'espèce reste présente quasi quotidiennement.

Pour la Macreuse brune, la migration prénuptiale était autrefois très marquée durant les deux premières décades d'avril. Elle est beaucoup moins visible actuellement. Néanmoins, si les effectifs ne sont pas très importants, l'espèce reste assez facile à observer de février à fin avril.



Macreuse noire - migration prénuptiale (printemps)

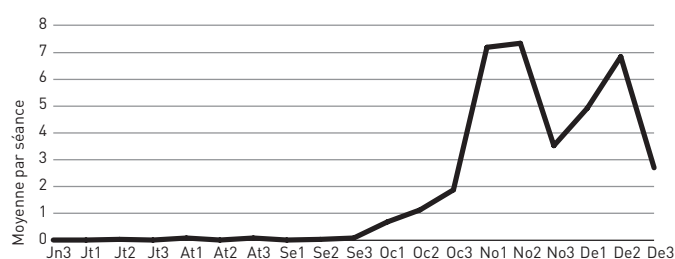


Macreuse noire - migration postnuptiale (automne)

MIGRATION POSTNUPTIALE (MACREUSE NOIRE: 8000 - 16000) (MACREUSE BRUNE: 50-200)

Dès le début du mois de juillet, la Macreuse noire est observée quotidiennement en migration. Les effectifs journaliers sont alors significatifs, jusqu'à un millier d'oiseaux par jour. La migration reste assez régulière jusqu'à début août. De mi-août à début septembre, elle s'estompe légèrement mais quelques journées voient des passages très importants (ex. : 3029 individus le 15 août 2005). La deuxième décennie de septembre marque le début de la meilleure période pour l'espèce. Celle-ci s'étale jusqu'à début novembre. Les valeurs moyennes se situent aux alentours de 300 oiseaux par séance même s'il est possible de compter plusieurs milliers d'oiseaux les meilleures journées. Depuis les années 2005, les totaux annuels s'établissent autour de 3000 oiseaux contre 8000 à 10000 jusqu'au début des années 1980. Les effectifs diminuent ensuite rapidement mais l'espèce reste d'observation quotidienne jusqu'à la fin novembre.

Les données estivales (août-septembre) de Macreuse brune, autrefois assez courantes, sont devenues exceptionnelles. Les premiers mouvements migratoires de la Macreuse brune sont à peine perceptibles début octobre (quelques oiseaux). La probabilité de voir l'espèce augmente très progressivement durant tout le mois. Début novembre, le passage augmente considérablement et elle devient très régulière jusqu'en milieu du mois, avec la possibilité de voir quelques dizaines d'oiseaux (90 individus le 10 novembre 2005 au cap Gris-Nez et 84 individus le 4 novembre 2002 depuis la jetée du Clipon). Les mouvements diminuent ensuite rapidement et reprennent de l'importance vers la mi-décembre.



Macreuse brune - migration postnuptiale (automne)

ANALYSE COMPLÉMENTAIRE

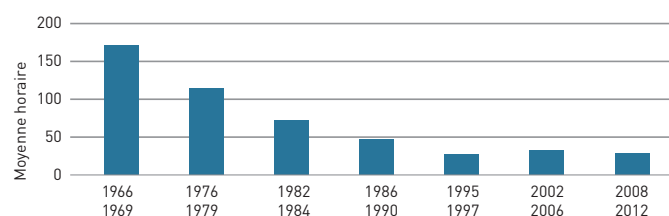
Le nombre de Macreuses noires en migration dans le détroit du Pas de Calais a considérablement diminué depuis le début des années 1960. Les effectifs dénombrés ont été divisés par six et sont passés d'une moyenne de 161 individus/heure à seulement 26 individus ces dernières années. Le phénomène est encore plus marqué pour la Macreuse brune, avec actuellement une moyenne horaire vingt fois moindre que dans les années 1960!

Si l'évolution vers le nord des aires d'hivernage est évidente, en lien avec les changements climatiques, le phénomène est peut-être aggravé par un déclin de ces espèces.

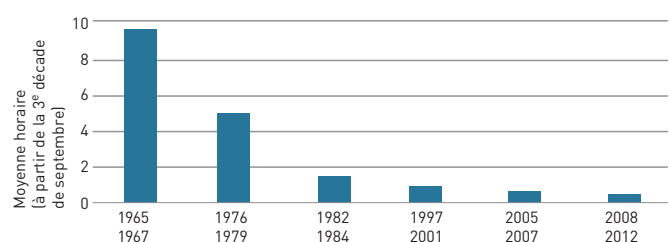
Les dénombrements de la Macreuse noire au cap Gris-Nez permettent de mettre en évidence les effets du changement climatique, d'autant que les observateurs y ont toujours apporté une attention particulière. Les suivis réalisés dans le détroit du Pas de Calais sont utilisés par l'ONERC (Observatoire national sur les effets du réchauffement climatique).

La comparaison des données avec le site de Dungeness confirme les phénologies de passage constatées en France au printemps mais également la forte diminution des effectifs de macreuses ces dernières années.

La Macreuse noire évolue habituellement en groupes parfois très importants, plutôt mono spécifiques. L'espèce la plus communément associée est la Macreuse brune en fin de saison. Il est difficile d'associer des conditions météorologiques au passage de ces espèces, dont la migration reste peu prévisible.



Évolution des effectifs de Macreuse noire au cap Gris-Nez (migration postnuptiale)



Évolution des effectifs de Macreuse brune au cap Gris-Nez (migration postnuptiale)



Eider à duvet (*Somateria mollissima*)

Common Eider / Eider



Eiders à duvet. Ludovic Scalabre

Eider à duvet												
Nb d'obs	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
150-500/150-600												

Eider à duvet	
Directive Oiseaux	Annexes II et III
Espèce protégée	Chassable
Statut de nidification en Nord - Pas-de-Calais	Non nicheur
Statut national	Peu commun
Statut régional migrateur	Régulier

GÉNÉRALITÉS

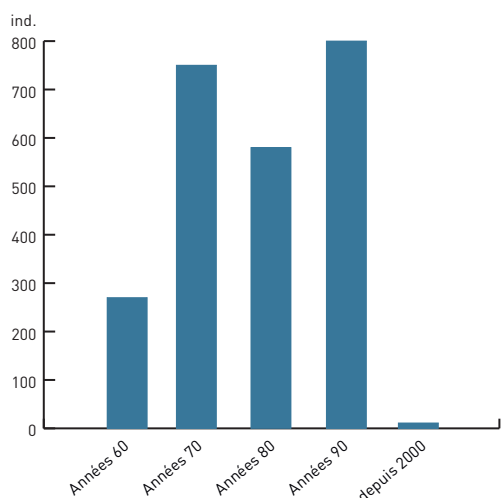
L'Eider à duvet est largement répandu sur l'ensemble de l'hémisphère nord. On le trouve essentiellement dans les zones arctiques et subarctiques, à l'exception de la Sibérie centrale et du Canada septentrional. Quelques noyaux de population existent plus au sud, en Europe (Royaume-Uni, Pays-Bas, Allemagne, Pologne et très ponctuellement en France). L'essentiel de la population migre sur de courtes distances pour atteindre les régions épargnées par le gel. Ainsi, l'aire de répartition des hivernants est très étendue et débute très au nord en mer de Barents (jusqu'à la frontière russe) pour des-

endre jusqu'en Méditerranée. Les principales zones d'hivernage se situent néanmoins du sud de la mer Baltique jusqu'à la façade atlantique. Depuis la fin des années 1990, l'aire de répartition semble se décaler très fortement vers le nord. Ce phénomène est visible jusqu'en mer Baltique. Parallèlement, les populations nicheuses situées au sud de l'aire de répartition sont en déclin.

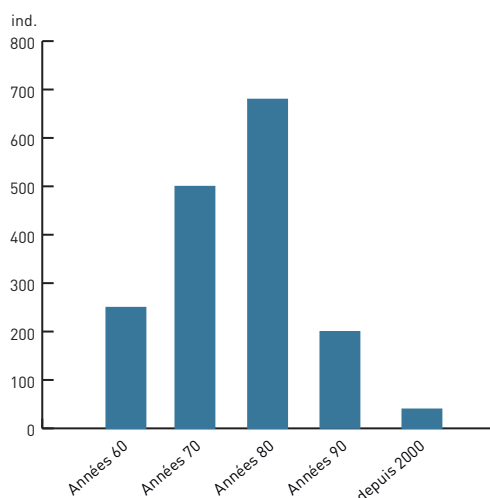
MOUVEMENTS HIVERNAUX ET MIGRATION PRÉNUPTIALE (150-500)

L'espèce est régulière en hiver mais les grandes troupes d'oiseaux hivernant sur les côtes du Nord - Pas-de-Calais ont disparu depuis le milieu des années 1990.

Au printemps, le passage de l'Eider à duvet est bien marqué, très régulier mais sans pic passage significatif. Il est fréquent de voir quelques individus en janvier et février. Les mouvements migratoires débutent plutôt en 1^{re} décennie de mars pour augmenter progressivement jusqu'à mi-avril, pic du passage prénuptial. L'espèce est présente en petit nombre, avec au mieux quelques dizaines d'oiseaux par séance de suivi au moment du pic de passage. Les meil-



Eider à duvet - stationnements en hivernage (groupe max)

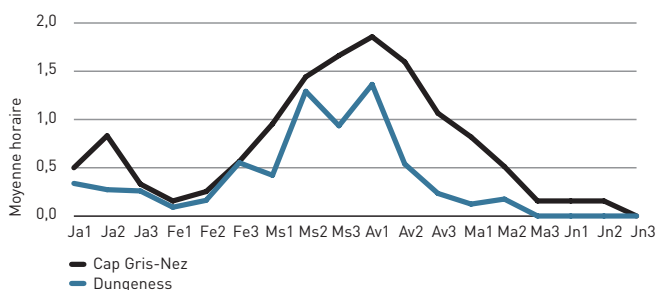


Eider à duvet - stationnements en estivage (groupe max)

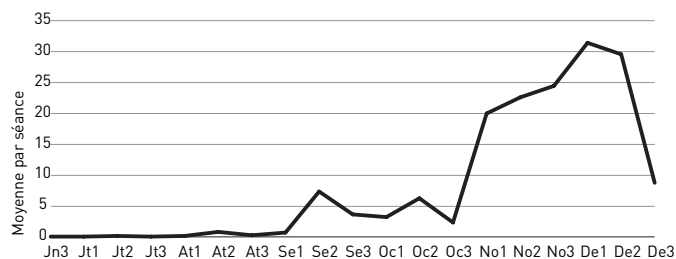
le site du Clipon et 530 oiseaux le 4 décembre 1997 au cap Gris-Nez.

ANALYSE COMPLÉMENTAIRE

La très forte diminution des effectifs hivernant et estivant d'Eider à duvet, constatée un peu avant l'an 2000 au sud de l'aire de répartition, est très visible au cap Gris-Nez. Dans les années 1990, les effectifs étaient de l'ordre de plusieurs centaines d'oiseaux en hiver comme en été. Aujourd'hui, moins d'une trentaine d'oiseaux sont présents sur le site toute l'année.



Eider à duvet - migration prénuptiale (printemps)



Eider à duvet - migration postnuptiale (automne)

leurs données restent assez modestes (147 oiseaux le 18 avril 2006 étant le record). Le passage reste marqué jusqu'à fin avril puis diminue rapidement en mai jusqu'à devenir résiduel en milieu de mois.

MIGRATION POSTNUPTIALE (150-600)

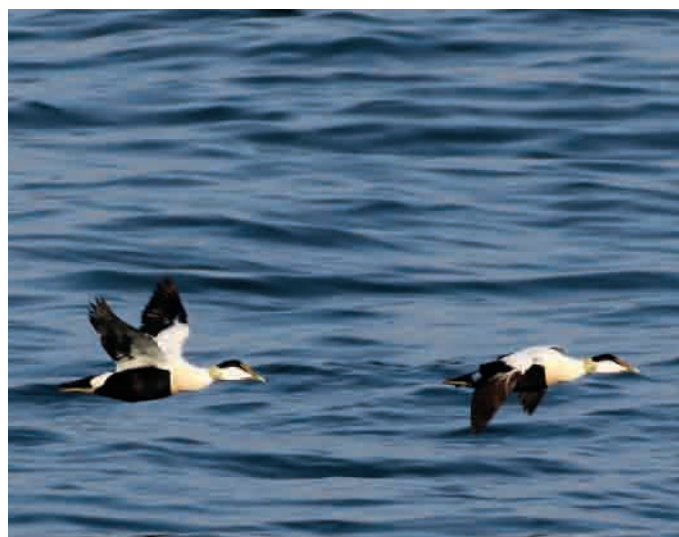
La migration postnuptiale de l'Eider à duvet est plus marquée sur le site du Clipon qu'au cap Gris-Nez. La phénologie du passage est cependant similaire. Cette différence peut s'expliquer par la plus grande proximité des importantes aires d'hivernage des Pays-Bas. Les premiers oiseaux apparaissent généralement vers mi-août, à la faveur du retour de quelques estivants isolés (contre des centaines d'oiseaux dès juillet par le passé). À partir de septembre et jusqu'à fin octobre, l'espèce est bien plus régulière mais toujours en effectif restreint, de quelques unités à quelques dizaines d'oiseaux (un afflux de 301 oiseaux a néanmoins été noté le 14 septembre 2008 depuis la jetée du Clipon). À partir de début novembre et jusqu'à mi-décembre, le passage se densifie. À cette période, l'espèce est observée très régulièrement et les journées dépassent parfois les 100 oiseaux. Quelques passages spectaculaires ont été notés au cours du mois de décembre. Les records sont de 1399 oiseaux le 2 décembre 2000 sur

Les effectifs comptabilisés depuis le site du Clipon sont en moyenne deux fois plus importants (300 à 1500 oiseaux par automne), probablement en raison de l'hivernage régulier de l'espèce dans le port de Dunkerque.

La chute des effectifs est moins marquée pour les effectifs migrateurs transitant par le détroit du Pas de Calais et ceci probablement pour trois raisons :

- les effectifs d'oiseaux migrateurs sont très fluctuants d'une année à l'autre ;
- la deuxième partie du pic de passage (décembre) se situe à une période où la pression d'observation est moindre ;
- les données collectées avant 1996 sont fortement biaisées par la présence de centaines d'oiseaux en stationnement et la difficulté de séparer les migrateurs des oiseaux en stationnements locaux.

L'analyse des données de Dungeness confirme la phénologie de l'espèce mais n'apporte pas d'informations complémentaires, d'autant que l'espèce y est moins présente, surtout à l'automne.



Eiders à duvet. Ludovic Scalabre



Harle huppé (*Mergus serrator*)

Red-breasted Merganser / Middelste Zaagbek



Harles huppés. Ludovic Scalabre

Harle huppé												
Nb d'obs	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
400-600/150-300												

Harle huppé	
Directive Oiseaux	Annexe II
Espèce protégée	Protégée
Statut de nidification en Nord - Pas-de-Calais	Non nicheur
Statut national	Peu commun
Statut régional migrateur	Régulier

GÉNÉRALITÉS

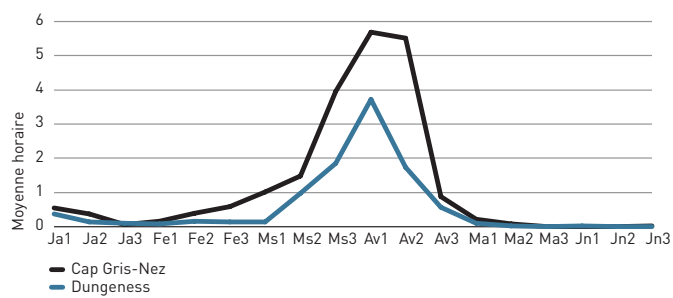
Le Harle huppé est largement répandu dans l'ensemble de l'hémisphère nord. Il niche essentiellement dans la partie nord des trois continents, jusqu'à la zone arctique. Le Harle huppé occupe des milieux très variés tels que les estuaires, les lacs et les rivières des régions boisées ainsi que la toundra. En Europe, seules les populations les plus à l'ouest sont sédentaires. Les autres sont migratrices et hivernent en grande majorité sur l'ensemble des zones littorales de l'Europe de l'Ouest (jusqu'en Espagne) mais également, dans une

moindre mesure, sur le pourtour méditerranéen et même en Afrique du Nord.

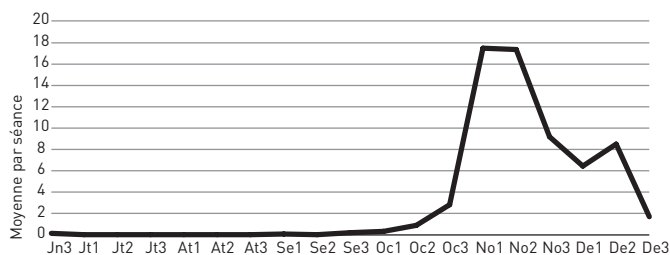
MOUVEMENTS HIVERNAUX ET MIGRATION PRÉNUPTIALE (400 – 600)

Le Harle huppé hiverne localement dans les estuaires et les ports, plus rarement sur des plans d'eau intérieurs. Des mouvements locaux d'oiseaux hivernants sont détectés tout au long de l'hiver mais toujours en petit nombre. Les hivers rigoureux n'apportent aucun afflux particulier sur les côtes du Nord - Pas-de-Calais.

Le Harle huppé est bien plus régulier au printemps qu'à l'automne. Il est alors présent pratiquement à chaque séance de comptage en mer, de début mars à fin avril. Visible en petite quantité jusqu'à mi-mars, les effectifs augmentent en fin de mois pour atteindre un pic de passage très marqué durant les deux premières décades d'avril. Pendant cette période, le nombre quotidien de Harle huppé est régulièrement supérieur à 50 individus (20 données au cap Gris-Nez depuis 2005). La journée la plus remarquable est de 226 oiseaux le



Harle huppé - migration prénuptiale (printemps)



Harle huppé - migration postnuptiale (automne)

5 avril 2008. Les effectifs diminuent très rapidement fin avril mais l'espèce reste régulière et peu abondante jusqu'aux premiers jours de mai. Très peu de données sont enregistrées au-delà de la première décennie.

MIGRATION POSTNUPTIALE (150 - 300)

À l'automne, la migration du Harle huppé se concentre sur une période assez courte. Les premiers oiseaux sont généralement

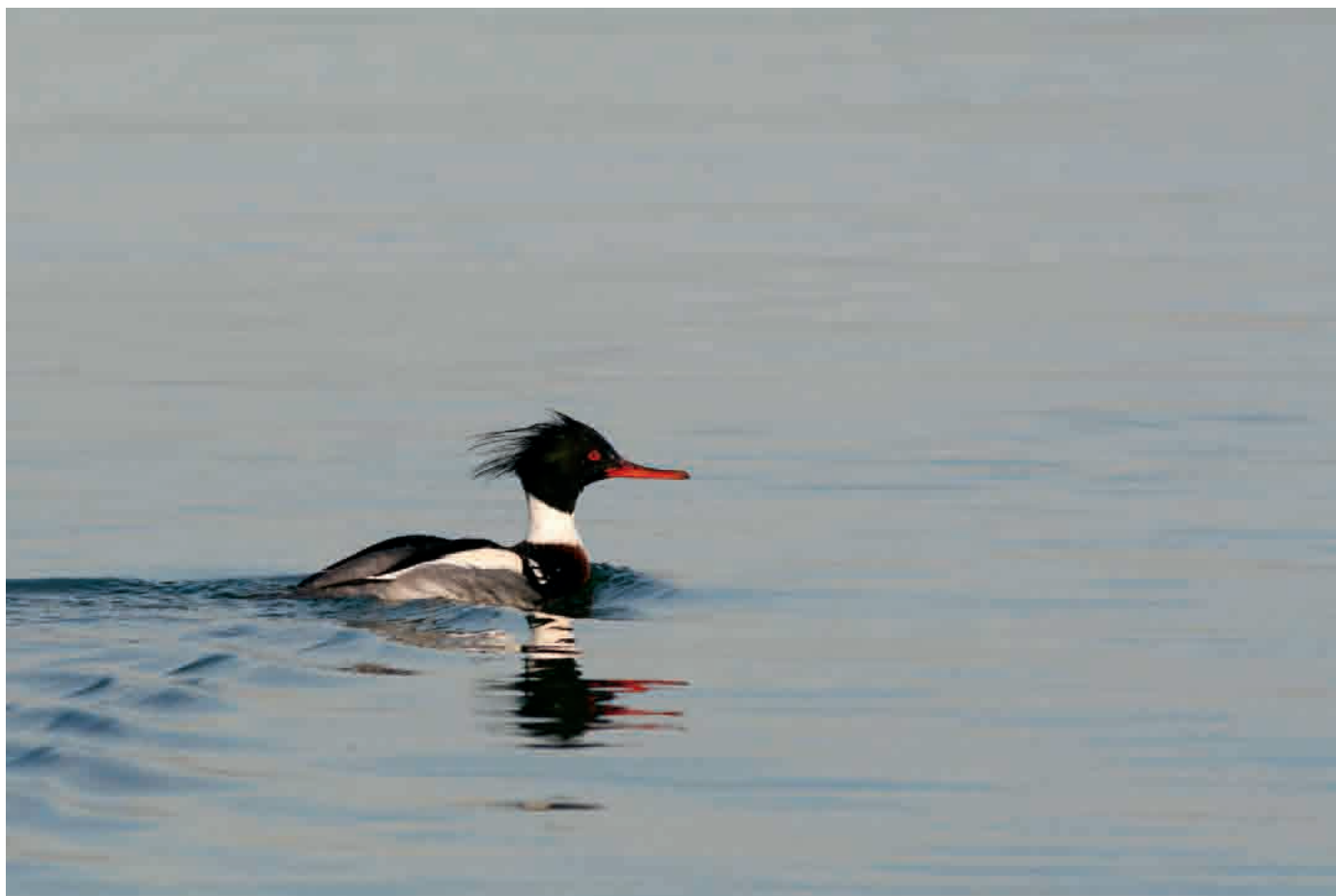
observés mi-octobre, même si quelques données isolées ont déjà été enregistrées pendant les mois d'été. Le passage ne devient régulier que fin octobre avec de petits effectifs. Il augmente ensuite fortement dès début novembre. En effet, les deux premières décades concentrent les deux tiers du passage de la saison. L'espèce est alors présente lors de la plupart des séances de seawatch, avec au mieux quelques dizaines d'oiseaux (seules 5 séances à plus de 100 oiseaux depuis 1995). Les records sont de 246 oiseaux le 4 novembre 2002 depuis la jetée du Clipon et 205 le 4 novembre 1990 au cap Gris-Nez. Le passage diminue progressivement à partir de fin novembre mais l'espèce reste régulière jusque mi-décembre et devient résiduelle en fin de mois.

ANALYSE COMPLÉMENTAIRE

Le Harle huppé évolue plus volontiers en groupes monospécifiques. Il est rarement associé à d'autres espèces d'Anatidés.

Les effectifs de Harle huppé sont deux fois plus importants depuis la jetée du Clipon qu'au cap Gris-Nez. Il n'évolue pas forcément en mer : des groupes suivent la bande littorale et coupent vraisemblablement la pointe du cap Gris-Nez, échappant ainsi aux comptages sur ce site.

Le passage prénuptial du Harle huppé est significatif côté anglais du détroit. Le site de Dungeness enregistre la même phénologie de passage avec des effectifs inférieurs de moitié à ceux notés côté français.



Harle huppé. Ludovic Scalabre



Les Rallidés

Râle d'eau (*Rallus aquaticus*)

Water Rail / Waterral



Râle d'eau. Daniel Haubreux

Râle d'eau												
Nb captures	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
300-500				N	N	N	N	N	N	N	N	N

Râle d'eau	
Directive Oiseaux	Annexe II
Espèce protégée	Chassable
Statut de nidification en Nord - Pas-de-Calais	Assez commun
Statut national	Commun
Statut régional migrateur	Régulier

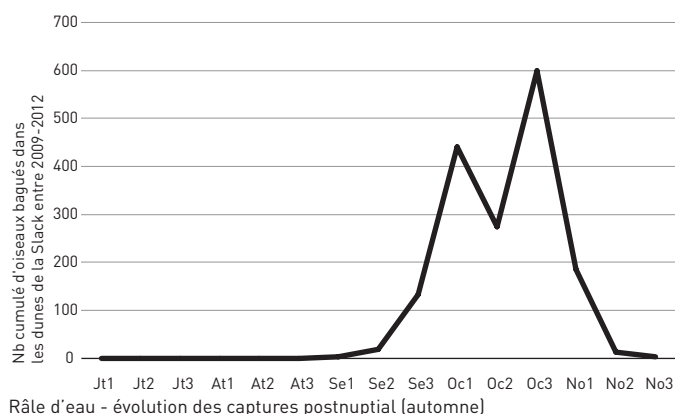
GÉNÉRALITÉS

Espèce discrète, plus souvent entendue qu'observée, le Râle d'eau se reproduit dans tous les types de zones humides d'Europe (à l'exception des deux tiers nord des pays scandinaves). Les populations du sud et de l'ouest de l'Europe sont essentiellement sédentaires, ailleurs elles sont migratrices ou partiellement migratrices. À l'automne, les individus migrateurs se dirigent vers le sud-ouest où ils fréquentent une variété d'habitats plus importante. Le Râle d'eau migre exclusivement de nuit. En dehors de la période de reproduction, il est donc principalement observé en vol, aux premières

lueurs du jour. Malgré l'impression d'un vol peu assuré, l'espèce est capable de se déplacer sur de longues distances. En hiver, les populations continentales rejoignent les côtes afin de profiter de la douceur océanique. En effet, à cette saison, le Râle d'eau est relativement vulnérable aux vagues de froid. Il n'est alors pas rare de l'observer cherchant à se nourrir le long des cours d'eau ou les fossés non gelés. L'espèce est omnivore. Elle se nourrit essentiellement d'invertébrés durant la période estivale et consomme des graines et des fragments végétaux en hiver.

HIVERNAGE ET MIGRATION PRÉNUPTIALE

L'espèce est présente en région durant toute la période hivernale. Les oiseaux hivernant en région Nord - Pas-de-Calais semblent être originaires de Belgique, des Pays-Bas ainsi que du centre et de l'est de l'Allemagne. Il est possible que des afflux aient lieu à l'occasion des vagues de froid (augmentation des observations visuelles) mais ceux-ci ne sont pas documentés par le baguage. Les oiseaux à la recherche de nourriture se laissent alors observer plus facilement à



découvert. Au printemps, les données disponibles ne permettent pas de dresser la phénologie du passage pré-nuptial de l'espèce. Les sessions de baguage effectuées à cette période se sont en effet toujours avérées infructueuses. Néanmoins, il semble que les mouvements aient lieu de début mars à début avril, voire dès le mois de février en cas d'hiver doux. Le seul contrôle à cette période provient d'un individu bagué en automne dans les dunes de la Slack et retrouvé mort outre-Manche. En région, les nicheurs se cantonnent sur leur site de nidification dès la fin mars. Aucun contrôle n'a été réalisé sur des oiseaux bagués en période de nidification en région Nord - Pas-de-Calais, le nombre de captures de l'espèce étant très faible à cette période (moins de cinq individus bagués en 15 ans).

MIGRATION POSTNUPTIALE

Avant 2009, en moyenne sept individus étaient bagués chaque année en région Nord - Pas-de-Calais. Ces données résultaient alors pour la plupart de captures incidentes, au lever du jour lors de sessions de baguage en halte migratoire ou lors de sessions de baguage nocturne de l'Alouette des champs. Suite à ce constat, un programme de capture nocturne spécifique a été mis en place à l'automne 2009 (F. Cavalier). Depuis, le nombre moyen de Râles d'eau bagués annuellement en région est passé à environ 500 individus, ce qui permet d'établir une phénologie précise du passage postnuptial. La migration débute réellement dès la 3^e décennie de septembre. Les effectifs d'oiseaux capturés augmentent alors rapidement pour atteindre un premier pic, autour de la 1^{re} décennie d'octobre. Les captures chutent ensuite puis atteignent un second pic, entre la 3^e décennie d'octobre et la 1^{re} de novembre. Le record du nombre d'oiseaux capturés a été réalisé dans les dunes de la Slack lors de la nuit du 21 au 22 octobre 2012 (214 ind.). La migration s'arrête ensuite au cours de la 2^e décennie de novembre et l'hivernage débute.

DONNÉES REMARQUABLES

La pression de baguage du Rôle d'eau mise en place depuis 2009 commence à porter ses fruits. Elle permet de dessiner le schéma migratoire de l'espèce et de définir le devenir des oiseaux transitant par la région Nord - Pas-de-Calais à l'automne. Les oiseaux qui passent par la région à l'automne sont en majorité issus de Belgique, des Pays-Bas et d'Allemagne. En 2011, un individu ayant été bagué dans les dunes de la Slack a été contrôlé au même endroit un an après, quasiment jour pour jour. Cette donnée intéressante laisse supposer que les individus utilisent les mêmes axes migratoires d'une année sur l'autre. Une partie des oiseaux bagués semble continuer leur route vers l'ouest de l'Angleterre. En effet, trois oiseaux bagués dans les dunes de la Slack ont traversé la Manche afin d'aller hiverner en Grande-Bretagne, dont deux dans le comté des Cornouailles (une donnée récente ne figure pas sur la carte). Il s'agit là des premiers



La mesure du bec, des ailes et des tarses permet de sexer cette espèce. François Cavalier

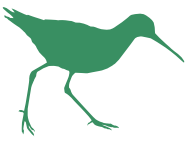
Râles d'eau bagués en France et contrôlés outre-Manche. Toutes ces données laissent supposer que les oiseaux d'Europe de l'Ouest se déplacent selon un axe nord-est/sud-ouest à la recherche de la douceur littorale. Il est probable que le travail engagé par la délégation des bagueurs Nord - Pas-de-Calais permettra de préciser davantage le schéma migratoire de l'espèce au cours des prochaines années.

Seuls trois contrôles dépassent 800 km de distance :

- un oiseau bagué en août 1989 au nord-est de l'Allemagne a été repris en décembre de la même année à Condé-sur-Escaut (59) ;
- un oiseau bagué fin août 1989 au nord-est de l'Allemagne a été repris à la fin septembre de la même année à Annezin (62) ;
- un oiseau bagué en août 2003 au nord-est de l'Allemagne a été repris en novembre 2003 à Le Touquet-Paris-Plage (62).

Le record de distance parcourue appartient à un oiseau bagué dans la province d'Anvers (Belgique) et contrôlé le lendemain matin dans les dunes de la Slack. Il avait parcouru 242 km en une nuit.





Les Limicoles

Bécasse des bois (*Scolopax rusticola*)

Eurasian Woodcock / Houtsnip



Bécasse des bois. Julien Boulanger

Bécasse des bois												
Nb captures	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
10-20 (hors ONCFS)												

Bécasse des bois	
Directive Oiseaux	Annexes II et III
Espèce protégée	Chassable
Statut de nidification en Nord - Pas-de-Calais	Peu commun
Statut national	Commun
Statut régional migrateur	Régulier

GÉNÉRALITÉS

De tous les limicoles européens, la Bécasse des bois est le seul présentant de fortes affinités pour les milieux boisés. Cet oiseau est en effet très fortement lié aux habitats frais et humides présentant une strate arborée à densité relativement modeste, à structure non uniforme combinée à une végétation basse. La connexion de ces milieux avec des secteurs plus dégagés lui est également très favorable. L'espèce ne niche que de manière très localisée en Nord - Pas-de-Calais (majoritairement dans le Boulonnais et l'Avesnois) et l'essentiel des effectifs contactés au cours de l'année est relatif

à des individus migrateurs ou hivernants. La région constitue d'ailleurs avec les côtes picardes, normandes et la Bretagne, l'un des pôles majeurs de transit de l'espèce à l'échelle nationale. En région, la majorité des données de baguage proviennent du programme de marquage spécifique mené par l'Office National de la Chasse et de la Faune sauvage, les autres programmes ne réalisant que 10-20 captures par an.

HIVERNAGE ET MIGRATION PRÉNUPTIALE

La région joue un rôle majeur dans l'hivernage de ce limicole, avec des effectifs très fluctuants d'une année sur l'autre. Une reprise des mouvements peut s'opérer au cours de l'hiver, en fonction de l'intensité des épisodes hivernaux en Europe du Nord et de l'Est. Cette espèce plutôt discrète peut alors être observée au gagnage de jour et en stationnement sur des sites inhabituels (par exemple en milieu urbain) parfois en petits groupes. Annuellement, les effectifs migrants peuvent donc être particulièrement fluctuants selon les aléas météorologiques. Ces derniers conditionnent d'ailleurs le



(1 223 km soit une moyenne de 203 km par nuit).

Le record de longévité appartient à un oiseau bagué en région dans sa première année et repris dix années plus tard en Irlande (trois oiseaux atteignent l'âge de 9 ans).

Plus de 99,9 % des reprises sont issues de la chasse. On note une forte fidélité au site d'hivernage. En effet, parmi les oiseaux bagués et repris en région, 90 % l'ont été à moins de 20 km de leur lieu de baguage : 63 % des oiseaux durant l'hiver où ils ont été bagués, 13 % durant leur second hiver, 6 % après leur 3^e hiver.

Pour illustrer cette fidélité, les exemples sont nombreux. Notons cette Bécasse des bois baguée en décembre 1987 en région et repris en novembre 1994 à moins de 6 km de son lieu de baguage.

En période de froid intense ou d'enneigement prolongé, l'espèce est souvent plus facile à observer. Philippe Dumont

comportement migratoire de la Bécasse, les départs étant favorisés par des baisses de températures et des vents arrière.

Les premiers mouvements vers les quartiers de nidification sont notés dès la fin février et culminent durant la première décade de mars, à partir de laquelle le phénomène s'essouffle jusqu'à la mi-avril. La migration prénuptiale peut amener les oiseaux bagués en région vers des secteurs plus septentrionaux. On note ainsi des reprises printanières en Russie, dans les pays baltes et le Danemark (respectivement 6, 3 et 2 oiseaux). Plus ponctuellement, des individus ont également été contrôlés en Pologne et en Suède.

MIGRATION POSTNUPTIALE

La migration postnuptiale de la Bécasse s'initie fin septembre en Europe du Nord et une quinzaine de jours plus tard en Europe centrale. En région, cette migration, essentiellement composée d'individus scandinaves, d'Europe centrale ou de Russie, se fait ressentir dès la mi-octobre jusqu'à atteindre un pic de passage un mois plus tard. Le passage reste marqué jusqu'à début décembre.

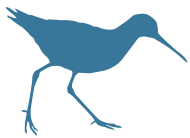
L'origine des oiseaux repris ou contrôlés en Nord - Pas-de-Calais confirme complètement le schéma de migration décrit dans la bibliographie avec huit oiseaux provenant de Russie, cinq de Scandinavie, trois des pays baltes et de la Pologne et deux du Benelux. Les oiseaux bagués en région durant la migration postnuptiale peuvent être amenés à poursuivre leur périple vers des latitudes plus méridionales comme en témoignent les reprises effectuées en France (Vendée, Landes, Dordogne, Corse) voire en Espagne (respectivement 71 et 4 données intra-hivernales). Dans le détail, à l'échelle nationale, on note une concentration des reprises des oiseaux bagués en région sur la façade Manche-Atlantique nord (19 en Bretagne, 14 en Normandie et 13 en Picardie dont 12 pour le département de la Somme).

DONNÉES REMARQUABLES

Parmi les données remarquables, on notera 25 oiseaux dont les distances parcourues dépassent 2 000 km. Il s'agit tous d'oiseaux bagués en Russie ou en Finlande.

Le record de distance parcourue a été réalisé par un oiseau bagué en octobre 1990 en région et repris six jours plus tard en Espagne





Grand Gravelot (*Charadrius hiaticula*)

Great ringed Plover / Bontbekplevier



Grands Gravelots. Frédéric Caloin

Bécasseau sanderling (*Calidris alba*)

Sanderling / Drieteenstrandloper



Bécasseaux sanderlings. Guy Flohart

Bécasseau variable (*Calidris alpina*)

Dunlin / Bonte Strandloper



Bécasseaux variables. Julien Boulanger

Grand Gravelot												
Nb d'obs	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
50-150/100-300												
Bécasseau sanderling												
Nb d'obs	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
200-600/200-800												
Bécasseau variable												
Nb d'obs	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
400-2000/1000-5000												

Grand Gravelot		Bécasseau sanderling		Bécasseau variable	
Directive Oiseaux	-	Directive Oiseaux	-	Directive Oiseaux	-
Espèce protégée	Protégée	Espèce protégée	Protégée	Espèce protégée	Protégée
Statut de nidification en Nord - Pas-de-Calais	Assez rare	Statut de nidification en Nord - Pas-de-Calais	Non nicheur	Statut de nidification en Nord - Pas-de-Calais	Non nicheur
Statut national	Assez commun	Statut national	Assez commun	Statut national	Commun
Statut régional migrateur	Régulier	Statut régional migrateur	Régulier	Statut régional migrateur	Régulier

GÉNÉRALITÉS

Le Grand Gravelot niche sur un territoire très étendu : il occupe toute la zone arctique et subarctique (à l'exception du continent américain). En Europe, son aire de répartition va jusqu'au pourtour de la mer Baltique et même plus loin à l'intérieur des terres. C'est un migrateur au long cours qui occupe en hiver l'ensemble du continent africain. Les populations situées à l'ouest de son aire de répartition (Royaume-Uni, France, Pays-Bas) sont plutôt sédentaires. La répartition du Bécasseau variable nicheur est assez similaire. Les populations d'Europe de l'Ouest sont sédentaires. Il est également présent dans la zone néarctique. Les oiseaux européens (et du Groenland) hivernent essentiellement en Europe de l'Ouest, en Afrique de l'Ouest et également sur le pourtour méditerranéen. Le Bécasseau sanderling niche sur les côtes septentrionales (des trois continents : Amérique du Nord, Europe et Asie). Les oiseaux nicheurs de la zone paléarctique hivernent depuis l'Europe de l'Ouest jusqu'au sud de l'Afrique.

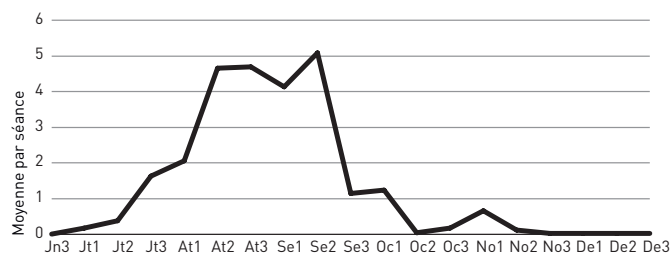
MOUVEMENTS HIVERNAUX ET MIGRATION PRÉNUPTIALE (GRAND GRAVELOT : 50-150) (BÉCASSEAU SANDERLING : 200-600) (BÉCASSEAU VARIABLE : 400-2000)

Le Bécasseau Sanderling et le Bécasseau variable hivernent en nombre sur toute la zone littorale du Nord - Pas-de-Calais. Les

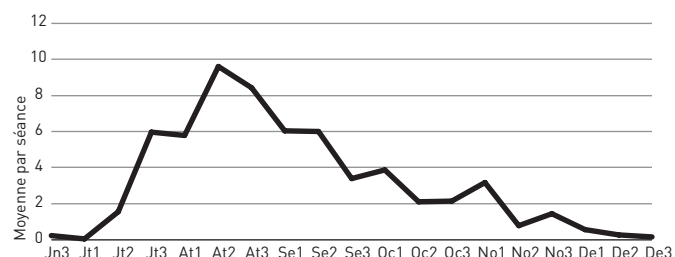
groupes mixtes peuvent communément regrouper des centaines voire des milliers d'oiseaux. Le Grand Gravelot est également présent dans la région en hiver mais sa présence est plus diffuse. Pour les trois espèces, les mouvements détectés en hiver concernent principalement des oiseaux en hivernage.

Le passage prénuptial des trois espèces est très marqué avec des effectifs souvent supérieurs à ceux de l'automne mais sur une courte période. Le Bécasseau variable est le premier à transiter par le détroit avec quelques oiseaux début mars puis un pic de passage sur les deux dernières décades du mois. Il est alors possible de voir quelques centaines d'individus voire même dépasser un millier par jour, le record étant de 2913 individus le 19 mars 2011. Début avril reste une très bonne période. Les effectifs chutent ensuite rapidement en milieu de mois mais l'espèce reste bien présente en faible effectif jusqu'à mi-mai.

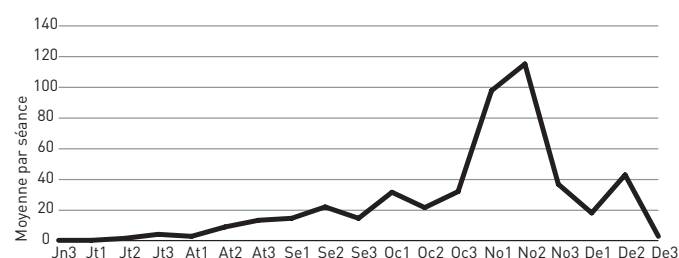
Le passage du Bécasseau sanderling et du Grand Gravelot est plus tardif. Les deux espèces deviennent régulières à partir de début avril. Mai est la meilleure période, avec un pic de passage bien marqué en milieu de mois et une chute rapide en troisième décade. Les effectifs sont bien plus réduits que ceux du Bécasseau variable avec le plus souvent quelques dizaines d'oiseaux et des records assez modestes (209 ind. le 13 mai 2010 pour le Bécasseau sanderling et seulement 51 ind. le 12 mai 2008 pour le Grand Gravelot).



Grand Gravelot - migration postnuptiale (automne)



Bécasseau sanderling - migration postnuptiale (automne)



Bécasseau variable - migration postnuptiale (automne)

MIGRATION POSTNUPTIALE

(GRAND GRAVELOT : 100-300) (BÉCASSEAU SANDERLING : 200-800) (BÉCASSEAU VARIABLE : 1 000-5 000)

La phénologie de passage du Grand Gravelot et du Bécasseau sanderling est assez similaire pendant la période estivale. Les premiers individus apparaissent à partir de mi-juillet, avec des effectifs qui augmentent progressivement pour atteindre un pic de passage : de mi-août à début septembre pour le Bécasseau sanderling, à la mi-septembre pour le Grand Gravelot. Les effectifs pour les deux espèces sont malgré tout modestes avec généralement quelques dizaines d'individus lors des meilleures périodes. Les records journaliers sont de 213 individus le 21 septembre 1983 pour le Grand Gravelot et 161 le 28 août 2011 pour le Bécasseau sanderling.

Le passage du Bécasseau variable est plus étalé avec tout d'abord fin juillet des oiseaux en transit vers l'Afrique (les premiers migrants, peu nombreux), suivis des individus hivernant en Europe de l'Ouest. À partir de mi-août, l'espèce devient omniprésente et les effectifs croissent jusqu'à fin octobre (quelques centaines d'oiseaux lors des meilleures séances). À partir de fin octobre et au cours de novembre, si la dynamique des mouvements reste la même, seuls quelques passages importants restent décelables. Les maxima observés sont de 1528 individus le 26 octobre 2005 au cap Gris-Nez et une journée exceptionnelle avec 4956 oiseaux le 13 novembre 2002 depuis la jetée du Clipon. À signaler également 1930 individus le 18 novembre 2000 sur ce site. L'espèce reste régulière tout au long du mois de décembre.

ANALYSE COMPLÉMENTAIRE

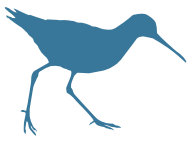
L'analyse des données anglaises n'apporte pas d'éléments complémentaires, d'autant que les effectifs pour les trois espèces sont bien moindres en migration de l'autre côté du détroit. Ils confirment cependant la phénologie constatée côté français.

Au total, 24 données de reprises d'oiseaux bagués sont présentes dans la base de données régionale. Les oiseaux proviennent en majorité d'Europe de l'Ouest (21) mais aussi de Scandinavie (2) et de Russie (1).

Parmi les données remarquables, notons :

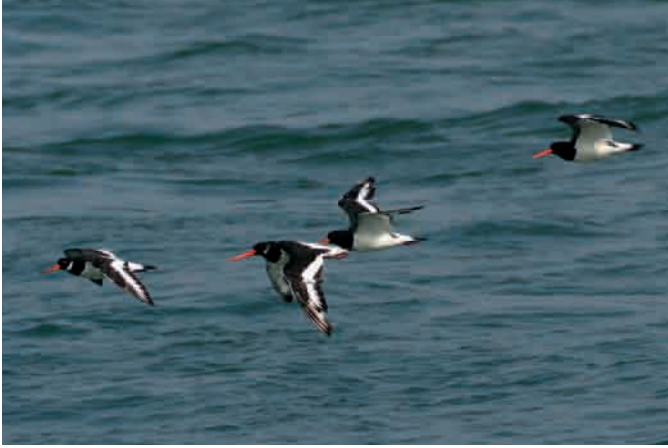
- un Bécasseau sanderling bagué en janvier 2009 sur le littoral du Nord - Pas-de-Calais et contrôlé en août de la même année dans le sud de la Pologne (1350 km) ;
- un Bécasseau variable bagué le 6 août 1987 en Russie dans la péninsule de Kola et repris 25 jours plus tard sur le littoral de la région. Il avait parcouru plus de 2760 km (moyenne de 110 km par jour).





Huîtrier-pie (*Haematopus ostralegus*)

Eurasian Oystercatcher / Scholekster



Huîtriers-pies. Ludovic Scalabre

Courlis cendré (*Numenius arquata*)

Eurasian Curlew / Wulp



Courlis cendrés. Marc Roca

Huîtrier-pie												
Nb d'obs	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
400-1000/1000-2000												

Courlis cendré												
Nb d'obs	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
100-250/100-400												

Huîtrier-pie	
Directive Oiseaux	Annexe II
Espèce protégée	Chassable
Statut de nidification en Nord - Pas-de-Calais	Assez rare
Statut national	Assez commun
Statut régional migrateur	Présent toute l'année

Courlis cendré	
Directive Oiseaux	Annexe II
Espèce protégée	Chassable
Statut de nidification en Nord - Pas-de-Calais	Très rare
Statut national	Commun
Statut régional migrateur	Régulier

GÉNÉRALITÉS

L'Huîtrier-pie et le Courlis cendré sont très largement répandus à travers l'Europe et l'Asie. Si l'Huîtrier-pie niche préférentiellement sur le littoral, ce n'est pas le cas du Courlis cendré qui apprécie plutôt les landes et les prairies. Cette affinité se ressent également en période de migration, l'Huîtrier-pie transitant uniquement le long du littoral alors que le Courlis cendré emprunte plus volontiers des voies terrestres continentales. Les populations européennes des deux espèces hivernent sur toutes les zones littorales d'Europe de l'Ouest, sur l'ensemble du pourtour méditerranéen (y compris en Afrique du Nord), mais également beaucoup plus au sud.

MOUVEMENTS HIVERNAUX ET MIGRATION PRÉNUPTIALE

(HUÎTRIER-PIE: 400-1000) (COURLIS CENDRÉ: 100-250)

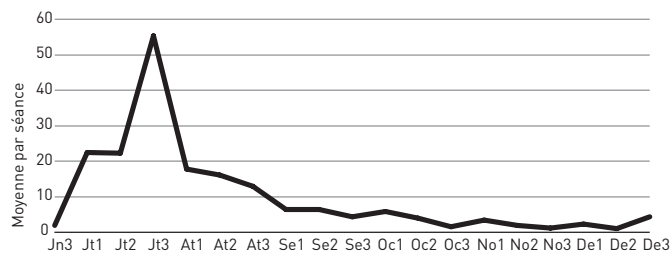
Les deux espèces sont présentes en hivernage et des mouvements locaux de faible ampleur sont visibles pendant toute la période hivernale. Des mouvements plus importants peuvent concerner quelques centaines d'individus en cas de vague de froid. Ces mouvements de fuite sont encore plus marqués pour le Courlis cendré (record de 656 ind. le 20 décembre 1995). Les effectifs hivernant en région peuvent alors passer de quelques centaines d'oiseaux à plusieurs milliers.

Les mouvements de remontée sont plus difficiles à mettre en évidence car les migrateurs se mêlent aux oiseaux hivernant dans la région et qui évoluent souvent dans les deux sens (vol nord et vol sud) pendant toute la période. Néanmoins, des mouvements plus nets semblent se dessiner à partir de la mi-février avec un pic de passage fin février pour le Courlis cendré et plus étalé, de la fin février à la mi-mars, pour l'Huîtrier-pie. Les records atteignent rarement plus de 100 individus pour le premier (182 ind. le 20 février 2011) et plusieurs centaines d'individus pour le second (329 ind. le 21 février 2011, 441 le 9 mars 2005). À partir de fin mars et jusqu'à fin mai, les effectifs d'Huîtrier-pie sont moins importants (généralement quelques dizaines d'oiseaux) mais l'espèce reste présente quotidiennement.

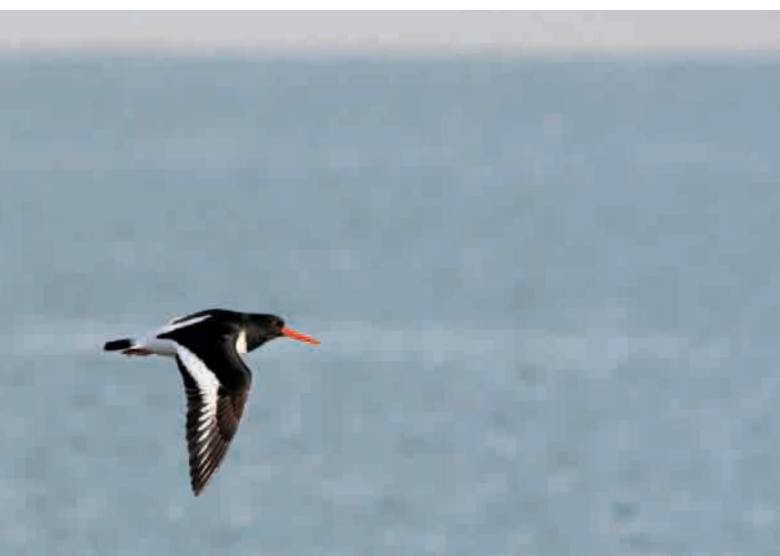
MIGRATION POSTNUPTIALE (HUÎTRIER-PIE: 1000-2000)

(COURLIS CENDRÉ: 100-400)

L'Huîtrier-pie fait partie des premiers migrateurs de la saison avec de petits mouvements perceptibles dès fin juin. Début juillet, la migration est déjà installée avec une présence très régulière de l'espèce et déjà quelques mouvements de masse (ex: 539 ind. le 8 juillet 2005 au cap Gris-Nez). Mi-juillet, les mouvements sont quotidiens. La 3^e décennie de juillet est la meilleure période de l'année avec un pic de passage très marqué. Par temps calme, quelques journées peuvent



Huîtrier-pie - migration postnuptiale (automne)



Huîtrier-pie. Ludovic Scalabre

voir passer plusieurs centaines d'individus, le record étant de 907 oiseaux le 24 juillet 2005. Le passage reste très marqué pendant tout le mois d'août avec une présence quotidienne de l'espèce (généralement quelques dizaines d'individus). Quelques journées concentrent un passage important (ex : 240 ind. le 24 août 2008 au cap Gris-Nez, 150 ind. le 2 août 2003 depuis la jetée du Clipon) mais sans véritables afflux. À partir de septembre, même si les effectifs diminuent graduellement jusqu'à l'entrée de l'hiver, l'espèce reste très commune en effectifs réduits.

À l'automne, le Courlis cendré est communément observé dès fin juin et pendant toute la période de migration jusqu'en fin de saison. Les données sont nombreuses, essentiellement en petit nombre sans qu'il soit possible de définir un pic de passage. Pourtant, le retour des oiseaux sur les sites d'hivernage régionaux (notamment en baie de Canche) est décelable dès début juillet. Des mouvements ont donc probablement lieu à cette période mais ne sont pas décelables en mer (passages terrestres ou nocturnes?).

ANALYSE COMPLÉMENTAIRE

L'Huîtrier-pie évolue principalement en groupes monospécifiques. Les afflux sont difficilement prévisibles mais il semble que les conditions de vent modéré voire faible soient propices à un passage important de l'espèce.

L'analyse des données issues des sites d'observation anglais (Dungeness) n'apporte pas d'éléments complémentaires. Le passage y est assez constant mais avec des effectifs moindres que côté français.

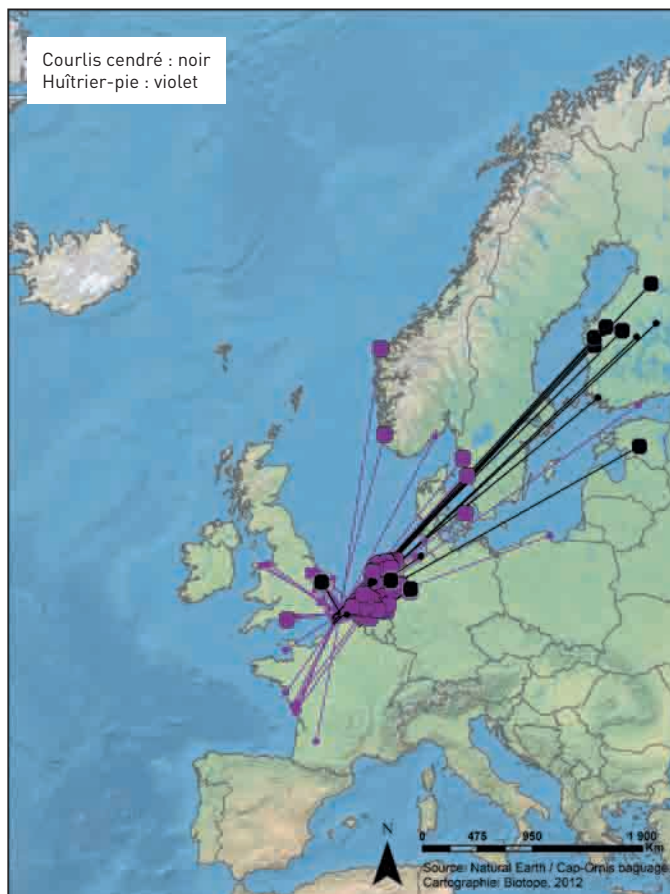
Le nombre de données de reprises d'oiseaux bagués présentes dans la base de données régionale est important, les deux espèces étant particulièrement concernées par la chasse au gibier d'eau.

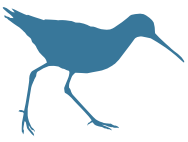


Courlis cendrés. Ludovic Scalabre

Pour le Courlis cendré, 21 données ont été enregistrées, dont une bonne partie (9) en provenance de Finlande. Les autres données s'étalent le long de la mer du Nord, entre l'Estonie et la Belgique. L'oiseau le plus vieux avait atteint l'âge important de 26 ans.

Pour l'Huîtrier-pie, 270 données ont été recueillies dont plus de 28 % durant l'hiver 1995-1996 qui a connu un afflux très important suite à une vague de froid (plus de 20000 oiseaux en région). La majorité des données sont issues des Pays-Bas (160), de Belgique (52) et de Grande-Bretagne (32). Seuls huit oiseaux sont originaires de contrées plus lointaines (Norvège, Suède, Finlande, Pologne). L'oiseau le plus âgé repris en région avait au minimum 25 ans.





Barge rousse (*Limosa lapponica*)

Bar-tailed Godwit / Rosse Grutto



Barges rousses. Daniel Haubreux

Courlis corlieu (*Numenius phaeopus*)

Whimbrel / Regenwulp



Courlis corlieu. Ludovic Scalabre

Barge rousse												
Nb d'obs	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
1500-4000/1000-6000												

Courlis corlieu												
Nb d'obs	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
300-900/400-1500												

Barge rousse	
Directive Oiseaux	Annexe I et II
Espèce protégée	Chassable
Statut de nidification en Nord - Pas-de-Calais	Non nicheur
Statut national	Peu commun
Statut régional migrateur	Régulier

Courlis corlieu	
Directive Oiseaux	Annexe II
Espèce protégée	Chassable
Statut de nidification en Nord - Pas-de-Calais	Non nicheur
Statut national	Assez commun
Statut régional migrateur	Régulier

GÉNÉRALITÉS

La Barge rousse niche sur toute la zone arctique, depuis la Scandinavie jusqu'à l'extrême est de la Russie. Elle occupe également l'Alaska. C'est un migrateur au long cours. Les zones d'hivernage des individus qui transitent par le détroit du Pas de Calais se situent essentiellement en Afrique occidentale, même si un nombre significatif d'oiseaux hiverne en Europe de l'Ouest et sur le pourtour méditerranéen.

Le Courlis corlieu est moins lié à la zone arctique. Il niche en Islande, Scandinavie, Pays baltes et Russie. Les oiseaux de la zone paléarctique hivernent essentiellement en Afrique de l'Ouest, très rarement en France.

MOUVEMENTS HIVERNAUX ET MIGRATION PRÉNUPTIALE

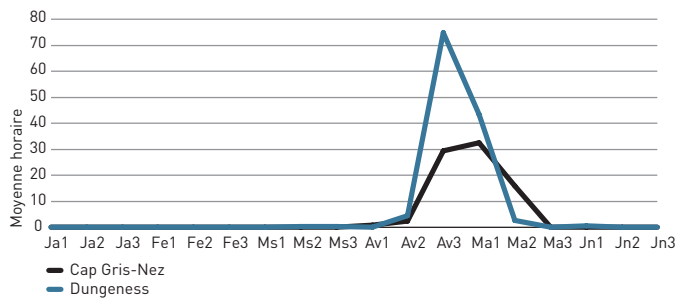
(BARGE ROUSSE : 1500 – 4000) (COURLIS CORLIEU : 300 – 900)

La Barge rousse peut être observée en mouvements locaux durant l'hiver mais toujours en nombre réduit. Le Courlis corlieu reste exceptionnel à cette période.

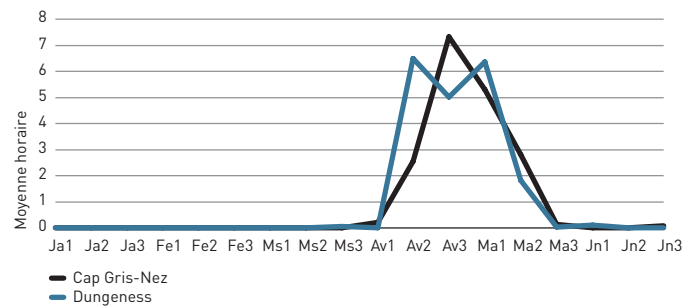
La phénologie printanière des deux espèces est très similaire avec quelques données isolées fin mars et des premiers mouvements

réguliers en petit nombre début avril. Le passage s'accélère rapidement en deuxième décade, les deux espèces sont alors observées quotidiennement en cas de conditions météorologiques favorables. Les effectifs sont alors de l'ordre de 50 à 100 oiseaux les meilleures séances. Un pic de passage très marqué intervient de fin avril à début mai pour le Courlis corlieu et jusqu'à mi-mai pour la Barge rousse avec des afflux particulièrement impressionnants et un passage continu en cas de conditions favorables. Pendant cette période, il n'est pas rare de contacter plus de 500 Barges rousses lors d'une séance. La meilleure journée a permis de compter 2189 individus le 1^{er} mai 2007.

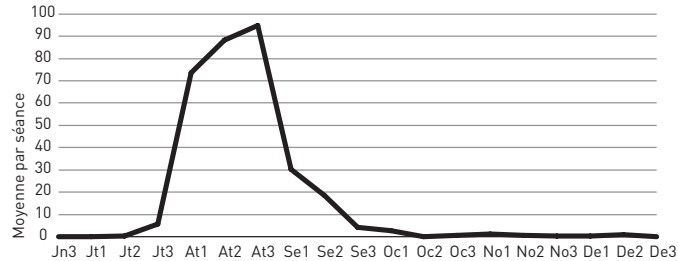
Les effectifs du Courlis corlieu sont plus réduits mais significatifs avec des journées dépassant régulièrement les 100 individus pendant le pic de passage. Les maxima sont de 328 oiseaux le 29 avril 2005 et 306 le 30 avril 2007. Le passage s'arrête brusquement dès la troisième décade de mai pour les deux espèces.



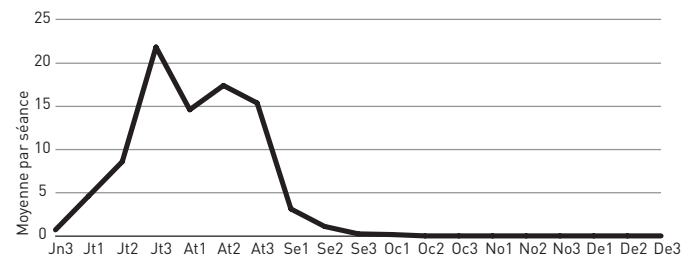
Barge rousse - migration prénuptiale (printemps)



Courlis corlieu - migration prénuptiale (printemps)



Barge rousse - migration postnuptiale (automne)



Courlis corlieu - migration postnuptiale (automne)

MIGRATION POSTNUPTIALE

(BARGE ROUSSE : 1 000 – 6 000) (COURLIS CORLIEU : 400 – 1 500)

Les deux espèces ont une phénologie assez similaire à l'automne. Le Courlis corlieu est présent tout au long de juillet avec une augmentation progressive des effectifs en cours de mois. Le pic de passage fin juillet correspond à la période à laquelle les premières Barges rousses sont observées. En septembre, la Barge rousse est présente un peu plus régulièrement que le corlieu.

Dès mi-juillet, le Courlis corlieu est très régulièrement observé depuis le cap Gris-Nez, avec des effectifs pouvant atteindre les 50 individus par jour. En fin de mois, le pic de passage débute et les journées à plus de 100 oiseaux sont fréquentes. Le record a été enregistré sur cette période avec 444 individus le 30 juillet 2007 au cap Gris-Nez. La totalité du mois d'août reste très favorable à l'espèce. La présence est continue en cas de conditions météorologiques favorables et les effectifs dépassent souvent la centaine d'individus (239 ind. le 11 août 2004 au Clipon, 327 ind. le 25 août 2010 au cap Gris-Nez). Les effectifs diminuent très rapidement dès début septembre, même si l'espèce reste régulière en petits nombres jusqu'en milieu de mois. Le passage est déjà résiduel fin septembre.

Concernant la Barge rousse, les premiers mouvements migratoires réguliers interviennent fin juillet. Dans la première quinzaine d'août, le passage s'intensifie avec des effectifs régulièrement supérieurs à 1 000 oiseaux en cas de conditions météorologiques favorables. Le pic de passage est atteint dans la seconde moitié d'août avec régulièrement des journées d'afflux intenses. Le record est de 3 940 oiseaux le 14 août 2004 depuis la jetée du Clipon. Dès les premiers jours de septembre, les effectifs diminuent mais l'espèce reste encore très régulière (quelques centaines d'oiseaux pour les meilleures séances). Le passage se termine début octobre.

ANALYSE COMPLÉMENTAIRE

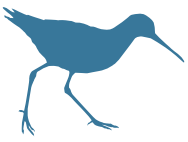
Les conditions météorologiques sont un critère déterminant pour l'observation des deux espèces et encore plus pour celle de la Barge rousse, connue pour migrer à haute altitude (plus de 2 000 mètres) en cas de vent faible notamment. Ainsi, la présence en nombre des deux espèces nécessite un vent de face assez marqué ou la présence d'une couverture nuageuse importante (voire une légère pluie) lors des deux saisons de migration.

La Barge rousse évolue assez souvent en groupes très importants pouvant rassembler plusieurs centaines d'oiseaux, ce qui n'est pas le cas du Courlis corlieu qui évolue généralement en petits groupes.

La présence du Courlis corlieu est similaire des deux côtés du détroit (effectifs et phénologie). Par contre, si la Barge rousse passe dans la même fenêtre de migration côté anglais, elle est bien plus présente en migration prénuptiale avec une moyenne horaire deux fois plus importante que du côté français. Quelques journées exceptionnelles et un record impressionnant de 7 317 individus le 28 avril 2011 à Dungeness en témoignent.

Pour la Barge rousse, seules quatre données de reprises d'oiseaux bagués ont été récoltées en région, toutes provenant d'Europe de l'Ouest (France, Allemagne et Pays-Bas). Pour le Courlis corlieu, neuf données proviennent de la Scandinavie à la France dont un oiseau âgé de 14 ans.





Pluvier argenté (*Pluvialis squatarola*)

Grey Plover / Zilverplevier



Pluviers argentés et Bécasseaux maubèches. Frédéric Caloin

Bécasseau maubèche (*Calidris canutus*)

Red Knot / Kanoetstrandloper



Bécasseau maubèche. Ludovic Scalabre

Pluvier argenté												
Nb d'obs	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
300-1500/200-1000												

Bécasseau maubèche												
Nb d'obs	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
500-2000/300-1500												

Pluvier argenté	
Directive Oiseaux	Annexe II
Espèce protégée	Chassable
Statut de nidification en Nord - Pas-de-Calais	Non nicheur
Statut national	Assez commun
Statut régional migrateur	Régulier

Bécasseau maubèche	
Directive Oiseaux	Annexe II
Espèce protégée	Chassable
Statut de nidification en Nord - Pas-de-Calais	Non nicheur
Statut national	Assez commun
Statut régional migrateur	Régulier

GÉNÉRALITÉS

Le Pluvier argenté niche exclusivement dans la zone arctique, depuis l'ouest de la Russie jusqu'en Alaska, et sur toute la zone néarctique jusqu'à l'extrême est du Canada. Les oiseaux qui transitent par l'Europe hivernent essentiellement à l'ouest de l'Afrique mais l'Europe de l'Ouest et le pourtour de la Méditerranée accueillent un nombre significatif d'hivernants.

Le Bécasseau maubèche occupe uniquement le haut Arctique, depuis la Sibérie centrale jusqu'à l'extrême est de la Russie, l'Alaska, le nord-est du Canada ainsi que le Groenland. Deux populations distinctes transitent par le détroit du Pas de Calais : les oiseaux sibériens du Taïmyr qui partent hiverner en Afrique de l'Ouest, et les oiseaux groenlandais et du nord-est canadien qui hivernent plutôt en Europe de l'Ouest.

MOUVEMENTS HIVERNAUX ET MIGRATION PRÉNUPTIALE (PLUVIER ARGENTÉ : 300-1500) (BÉCASSEAU MAUBÈCHE : 500-2000)

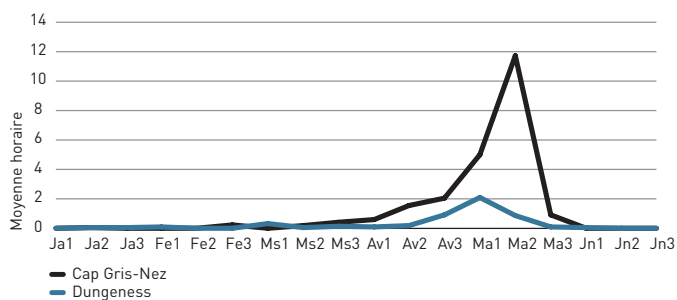
En hiver, les deux espèces sont régulièrement contactées dans la région mais en effectifs réduits.

La migration prénuptiale ne suit pas la exactement même phéno-

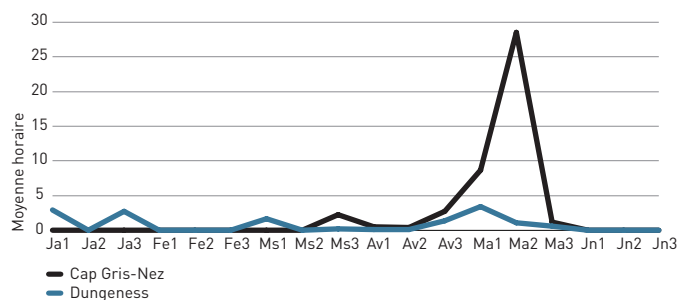
logie pour les deux espèces, même si le pic de passage est atteint au même moment, soit au milieu du mois de mai.

Le passage du Pluvier argenté devient régulier à partir de début avril. Les effectifs se limitent à quelques unités mais augmentent progressivement tout au long du mois. Les meilleures journées permettent de voir entre 50 et 100 oiseaux fin avril. Le passage s'intensifie encore début mai et l'espèce devient omniprésente en cas de vent favorable, même si les effectifs ne sont pas beaucoup plus importants que fin avril. La mi-mai est la période du pic de passage, avec des afflux journaliers pouvant dépasser les 500 oiseaux (le record étant de 1580 ind. le 11 mai 1996). Les effectifs s'effondrent dès la troisième décennie du mois où seules quelques unités sont encore observées.

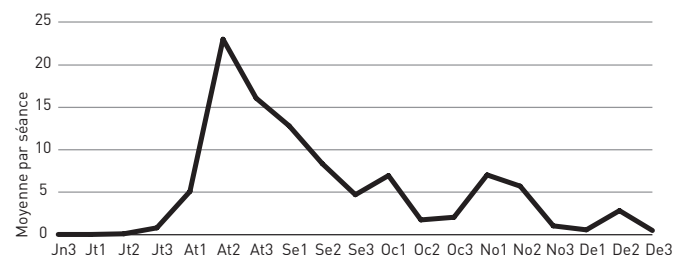
Le passage du Bécasseau maubèche se concentre sur une période beaucoup plus courte. Quelques groupes sont notés tout au long du mois d'avril, mais le passage régulier ne débute véritablement que début mai. La présence de l'espèce est alors régulière et il est possible de voir entre 100 et 300 oiseaux par jour en cas de conditions météorologiques favorables. Le pic de passage est très marqué à la mi-mai avec, comme pour le Pluvier argenté, des afflux importants



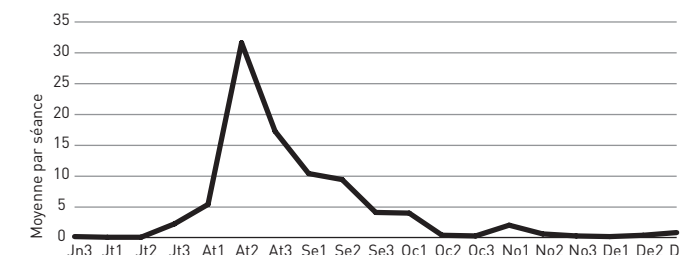
Pluvier argenté - migration prénuptiale (printemps)



Bécasseau maubèche - migration prénuptiale (printemps)



Pluvier argenté - migration postnuptiale (automne)



Bécasseau maubèche - migration postnuptiale (automne)

sur une courte période. Les meilleures journées ont permis d'enregistrer le passage de 1 170 individus le 12 mai 2008 et 943 individus le 14 mai 2008 au cap Gris-Nez. Les effectifs chutent ensuite très rapidement et le passage est terminé fin mai.

MIGRATION POSTNUPTIALE

(PLUVIER ARGENTÉ : 200-1000) (BÉCASSEAU MAUBÈCHE : 300-1500)

La phénologie des deux espèces est très proche lors de la migration postnuptiale. Les premiers mouvements timides sont détectés fin juillet. Début août, le passage augmente progressivement avec des effectifs journaliers généralement en deçà des 100 oiseaux pour les deux espèces. Le pic de passage intervient très rapidement durant la seconde quinzaine d'août. Les effectifs peuvent alors atteindre les 300 oiseaux pour les deux espèces. Les afflux records ont été enregistrés à cette période avec 702 Pluviers argentés le 20 août 2006 depuis le cap Gris-Nez pour et 1438 Bécasseaux maubèches le 16 août 2001 depuis la jetée du Clipon. Le passage diminue ensuite mais reste bien marqué pour les deux espèces jusqu'à la mi-septembre. Début octobre, le passage du Bécasseau maubèche est terminé même s'il reste quelques données résiduelles jusqu'en fin de saison. Pour le Pluvier argenté, une reprise du passage est notée en novembre et concerne de jeunes individus qui migrent plus tardivement.

ANALYSE COMPLÉMENTAIRE

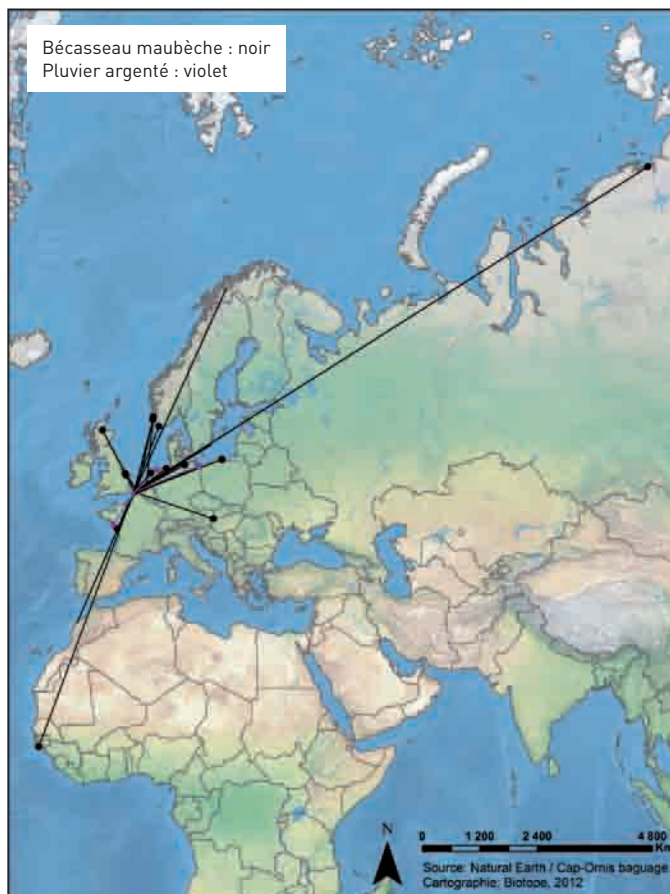
La phénologie de printemps est identique côté anglais du détroit mais le nombre d'oiseaux observés est nettement inférieur, surtout pour le Bécasseau maubèche dont les effectifs sont trois fois moins importants.

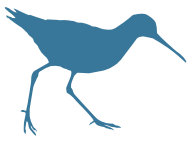
Comme pour la plupart des limicoles, l'observation des deux espèces à la fois au printemps et à l'automne est fortement dépendante des conditions de vent. Un vent de face soutenu ou une couverture nuageuse importante permettent l'observation en quantités significatives.

Au total, 34 données de reprises de Bécasseaux maubèches bagués ont été enregistrées dans la base de données régionale. Ces données proviennent de la Russie (Sibérie centrale) à la Guinée-Bissau (Afrique de l'Ouest). Une seule donnée se situe en dehors de

la voie de migration atlantique : il s'agit d'un oiseau bagué en septembre 2003 en Hongrie et repris en région en octobre de la même année. L'espèce montre des capacités de déplacements importantes. Ainsi un oiseau bagué en Allemagne a été repris le lendemain en région, il avait parcouru 720 km !

Pour le Pluvier argenté, seules quatre données ont été recueillies en région, toutes provenant d'oiseaux bagués en Europe (Allemagne, France et Pays-Bas) en période de migration.





Chevalier gambette (*Tringa totanus*)

Common Redshank / Tureluur



Chevaliers gambettes. Frédéric Caloin

Chevalier aboyeur (*Tringa nebularia*)

Common Greenshank / Groenpootruiter



Chevalier aboyeur. Julien Boulanger

Chevalier gambette												
Nb d'obs	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
10-60/200-1400												
Chevalier aboyeur												
Nb d'obs	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
0-5/10-150												

Chevalier gambette	
Directive Oiseaux	Annexe II
Espèce protégée	Chassable
Statut de nidification en Nord - Pas-de-Calais	Très rare
Statut national	Peu commun
Statut régional migrateur	Irrégulier

Chevalier aboyeur	
Directive Oiseaux	Annexe II
Espèce protégée	Chassable
Statut de nidification en Nord - Pas-de-Calais	Non nicheur
Statut national	Peu commun
Statut régional migrateur	Irrégulier

GÉNÉRALITÉS

Le Chevalier gambette niche dans toute l'Europe de l'Ouest (y compris en Islande) jusqu'en Asie. Les aires d'hivernage sont très étendues, depuis l'Europe jusqu'en Afrique à l'exception de l'extrême sud. C'est le plus côtier des chevaliers mais son observation est aléatoire depuis les sites de seawatching.

Le Chevalier aboyeur a une répartition plus nordique. Il occupe tout le nord de l'Europe (Écosse, Scandinavie) et de l'Asie jusqu'au Pacifique. Sa présence au nord s'arrête à la zone arctique. Les oiseaux du Paléarctique hivernent essentiellement sur le continent africain mais l'espèce est également présente en nombre assez faible en Europe de l'Ouest (Royaume-Uni, France, Espagne).

MOUVEMENTS HIVERNAUX ET MIGRATION PRÉNUPTIALE

(CHEVALIER GAMBETTE : 10-60) (CHEVALIER ABOYEUR : 0-5)

Le Chevalier gambette peut être observé en hivernage dans la région mais en très faibles effectifs. Aucun mouvement de fuite d'ampleur n'est constaté lors des hivers rigoureux.

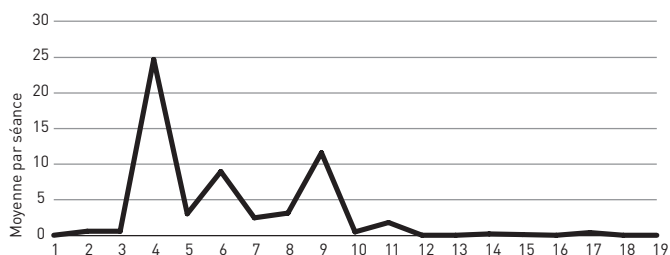
Le Chevalier aboyeur étant bien plus rare en hivernage dans la région, il n'est pas observé depuis les sites de seawatching régionaux en hiver.

Au printemps, la présence des deux espèces est très peu marquée au cap Gris-Nez avec seulement quelques unités pour le Chevalier aboyeur (absent certaines années) et quelques dizaines d'oiseaux pour le Chevalier gambette. Le passage débute au milieu du mois d'avril pour se terminer mi-mai.

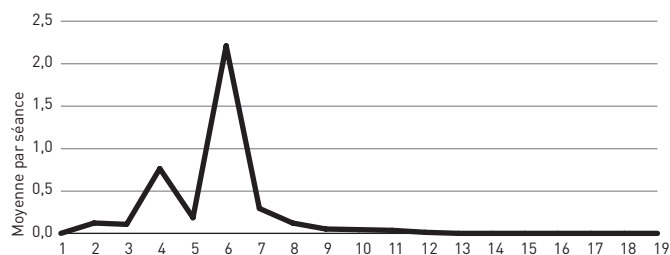
MIGRATION POSTNUPTIALE (CHEVALIER GAMBETTE : 200-1400)

(CHEVALIER ABOYEUR : 10-150)

Le Chevalier gambette peut potentiellement être vu pendant toute la saison postnuptiale. C'est l'un des premiers migrateurs estivaux. Les mouvements les plus massifs interviennent dès la troisième décennie de juillet avec des afflux souvent imprévisibles et sans équivalent à une autre période de l'année. À cette période, l'espèce est régulière mais en très petit nombre en dehors de quelques données exceptionnelles. Les records sont de 1256 individus le 27 juillet 2005 au cap Gris-Nez et 1251 le 29 juillet 2003 depuis la jetée du Clipon. À partir du début du mois d'août et jusqu'à mi-septembre, l'espèce



Chevalier gambette - migration postnuptiale (automne)



Chevalier aboyeur - migration postnuptiale (automne)



Chevalier gambette. Guy Flohart



Chevaliers aboyeurs. Guy Flohart

est observée très régulièrement mais en faible effectif (au mieux quelques dizaines), même si quelques données supérieures à 100 oiseaux ont été collectées sur cette période (9 données depuis 2000 sur l'ensemble des deux sites). Le passage diminue ensuite rapidement jusqu'à début octobre. L'espèce reste présente en effectifs réduits jusqu'en fin de saison.

Le Chevalier aboyeur est bien moins commun mais il est observé chaque année en faible effectif. Le passage débute à la fin du mois de juillet mais en nombre restreint avec des données très irrégulières. C'est en août que l'espèce est la plus régulière. Le pic de passage intervient au milieu du mois, le record étant de 138 individus le 17 août 2008 au cap Gris-Nez. Dès début septembre, le passage devient limité. Les dernières données sont collectées début octobre.

ANALYSE COMPLÉMENTAIRE

L'observation des chevaliers est très aléatoire sur les sites de seawatching. L'essentiel du passage s'effectue à l'intérieur des terres et probablement de nuit. Même si certaines conditions météorologiques favorisent l'apparition des chevaliers (plafond bas, léger vent de face et même légère pluie), les bonnes journées de passage sont peu prévisibles, comme c'est le cas pour la plupart des limicoles. Les chevaliers peuvent évoluer en groupes monospécifiques mais également en groupes mixtes pouvant regrouper une grande diversité d'espèces.

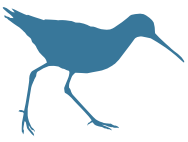
Les reprises d'oiseaux bagués apportent des informations intéressantes pour ces deux espèces chassables.

Au total, 32 données ont été récoltées pour le Chevalier gambette. Elles sont réparties de la Scandinavie au Sénégal. Les données les plus orientales proviennent de Pologne (2), la plus occidentale d'Islande (une seule donnée).

Pour le Chevalier aboyeur, 11 données ont été enregistrées, la majorité provient des Pays-Bas (5). Les autres données proviennent également d'Europe de l'Ouest (Belgique, Grande-Bretagne et Allemagne). Deux données sont issues d'oiseaux bagués en Scandinavie (Norvège, Suède).

Le Chevalier gambette le plus âgé avait 14 ans, 9 ans pour le Chevalier aboyeur.





Phalarope à bec large (*Phalaropus fulicarius*)

Grey Phalarope / Rosse Franjepoot



Phalarope à bec large. Willy Raitière/Biotope

Phalarope à bec large												
Nb d'obs	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
0-1/5-20												

Phalarope à bec large	
Directive Oiseaux	-
Espèce protégée	Protégée
Statut de nidification en Nord - Pas-de-Calais	Non nicheur
Statut national	Peu commun
Statut régional migrateur	Régulier en petits effectifs

GÉNÉRALITÉS

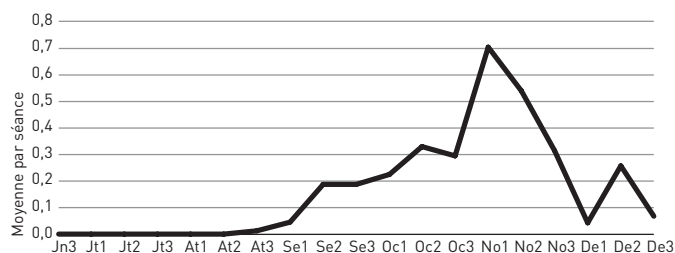
Le Phalarope à bec large occupe une vaste zone des régions arctiques en période de reproduction. On le trouve depuis l'ouest de la Russie jusqu'en Alaska ainsi que sur toute la zone néarctique. Il est également présent à l'ouest du Groenland. Les colonies les plus proches occupent l'Islande et le Spitzberg. C'est un migrateur strictement pélagique en dehors de la période de nidification. Les zones d'hivernage ne sont pas totalement connues en dehors des côtes de l'Afrique de l'Ouest et de l'Afrique du Sud où des concentrations hivernales ont été observées. Les données sur le littoral atlantique

laissent supposer un hivernage partiel, probablement au large du golfe de Gascogne. La voie de migration principale passe par l'Atlantique, au large de l'Irlande. Le passage de l'espèce en mer du Nord est difficile à détecter et constitue une voie secondaire qui dépend fortement des conditions météorologiques.

MOUVEMENTS HIVERNAUX ET MIGRATION PRÉNUPTIALE (0-1)

L'espèce est présente régulièrement en décembre puis de façon très occasionnelle durant le reste de l'hiver (2 données hivernales au Clipon : le 8 janvier 2012 et le 13 février 2005).

Au printemps, elle n'a été mentionnée que deux fois dans le détroit depuis 2005 : une fois à Dungeness (GB) en mars et une fois au cap Gris-Nez en avril. Il semble donc que le Phalarope à bec large ne transite par la Manche et la mer du Nord que de manière accidentelle pour rejoindre son aire de reproduction arctique.



Phalarope - migration postnuptiale (automne)



Phalarope à bec large. Julien Boulanger



Phalarope à bec large. Marc Roca

MIGRATION POSTNUPTIALE

(CAP GRIS-NEZ: 5 - 20) (JETÉE DU CLIPON: 10 - 50)

Le passage du Phalarope à bec large est difficile à détecter et reste directement lié à la présence de conditions de vents favorables pendant sa période de migration. Quelques données ont été enregistrées fin août - début septembre mais les mouvements de l'espèce ne débutent véritablement qu'après mi-septembre. Il est alors possible de voir quelques individus en cas de coup de vent de nord-ouest. Le passage augmente encore progressivement en octobre. Les deux premières décades de novembre constituent un pic de passage pour l'espèce. C'est la seule période où des données isolées peuvent être enregistrées même en l'absence de fort coup de vent. Les maxima journaliers ont été enregistrés sur cette période, avec 18 individus

le 6 novembre 2007 pour le Clipon, le record n'étant que de 6 individus le 16 novembre 2005 au cap Gris-Nez. Le passage diminue très rapidement fin novembre et devient résiduel en décembre. Seuls de forts vents de nord-ouest permettent alors d'observer encore le Phalarope à bec large.

ANALYSE COMPLÉMENTAIRE

Il existe une très forte disparité entre les données acquises depuis la jetée du Clipon et celles du cap Gris-Nez où l'espèce est difficile à observer du fait de la configuration du site, à l'instar des océanites. Les données du Clipon sont en moyenne trois fois plus importantes que celles du cap Gris-Nez.

Compte tenu de son mode de déplacement particulier pour un limicole, il ne constitue en principe pas de groupes mixtes avec d'autres espèces. En effet, cette espèce fortement pélagique vole de façon très chaloupée et se pose régulièrement en mer.





Les Labbes

Les labbes constituent la famille la plus emblématique du seawatching dans le détroit du Pas de Calais. Très peu communs en dehors des zones littorales, l'identification des jeunes oiseaux (mis à part le Grand Labbe) constitue un véritable défi pour les observateurs même expérimentés. Au total, quatre espèces sont présentes dans la zone considérée, le Labbe pomarin, le Labbe parasite, le Labbe à longue queue ainsi que le Grand Labbe. Mis à part le Labbe à longue queue, toutes ces espèces en période de migration se nourrissent en parasitant d'autres espèces (Fou de Bassan, mouettes et sternes).

Labbe parasite (*Stercorarius parasiticus*)

Arctic Skua / Kleine Jager



Labbe parasite juvénile. Frédéric Caloin

Labbe parasite												
Nb d'obs	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
100-300/800-2000												

Labbe parasite	
Directive Oiseaux	-
Espèce protégée	Protégée
Statut de nidification en Nord - Pas-de-Calais	Non nicheur
Statut national	Assez commun
Statut régional migrateur	Régulier

GÉNÉRALITÉS

La répartition du Labbe parasite est mondiale mais la majorité de la population est répartie sur la zone néarctique. Son aire de répartition descend au sud jusqu'en Écosse et en Suède. Cette relative proxi-

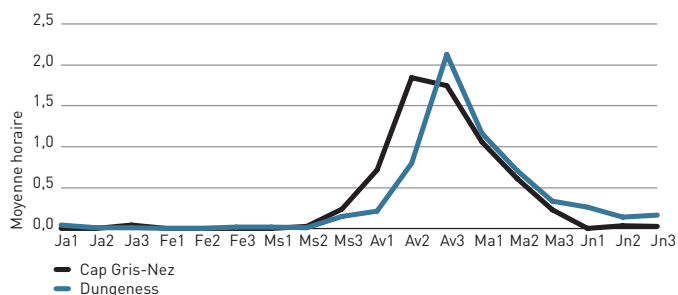
mité et son caractère moins pélagique que les autres labbes rendent l'espèce très régulière dans le détroit du Pas de Calais.

Son milieu de prédilection pour la nidification est la toundra côtière.

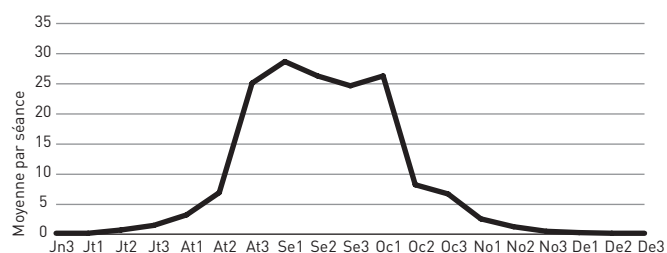
Du fait de sa répartition très vaste, l'espèce transite à l'automne aussi bien par l'Atlantique que par le Pacifique pour hiverner loin au sud sur les côtes du Chili, d'Argentine, du sud-ouest de l'Afrique et de l'Australie.

MOUVEMENTS HIVERNAUX ET MIGRATION PRÉNUPTIALE (100-300)

L'espèce est très occasionnelle en hiver : il existe quelques données isolées en janvier et février.



Labbe parasite - migration prénuptiale (printemps)



Labbe parasite - migration postnuptiale (automne)



Labbe parasite adulte forme claire, il existe également des formes sombres et intermédiaires. Julien Boulanger

La migration prénuptiale est bien visible mais dans de plus faibles proportions qu'à l'automne, d'autant qu'elle ne concerne que les oiseaux adultes, les immatures ne remontent généralement pas en Europe avant d'atteindre la maturité sexuelle.

L'arrivée du Labbe parasite coïncide avec celle de la Sterne pierregarin en troisième décennie de mars avec quelques unités par séance. Le passage se densifie début avril et l'espèce devient presque quotidienne. Le passage est alors très régulier mais sans afflux. Il culmine fin avril avec une moyenne de 10 individus par séance et des maxima en deçà de 50 oiseaux. Début mai le passage migratoire est encore bien marqué mais les effectifs sont faibles et diminuent très rapidement en milieu de mois. L'observation de l'espèce reste possible fin mai voire même début juin.

MIGRATION POSTNUPTIALE (800-2000)

Les premiers oiseaux sont visibles début juillet mais concernent seulement quelques unités, les mouvements deviennent réguliers début août avec une augmentation progressive jusqu'en fin de mois, date à laquelle les juvéniles commencent à apparaître. La période de pas-

sage maximum de l'espèce est très étendue, sans pic significatif, des derniers jours d'août à début octobre. La moyenne est de 25 oiseaux par séance avec des rushes dépassant la centaine d'individus si les conditions météorologiques sont propices. Ces rushes peuvent se répéter plusieurs fois dans la même saison avec par exemple en 2010, 445 ind. le 30 août (record du site) puis 123 ind. le 16 septembre et 169 ind. le 25 septembre.

Le passage diminue fortement après la mi-octobre pour devenir résiduel en novembre. Quelques oiseaux peuvent être vus en décembre.

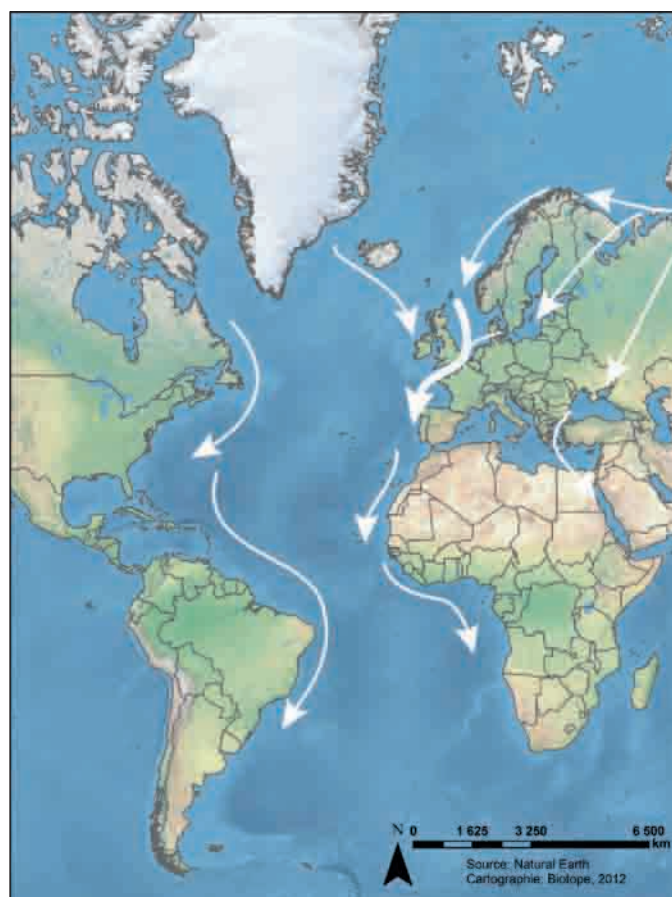
ANALYSE COMPLÉMENTAIRE

Il est intéressant de noter que le passage entre Dungeness et le cap Gris-Nez au printemps est tout à fait comparable contrairement au Labbe pomarin qui privilégie la voie anglaise.

Comme pour toutes les espèces pélagiques à l'automne, les conditions de nord-ouest en mer du Nord sont idéales pour produire un afflux de l'espèce généralement décelable des côtes hollandaises jusqu'au cap Gris-Nez.

Le Labbe parasite évolue souvent en duo ou en petits groupes. De grands groupes de plusieurs dizaines d'individus peuvent se former à l'occasion d'afflux. Il n'est pas rare de voir des migrateurs s'arrêter pour parasiter des pêcheries de sternes ou de mouettes.

La mixité adultes/jeunes est courante à partir de septembre. Il est courant de voir des groupes mixtes avec le Labbe pomarin ou le Labbe à longue queue, ce qui offre toujours une vue très didactique des spécificités de chaque espèce.





Labbe pomarin (*Stercorarius pomarinus*)

Pomarine Skua / Middelste Jager



Labbes pomarins et labbe parasite. Ludovic Scalabre

Labbe pomarin												
Nb d'obs	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
5-20/100-1000												

Labbe pomarin	
Directive Oiseaux	-
Espèce protégée	Protégée
Statut de nidification en Nord - Pas-de-Calais	Non nicheur
Statut national	Peu commun
Statut régional migrateur	Régulier

GÉNÉRALITÉS

Le Labbe pomarin niche sur toute la zone néarctique depuis la frontière occidentale de la Russie jusqu'aux côtes de l'Alaska. Son aire de répartition concerne pour l'essentiel des zones inaccessibles et ne permet pas de recenser précisément la population mondiale.

Le Labbe pomarin est très pélagique en migration. L'espèce migre majoritairement loin en mer au large de la Norvège, des côtes irlandaises et écossaises. Seuls quelques sites de migration permettent de voir l'espèce en nombre, avec notamment l'extrême nord de la Norvège qui concentre le passage prénuptial des oiseaux occiden-

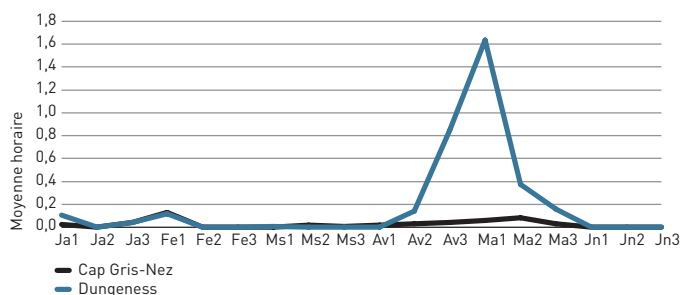
taux. Le détroit du Pas de Calais constitue à cette période un axe de migration secondaire.

Sa répartition est mondiale. Les oiseaux transitent à la fois via l'Atlantique et le Pacifique pour hiverner, en mer, dans la zone intertropicale. Les oiseaux du Pacifique peuvent descendre au-delà du cap de Bonne Espérance et des côtes australiennes.

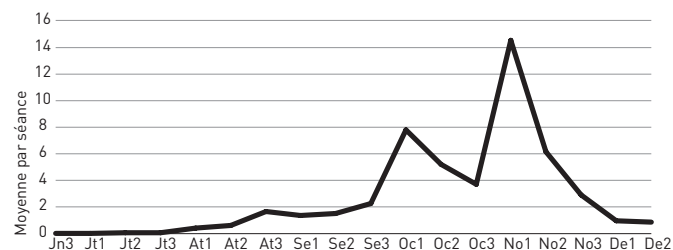
MOUVEMENTS HIVERNAUX ET MIGRATION PRÉNUPTIALE (5-20)

L'espèce est présente en hiver en petit nombre en mer du Nord et dans le détroit du Pas de Calais, uniquement des juvéniles. En dehors des années d'afflux de juvéniles, l'espèce est beaucoup plus rare dans le détroit.

Le Labbe pomarin est très peu commun au printemps sur la côte française du détroit. Le mouvement migratoire y est à peine perceptible. Seules quelques unités sont notées à l'occasion de conditions météorologiques particulièrement favorables. L'espèce est alors observée de la mi-avril jusqu'à la mi-mai.



Labbe pomarin - migration prénuptiale (printemps)



Labbe pomarin - migration postnuptiale (automne)

**MIGRATION POSTNUPTIALE (100-150 ANNÉE CLASSIQUE)
(400-1 000 EN CAS D’AFLUX DE JUVÉNILES)**

La migration de l’espèce est divisée en deux périodes distinctes. La première concerne exclusivement des oiseaux adultes dont les premiers individus apparaissent mi-juillet. La deuxième concerne les jeunes oiseaux en fin de saison. Le véritablement démarrage de la migration a lieu début août, période où l’espèce devient plus régulière mais avec seulement quelques unités par séance. Le passage s’accélère progressivement à partir de septembre pour culminer début octobre avec une moyenne de 8 individus par séance (50-150 ind. pour les meilleures journées). À cette période, les jeunes oiseaux commencent à se mêler aux adultes. Le passage décline dès le milieu du mois d’octobre avec les derniers adultes. Il reprend en novembre avec le passage des juvéniles qui culmine durant les 15 premiers jours. Les années de très bonne reproduction de l’espèce (correspondant à l’abondance de lemmings), il est possible d’observer des afflux impressionnants de plusieurs centaines de juvéniles par séance. Les meilleures journées totalisent 362 individus le 9 novembre 2007 pour le cap Gris-Nez et 455 oiseaux le 7 novembre 1999 depuis la jetée du Clipon. Le passage diminue très rapidement fin novembre et les observations en décembre sont rares et concernent plutôt des hivernants.

ANALYSE COMPLÉMENTAIRE

Au printemps, la comparaison des données entre le site de Dungeness et le cap Gris-Nez est saisissante. L’espèce, quasiment absente côté français, est commune et même parfois abondante sur les côtes anglaises avec des totaux annuels qui se situent entre 50 et 300 individus. Ce phénomène ne concerne que le Labbe pomarin et dans une moindre mesure le Labbe à longue queue.

À l’automne les conditions de nord-ouest en mer du Nord sont requises pour un bon passage, même s’il est assez courant de voir passer quelques adultes sans conditions météorologiques particulières. L’espèce migre généralement en duo ou en petits groupes monospécifiques. La mixité avec le Labbe parasite est néanmoins possible. Par conditions calmes, l’espèce migre généralement très haut dans le ciel.



Labbe pomarin juvénile. Daniel Haubreux

Pour espérer voir le Labbe pomarin au printemps, un fort de vent à dominante nord est indispensable pour ramener quelques oiseaux côté français du détroit.





Labbe à longue queue (*Stercorarius longicaudus*)

Long-tailed Skua / Kleinste Jager



Labbe à longue queue juvénile. Ludovic Scalabre

Labbe à longue queue												
Nb d'obs	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
-/30-150												

Labbe à longue queue	
Directive Oiseaux	-
Espèce protégée	Protégée
Statut de nidification en Nord - Pas-de-Calais	Non nicheur
Statut national	Rare
Statut régional migrateur	Régulier en petits effectifs

GÉNÉRALITÉS

Le Labbe à longue queue niche sur l'ensemble de la zone néarctique (Europe, Russie, Amérique). En Europe, sa répartition descend jusqu'au sud de la Suède. Contrairement aux autres espèces, son milieu de nidification n'est pas inféodé aux zones littorales, il affecte les zones montagneuses (hauts plateaux).

Le Labbe à longue queue adulte est très pélagique. Les voies migratoires vers le grand sud (extrême sud de l'Afrique, de l'Amérique du Sud jusqu'à l'océan austral) empruntent les océans Atlantique et Pacifique et ne passent pas nécessairement par les

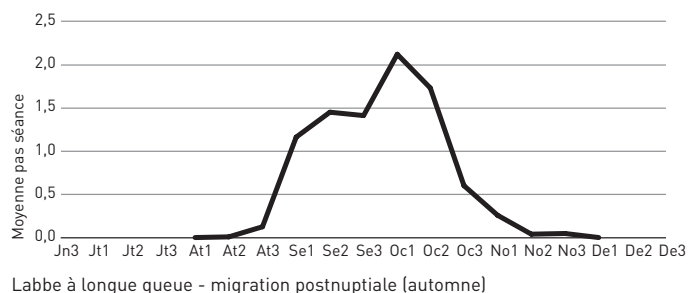
zones littorales. Les juvéniles empruntent une voie plus terrestre, c'est d'ailleurs l'espèce de labbe la plus contactée à l'intérieur des terres. Les observations en mer du Nord ne concernent pratiquement jamais des adultes.

MOUVEMENTS HIVERNAUX ET MIGRATION PRÉNUPTIALE (0)

Le Labbe à longue queue n'est pas présent en hiver. Il est également très rare au printemps dans le détroit du Pas de Calais. Les quelques observations concernent uniquement le côté anglais avec 4 oiseaux entre 2005 et 2011, réparties entre la fin avril et la fin mai. Les observations en nombre réalisées en Écosse (îles Hébrides) montrent que l'espèce contourne les îles britanniques par l'ouest.

MIGRATION POSTNUPTIALE (30-150)

Les premiers individus apparaissent parfois dès la mi-août mais le flux migratoire s'installe véritablement à la fin du mois. Le passage est potentiellement déjà très marqué fin août (par ex. 27 ind. le 24 août 1998) mais la période la plus favorable pour l'espèce s'étale sur



Labbe à longue queue forme pâle. Ludovic Scalabre



Labbe à longue queue juvénile. Ludovic Scalabre

Celle-ci était considérée par le passé comme quasiment non identifiable en conditions de seawatching. Aujourd’hui, les critères d’identification se sont précisés et permettent une identification plus aisée bien qu’encore assez délicate.

tout le mois de septembre et sur la première décade d’octobre. Le pic est noté fin septembre-début octobre mais celui-ci dépend directement des conditions météorologiques favorables. Ainsi, la moyenne par séance reste très faible même fin septembre-début octobre (2,12 ind. en moyenne) la norme étant une absence de l’espèce hors conditions spécifiques. Les bonnes journées permettent de voir entre 10 et 20 oiseaux, plus rarement entre 30 à 50 lors d’afflux remarquables liés à une reproduction importante et des conditions météorologiques idéales. Le dernier afflux important a été noté en 2004 depuis la digue du Clipon (cap Gris-Nez non suivi) avec l’observation record de 50 ind. le 24 septembre et déjà 44 oiseaux la veille. Le passage diminue fortement mi-octobre. Quelques données peuvent encore être enregistrées jusqu’à mi-novembre.

ANALYSE COMPLÉMENTAIRE

La présence du Labbe à longue queue est strictement liée à des conditions météorologiques favorables en mer du Nord. Un flux de nord-ouest marqué peut générer des afflux de migrateurs ou un passage plus diffus sur deux ou trois jours selon les conditions. Ainsi le nombre de migrateurs détectés est très variable avec des années où l’espèce n’est quasiment pas présente et d’autres où elle apparaît, en nombre, à plusieurs reprises.

L’observation d’oiseaux adultes est très rare dans la zone (au maximum 2 ou 3 données par saison). Il existe quelques données de juvéniles, parfois loin à l’intérieur des terres.

Le Labbe à longue queue peut constituer des groupes mixtes avec le Labbe pomarin et le Labbe parasite.

L’évolution très nette du nombre de données enregistrées depuis les années 1990 est liée à une meilleure connaissance de l’espèce.





Grand Labbe (*Stercorarius skua*)

Great Skua / Grote Jager



Grand Labbe sur fond de côtes anglaises. Guy Flohart

Grand Labbe												
Nb d'obs	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
80-300/1000-2800												

Grand Labbe	
Directive Oiseaux	-
Espèce protégée	Protégée
Statut de nidification en Nord - Pas-de-Calais	Non nicheur
Statut national	Assez commun
Statut régional migrateur	Présent toute l'année

GÉNÉRALITÉS

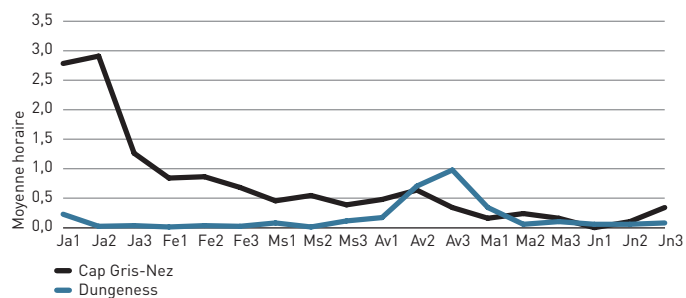
L'essentiel de la population nicheuse du Grand Labbe est assez localisé en Atlantique Nord. Deux noyaux historiques en Islande et sur les îles Féroé totalisent plus de 90 % de la population. On le trouve également aux Shetland, sur Orkney en Écosse et plus récemment, suite à une expansion vers le nord-est, en Norvège, au Spitzberg et en Russie sur la péninsule de Kolka. Les mouvements migratoires passent au large de la mer du Nord et de l'Atlantique vers les côtes intertropicales de l'Afrique. L'espèce est très pélagique en période internuptiale.

Les effectifs du Grand Labbe ont augmenté de manière importante durant le XX^e siècle en lien avec la pêche industrielle en Atlantique Nord. L'espèce est en effet très liée aux oiseaux qu'elle parasite, principalement le Fou de Bassan.

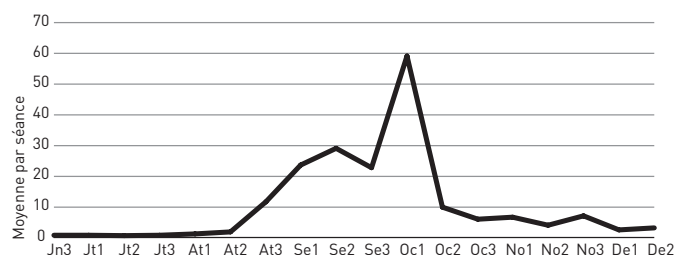
MOUVEMENTS HIVERNAUX ET MIGRATION PRÉNUPTIALE (80 - 300)

L'espèce est présente tout l'hiver en mer du Nord en petit nombre, même si ses zones habituelles d'hivernage l'emmènent bien plus loin au large de l'Afrique.

La migration prénuptiale du Grand Labbe est peu marquée côté français du détroit. Les stationnements hivernaux sont difficiles à séparer de la migration de printemps. Une légère accélération du passage est néanmoins perceptible mi-avril chez nos voisins anglais. Les effectifs restent faibles au regard des mouvements postnuptiaux (rarement plus de 10 oiseaux par séance).



Grand Labbe - migration prénuptiale (printemps)



Grand Labbe - migration postnuptiale (automne)

MIGRATION POSTNUPTIALE (1000 - 2800)

En dehors des périodes migratoires, le Grand Labbe est présent en petit nombre toute l'année. Le début du passage est réellement noté mi-août avec une rapide accélération fin août. Les données atteignent alors 100 à 400 oiseaux les meilleures journées. Un premier pic de passage est noté mi-septembre avec des afflux significatifs (par exemple : 438 ind. le 15 septembre 2011, 1569 ind. en 2 jours les 10 et 11 septembre 2007). S'ensuit une baisse assez sensible des effectifs en fin de mois. Une deuxième période bien plus marquée débute dès les premiers jours d'octobre et offre parfois des «rushes» de migration mémorables : 787 ind. le 7 octobre 2011, 1389 ind. le 3 octobre 2008.

Le passage diminue très rapidement mi-octobre mais reste significatif jusqu'à fin novembre. À partir de décembre il n'est plus possible de distinguer la migration des mouvements locaux, l'espèce hivernant dans le détroit.

ANALYSE COMPLÉMENTAIRE

Le suivi récent du cap Gris-Nez a permis une meilleure connaissance des mouvements du Grand Labbe via le détroit du Pas de Calais. En effet, comme l'espèce est assez pélagique, le nombre de migrateurs observés est bien plus faible depuis les autres sites qui ne bénéficient pas de la position stratégique du cap. Ce positionnement du cap Gris-Nez pour le suivi du Grand Labbe est parfaitement illustré par l'afflux du 2 octobre 2005. Cette journée détient le record avec 2411 oiseaux comptés, soit près de 10 % de la population mondiale de l'espèce. Le même jour, et sur la même durée de suivi, le site le plus proche, la jetée du Clipon n'a atteint qu'un effectif de 435 individus.

Huit données d'oiseaux morts bagués ont été enregistrées en région. Six d'entre elles proviennent de l'automne entre septembre et novembre et concernent des oiseaux bagués aux Shetland. Les deux autres, bagués en Islande, ont été récupérés en fin d'hiver (février). Un de ces oiseaux avait atteint l'âge de 31 ans.

La comparaison des données anglaises et françaises après l'hiver montre que l'espèce est bien présente côté français mais plutôt en stationnement dans la continuité des données hivernales. La migration est peu marquée et les mouvements sont davantage locaux alors que Dungeness enregistre peu de mouvements locaux et un réel pic de passage entre mi-avril et début mai.

Comme les autres labbes et l'ensemble des espèces pélagiques, la présence massive du Grand Labbe est liée à des conditions météorologiques tempétueuses de nord-ouest ou même de nord. Il est néanmoins possible de voir l'espèce en petit nombre quelles que soient les conditions de vent.

En migration, le Grand Labbe est plutôt solitaire mais peut évoluer en groupes importants lors des afflux. Il est rarement mêlé à d'autres espèces (qui craignent ce grand prédateur).

Même s'il convient de rester prudent avec les données historiques du site, les effectifs semblent évoluer positivement avec des totaux annuels inférieurs à 50 individus dans les années 1960, 200 fin 1970, 400 dans les années 1990 contre 1200 à 3200 actuellement.



Grands Labbes en groupe. Daniel Haubreux





Les Mouettes pélagiques

Mouette tridactyle (*Rissa tridactyla*)

Kittiwake / Drieteenmeeuw



Mouette tridactyle adulte. Frédéric Caloin

Mouette tridactyle												
Nb d'obs	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
NC/10000-40000												

Mouette tridactyle	
Directive Oiseaux	-
Espèce protégée	Protégée
Statut de nidification en Nord - Pas-de-Calais	Localisé
Statut national	Peu commun
Statut régional migrateur	Présent toute l'année

GÉNÉRALITÉS

La Mouette tridactyle a une aire de répartition très large: elle niche sur les falaises littorales de l'Europe de l'Ouest mais également très au nord dans la zone arctique (Norvège, Russie). La région Nord - Pas-de-Calais accueille une des plus grandes colonies de France, installée sur les falaises du cap Blanc-Nez et dans le port de Boulogne-sur-Mer. L'espèce est pélagique et grégaire en hiver. Elle occupe toutes les mers à l'ouest de l'Europe, au nord-ouest de l'Afrique et même en Méditerranée.

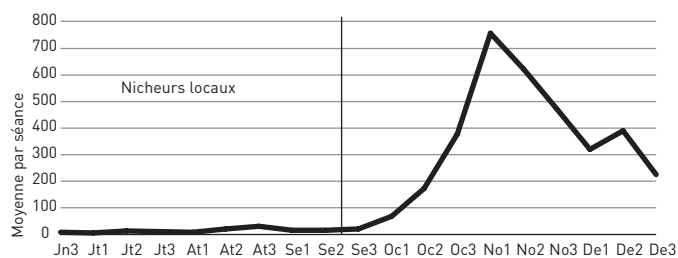
MOUVEMENTS HIVERNAUX ET MIGRATION PRÉNUPTIALE (NON COMPTABILISÉ)

L'espèce est omniprésente en hiver et peut faire l'objet d'afflux importants, par exemple 4653 individus le 8 février 2004 depuis la jetée du Clipon et 4900 le 8 janvier 2012 au cap Gris-Nez. Le retour sur les colonies locales s'opérant très tôt en saison, la séparation des migrateurs et des oiseaux résidents n'est plus possible dès le mois de février même si les nombres importants concernent probablement en majorité des migrateurs à cette époque.

La présence des colonies locales ne permet pas de réaliser un suivi précis de la migration prénuptiale.

MIGRATION POSTNUPTIALE (10000-40000)

Les colonies locales sont désertées courant août, et jusqu'à cette période, il n'est pas possible de distinguer les oiseaux locaux d'éventuels migrateurs. En septembre, l'espèce est déjà présente quotidiennement mais généralement en petit nombre. Les premiers mouvements significatifs débutent en octobre avec une augmenta-



Mouette tridactyle - migration postnuptiale (automne)



Mouette tridactyle juvénile. Julien Boulanger



Mouette tridactyle juvénile. Julien Boulanger

ANALYSE COMPLÉMENTAIRE

Le passage d'effectifs importants de Mouettes tridactyles est lié à de fortes conditions de vent de nord ou nord-ouest en mer du Nord. Si ces conditions se répètent, il est possible de voir plusieurs milliers d'individus basculant en Manche plusieurs journées d'affilée.

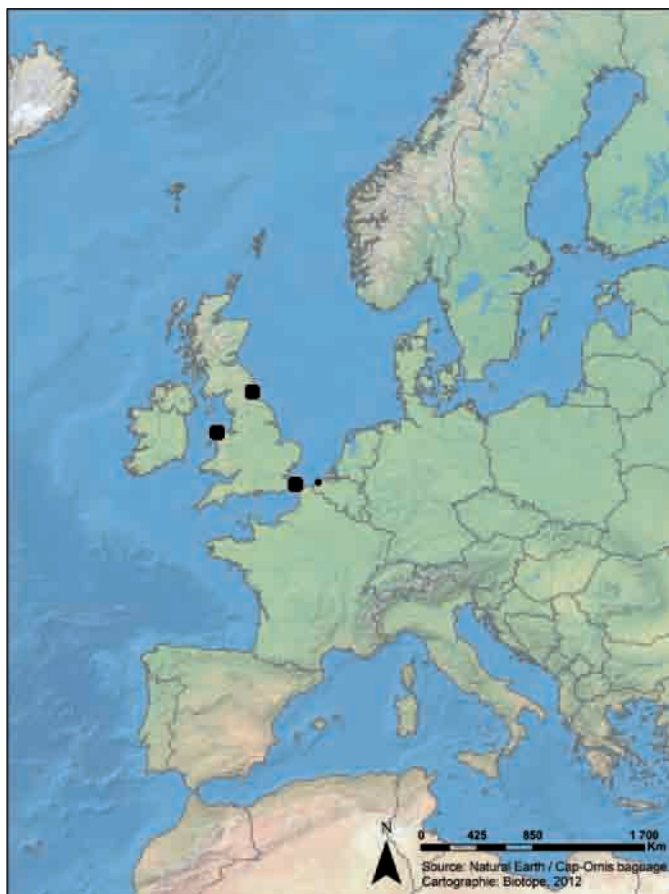
La position géographique du cap Gris-Nez lui confère un avantage sur le site de la jetée du Clipon où généralement le passage est inférieur.

Seules cinq données de contrôles/reprises d'oiseaux ont été enregistrées en région : un oiseau bagué en Belgique (probablement en centre de soins) et quatre poussins bagués sur les colonies anglaises. Parmi ces oiseaux anglais, un individu a été contrôlé sur la colonie de Boulogne-sur-Mer quatre ans après son baguage dans le nord de l'Angleterre, les trois autres oiseaux ont été retrouvés morts sur le littoral de la région.



Mouette tridactyle en groupe. Guy Flohart

tion progressive des effectifs. En début de mois, il n'est pas rare de dépasser la centaine d'individus ; en fin de mois, les vents de nord-ouest permettent déjà d'observer régulièrement plus de 1000 individus par jour. Les deux premières décades de novembre marquent le pic de migration avec des passages journaliers impressionnants pouvant atteindre les 5000 oiseaux. Le record du cap Gris-Nez est de 17201 individus le 9 novembre 2007, le record pour le Clipon a été réalisé le 30 octobre 1998 avec 13165 oiseaux. Le passage migratoire diminue ensuite progressivement mais les tempêtes hivernales (décembre-janvier) permettent encore d'observer plusieurs milliers d'oiseaux par jour.





Mouette pygmée (*Hydrocoloeus minutus*)

Little Gull / Dwergmeeuw



Mouette pygmée juvénile. Julien Boulanger

Mouette pygmée												
Nb d'obs	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
5000-15000/6000-10000												

Mouette pygmée	
Directive Oiseaux	Annexe I
Espèce protégée	Protégée
Statut de nidification en Nord - Pas-de-Calais	Non nicheur
Statut national	Peu commun
Statut régional migrateur	Régulier

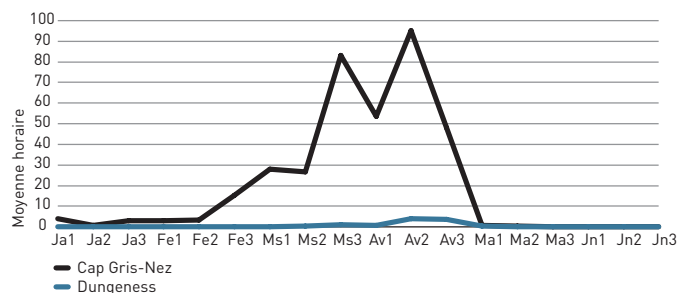
GÉNÉRALITÉS

La Mouette pygmée niche sur le pourtour de la mer Baltique, de l'ouest de la Russie (jusqu'à la zone arctique) à la région des grands lacs en Amérique du Nord. Elle niche plus ponctuellement en Europe centrale. L'aire d'hivernage de la population européenne se situe au large des côtes de l'Europe de l'Ouest ainsi qu'en Méditerranée. En dehors de la période de reproduction, cette mouette est surtout pélagique, même si elle est régulièrement contactée autour des points d'eau continentaux en période de migration.

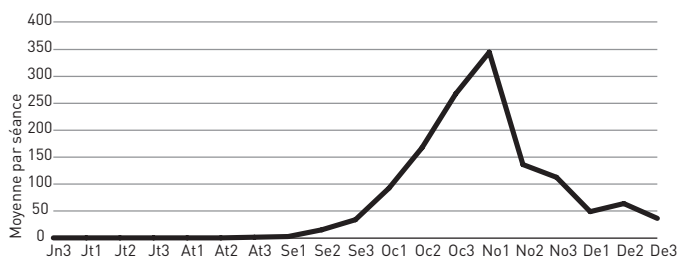
MOUVEMENTS HIVERNAUX ET MIGRATION PRÉNUPTIALE (5000-15000)

La Mouette pygmée est présente en hiver au large des côtes de l'Europe de l'Ouest. Elle est donc assez commune entre décembre et février. Quelques dizaines d'individus peuvent être alors observées lors des coups de vent.

Les premiers mouvements prénuptiaux significatifs sont détectés à la fin du mois de février avec généralement quelques dizaines d'oiseaux. Entre début et mi-mars, l'espèce est déjà observée régulièrement (plusieurs centaines d'oiseaux par jour). C'est généralement à partir de la troisième décennie de mars que les premiers afflux peuvent apparaître (par exemple, 1744 ind. le 24 mars 2009). Le mois d'avril est le plus favorable à la migration prénuptiale. L'espèce est alors omniprésente et en effectifs importants (en moyenne plusieurs centaines d'individus par jour). C'est au cours de cette période que les passages les plus importants sont notés. Ils peuvent représenter 1000 à 2000 oiseaux sur plusieurs journées, comme par exemple en 2006 : 2022 individus le 12 avril, 1045 le 14, 2081 le 17 puis 1069 le



Mouette pygmée - migration prénuptiale (printemps)



Mouette pygmée - migration postnuptiale (automne)

18. La chute des effectifs est très importante dès les premiers jours de mai (seulement quelques dizaines d'oiseaux par jour). Le passage s'arrête totalement en milieu de mois.

MIGRATION POSTNUPTIALE (6000-10000)

La Mouette pygmée est présente occasionnellement en faible effectif en juillet et août. Les premiers mouvements migratoires sont perceptibles à partir de début septembre avec quelques unités. Ils augmentent progressivement tout au long du mois. Fin septembre, des effectifs maxima sont de 200 oiseaux par séance de comptage. À partir de début octobre, l'espèce est omniprésente. Dès le milieu du

mois, les effectifs deviennent très importants pour culminer dans les premiers jours de novembre. Entre mi-octobre et début novembre, dès que les conditions de vent sont favorables, les effectifs atteignent très régulièrement les 500 oiseaux. Quelques séances dépassent même les 2000 oiseaux. Les meilleures données enregistrées sont de 4069 individus le 23 octobre 2005 et 3930 le 1^{er} novembre 2006 depuis le cap Gris-Nez. Le passage diminue rapidement après mi-novembre mais l'espèce reste omniprésente. Les effectifs peuvent encore atteindre le millier d'individus jusqu'en fin de mois lors des forts coups de vent. La Mouette pygmée reste encore assez commune en décembre avec un passage régulier de quelques dizaines d'oiseaux.

ANALYSE COMPLÉMENTAIRE

Le passage postnuptial de la Mouette pygmée est généralement lié à des conditions de vent de nord-ouest en mer du Nord. Il est donc assez facile d'anticiper les bonnes journées pour observer l'espèce.

Au printemps, la migration prénuptiale est très difficile à analyser. Les afflux ne semblent pas liés à des conditions de vent particulières et peuvent intervenir plusieurs jours d'affilée entre mi-mars et fin avril. Lors des années sans afflux particuliers, les effectifs de la saison sont généralement divisés par trois.

La migration côté anglais du détroit est anecdotique.

La Mouette pygmée évolue essentiellement en grands groupes monospécifiques mais il est très courant d'observer quelques oiseaux en compagnie de la Sterne pierregarin ou de la Guifette noire.



Mouette pygmée adulte. Julien Boulanger



Mouette de Sabine (*Xema sabini*)

Sabine's Gull / Vorkstaartmeeuw



Mouette de Sabine adulte. Willy Raitière/Biotope

Mouette de Sabine												
Nb d'obs	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
-/10-40												

Mouette de Sabine	
Directive Oiseaux	-
Espèce protégée	Protégée
Statut de nidification en Nord - Pas-de-Calais	Non nicheur
Statut national	Peu commun
Statut régional migrateur	Régulier en faible effectif

GÉNÉRALITÉS

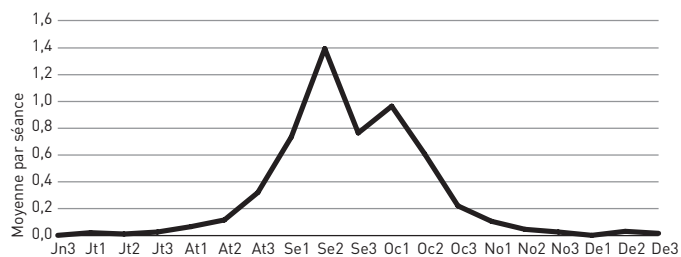
La Mouette de Sabine niche dans la zone arctique et circumpolaire, essentiellement en Alaska, en Amérique du Nord, au Groenland et en Eurasie, au-delà de la péninsule du Taimyr jusqu'au détroit de Béring. Elle niche également occasionnellement au Spitzberg. Les populations atlantiques migrent vers le sud-ouest des côtes africaines, essentiellement par la voie atlantique. La mer du Nord constitue un axe secondaire où l'espèce n'est observée qu'en nombre réduit, en cas de conditions météorologiques favorables au nord de l'Écosse.

MOUVEMENTS HIVERNAUX ET MIGRATION PRÉNUPTIALE (0)

L'espèce n'est présente ni en hiver ni lors des mouvements de remontée prénuptiale qui passent exclusivement par l'Atlantique.

MIGRATION POSTNUPTIALE (10 - 40)

Quelques données de Mouette de Sabine peuvent exceptionnellement être collectées entre début juillet et début août. La migration ne débute réellement qu'à partir du milieu du mois d'août avec quelques individus isolés. À cette période, il est encore possible d'observer des adultes en plumage nuptial. L'espèce devient régulière au cours du mois d'août. Les effectifs sont compris entre un et trois oiseaux dès que les conditions de vent deviennent favorables. Le pic de passage intervient entre début septembre et début octobre. Les meilleures journées voient passer entre dix et vingt individus, les records étant de 28 oiseaux le 16 septembre 1994 pour le Clipon et de 16 oiseaux le 10 septembre 2007 depuis le cap Gris-Nez. Les effectifs diminuent rapidement mi-octobre et les données deviennent résiduelles en fin de mois. Quelques données isolées sont encore collec-



Mouette de Sabine - migration postnuptiale (automne)

tées début novembre. Les observations deviennent ensuite bien plus rares jusqu'à la fin du mois de décembre.

ANALYSE COMPLÉMENTAIRE

La présence de la Mouette de Sabine en mer du Nord est directement liée aux conditions de vent au large de l'Écosse. La quasi-totalité des mouvements migratoires des oiseaux qui transitent par l'Europe s'effectuent habituellement par l'Atlantique au large de l'Irlande. Seules des conditions adéquates (fort vent d'ouest ou de nord-ouest dans cette zone) permettent de voir un passage significatif de l'espèce dans le détroit du Pas de Calais.

Sans conditions favorables, les effectifs annuels se limitent à une dizaine d'individus, les meilleures années permettant d'observer plus de 50 oiseaux.

Le site du Clipon est plus favorable que le cap Gris-Nez, avec environ deux fois plus d'individus (entre 10 et 80 individus par automne). La configuration particulière de la jetée en pleine mer facilite l'observation de cette espèce pélagique qui évolue souvent au ras des vagues. Cela la rend difficilement détectable depuis le cap Gris-Nez, pourtant mieux situé géographiquement.

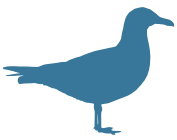
Les jeunes oiseaux constituent au moins des deux tiers du total des observations réalisées sur la saison. Les adultes sont observés essentiellement en début de saison.



Mouette de Sabine juvénile. Daniel Haubreux



Mouette de Sabine juvénile. Julien Boulanger



Autres mouettes et goélands

Goéland brun (*Larus fuscus*)

Lesser Black-backed Gull / Kleine Mantelmeeuw



Goéland brun bagué. Philippe Dumont

Goéland brun												
Nb captures	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
50-350				N	N	N	N	N	N	N	N	N

Goéland brun	
Directive Oiseaux	Annexe II
Espèce protégée	Protégée
Statut de nidification en Nord - Pas-de-Calais	Localisé
Statut national	Commun
Statut régional migrateur	Régulier

GÉNÉRALITÉS

Le Goéland brun niche en colonies sur les côtes du nord de l'Europe, de l'Islande, du Portugal et au nord de la Russie. Dans le Nord - Pas-de-Calais, ses colonies sont mixtes avec le Goéland argenté, et peuvent atteindre plus de 200 couples. La plupart des populations sont migratrices et font en général de nombreuses haltes durant leur voyage. En hiver, l'espèce occupe principalement des sites côtiers (ports, lagunes, estuaires...). Elle peut aussi fréquenter l'intérieur des terres, comme les rivières, les lacs, les stations d'épurations et les décharges à ciel ouvert.

La population du Nord - Pas-de-Calais appartient à la sous-espèce *graellsii* de «type hollandais» et hiverne de novembre à février principalement de la péninsule ibérique au Maroc. Un programme de baguage couleur sur les colonies de reproduction a été mis en place dans la région de 2005 à 2009, afin d'étudier la dynamique de cette population en augmentation importante, et pour la comparer avec les populations belges, anglaises et néerlandaises du sud de la mer du Nord. Ces colonies se situent toutes en friches industrielles (Gravelines, Dunkerque, Calais) à proximité d'installations portuaires. Dans la région, les Goélands bruns ont principalement été bagués sur les colonies en période de reproduction à l'aide de bagues couleurs avec codes individuels. Ils sont ensuite contrôlés à distance par lecture de leur bague. C'est principalement en période de reproduction (avril à septembre) que ces oiseaux sont présents et donc contrôlés dans le Nord - Pas-de-Calais.



Baguage des poussins. Christophe Luczak

HIVERNAGE ET MIGRATION PRÉNUPTIALE

Un nombre relativement faible d'individus bagués en région ne migre pas à l'automne et hiverne dans le Nord - Pas-de-Calais.

L'étude des données de baguage a mis en évidence une migration prénuptiale vers les zones de reproduction plus précoce (dès mars) pour les adultes mûres que pour les jeunes. En effet, ces adultes, en compétition pour les sites de nidification, remonteraient plus tôt dans la région afin d'obtenir le meilleur emplacement possible pour leur nid et ainsi optimiser la reproduction.

MIGRATION POSTNUPTIALE

Durant la migration automnale (septembre et octobre), les Goélands bruns bagués dans le Nord - Pas-de-Calais semblent présenter plusieurs stratégies : ils partent d'abord en Grande-Bretagne puis traversent la Manche, la Bretagne et le golfe de Gascogne pour atteindre soit le nord de l'Espagne, soit directement les côtes portugaises via un trajet plus pélagique. L'autre trajet consiste à longer les côtes de la France et de la péninsule ibérique. Ils font de nombreuses haltes sur la côte atlantique de la France, de l'Espagne et du Portugal. Ils hivernent ensuite de novembre à février, principalement en Espagne, au Portugal et au Maroc.

L'hivernage des Goélands bruns du Nord - Pas-de-Calais suit le modèle de migration exploratoire dit «de Baker» : les oiseaux les plus jeunes migrent à des latitudes plus basses que les adultes et se dispersent plus. Les jeunes explorent en effet davantage de territoires pour se forger une expérience et déterminer la meilleure zone d'hivernage. Ces plus grandes dispersions et explorations des jeunes permettraient également de diminuer les risques de kleptoparasitisme (compétition intra-spécifique) dont ils sont plus victimes que les adultes. La latitude d'hivernage devient plus septentrionale avec l'âge. L'hypothèse la plus probable expliquant ce comportement est que, pressés par le besoin de se reproduire dans les meilleures conditions, les adultes ne migreraient pas trop loin des zones de reproduction afin d'y retourner le plus tôt possible. Les jeunes goélands, non reproducteurs avant l'âge de 3-4 ans, migrent plus au sud.

DONNÉES REMARQUABLES

De 2005 à 2009, 1 648 individus ont été bagués sur les colonies de Calais, Dunkerque et Gravelines (1 514 poussins et 134 adultes) dans le cadre d'un programme personnel de baguage (P.J. Dubois & C. Luczak). Les bagues couleurs ont permis de réaliser plus de 5 000 contrôles visuels. Ces nombreux contrôles ont donné la possibilité de déterminer avec précision la phénologie de migration et la composante spatiale du cycle annuel des populations régionales.

La moitié des contrôles visuels est effectuée en France (52 %), mais de nombreuses données viennent d'Espagne (25 %), du Portugal (10 %), ou encore du Maroc (5 %).

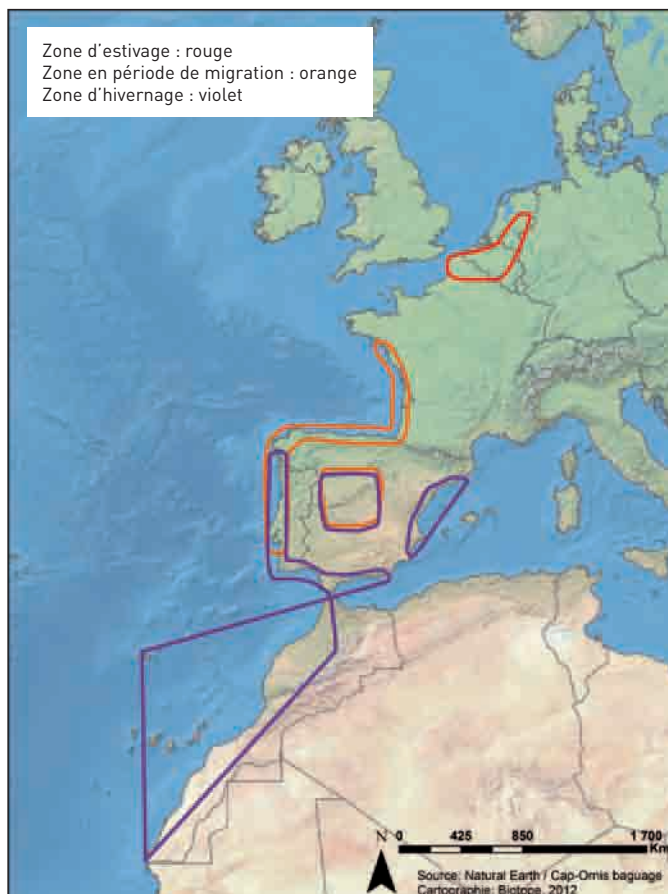


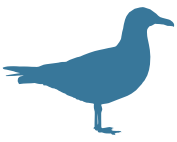
Goéland brun bagué. Philippe Dumont

Trois contrôles « inhabituels » sont à noter :

- un poussin bagué en 2005, observé en mai 2011 à 730 km, à l'est de l'Allemagne ;
- un poussin bagué en 2005, observé en février 2009 à 2 850 km, aux îles Canaries ;
- un poussin bagué en 2007, observé en juin 2012 à 860 km, à la pointe sud de la Norvège.

La donnée la plus méridionale concerne un poussin bagué en 2008 et observé en décembre 2012 à 3 850 km, en Mauritanie.





Mouette mélanocéphale (*Ichthyaetus melanocephalus*)

Mediterranean Gull /Zwartkopmeeuw



Mouette mélanocéphale. Ludovic Scalabre

Mouette mélanocéphale												
Nb captures	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
300-700					N	N	N	N	N	N	N	N

Mouette mélanocéphale	
Directive Oiseaux	Annexe I
Espèce protégée	Protégée
Statut de nidification en Nord - Pas-de-Calais	Localisé
Statut national	Peu commun
Statut régional migrateur	Régulier

GÉNÉRALITÉS

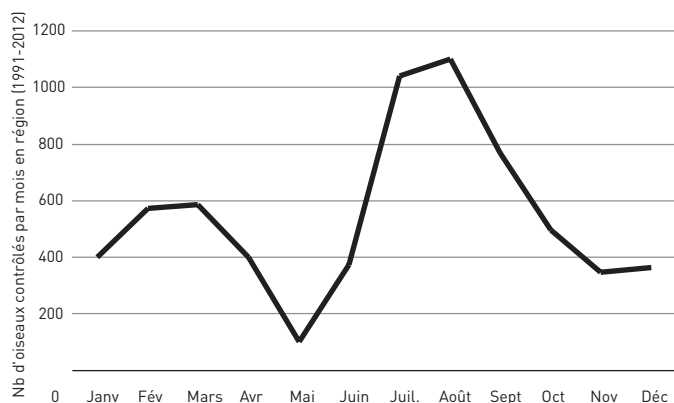
Longtemps confinée aux marais des bords de la mer Noire où elle fut même menacée d'extinction, la Mouette mélanocéphale a connu une explosion démographique depuis les années 1960, induisant un phénomène d'expansion vers l'ouest de l'Europe. En France, cette mouette migratrice a ainsi niché pour la première fois en Camargue en 1965 et ses effectifs croissent depuis les années 1980. Dans le nord du pays, l'espèce s'est reproduite pour la première fois dans le Pas-de-Calais en 1976. Puis cette expansion s'est étendue le long de

la côte atlantique (Vendée, Charente-Maritime...) mais également à l'intérieur des terres (Maine-et-Loire, Alsace...).

Présente toute l'année dans la région, elle fréquente les plages en hiver et se reproduit sur les marais côtiers ou intérieurs. Les individus nés sur les colonies françaises hivernent le long des côtes de la mer du Nord, de la Manche et de l'Atlantique (de l'Irlande au sud de l'Espagne) mais aussi sur la côte méditerranéenne espagnole. La reproduction se fait en colonies, souvent mixtes avec la Mouette rieuse.

MIGRATIONS, HIVERNAGE ET REPRODUCTION

Depuis les années 1990, le nombre de couples sur les colonies de nidification du Nord - Pas-de-Calais n'a cessé d'augmenter, pour atteindre 500 couples environ en 2011. C'est pour expliquer cette dynamique qu'un programme de baguage coloré a été mis en place (C. Duponchel). Celui-ci permet d'identifier individuellement et à distance, les individus observés. Ces opérations délicates ont lieu sur les colonies de reproduction de la région, mais également sur celles



Évolution du nombre d'oiseaux contrôlés en région

de la Somme, de Seine-et-Marne, de Vendée et de Camargue. Elles sont organisées avec l'accord et l'aide des gestionnaires d'espaces naturels (EDEN 62) ou de partenaires privés (ARCELOR), de façon à interférer le moins possible sur le succès de reproduction.

Dans la région, les mouettes ainsi baguées sont surtout contrôlées une fois la période de reproduction (de mai à juin) terminée et au début de la migration postnuptiale et de l'émancipation des jeunes (juillet et août). Cependant, elles sont également présentes en nombre important en hiver (novembre à février). À cette occasion quelques séances de capture ont pu être organisées à cette période.

L'étude des contrôles des oiseaux nés sur les colonies de notre région montre deux comportements possibles d'hivernage :

- un comportement migrateur, pour lequel l'hivernage s'établit au sud sur les côtes atlantiques espagnoles, portugaises, voire marocaines ;
- un comportement plus sédentaire, où les individus restent dans la moitié nord de la France (du Nord jusqu'en Vendée), voire même se déplacer plus au nord, en Belgique, aux Pays-Bas ou au Royaume-Uni.

Les individus adultes adoptent davantage ce comportement «sédentaire» que les jeunes individus, probablement pour rester à plus faible distance des zones de reproduction et ainsi y revenir plus rapidement au printemps. Les individus juvéniles suivraient donc le modèle de «migration exploratoire de Baker» : moins expérimentés que les adultes, ils ne connaîtraient pas les aires d'hivernage optimales et donc devraient explorer un plus grand territoire.

La migration printanière ou pré-nuptiale (de mars à avril) ne dure que deux mois et est donc plus courte que la migration postnuptiale (de juillet à octobre). Cette phénologie peut s'expliquer pour les adultes reproducteurs : les premiers arrivés auront les meilleurs sites de reproduction. Le départ des zones d'hivernage des plus jeunes serait donc en partie déclenché par le départ des adultes.

DONNÉES REMARQUABLES

Entre 1991 et 2011, 3211 individus ont été bagués dans la région : principalement sur les colonies de reproduction d'Oye-Plage (62), de Conchil-Le-Temple (62) ou de Mardyck (59) (au total, 119 adultes et 2324 poussins), mais également sur les aires d'hivernage (768 individus) de Le Portel, Boulogne-sur-Mer et Wimereux (62).

Les bagues couleurs ont ensuite permis de réaliser près de 50 000 contrôles visuels de ces individus, ce qui en fait un des programmes de suivi les plus dynamiques en Europe. Ces nombreux contrôles ont permis de déterminer avec précision la phénologie migratoire et le cycle de vie des populations régionales.



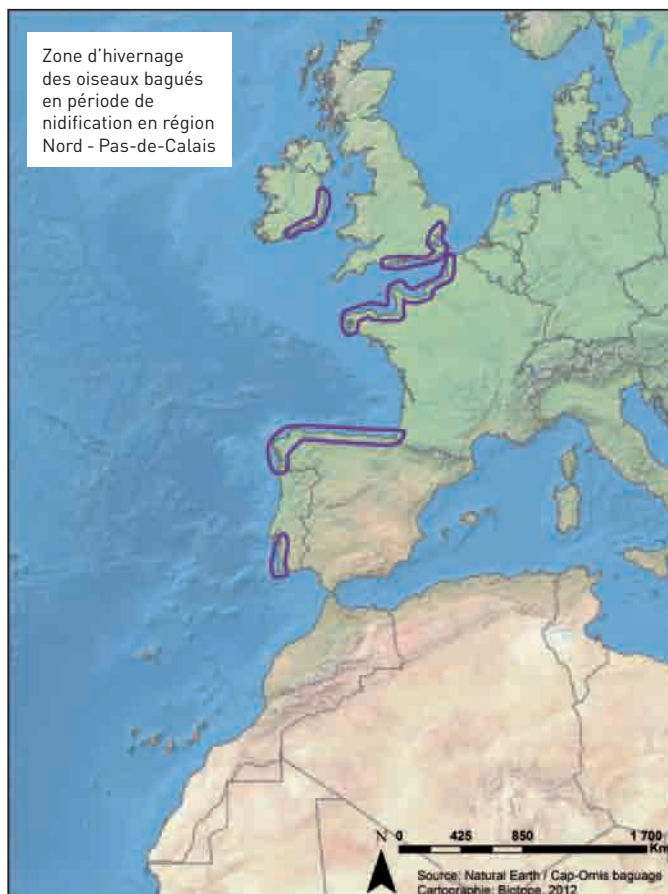
Poussins avec bagues colorées. Philippe Cannesson

Les oiseaux bagués dans le Nord - Pas-de-Calais ont pu être observés dans 21 pays différents, mais avec cependant 86 % des contrôles réalisés en France, 5 % en Grande-Bretagne, 4 % en Belgique et 1 % en Espagne.

Les oiseaux s'étant éloignés le plus de leur site de baguage sont :

- au nord, une mouette contrôlée à 1370 km en Lituanie ;
- au sud, une dizaine de mouettes contrôlées à 2400 km au Maroc ;
- à l'est, deux mouettes contrôlées à 2280 km en Ukraine.

L'oiseau le plus vieux bagué en région a été retrouvé à l'âge de 19 ans.





Les Sternes et Guifettes

Les sternes sont davantage des espèces côtières que pélagiques. Migratrices strictes, elles constituent la majorité du passage migratoire de la fin de l'été au début de l'automne, avec des effectifs dépassant sur une saison plusieurs dizaines de milliers d'oiseaux. Quelques espèces, migratrices rares en mer, comme la Sterne de Dougall, la Sterne caspienne ou la Guifette leucoptère ne sont pas traitées ici.

Sterne caugek (*Thalasseus sandvicensis*)

Sandwich Tern / Grote Stern



Sterne caugek. Julien Boulanger

Sterne caugek	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
Nb d'obs												
5000-14000/13000-20000												

Sterne caugek	
Directive Oiseaux	Annexe I
Espèce protégée	Protégée
Statut de nidification en Nord - Pas-de-Calais	Localisé
Statut national	Commun
Statut régional migrateur	Régulier

GÉNÉRALITÉS

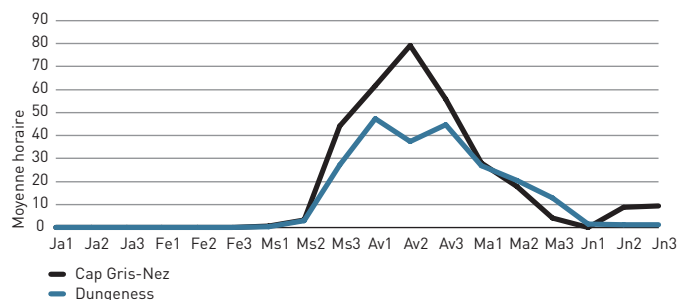
La Sterne caugek a une répartition assez large en Europe. Elle niche sur les zones littorales de l'Europe de l'Ouest, de la façade sud de la mer Baltique jusqu'au pourtour méditerranéen. À l'est, on la trouve sur le pourtour de la mer Noire et la mer Caspienne. Les populations européennes hivernent essentiellement sur les côtes africaines,

depuis la Méditerranée jusqu'en Afrique du Sud. Quelques individus hivernent sur les côtes de l'Europe de l'Ouest jusqu'aux Pays-Bas au nord.

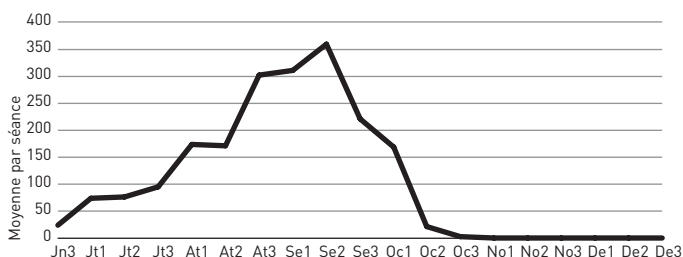
MOUVEMENTS HIVERNAUX ET MIGRATION PRÉNUPTIALE (5000-14000)

L'espèce peut être observée exceptionnellement au cœur de l'hiver au cap Gris-Nez. Seules 3 mentions y ont été enregistrées entre mi-décembre et mi-février.

Au printemps, les premiers migrateurs de la saison apparaissent entre les derniers jours de février et la première décade de mars. L'espèce est de plus en plus régulière au cours du mois mais en petit nombre. Le passage s'accélère très rapidement au cours de la troisième décade de mars. La présence est alors quotidienne et les effectifs régulièrement supérieurs à 100 individus, et même quelques



Sterne caugek - migration prénuptiale (printemps)



Sterne caugek - migration postnuptiale (automne)

jours atteignant 500 à 1000 individus. La totalité du mois d'avril marque le pic de passage de l'espèce, le milieu du mois étant le plus favorable. Pendant cette période, le passage est intense et la plupart du temps les effectifs journaliers sont de 200 à 500 oiseaux sauf en cas d'afflux importants. Les meilleures journées ont permis d'observer 3067 individus le 15 avril 2007 et 2960 le 24 avril 2010. Le passage diminue progressivement en mai. Le début du mois reste néanmoins encore favorable à l'espèce avec quelques centaines d'oiseaux lors des bonnes journées. Le passage se termine au cours de la troisième décennie du mois.

MIGRATION POSTNUPTIALE (13000-20000)

L'espèce étant nicheuse aux alentours (la colonie française la plus proche se trouve à Oye-plage, outre-Manche à Dungeness), elle est présente dès le mois de juin sans qu'il soit possible de déterminer s'il s'agit de mouvements locaux ou de migration. Les premiers mouvements significatifs semblent se dessiner en fin de première décennie de juillet, des mouvements de plusieurs centaines d'oiseaux ont déjà été notés (682 individus le 8 juillet 2007 par exemple). Le passage augmente progressivement en juillet. À la fin du mois, les données dépassent régulièrement les 200 oiseaux par séance mais sans afflux significatif. Le passage continue à s'intensifier en août. Le pic intervient de la troisième décennie du mois jusqu'à mi-septembre. Les afflux supérieurs à 1000 oiseaux sont alors assez réguliers ; les records sont de 3350 individus le 6 septembre 2009 pour le cap Gris-Nez et 2500 le 2 septembre 1994 pour le Clipon. Le passage diminue progressivement mais reste très significatif jusqu'à début octobre. Il chute très rapidement en milieu de mois. Les derniers individus sont contactés début novembre.

ANALYSE COMPLÉMENTAIRE

La Sterne caugek constitue le plus souvent des groupes de taille moyenne et monospécifiques. Elle n'est pas fréquemment associée à d'autres sternes. Elle évolue habituellement assez haut dans le ciel, contrairement aux autres espèces que l'on trouve souvent en groupes compacts au ras de l'eau.

Lors de la migration prénuptiale, les effectifs comptabilisés à Dungeness (GB) sont régulièrement inférieurs d'un tiers mais avec la même phénologie de passage.



Sternes caugeks en groupe. Ludovic Scalabre

À l'automne, les forts coups de vent d'ouest à nord-ouest semblent favoriser l'apparition d'afflux. Au printemps, il n'est pas possible d'anticiper un afflux, même s'il est évident que les conditions de nord-est sont les plus propices, comme pour la plupart des autres espèces littorales.

38 données de reprises d'oiseaux bagués ont été enregistrées en région. Elles concernent principalement des oiseaux issus des colonies des Pays-Bas (16), de Belgique (13) mais également des oiseaux bagués sur la côte est de la Grande-Bretagne (4), d'Allemagne (1), du Danemark (1) et du sud de la Suède (3).

L'oiseau le plus vieux avait atteint l'âge de 20 ans et avait été bagué poussin à Dungeness (GB).





Sterne pierregarin (*Sterna hirundo*)

Common Tern / Visdief



Sternes pierregarins, adulte et juvénile. Ludovic Scalabre

Sterne arctique (*Sterna paradisaea*)

Arctic Tern / Noordse Stern



Sterne arctique juvénile. Julien Boulanger

Sterne pierregarin												
Nb d'obs	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
10000-30000/20000-60000												

Sterne arctique												
Nb d'obs	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
300-700/150-500												

Sterne pierregarin	
Directive Oiseaux	Annexe I
Espèce protégée	Protégée
Statut de nidification en Nord - Pas-de-Calais	Localisé
Statut national	Commun
Statut régional migrateur	Régulier

Sterne arctique	
Directive Oiseaux	Annexe I
Espèce protégée	Protégée
Statut de nidification en Nord - Pas-de-Calais	Non nicheur
Statut national	Peu commun
Statut régional migrateur	Irrégulier

GÉNÉRALITÉS

Les différentes sous-espèces de la Sterne pierregarin occupent en période de nidification la quasi-totalité de l'hémisphère nord, qu'il s'agisse des zones littorales ou continentales (Europe, Asie, Amérique du Nord) à l'exception des zones arctiques. En hiver, on la trouve sur la majorité des zones littorales de l'hémisphère sud, les oiseaux européens occupant essentiellement l'Afrique de l'Ouest et du Sud.

La Sterne arctique niche également sur l'ensemble du globe, mais plus au nord : essentiellement dans les zones subarctique et arctique de l'ensemble des trois continents même si la répartition descend un peu au-delà (Royaume-Uni, Pays-Bas, Allemagne, Danemark, Scandinavie, pays baltes...). Les populations européennes hivernent très loin au sud, en mer, entre l'Afrique du Sud et l'Antarctique.

MOUVEMENTS HIVERNAUX ET MIGRATION PRÉNUPTIALE

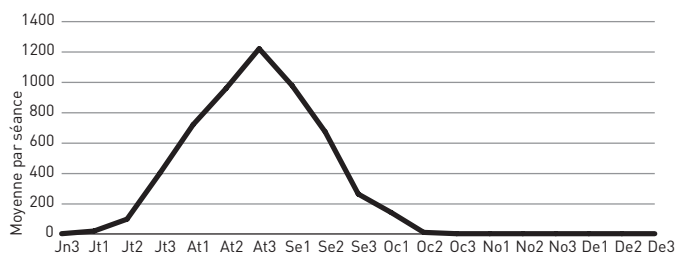
(STERNE PIERREGARIN : 10 000-30 000) (STERNE ARCTIQUE : 300-700)

Les deux espèces ne sont pas présentes en hiver.

Les premières Sternes pierregarins arrivent dans le détroit du Pas de Calais à partir de fin mars. Début avril, le passage est déjà bien

installé avec des données quasi quotidiennes de quelques dizaines d'individus. L'intensité du flux augmente très rapidement et, dès mi-avril, le passage est déjà presque maximal même si une très légère augmentation est notée jusqu'au milieu du mois de mai. Pendant toute cette période de passage intense, les données sont régulièrement supérieures à 1 000 oiseaux par jour. Quelques records impressionnants sont notés au cap Gris-Nez : 9 855 oiseaux le 2 mai 2005 et 8 244 le 24 avril 2010. Le passage décline très rapidement après cette période, les derniers oiseaux étant contactés fin mai.

La migration prénuptiale de la Sterne arctique est bien visible des deux côtés du détroit. Quelques données isolées peuvent être enregistrées début avril mais le passage démarre véritablement en 2^e décennie pour culminer en fin de mois. Les effectifs sont généralement de quelques dizaines d'oiseaux mais les meilleures journées permettent tout de même d'observer 200 à 300 individus. Un afflux très important, mais sans équivalent depuis, a été observé en 2005 : 2 800 individus sur deux journées (record de 2 291 individus le 17 avril 2005). L'espèce est encore très régulière jusqu'au milieu du mois de mai. Les effectifs chutent ensuite très rapidement et très peu de données sont enregistrées en 3^e décennie de ce mois.



Sterne pierregarin - migration postnuptiale (automne)

MIGRATION POSTNUPTIALE (STERNE PIERREGARIN: 20000-60000) (STERNE ARCTIQUE: 150-500)

La migration postnuptiale de la Sterne pierregarin est perceptible dès les premiers jours de juillet avec un passage maximal de quelques dizaines d'oiseaux. À partir de mi-juillet, l'espèce est quotidienne : de plusieurs centaines à un millier par jour. Entre début août et mi-septembre, elle est abondante. Les effectifs dépassent très régulièrement les 1000 oiseaux. Le pic de passage est atteint entre fin août et début septembre, période à laquelle les effectifs peuvent être importants. Les records sont de 8500 individus le 6 septembre 2009 au cap Gris-Nez et 8837 le 5 septembre 2001 depuis la jetée du Clipon. Le passage diminue assez rapidement à partir de la 3^e décade de septembre. Il reste encore significatif jusqu'à début octobre avec une moyenne d'environ 300 individus et quelques afflux (ex : 2744 ind. le 23 septembre 2003 au Clipon, 2144 le 3 octobre 2006 au cap Gris-Nez). Le passage se termine fin octobre et quelques individus isolés sont notés en novembre.

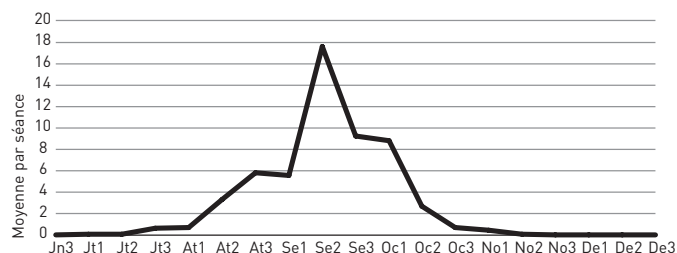
Le passage de la Sterne arctique, qui concerne essentiellement des juvéniles, intervient plus tard et dans une proportion bien plus modeste. Les premiers individus isolés peuvent être observés dès mi-juillet, mais aucun mouvement significatif n'est perceptible avant mi-août. Début septembre, l'espèce devient régulière mais toujours en petit nombre (1-20 oiseaux par séance, jusqu'à 50 en cas de coup de vent de nord-ouest). La seconde moitié de septembre et les premiers jours d'octobre sont les meilleures périodes pour l'espèce. Le passage est alors un peu plus marqué et il est possible de dépasser les 100 oiseaux lors des forts coups de vent. Le record exceptionnel de 1000 oiseaux a été enregistré le 11 septembre 2007 depuis la jetée du Clipon, la seconde meilleure donnée étant de 211 individus le 26 septembre 2007 sur le même site. Dès mi-octobre, le passage diminue rapidement pour devenir résiduel début novembre.

ANALYSE COMPLÉMENTAIRE

L'identification de la Sterne arctique adulte en conditions de seawatch est difficile et nécessite une distance d'observation très réduite. La plupart des données enregistrées à l'automne concernent des juvéniles dont l'identification est plus aisée. Néanmoins, il est important de noter qu'aucun afflux d'adultes n'a été constaté à l'automne ni sur les sites régionaux ni depuis Dungeness (GB). Au contraire, le passage printanier des oiseaux adultes est net dans le détroit.

À l'automne, les forts vents de nord-ouest favorisent les conditions de passage de la Sterne arctique. Les afflux de la Sterne pierregarin sont quant à eux peu prévisibles, quelle que soit la saison.

La Sterne pierregarin évolue très souvent en groupes importants auxquels se mélangent fréquemment la Sterne arctique, la Sterne naine, la Guifette noire ou la Mouette pygmée.

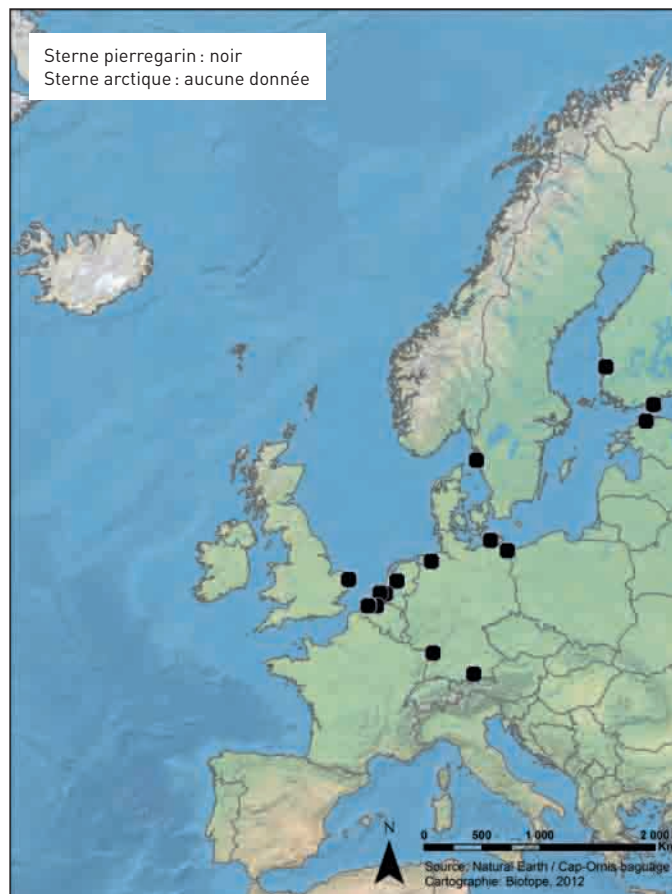


Sterne arctique - migration postnuptiale (automne)

La Sterne arctique évolue également en groupes au printemps. Le passage postnuptial concerne plutôt des individus isolés ou de petits groupes de juvéniles, souvent associés à la Sterne pierregarin.

Les données anglaises confirment la phénologie constatée côté français mais avec des effectifs nettement inférieurs.

Au total, 26 données de reprises de Sternes pierregarins baguées ont été enregistrées en région, aucune pour la Sterne arctique. Ces oiseaux proviennent des côtes de la mer du Nord et de la mer Baltique. La majorité des données (n = 10) proviennent de la colonie de Zeebrugge en Belgique. Deux données plus originales proviennent d'oiseaux continentaux bagués poussin en juin/juillet dans le sud de l'Allemagne et contrôlés ou repris en septembre-octobre de la même année en région.





Sterne naine (*Sternula albifrons*)

Little Tern / Dwergstern



Sterne naine. Ludovic Scalabre

Guifette noire (*Sterna paradisaea*)

Black tern / Zwarte Stern



Guifette noire en plumage nuptial. Julien Boulanger

Sterne naine												
Nb d'obs	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
300-800/400-1200												

Guifette noire												
Nb d'obs	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
200-600/200-700												

Sterne naine	
Directive Oiseaux	Annexe I
Espèce protégée	Protégée
Statut de nidification en Nord - Pas-de-Calais	Localisé
Statut national	Peu commun
Statut régional migrateur	Régulier

Guifette noire	
Directive Oiseaux	Annexe I
Espèce protégée	Protégée
Statut de nidification en Nord - Pas-de-Calais	Non nicheur
Statut national	Commun
Statut régional migrateur	Régulier

GÉNÉRALITÉS

La Sterne naine a une répartition très large [Europe, Afrique, Asie, Indonésie] avec des populations migratrices et d'autres plutôt sédentaires. Les oiseaux européens sont strictement migrateurs. Elle niche en Europe jusqu'au sud de la Scandinavie, pays baltes, sud de la Finlande et une poche de population isolée en Laponie. Les oiseaux qui nichent en région hivernent en Afrique de l'Ouest.

La Guifette noire a également une répartition très large : on la trouve partout en Europe (à l'exception de l'Europe du Nord), jusqu'en Asie centrale. Les oiseaux européens hivernent en Afrique de l'Ouest et du Sud-Ouest.

MOUVEMENTS HIVERNAUX ET MIGRATION PRÉNUPTIALE

(STERNE NAINES : 300-800) (GUIFETTE NOIRE : 200-600)

Les deux espèces ne sont pas présentes en hiver.

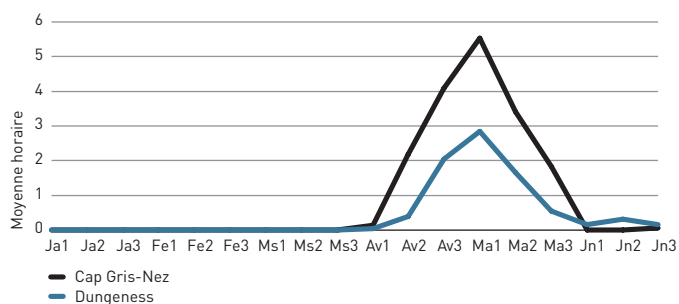
La Sterne naine et la Guifette noire ont une phénologie migratoire très proche. Les premiers mouvements prénuptiaux significatifs débutent mi-avril pour les deux espèces. Pour la Sterne naine, qui migre essentiellement en groupe, les effectifs représentent rapidement quelques dizaines d'oiseaux à cette période ; et plutôt quelques

unités pour la Guifette noire qui migre isolément ou en groupes très diffus, souvent associés à d'autres espèces. Le passage des deux espèces augmente ensuite très rapidement pour atteindre un pic de migration début mai pour la Sterne naine et mi-mai pour la Guifette noire. À cette période, les deux espèces sont présentes quasi quotidiennement et les effectifs sont de l'ordre de quelques dizaines à 100-150 individus par jour. Les meilleures journées enregistrées au printemps sont de 231 individus le 24 avril 2010 pour la Sterne naine et 179 individus le 14 mai 2010 pour la Guifette noire. La migration prénuptiale se termine juste après le pic de passage pour la Guifette noire alors que la phénologie de la Sterne naine marque une décroissance progressive de mi-mai à fin mai.

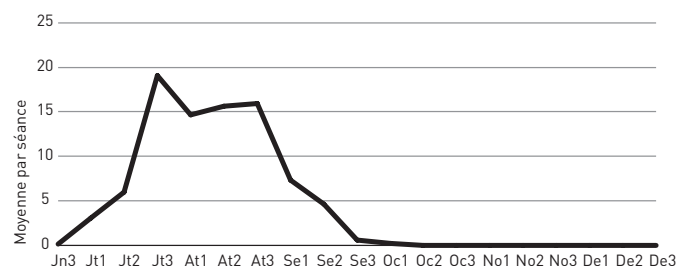
MIGRATION POSTNUPTIALE (STERNE NAINES : 400-1 200)

(GUIFETTE NOIRE : 200-700)

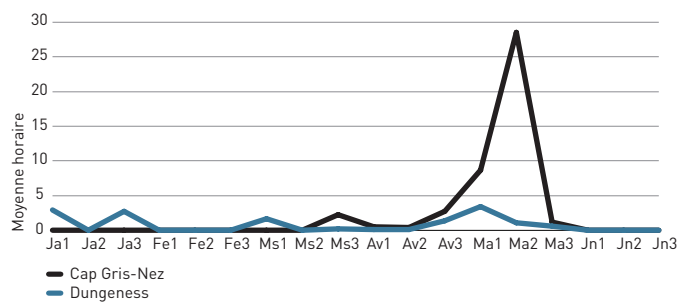
Le passage postnuptial des deux espèces débute mi-juillet avec des effectifs très réduits, à l'exception d'une donnée exceptionnelle sans autre équivalent pour la Guifette noire : 632 oiseaux au Clipon le 20 juillet 2003.



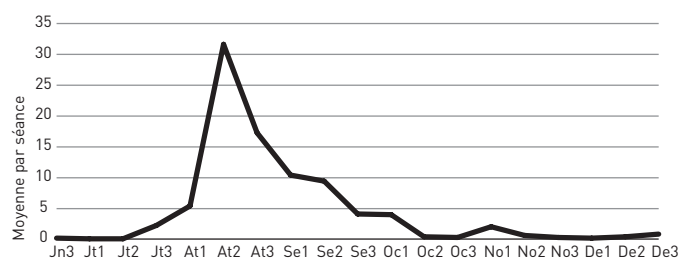
Sterne naine - migration prénuptiale (printemps)



Sterne naine - migration postnuptiale (automne)



Guifette noire - migration prénuptiale (printemps)



Guifette noire - migration postnuptiale (automne)



Sterne naine. Ludovic Scalabre

Pour la Sterne naine, le pic de passage intervient dès fin juillet jusque fin août. La présence est quasi quotidienne, avec des effectifs journaliers allant de quelques unités à une cinquantaine d'oiseaux. Seules quelques journées ont permis d'observer un passage plus marqué au-delà des 100 individus : les meilleures données étant 518 sternes le 23 août 2008 pour le site du Clipon et 474 oiseaux le 29 août 1982 pour le cap Gris-Nez. Le passage diminue ensuite rapidement dès les premiers jours de septembre. Il est déjà résiduel au cours de la troisième décennie. Quelques oiseaux isolés peuvent encore être vus début octobre.

Concernant la Guifette noire, le passage augmente plus progressivement courant août pour atteindre un maximum de mi-août à mi-septembre. La présence est quasi quotidienne, dans des proportions identiques à la Sterne naine. Les afflux au-delà de 100 oiseaux sont réguliers et quelques journées demeurent exceptionnelles (maxima de 913 individus le 13 septembre 1998 sur le site du Clipon et 417

le 10 août 2005 pour le cap Gris-Nez). Le passage s'interrompt très brusquement fin septembre avec quelques données résiduelles début octobre.

ANALYSE COMPLÉMENTAIRE

Les données anglaises confirment la phénologie constatée au printemps pour les deux espèces mais les effectifs sont très faibles pour la Guifette noire et de moitié pour la Sterne naine.

La Guifette noire est très communément associée à la Sterne pierregarin et à la Mouette pygmée. Le plus souvent, quelques guifettes sont dénombrées dans les groupes importants constitués par ces deux espèces. C'est également le cas de la Sterne naine, même si c'est moins fréquent, celle-ci évaluant plus volontiers en groupes mono-spécifiques. À l'automne, le plus souvent lors des afflux, la Guifette noire peut également constituer des groupes mono-spécifiques importants.



Les Alcidés

Guillemot de Troïl (*Uria aalge*)

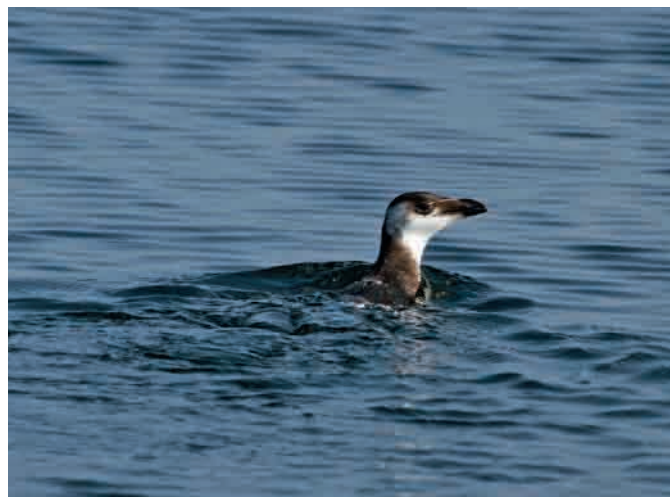
Common Guillemot / Zeekoet



Guillemots de Troïl en plumage nuptial (à gauche) et en plumage hivernal (à droite). Frédéric Caloin

Pingouin torda (*Alca torda*)

Razorbill / Alk



Pingouin torda en plumage hivernal. Frédéric Caloin

Guillemot de Troïl												
Nb d'obs	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
2000-8000/10000-40000												

Pingouin torda												
Nb d'obs	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
2000-8000/10000-40000												

Nombre d'observations tous alcidés confondus

Guillemot de Troïl	
Directive Oiseaux	-
Espèce protégée	Protégée
Statut de nidification en Nord - Pas-de-Calais	Non nicheur
Statut national	Commun
Statut régional migrateur	Omniprésent en période migratoire

Pingouin torda	
Directive Oiseaux	-
Espèce protégée	Protégée
Statut de nidification en Nord - Pas-de-Calais	Non nicheur
Statut national	Commun
Statut régional migrateur	Omniprésent en période migratoire

GÉNÉRALITÉS

Le Guillemot de Troïl niche sur la façade littorale ouest du continent européen depuis le Portugal et l'Espagne (quelques couples) jusqu'à l'extrême nord de la Norvège et même au-delà (Spitzberg). Le Pingouin torda niche sur une aire plus limitée, de la Bretagne jusqu'à la frontière russe. Ces deux espèces nichent également sur les côtes suédoises et finlandaises de la mer Baltique (plus ponctuellement pour le Guillemot de Troïl) mais les colonies les plus importantes se situent au Royaume-Uni, en Islande et sur les falaises norvégiennes. Les côtes nord de la Bretagne et les îles anglo-normandes abritent les colonies les plus proches de la région.

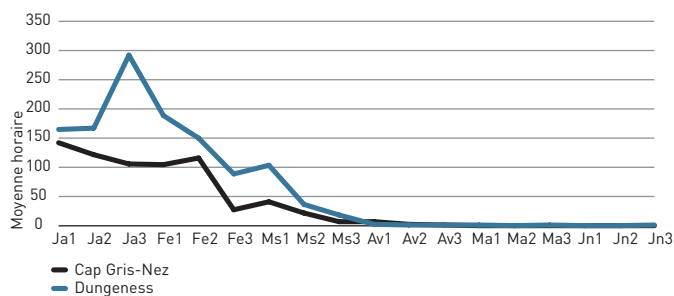
En fin d'automne, le Guillemot de Troïl effectue une courte migration pour occuper les eaux littorales de l'ensemble de l'Europe de l'Ouest, de la Norvège jusqu'au Portugal. Le Pingouin torda occupe les mêmes zones mais descend jusqu'à l'ouest de la Méditerranée, transitant alors par le détroit de Gibraltar et le long des côtes marocaines. Ces deux espèces sont difficiles à différencier en vol à grande distance, elles sont donc souvent rassemblées sous le terme général d'Alcidés.

MOUVEMENTS HIVERNAUX ET MIGRATION PRÉNUPTIALE

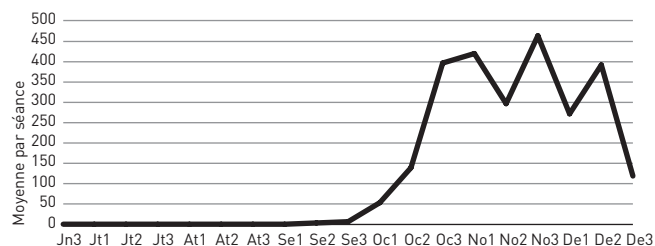
(ALCIDÉS : 2000-8000)

Les deux espèces sont omniprésentes pendant la période hivernale. Il est donc difficile de différencier les mouvements locaux d'oiseaux hivernant sur les côtes du Nord - Pas-de-Calais des mouvements migratoires qui pourraient avoir lieu durant cette période. Ces mouvements concernent de plusieurs centaines d'oiseaux à plusieurs milliers (ex. : 2604 individus le 2 janvier 2007).

Les plus importants passages pré-nuptiaux sont dénombrés jusqu'au milieu du mois de février. Il est alors possible de voir plusieurs milliers d'oiseaux les meilleurs jours (3151 individus au cap Gris-Nez le 15 février 2009). Le passage décline ensuite rapidement mais reste très significatif jusqu'à début avril. L'intensité se situe généralement entre 50-200 oiseaux par séance, plus rarement un millier. Au printemps, la phénologie des deux espèces est différente : les effectifs du Guillemot de Troïl diminuent assez rapidement à partir de début mars alors que ceux du Pingouin torda se maintiennent jusqu'à début avril.



Guillemots - Pinguins - migration prénuptiale (printemps)



Guillemots - Pinguins - migration postnuptiale (automne)

MIGRATION POSTNUPTIALE (ALCIDÉS : 10000-40000)

Les deux espèces peuvent être observées unitairement pendant toute la période estivale. La migration ne débute qu'au milieu du mois de septembre, avec des mouvements généralement limités à quelques unités mais déjà une présence quasi quotidienne. Début octobre, le passage augmente progressivement mais les effectifs restent généralement limités à quelques dizaines d'individus, rarement quelques centaines. Dès mi-octobre il s'intensifie très largement pour atteindre un pic de la fin du mois jusqu'à fin novembre. Pendant toute cette période, les Alcides forment un train de passage continu impressionnant. Une journée classique dépasse régulièrement les 500 individus et les jours de fort passage permettent d'observer des milliers d'oiseaux. La meilleure journée est le 1^{er} novembre 2006 (8963 individus au cap Gris-Nez).

La phénologie des deux espèces est très proche. Le pic de passage est plus court mais plus intense pour le Pingouin torda (de mi-octobre à début novembre) alors que le maximum de passage du Guillemot de Troil s'étend de fin octobre à début décembre.

ANALYSE COMPLÉMENTAIRE

Le passage des Alcides se fait essentiellement à grande distance de la côte. Ainsi, la part des oiseaux déterminés n'est que d'environ 10 % contre 90 % d'Alcides indéterminés. Cela permet néanmoins de dégager les quelques différences phénologiques entre les deux espèces.

Le site du cap Gris-Nez est bien plus favorable que celui du Clipon avec en moyenne trois fois plus d'oiseaux.

Côté anglais du détroit, les groupes d'Alcides sont deux à trois fois plus importants qu'au cap Gris-Nez en hiver et au début de la migration prénuptiale. La phénologie semble identique.

La différence entre les effectifs comptabilisés au Clipon et au cap Gris-Nez à l'automne mais également entre Dungeness et le cap Gris-Nez pourrait s'expliquer par l'origine des oiseaux. En effet, sur les reprises en région d'oiseaux initialement bagués sur les colonies (de nombreux oiseaux ont été bagués en centre de soins suite aux marées noires), 96 % des données proviennent des côtes anglaises et irlandaises. Seules trois données proviennent de l'île d'Helgoland (Allemagne) où nichent plus de 2000 couples de Guillemot de Troil.

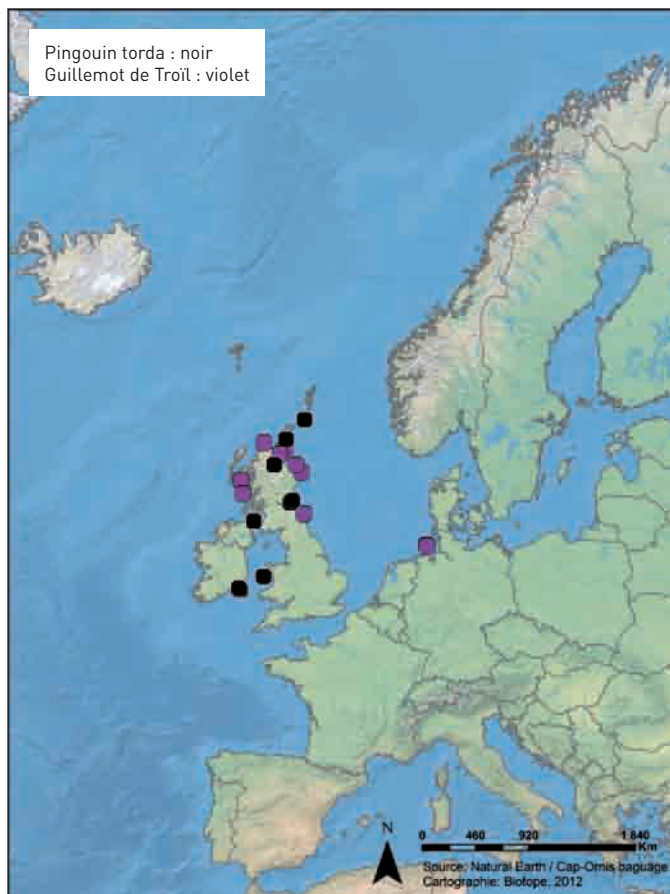


Groupe mixte de Pinguins tordas et de Guillemots de Troil. Frédéric Caloin

Aucun oiseau n'est issu des colonies de Norvège, d'Islande ou des colonies de la mer Baltique dont les oiseaux hivernent probablement au nord de la région.

Parmi les données intéressantes, celle d'un oiseau passé dans un centre de soins régional durant l'hiver 2002/2003 et contrôlé les deux hivers suivants sur une colonie de reproduction anglaise montre l'intérêt des opérations de sauvetage de ces oiseaux souvent victimes des hydrocarbures rejetés en mer. Mais 70 % des Alcides bagués en centre de soins sont retrouvés morts moins d'un mois après leur lâcher ou récupérés par un autre centre de soins quelques kilomètres plus loin.

Le plus vieux Guillemot de Troil repris en région avait atteint au moins 17 ans, le plus vieux Pingouin torda au moins 16 ans.



Mergule nain (*Alle alle*)

Little Auk / Kleine Alk



Mergules nains. Daniel Haubrex

Mergule nain	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
Nb d'obs												
0/0-100												

Mergule nain	
Directive Oiseaux	-
Espèce protégée	Protégée
Statut de nidification en Nord - Pas-de-Calais	Non nicheur
Statut national	Rare
Statut régional migrateur	Irrégulier

GÉNÉRALITÉS

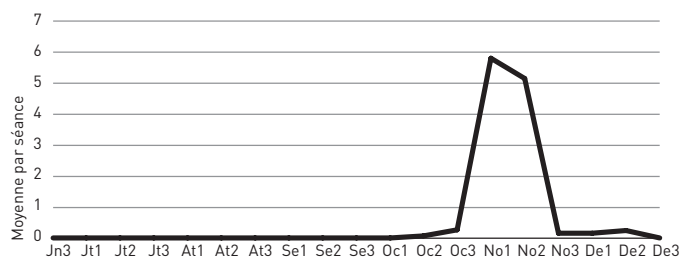
Le Mergule nain niche exclusivement sur les zones littorales du haut arctique, en colonies très denses. Ces populations importantes (plusieurs dizaines de millions de couples) en font probablement l'un des oiseaux de mer le plus abondant au monde. On le trouve au Groenland, en Islande, au Spitzberg et quelques populations plus à l'est au large de la Russie. En hiver, il part au large et occupe les zones de l'Atlantique nord, la partie la plus septentrionale de la mer du Nord et les parties non gelées de la mer de Barents.

MOUVEMENTS HIVERNAUX

Seules quelques données isolées d'oiseaux vivants ont été collectées en hiver (port de Boulogne-sur-Mer, Dunkerque). Quelques données d'échouage sont également enregistrées sur les plages en cas d'afflux mais l'espèce n'est pas présente habituellement dans la région. En toute logique, elle est absente en période de migration prénuptiale.

MIGRATION POSTNUPTIALE (CAP GRIS-NEZ: 0-100)

La présence du Mergule nain dans la zone d'observation est accidentelle puisque l'aire d'hivernage la plus proche se situe au nord de la mer du Nord. Son observation nécessite des conditions particulières. En effet, les afflux ne se produisent que si un flux de nord / nord-ouest très marqué prend place durant plusieurs jours au cours de la période de transit entre les colonies nordiques et l'Atlantique fin octobre - début novembre. Les oiseaux sont alors chassés en mer du Nord par les conditions tempétueuses. Généralement, quelques individus isolés ou de très petits groupes sont alors observés, sou-



Mergule nain - migration postnuptiale (automne)



Mergules nains. Daniel Haubreux



Mergule nain. Julien Boulanger

ANALYSE COMPLÉMENTAIRE

Les Mergules nains observés dans le détroit du Pas de Calais en automne ou en hiver sont généralement des oiseaux épuisés. Détournés de leurs aires d'hivernage habituelles par de très fortes tempêtes, ils se situent alors à des centaines de kilomètres de celles-ci. Durant cette période, leur taux de mortalité est très élevé et des échouages sont alors observés sur les plages.

Situé plus au nord, le site du Clipon est beaucoup plus favorable que celui du cap Gris-Nez pour observer le mergule.



Mergule nain à l'amerissage. Julien Boulanger

vent pendant deux ou trois jours. Les afflux de l'espèce sont rares et seules quatre séances sont supérieures à 100 oiseaux, toujours depuis la jetée du Clipon. La meilleure journée a été notée au Clipon avec 299 oiseaux le 10 novembre 2007. Le record du cap Gris-Nez n'atteint quant à lui que 84 individus, le même jour. À partir de la dernière décade de novembre et jusqu'au milieu du mois de décembre, il reste possible de voir l'espèce à l'unité.





Les Hirondelles

Trois espèces d'hirondelles nichent en région. L'Hirondelle de rivage, l'Hirondelle rustique (ou de cheminée) et l'Hirondelle de fenêtre. Cette dernière n'est pas traitée ici car très peu de données sont disponibles en région sur la migration de cette espèce. Migratrices par excellence, les hirondelles parcourent des dizaines de milliers de kilomètres, tant pour se nourrir que lors des migrations.

Hirondelle rustique (*Hirundo rustica*)

Barn swallow / Boerenzwaluw



Hirondelle rustique. Frédéric Caloin

Hirondelle de rivage (*Riparia riparia*)

Sand Martin / Oeverzwaluw



Hirondelle de rivage. Frédéric Caloin

Hirondelle rustique												
Nb captures	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
80-400						N	N	N	N	N		

Hirondelle de rivage												
Nb captures	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
60-330				N	N	N	N	N	N	N		

Hirondelle rustique	
Directive Oiseaux	-
Espèce protégée	Protégée
Statut de nidification en Nord - Pas-de-Calais	Très commun
Statut national	Très commun
Statut régional migrateur	Régulier

Hirondelle de rivage	
Directive Oiseaux	-
Espèce protégée	Protégée
Statut de nidification en Nord - Pas-de-Calais	Assez commun
Statut national	Commun
Statut régional migrateur	Régulier

GÉNÉRALITÉS

L'Hirondelle rustique est un nicheur commun dans la région. On la trouve dans les zones habitées, principalement en milieu rural. Son installation est liée à la présence d'habitats riches en insectes volants (prairies naturelles, haies, bois, mares, étangs...) et de bâtiments accessibles (granges, dépendances...). En région, l'Hirondelle de rivage investit principalement les falaises artificielles résultant d'activités humaines (berges, carrières de sable...). Au cours des migrations, les deux espèces traversent le pays sur un large front et se concentrent en très grand nombre sur les marais littoraux, les zones humides de l'intérieur et sur des cols de montagne. À cette période, les plus grandes concentrations d'hirondelles sont observées à proximité des plans d'eau. Celles-ci profitent notamment des roselières, où elles se regroupent en dortoirs pour la nuit.

Dans les années 1960 à 1975, un effort de capture particulier a été mené sur l'Hirondelle rustique, notamment par le baguage des poussins et des adultes sur les sites de reproduction (au total 18800

oiseaux ont été marqués soit plus de 1 100 par année contre une centaine dans les années 2000). Ces opérations ont permis de recueillir des données intéressantes sur les zones d'hivernage de l'espèce en Afrique.

HIVERNAGE ET MIGRATION PRÉNUPTIALE

L'Hirondelle de rivage hiverne en Afrique sahélienne. Les zones d'hivernage de l'Hirondelle rustique sont plus étendues. Elles se situent en Afrique occidentale jusqu'en Angola et en Afrique du Sud. Il semblerait que les populations d'Europe de l'Ouest hivernent principalement en Afrique de l'Ouest alors que les populations anglaises hivernent en Afrique du Sud. La migration de printemps est ressentie en région à partir de fin mars et culmine durant la seconde quinzaine d'avril pour l'Hirondelle rustique (la plus précoce le 25 mars). Pour l'Hirondelle de rivage, l'essentiel des effectifs arrivent sur les sites de nidification courant avril (la plus précoce le 23 mars).



Colonie d'Hirondelles de rivage. Karel Vandemeulebroecke

MIGRATION POSTNUPTIALE

À partir de juillet, des rassemblements se forment chez les deux espèces, constituant des dortoirs pouvant regrouper quelques centaines à plusieurs milliers d'oiseaux. Les hirondelles constituent alors des réserves de graisse pour partir en migration. Dès début août, elles entreprennent leur migration en stationnant par étapes sur les sites d'escale. La migration d'automne se déroule donc chez l'Hirondelle de rivage de début août à début octobre. Chez l'Hirondelle rustique le passage débute également en août mais atteint son maximum au cours de la deuxième quinzaine de septembre avec parfois des individus tardifs jusqu'en décembre.

Les captures durant la période de migration automnale se font à la tombée de la nuit dans les roselières où elles forment des dortoirs pour la nuit. Il est alors fréquent de capturer plusieurs centaines d'individus avec un faible linéaire de filets.

Les dortoirs importants d'hirondelles semblent assez rares en région, le baguage en dortoir y est donc peu fréquent en août. Les captures régionales sont davantage effectuées lors de la reproduction, sur les jeunes oiseaux et leurs parents.

DONNÉES REMARQUABLES

En moyenne, seule une centaine d'Hirondelles rustiques sont baguées chaque année en région. En dehors des dortoirs des roselières, l'espèce est capturée accidentellement en petit nombre dans d'autres habitats.

La majorité des oiseaux transitant par la région ont traversé préalablement la Belgique ou la Grande-Bretagne. Les hirondelles continuent ensuite leur route vers le sud sans emprunter semble-t-il de voies préférentielles (Espagne ou Italie).

Deux données africaines sont à signaler pour l'Hirondelle rustique :

- un oiseau bagué le 24 janvier 1997 au Nigeria par une équipe italienne et repris le 16 juillet 1998 en région (4965 km de distance) ;
- un oiseau bagué le 2 juin 1987 en région et contrôlé le 1^{er} janvier 1991 au Nigeria dans le même secteur que l'oiseau précédent (soit près de 3 ans et demi plus tard et 4956 km plus loin).

Concernant l'Hirondelle de rivage, 243 oiseaux sont bagués en moyenne en région chaque année. La grande majorité provient des suivis de colonies.

L'analyse des données de contrôle montre des haltes migratoires sur des zones humides conséquentes : Moëze-Oléron, étangs champenois, port de Zeebruges (Belgique), lagune de Sarinena (Espagne). Par ailleurs, on constate que l'Hirondelle de rivage peut changer facilement de site de nidification d'une année à l'autre. Cette espèce pionnière dépend fortement de l'activité industrielle dans les carrières de sable et change ainsi de colonies selon les opportunités. Ainsi, des contrôles d'oiseaux bagués en France durant la période de nidification sont signalés en Belgique les années qui suivent, sur d'autres colonies distantes de plus de 100 km et inversement.

Trois contrôles d'Hirondelle de rivage dépassent 1000 km de distance :

- un oiseau bagué le 22 juillet 2007 en région et contrôlé le 7 août 2007 en Espagne (1005 km) ;
- un oiseau bagué le 21 juin 2003 en région et contrôlé le 7 septembre 2003 en Espagne (1002 km) ;
- un oiseau bagué le 22 août 2002 en région et contrôlé le 22 septembre 2002 en Espagne (1084 km).

À noter également le contrôle d'un oiseau bagué en Suisse le 17 avril 2008 et contrôlé en juillet de la même année sur une colonie en région. Aucun contrôle ne provient du continent africain où l'espèce passe l'hiver.

Le record de longévité pour une Hirondelle rustique contrôlée en région est de 4 ans et demi, 4 ans pour l'Hirondelle de rivage.





Le Torcol

Torcol fourmilier (*Jynx torquilla*)

Wryneck / Draaihals



Torcol fourmilier. Stephan Peten (Suisse)

Torcol fourmilier												
Nb captures	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
20-40												

Torcol fourmilier	
Directive Oiseaux	-
Espèce protégée	Protégée
Statut de nidification en Nord - Pas-de-Calais	Occasionnel
Statut national	Peu commun
Statut régional migrateur	Régulier en faible effectif

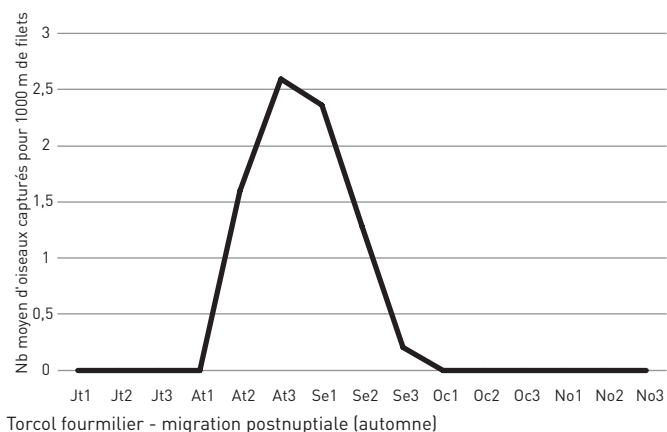
GÉNÉRALITÉS

Le Torcol fourmilier niche à travers toute l'Europe. Il est toutefois un nicheur rare dans le quart nord-ouest de la France, au Benelux ainsi qu'en Grande-Bretagne. Ses habitats de prédilection sont les vergers et les milieux pâturés avec de larges haies et des bosquets. Son alimentation est presque exclusivement constituée de fourmis dont il se nourrit au sol. À l'exception des populations les plus méridionales (sud de l'Espagne, nord de l'Afrique), la totalité de la population est migratrice. Les individus quittent les sites de nidification en août et

septembre pour rejoindre leurs quartiers d'hiver, principalement en Afrique tropicale. C'est exclusivement lors de cette période de migration postnuptiale que l'espèce est capturée dans la région Nord - Pas-de-Calais. Cet oiseau au plumage mimétique s'avère assez difficile à observer malgré sa taille moyenne.

HIVERNAGE ET MIGRATION PRÉNUPTIALE

Les populations européennes hivernent en Afrique, essentiellement en Afrique tropicale. Si le passage postnuptial est relativement sensible en région, ce n'est pas le cas de la migration prénuptiale. En effet, à ce jour il n'existe aucune mention de capture printanière de l'espèce dans le Nord - Pas-de-Calais. Il est possible que la pression de baguage moindre en période prénuptiale ainsi que la rapidité des oiseaux à retrouver les sites de nidification influent sur la détection de l'espèce au printemps. Il est possible également que l'espèce emprunte une voie plus continentale. Les retours sur les sites de nidification sont notés au cours du mois d'avril.



MIGRATION POSTNUPTIALE

Le Torcol fourmilier est une espèce dont le passage postnuptial est relativement précoce. C'est durant la 2^e décennie d'août que les premiers individus sont capturés (date la plus précoce le 7 août). Le pic de passage a lieu durant la 3^e décennie d'août, et progressivement, les effectifs diminuent jusqu'à la 3^e décennie de septembre. Au-delà de cette période, l'espèce est très occasionnelle. La donnée la plus tardive a été enregistrée le 8 novembre au cap Gris-Nez. L'effectif annuel moyen varie de 13 à 37 captures, et le record journalier est de six oiseaux le 31 août 2008 dans les dunes de la Slack à Wimereux (plus régulièrement entre un et trois individus par session de baguage). Si l'espèce est observée dans différents types d'habitat lors de ses haltes migratoires, elle est essentiellement capturée dans les massifs dunaires arbustifs.

DONNÉES REMARQUABLES

Le faible effectif d'oiseaux capturés ne permet pas encore d'avoir une idée précise de l'origine et de la destination des individus qui transitent par le Nord - Pas-de-Calais. Il n'est pas rare que l'espèce stationne quelques jours sur les stations de baguage. Le plus long stationnement est de 12 jours. Entre la date de baguage et sa dernière date de contrôle, l'oiseau avait pris 6 grammes, preuve de l'importance des massifs dunaires arbustifs au cours du trajet migratoire.



Torcol fourmilier. Simon Dutilleul

Seul un contrôle étranger existe à ce jour dans la base de données régionale : un torcol bagué en août 2003 en région et contrôlé en septembre 2004 en Belgique.

Dans le secteur du Gris-Nez, le Torcol fourmilier était d'observation assez fréquente, donnant jusqu'à 12 observations chaque année. Depuis le début des années 2000, il est devenu rare et n'a été contacté qu'à huit reprises. Cette diminution très locale s'oppose aux chiffres constants obtenus par le baguage et reflète peut-être la dégradation des habitats entraînant une diminution des insectes en milieux cultivés, à l'inverse des stations de baguage dans des milieux dunaires préservés. L'augmentation de la fréquentation des alentours du cap Gris-Nez ces dernières années est peut-être une explication.



Chez l'adulte, l'iris prend une coloration brun-rougeâtre (ici un juvénile). Simon Dutilleul



Les Alouettes

Le groupe des alouettes comporte plusieurs espèces. Le littoral du Nord - Pas-de-Calais accueille jusqu'à trois espèces différentes selon les périodes de l'année : l'Alouette haussecol, hivernant rare, l'Alouette lulu, nicheur rare et l'Alouette des champs, nicheur très commun. Seule cette dernière espèce, la plus répandue, a fait l'objet de programmes de baguage en période de migration en région.

Alouette des champs (*Alauda arvensis*)

Eurasian Skylark / Veldleeuwerik



Alouette des champs en halte migratoire. Julien Boulanger (Lettonie)

Alouette des champs												
Nb captures	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
600-2000				N	N	N	N	N	N	N	N	N

Alouette des champs	
Directive Oiseaux	Annexe II
Espèce protégée	Chassable
Statut de nidification en Nord - Pas-de-Calais	Très commun
Statut national	Commun
Statut régional migrateur	Régulier

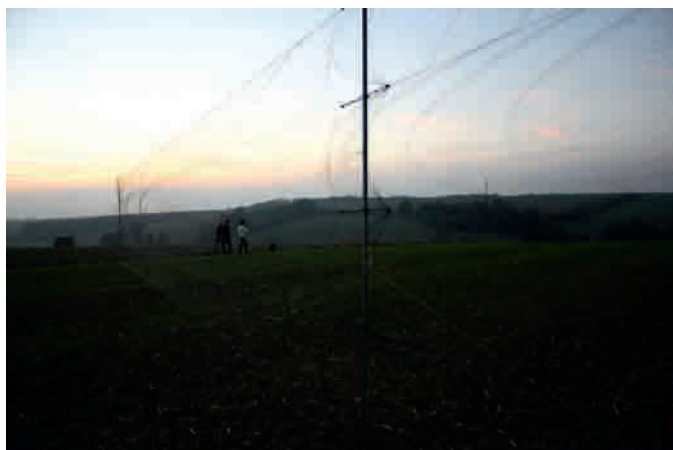
GÉNÉRALITÉS

L'Alouette des champs est très largement répandue à l'échelle européenne. Elle se reproduit sur presque toute l'Eurasie et même jusqu'au nord de la Chine. Elle occupe essentiellement les milieux dits « ouverts » telles que les zones cultivées, les pelouses, les friches et les dunes. Son régime alimentaire est essentiellement constitué de graines de plantes sauvages ou cultivées qu'elle agrémente au printemps de petits insectes ou autres invertébrés.

Les populations les plus septentrionales sont migratrices. Pour autant, en Nord - Pas-de-Calais, l'Alouette des champs est présente toute l'année. En migration et en hiver, l'espèce est grégaire et se rassemble en groupes parfois importants (plusieurs centaines). Durant la période de migration, elle fréquente les mêmes types d'habitats qu'en période de nidification. Sur ces milieux, la capture de l'espèce de jour s'avère délicate, voire impossible. Il s'agit donc d'une des rares espèces dont la capture à but scientifique est autorisée de nuit. Ses déplacements migratoires sont plutôt nocturnes mais débordent régulièrement sur la matinée lors des meilleures journées.

MOUVEMENTS HIVERNAUX ET MIGRATION PRÉNUPTIALE

Au cours de l'hiver, d'importants mouvements de fuite de plusieurs milliers d'individus peuvent avoir lieu suite à des épisodes neigeux (par exemple, plus d'un million d'oiseaux observés au cap Gris-Nez le 30 décembre 1968). Les oiseaux se déplacent alors vers le sud à la recherche d'habitats découverts où ils pourront se nourrir. L'espèce, souvent dans un mauvais état physique, peut dans ce cas être obser-



L'Alouette des champs se capture principalement de nuit dans les milieux ouverts. Jean Delannoy

vée sur les plages, les estuaires et également au bord des routes déneigées.

Nous n'avons que peu d'éléments sur la migration prénuptiale de l'Alouette des champs le long de nos côtes et à l'échelle régionale. Nous savons toutefois que l'espèce est de retour dès le mois de janvier avec davantage d'oiseaux courant février. Ainsi, au mois de mars, la plupart des nicheurs locaux sont déjà cantonnés sur leur site de nidification. Les mâles sont les premiers à revenir pour défendre leur territoire et préparer le retour des femelles.

MIGRATION POSTNUPTIALE

Les premiers mouvements migratoires s'initient à partir de la mi-septembre. Les passages les plus intenses ont lieu avec des vents de nord-est, souvent par nuit claire (lune gibbeuse et ciel dégagé). Des stationnements de plusieurs centaines d'oiseaux peuvent alors être observés dans les champs labourés et les chaumes sur l'ensemble de la région. Lors de cette période, plus de 200 oiseaux peuvent être bagués en une nuit.

Le flux migratoire en région est maximal entre la 2^e et 3^e décade d'octobre (près de 4300 oiseaux bagués durant cette période entre 2006 et 2010). Dès la 1^{re} décade de novembre, le mouvement en région s'étiolle et se termine dans la 2^e décade du mois. Une étude nationale a montré qu'en France, entre 1988 et 2007, l'Alouette des champs a avancé sa date moyenne de départ automnal de 12 jours.

Par ailleurs, le baguage de l'espèce durant cette période a permis de mettre en évidence une phénologie de migration différée selon le sexe. Les femelles sont les premières à quitter les aires de nidification, suivies ensuite des mâles. Ces derniers occupent ainsi, le plus longtemps possible, les secteurs favorables à la nidification et évitent toute concurrence d'un congénère.

DONNÉES REMARQUABLES

Les quantités d'oiseaux bagués en région permettent de donner une bonne idée de l'origine des individus et du schéma migratoire de l'espèce.

Par exemple, les données de reprises réalisées en région entre décembre et janvier proviennent d'oiseaux bagués au mois d'octobre, en Belgique ou en Nord - Pas-de-Calais. Ceci atteste donc d'une origine locale ou supposée nordique des individus hivernant chez nous. Toutefois, nous savons que certains individus nicheurs en région entament une migration partielle vers le sud-ouest. En effet, deux oiseaux bagués en période hivernale dans les Landes et les Pyrénées-Atlantiques ont été contrôlés en Nord - Pas-de-Calais, au mois de juillet, période où la migration de l'espèce n'a pas encore débuté.



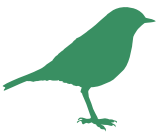
La longueur d'aile permet de différencier les sexes. Iris Prudhomme

La majorité des migrateurs transitant par la région semblent se diriger vers le sud-ouest du pays (Gironde, Landes, Pyrénées-Atlantiques) au cours des mouvements automnaux. Dans ces départements, la chasse traditionnelle aux pantés et au tir est encore très intense. Ceci peut expliquer le nombre important d'oiseaux repris dans ces départements. 68 % des reprises proviennent d'oiseaux victimes de la chasse, majoritairement en région (79 %), ou dans les Landes (14 %). La distance parcourue en une nuit par l'Alouette des champs varie entre 74 et 106 km.

Le record de distance parcourue appartient à un oiseau bagué en région et repris en Norvège, soit à une distance d'environ 1100 km (une bague d'alouette capturée en région en novembre 1998 a été retrouvée en juillet 2002 au sud d'Oslo, dans une aire de Faucon hobereau – *Falco subbuteo*).

L'oiseau le plus vieux contrôlé en région avait 12 ans.





Troglodyte et accenteur

Troglodyte mignon (*Troglodytes troglodytes*)

Wren / Winterkoning



Troglodyte mignon. Guy Flohart

Troglodyte mignon												
Nb captures	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
150-300				N	N	N	N	N	N	N	N	N

Troglodyte mignon	
Directive Oiseaux	-
Espèce protégée	Protégée
Statut de nidification en Nord - Pas-de-Calais	Très commun
Statut national	Très commun
Statut régional migrateur	Omniprésent

GÉNÉRALITÉS

Le Troglodyte mignon se reproduit à travers toute l'Europe jusqu'en Asie mais également en Afrique du Nord. C'est un nicheur très commun dans la région. Ce petit oiseau est présent dans tous les types d'habitats, y compris les roselières pourvu qu'il y trouve un buisson pour pouvoir y nicher. Migrateur partiel, les populations scandinaves descendent vers le sud durant la mauvaise saison. Le Troglodyte mignon est sédentaire dans toute l'Europe de l'Ouest. Strictement insectivore, il se nourrit d'insectes et d'araignées qu'il attrape principalement au sol.

HIVERNAGE ET MIGRATION PRÉNUPTIALE

Cette espèce est présente toute l'année dans notre région y compris en hiver. Au printemps, aucun passage n'est réellement décelable dans les données disponibles. Les nicheurs locaux sont cantonnés sur leur site de nidification dès la mi-mars.

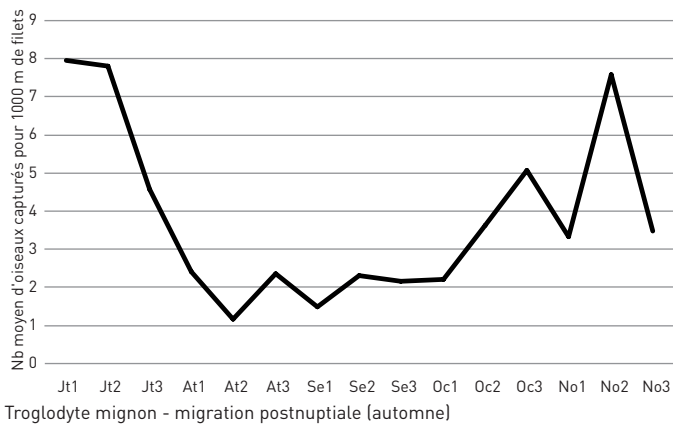
MIGRATION POSTNUPTIALE

Passée la dispersion des nicheurs locaux, les mouvements du Troglodyte mignon sont décelables en toute fin d'automne. Ils débutent réellement dès la 2^e décennie d'octobre, les effectifs d'oiseaux capturés augmentent jusqu'en novembre. À cette période, il n'est pas rare de capturer plusieurs nouveaux individus à chaque session de baguage, preuve de l'arrivée de migrants.

DONNÉES REMARQUABLES

Les effectifs de Troglodytes mignons capturés sont assez faibles (150-300 par année pour l'ensemble du Nord - Pas-de-Calais).

Le faible nombre de contrôles ne permet pas de décrire précisément l'origine des oiseaux qui transitent par la région.



Seuls trois contrôles hors région ont été réalisés, dont un étranger :

- un oiseau bagué le 13 octobre 1999 au Danemark a été repris en région le 19 octobre 1999. En 7 jours, il avait parcouru environ 1250 km, soit une moyenne de 178 km par nuit ;
- étonnamment, les deux autres données proviennent d'oiseaux juvéniles bagués en période de reproduction (en juin) dans l'Oise et le Morbihan et contrôlés l'été suivant en région. Une dispersion bien lointaine pour une espèce jugée comme sédentaire !

Les oiseaux les plus vieux contrôlés en région atteignent rarement 4 ans (uniquement deux données), plus régulièrement 3 ans.



Troglodyte mignon juvénile. François Cavalier

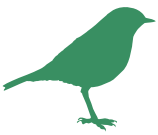


Seule la longueur de l'aile permet de différencier le sexe chez le Troglodyte mignon. Savina Bracquart



Troglodyte mignon. Karel Vandemeulebroecke





Accenteur mouchet (*Prunella modularis*)

Duncock / Heggenmus



Accenteur mouchet. Guy Flohart

Accenteur mouchet												
Nb captures	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
600-800			N N	N N N N N N	N N N N N N							

Accenteur mouchet	
Directive Oiseaux	-
Espèce protégée	Protégée
Statut de nidification en Nord - Pas-de-Calais	Très commun
Statut national	Commun
Statut régional migrateur	Omniprésent

GÉNÉRALITÉS

L'aire de répartition de l'Accenteur mouchet s'étend à travers toute l'Europe, de la moitié nord de l'Espagne jusqu'à l'Oural. Il s'agit d'un migrateur dont seules les populations d'Europe du Nord ou d'Europe centrale sont strictement migratrices. En région, l'espèce nicheuse et hivernante commune est présente toute l'année et est probablement sédentaire. Elle fréquente tous les types d'habitats : milieux buissonneux, sous-bois, fourrés dunaires et même les parcs et jardins. L'Accenteur mouchet est solitaire en dehors de la période de nidification mais accepte la proximité d'autres individus de son

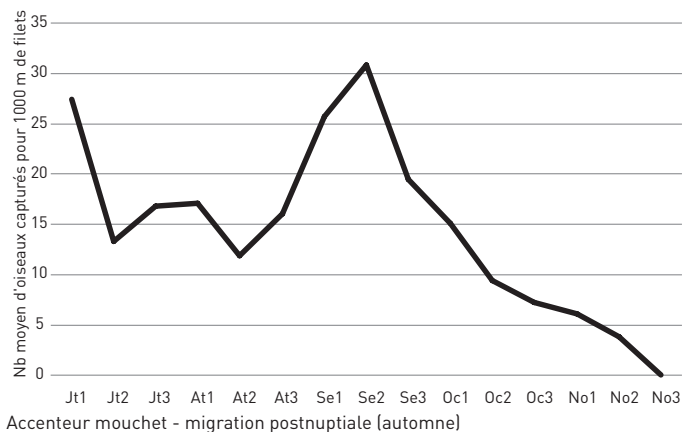
espèce. Il se déplace souvent à couvert près du sol, ce qui le rend très discret. Il se nourrit au sol, principalement d'invertébrés, qu'il complète parfois de petites graines en hiver. Les individus britanniques migrent exceptionnellement dans nos contrées.

HIVERNAGE ET MIGRATION PRÉNUPTIALE

Dans la région, les oiseaux se cantonnent sur leur site de nidification dès la mi-mars voire début avril. Le passage prénuptial n'est pas mis en évidence par le baguage.

MIGRATION POSTNUPTIALE

Les effectifs bagués de début juillet à la 3^e décennie d'août concernent surtout les nicheurs locaux et les jeunes oiseaux de l'année en dispersion post-juvénile. Le premier pic observé entre la 3^e décennie de juillet et la 1^{re} décennie d'août pourrait correspondre à une seconde nichée. À cette période, 15 à 20 oiseaux sont capturés par décennie (1-2 individus par séance). Le début de la migration postnuptiale commence réellement dans la 3^e décennie d'août. Le pic est observé en 2^e décennie de



Accenteur mouchet. Karel Vandemeulebroecke

DONNÉES REMARQUABLES

Chaque année, 600 à 800 accenteurs sont bagués en région. Le taux de contrôles étrangers reste très faible et ne permet pas de définir précisément le schéma migratoire de l'espèce. Parmi les oiseaux transitant en région, on peut noter majoritairement des accenteurs belges et hollandais.

Quelques données remarquables :

- un oiseau bagué en octobre 2009 à Wimereux (dunes de la Slack), contrôlé deux ans et un mois plus tard sur l'île de Jersey (315 km) ;
- un autre bagué en octobre 2004 à Wimereux et contrôlé plus de dix mois plus tard, en août, en Norvège (946 km) ;
- un oiseau bagué en septembre au Danemark a été contrôlé un mois plus tard en octobre 2012 à Dannes (860 km) (donnée récente ne figurant pas sur la carte).

Ces quelques données ne permettent pas de définir précisément la réelle capacité de déplacement.

L'oiseau le plus vieux contrôlé en région avait atteint l'âge de 7 ans.



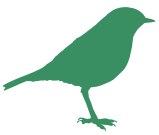
Accenteur mouchet. Armelle Guillo

septembre. Il représente plus de la moitié des oiseaux capturés. Les effectifs décroissent ensuite régulièrement jusqu'à la fin novembre mais restent importants jusqu'à la mi-octobre. Le record appartient aux dunes de la Slack avec 66 oiseaux capturés le 15 septembre 2011. Les observations visuelles mettent également en évidence des arrivées de migrateurs au cours de l'automne. Plusieurs centaines d'oiseaux peuvent être alors observées autour du cap Gris-Nez.



Chez l'adulte, l'oeil prend une coloration brun-rougeâtre. Savina Bracquart





Les petits Turdidés

Le groupe des Turdidés accueille de nombreuses espèces très différentes les unes des autres. En effet, on y trouve, en plus des grands Turdidés (merles et grives), des espèces plus petites tels que les rougequeues, les tariers, les traquets. Le Rougegorge familier, le Rossignol philomèle et la Gorgebleue à miroir font également partie de ce groupe. Migrateurs nocturnes, le baguage permet de mieux cerner la migration de ces espèces.

Rougegorge familier (*Erithacus rubecula*)

Robin / Roodborst



Rougegorge familier. Armelle Guillo

Rougegorge familier												
Nb captures	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
1 500-2 500				N	N	N	N	N	N	N	N	N

Rougegorge familier	
Directive Oiseaux	-
Espèce protégée	Protégée
Statut de nidification en Nord - Pas-de-Calais	Très commun
Statut national	Très commun
Statut régional migrateur	Omniprésent

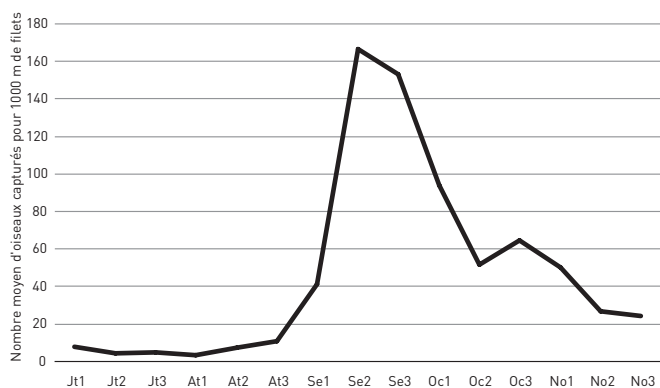
GÉNÉRALITÉS

Le Rougegorge familier se reproduit à travers toute l'Europe jusqu'en Asie mais également en Afrique du Nord. C'est un migrateur partiel, les populations du nord de la France sont probablement majoritairement sédentaires comme le sont les populations anglaises et irlandaises. Les oiseaux plus nordiques sont migrateurs et hivernent de

la Grande-Bretagne au sud du Maroc. En migration, il fréquente tous les types d'habitats. L'espèce se nourrit principalement d'invertébrés qu'elle attrape au sol. Elle ne dédaigne pas les fruits et les graines en période hivernale. Migrateur nocturne, le Rougegorge familier est très mobile durant les premières heures de la journée. En automne, l'arrivée des migrateurs coïncide avec une reprise de l'activité de chant des oiseaux locaux. En effet, bien que plus grégaire en période hivernale, les oiseaux locaux gardent un comportement territorial assez marqué.

HIVERNAGE ET MIGRATION PRÉNUPTIALE

L'espèce est présente durant toute la période hivernale. Au printemps, aucun passage n'est réellement décelable dans les données disponibles, même en mars-avril (période principale de migration



Rougegorge familier - migration postnuptiale (automne)

prénuptiale). Les nicheurs locaux sont déjà cantonnés sur leur site de nidification à la fin du mois de mars. Aucun contrôle n'a été réalisé (à plus de 20 km) sur les oiseaux bagués en période de nidification, ce qui confirme la sédentarité des oiseaux nicheurs du Nord - Pas-de-Calais.

MIGRATION POSTNUPTIALE

Avec 1500-2500 oiseaux bagués chaque année en région Nord - Pas-de-Calais, le Rougegorge familier est l'une des dix espèces les plus baguées en région. Peu d'oiseaux sont bagués en fin de période de nidification, confirmant les faibles densités de ces espèces en milieu dunaire. Le Rougegorge apprécie à cette période les milieux boisés ou bocagers. La migration débute réellement dès la 3^e décennie d'août. Les effectifs d'oiseaux capturés augmentent alors rapidement pour atteindre des maxima en 2^e et 3^e décennie de septembre (plus de 150 oiseaux/1000 m de filet). Le record a été réalisé le 18 septembre 2009 avec plus de 360 individus capturés dans les dunes de la Slack. Dès la 1^{re} décennie d'octobre, les effectifs chutent mais un second pic, moins important, est décelable à la mi-octobre. L'espèce reste ensuite présente tout l'hiver.

DONNÉES REMARQUABLES

Les quantités d'oiseaux bagués en région permettent de donner une bonne idée du schéma migratoire de l'espèce. En moyenne, il ne faut capturer que 200 oiseaux pour réaliser un allo-contrôle. Les oiseaux qui passent dans la région à l'automne sont en majorité issus de la Belgique, des Pays-Bas et d'Allemagne (60 %) mais également de Norvège et de Suède (23 % des contrôles). 60 % des contrôles proviennent d'oiseaux bagués à proximité de la mer du Nord et de la Baltique. Une partie des oiseaux continue leur route vers l'Espagne et le Maroc.



Chez le jeune rougegorge familier le palais est jaunâtre (noir chez l'adulte).
Savina Bracquart



Les jeunes rougegorges présentent souvent sur les ailes des petites taches jaunes. Simon Dutilleul

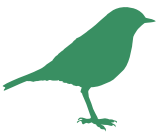
Seuls deux contrôles dépassent 1800 km de distance :

- un oiseau bagué en avril 1974 en région et repris en février 1975 au Maroc ;
- un oiseau bagué en septembre 1989 en région a été repris en novembre de la même année au Maroc.

Le record de distance parcourue appartient à un oiseau bagué en région et contrôlé dans les Côtes-d'Armor deux jours plus tard. Il avait parcouru 366 km soit une moyenne de 183 km par nuit.

L'oiseau le plus vieux contrôlé en région avait 4 ans.





Rossignol philomèle (*Luscinia megarhynchos*)

Nightingale / Nachtegaal



Rossignol philomèle. Yves Dubois

Rossignol philomèle												
Nb captures	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
180-400				N	N	N	N	N	N			

Rossignol philomèle	
Directive Oiseaux	-
Espèce protégée	Protégée
Statut de nidification en Nord - Pas-de-Calais	Commun
Statut national	Commun
Statut régional migrateur	Régulier

GÉNÉRALITÉS

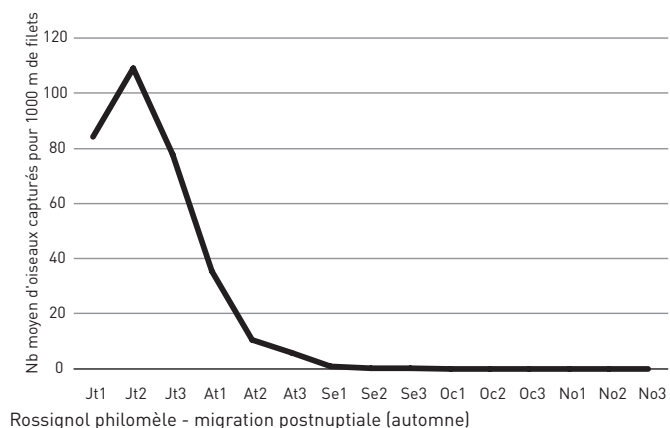
Le Rossignol philomèle se reproduit en Europe, de l'Espagne jusqu'au Danemark ainsi que dans le sud de l'Angleterre. À l'est, son aire de répartition s'étend à l'Europe centrale et méridionale. En région, l'espèce est largement répandue. Mais c'est dans les milieux dunaires du littoral qu'on trouve les densités les plus importantes. Le rossignol apprécie pour nicher les fourrés et les zones buissonneuses denses. L'espèce reste souvent à couvert et se nourrit surtout au sol. Seul son chant trahit alors sa présence. Migrateur nocturne et discret, le rossignol est très difficile à détecter par la simple observation, hors

période de reproduction. Ce petit turdidé est alors actif uniquement durant les premières heures de la matinée, à l'image du Rougegorge familier. Le baguage apporte des informations essentielles pour comprendre les mouvements migratoires peu connus de cette espèce.

HIVERNAGE ET MIGRATION PRÉNUPTIALE

Le Rossignol philomèle est un migrateur transsaharien. Il hiverne entre le Sahara et les forêts tropicales de l'Afrique de l'Ouest à l'Ouganda. Les zones d'hivernage précises ne sont pas connues. Aucune donnée régionale ne provient de cette partie de l'Afrique. Les premiers retours sont notés début avril, parfois fin mars (record de précocité le 31 mars). Durant la 3^e décennie d'avril, la majorité des chanteurs sont cantonnés. Les seules données de contrôles en période prénuptiale laissent supposer que l'espèce remonte en empruntant la voie atlantique :

- un oiseau bagué en région le 4 juillet 1987 et repris au Maroc le 6 avril 1988 lors de sa migration prénuptiale (1781 km) ;



À l'instar du jeune rougegorge, le jeune rossignol avant sa première mue présente un aspect moucheté. François Cavalier

- un oiseau bagué le 22 juillet 2008 et repris le 8 avril 2011 en Gironde.

MIGRATION POSTNUPTIALE

Depuis 2008, le démarrage des sessions de captures en période de migration postnuptiale a été avancé pour viser spécifiquement cette espèce. Le baguage a ainsi mis en évidence la précocité du passage automnale de l'espèce et a permis de doubler le nombre de captures annuelles en région (de 150 avant 2008 à plus de 300 ind. désormais). Si lors de la 1^{re} décade de juillet les captures concernent surtout les oiseaux locaux, un mouvement net est visible dès la 2^e décade de juillet. Il concerne encore en partie des oiseaux locaux (juvéniles en mue post-juvénile). Celui-ci décroît ensuite régulièrement jusqu'à la 3^e décade d'août. En septembre, les captures se font plus rares et ne concernent que quelques individus attardés (record le 27 septembre). Le record du nombre de captures a été réalisé dans les dunes du mont Saint-Frieux avec 63 individus le 20 juillet 2011. Le Rossignol philomèle semble d'ailleurs particulièrement apprécier ce site, qui a fourni plus de la moitié des captures régionales en 2009.

DONNÉES REMARQUABLES

L'effort récent porté la capture du Rossignol philomèle a permis d'acquérir rapidement quelques contrôles (plus de 70 % des données sont postérieures à 2008). Néanmoins, le nombre de contrôles extérieurs reste faible (seulement 11). Ils semblent indiquer que les rossignols de la région et ceux qui y transitent (des individus bagués en Belgique et aux Pays-Bas) empruntent la voie de migration atlantique



Chez l'adulte, les couvertures ne présentent pas de taches apicales au contraire du juvénile. Simon Dutilleul

tique (données en Charente-Maritime et en Gironde) avant de poursuivre la route par la péninsule ibérique (une donnée au Portugal) et rejoindre le continent africain.

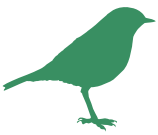
Parmi les 11 données de contrôle, signalons :

- deux oiseaux bagués ou contrôlés en Charente-Maritime à la Réserve Naturelle de Moëze-Oléron (550 km) ;
- un oiseau bagué le 13 juillet 2009 au mont Saint-Frieux et contrôlé au sud du Portugal le 30 août 2010 (1 700 km).

Les données obtenues ne permettent pas de donner une idée des capacités réelles de déplacement du rossignol puisqu'aucune information ne provient du continent africain où l'espèce hiverne.

Le plus vieil oiseau contrôlé en région avait cinq ans.





Gorgebleue à miroir (*Luscinia svecica*)

Bluethroat / Blawborst



Gorgebleue à miroir mâle. Philippe Cannesson

Gorgebleue à miroir												
Nb captures	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
150-200				N	N	N	N	N	N	N		

Gorgebleue à miroir	
Directive Oiseaux	Annexe I
Espèce protégée	Protégée
Statut de nidification en Nord - Pas-de-Calais	Peu commun
Statut national	Peu commun
Statut régional migrateur	Régulier

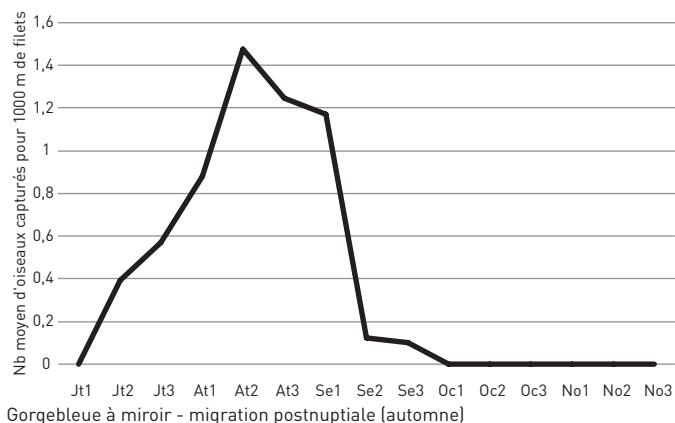
GÉNÉRALITÉS

Plusieurs sous-espèces nichent en Europe. La Gorgebleue à miroir *svecica* se reproduit surtout de la Scandinavie à la Sibérie. La sous-espèce *cyaneula* niche à travers l'Europe centrale jusqu'à la Russie et de façon plus ponctuelle en Europe de l'Ouest. C'est d'ailleurs ce taxon qui niche en région Nord - Pas-de-Calais. Seuls les mâles en plumage nuptial sont différenciables, ce qui exclue l'identification des sous-espèces en période migratoire. La troisième sous-espèce *namnetum* niche en France sur le littoral atlantique et ne fréquente donc pas la région.

La gorgebleue niche essentiellement dans les milieux humides et les roselières, même si les cas de nidification dans les cultures (colza) ne sont pas rares. En migration, elle préfère les milieux humides mais fréquente aussi parfois les zones de cultures, les buissons et les landes. L'espèce se nourrit principalement de petits invertébrés. Migrateur nocturne, la Gorgebleue à miroir se déplace par étapes et passe le plus souvent inaperçue. La technique du baguage est donc essentielle pour appréhender ces mouvements migratoires.

HIVERNAGE ET MIGRATION PRÉNUPTIALE

L'espèce hiverne en Afrique du Nord, en Espagne et au Portugal. Les données de baguage montrent qu'une très grande majorité des oiseaux qui transitent par la région ou qui y nichent hivernent dans le sud de l'Espagne et au Portugal. Aucune donnée ne provient du continent africain. Au printemps, le passage n'est pas réellement décelable dans les données disponibles. Les premiers retours sont habituellement notés dès la 2^e décennie de mars (record le 11 mars) jusqu'à la mi-avril.



La femelle présente des couleurs moins marquées que le mâle. Julien Laignel

MIGRATION POSTNUPTIALE

La Gorgebleue à miroir est une espèce peu baguée en région : 150-200 oiseaux par an dont la majorité dans les zones humides lors de la migration. L'espèce reste occasionnelle dans les autres habitats (une à cinq captures par an). Les oiseaux bagués durant le mois de juillet concernent des nicheurs locaux et leurs jeunes. La migration débute réellement dès le début du mois d'août. Les captures augmentent alors régulièrement pour atteindre des maxima en 2^e décennie d'août. Les effectifs restent importants jusqu'à la 1^{re} décennie de septembre. Par la suite, ils chutent rapidement mais l'espèce reste présente jusqu'à mi-octobre (record le 14 octobre).

DONNÉES REMARQUABLES

Les effectifs de Gorgebleue à miroir capturés sont assez faibles. Le nombre de contrôles ne permet pas de décrire précisément l'origine des oiseaux qui transitent par la région.

Seuls deux contrôles d'oiseaux bagués à l'étranger ont été réalisés sur cette espèce :

- un oiseau bagué le 20 décembre 1998 en Espagne a été contrôlé en région en mai 1999 ;
- un oiseau bagué le 13 septembre 1995 au Portugal a été contrôlé en juillet 1997 en région.

Neuf oiseaux bagués en région ont été contrôlés hors de France :

- un oiseau bagué en août 2010 en région a été contrôlé deux semaines plus tard en Belgique ;
- un oiseau bagué en août 2000 a été contrôlé deux ans plus tard aux Pays-Bas ;
- six oiseaux bagués en région ont été contrôlés en Espagne entre mi-septembre et mars ;



La coloration de la queue de la Gorgebleue à miroir est caractéristique. Simon Dutilleul

- un oiseau bagué le 24 août 1999 a été contrôlé le 3 septembre 1999 au Portugal.

Le record de distance parcourue appartient à ce dernier oiseau bagué en région et contrôlé au Portugal. Il avait parcouru environ 1700 km en onze jours, soit une moyenne de 155 km par nuit.

Le plus vieil oiseau contrôlé en région avait sept ans : né dans la région au printemps 1997, il est resté fidèle à son site de naissance jusqu'en 2004.





Rougequeue à front blanc (*Phoenicurus phoenicurus*)

Common Redstart / Gekraagde Roodstaart



Rougequeue à front blanc femelle. Armelle Guillo

Tarier des prés (*Saxicola rubetra*)

Whinchat / Paapje



Tarier des prés. Guy Flohart

Rougequeue à front blanc												
Nb captures	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
30-70					N	N	N	N	N	N		

Tarier des prés												
Nb captures	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
10-20												

Rougequeue à front blanc	
Directive Oiseaux	-
Espèce protégée	Protégée
Statut de nidification en Nord - Pas-de-Calais	Peu commun
Statut national	Commun
Statut régional migrateur	Régulier

Tarier des prés	
Directive Oiseaux	-
Espèce protégée	Protégée
Statut de nidification en Nord - Pas-de-Calais	Très rare
Statut national	Peu commun
Statut régional migrateur	Régulier en petits effectifs

GÉNÉRALITÉS

Le Rougequeue à front blanc, espèce cavernicole, niche dans les boisements clairs de l'Europe. Le Tarier des prés, quant à lui, préfère les habitats semi-ouverts de type prairies humides et bocagères du sud-ouest de l'Europe. Les deux espèces sont réparties de façon assez inégale en tant que nicheur sur le territoire français et *a fortiori* en région Nord - Pas-de-Calais. En période de migration, les deux espèces peuvent fréquenter les habitats arbustifs mais le Tarier des prés montre une nette préférence pour les habitats plus ouverts qui présentent des perchoirs réguliers (prairies clôturées, friches). Ces migrateurs, surtout nocturnes, sont plutôt solitaires en période de migration, même si certaines zones favorables peuvent accueillir des stationnements d'une dizaine d'individus. Si les deux espèces sont principalement insectivores, le Rougequeue à front blanc ne dédaigne pas les fruits en fin d'été.

HIVERNAGE ET MIGRATION PRÉNUPTIALE

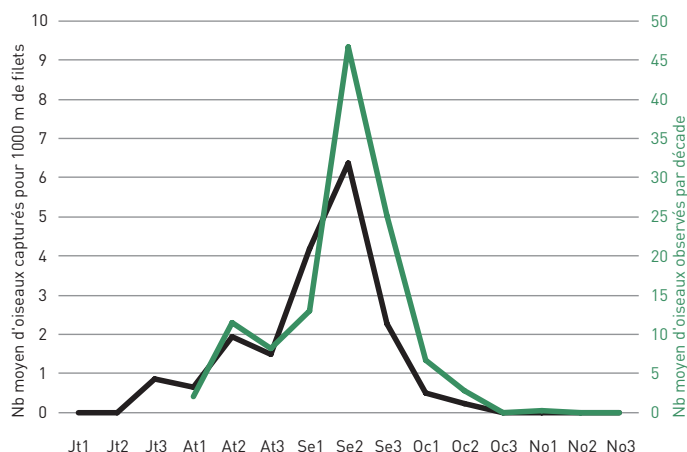
Ces deux Turdidés sont principalement des migrateurs transsahariens. Les zones d'hivernage des deux espèces se concentrent en Afrique tropicale, plus occasionnellement en Afrique du Nord. Le passage prénuptial des deux espèces est très faible (environ

cinq données par an] sur le littoral de la région : aucune donnée de baguage pour le Tarier des prés ; pour le Rougequeue à front blanc deux données de baguage en mai (la plus précoce le 5 mai) qui pourraient être imputées à des nicheurs locaux. Il est probable que ces deux espèces empruntent une voie plus continentale pour la migration prénuptiale.

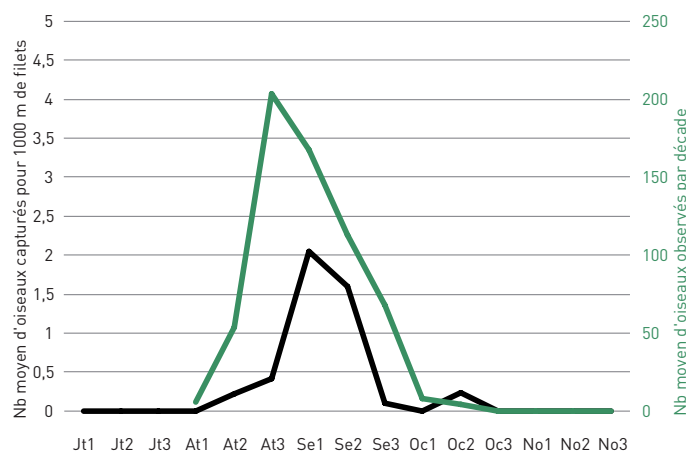
MIGRATION POSTNUPTIALE

Chaque année, seuls 10 à 20 individus sont bagués en période automnale pour le Tarier des prés, 50 à 70 individus pour le Rougequeue à front blanc. Les quantités observées sont largement supérieures à celles capturées. Cette différence s'explique par le fait que ces espèces se laissent souvent facilement observer à découvert et que, de plus, elles sont peu sensibles à la repasse. De plus, pour le Tarier des prés, les milieux rencontrés au cap Gris-Nez (lieu des observations visuelles) sont plus favorables (cultures notamment). On remarque néanmoins une corrélation assez nette entre les deux courbes avec un décalage d'une décennie pour le pic du Tarier des prés.

Pour le tarier, les premières données sont notées en fin de 1^{re} décennie d'août (la plus précoce : 9 août), le pic intervenant entre la



Rougequeue à front blanc - migration postnuptiale (automne)



Tarier des prés - migration postnuptiale (automne)

DONNÉES REMARQUABLES

Un seul contrôle a été réalisé sur chacune de ces deux espèces :

- pour le Tarier des prés, un individu bagué aux Pays-Bas le 13 septembre 2003 est retrouvé mort le 6 octobre 2003 dans l'est de la région ;
- pour le Rougequeue à front blanc, une donnée plus intéressante d'un poussin bagué en Suède en juillet 2005 et contrôlé en octobre de la même année sur le littoral régional à plus de 2100 km de son lieu de naissance.

Pour ces espèces, des opérations de capture spécifiques pourraient être mises en place afin de récolter davantage de données. Ces opérations passent par l'utilisation de systèmes de capture plus adaptés aux oiseaux des habitats semi-ouverts tels que des matoles ou clapnets.



Chez le Rougequeue à front blanc, le plumage nuptial du mâle s'acquiert durant l'hiver par l'usure de l'extrémité des plumes. Simon Dutilleul

3^e décennie d'août et la 1^{re} de septembre. En fin de 3^e décennie de septembre, le passage est terminé (une seule donnée plus tardive : 2 ind. bagués le 14 octobre 2011 dans les dunes de la Slack). Pour le Rougequeue à front blanc, les premiers oiseaux sont observés dès la 3^e décennie de juillet. Les effectifs augmentent ensuite régulièrement pour atteindre un pic assez net en 2^e décennie de septembre. Ils chutent ensuite rapidement jusqu'en 2^e décennie d'octobre (les dates les plus tardives sont enregistrées fin octobre, exceptionnellement début novembre). Pour les deux espèces, les effectifs observés en stationnement dans le secteur du cap Gris-Nez sont en net déclin. Cette tendance n'est pas confirmée par le baguage. Cette différence peut s'expliquer par le fait que le baguage s'effectue dans des habitats dunaires préservés (Espaces Naturels Sensibles) offrant toujours aux oiseaux les ressources alimentaires nécessaires.



À l'automne, la proportion de blanc sur la base de l'aile permet de différencier le sexe du Tarier des prés ; ici une femelle juvénile. Simon Dutilleul



Les grands Turdidés

Dans la grande famille très variée des Turdidés, les grands Turdidés figurent parmi les espèces les plus capturées à l'automne. Ce sont également les seules espèces chassables de ce groupe. Quatre espèces sont principalement concernées : le Merle noir, la Grive musicienne, la Grive mauvis et la Grive litorne. De manière plus anecdotique, la Grive draine et le Merle à plastron sont aussi observés au passage mais en effectifs plus réduits.

Merle noir (*Turdus merula*)

Blackbird / Merel



Merle noir mâle adulte. Armelle Guillo

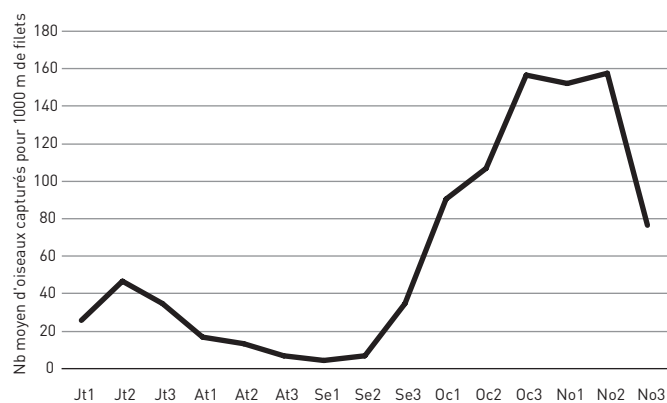
Merle noir												
Nb captures	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
1 000-2 000				N	N	N	N	N	N	N	N	N

Merle noir	
Directive Oiseaux	Annexe II
Espèce protégée	Chassable
Statut de nidification en Nord - Pas-de-Calais	Très commun
Statut national	Très commun
Statut régional migrateur	Présent toute l'année

GÉNÉRALITÉS

Le Merle noir se reproduit à travers toute l'Europe et est un des nicheurs les plus répandus en France. C'est un migrateur partiel, les populations des pays plus nordiques sont migratrices alors que les populations plus septentrionales sont majoritairement sédentaires comme le sont les populations anglaises et irlandaises. En migra-

tion, il fréquente tous les types d'habitats avec une préférence pour les milieux semi-ouverts et boisés. L'espèce se nourrit au sol, à la recherche d'invertébrés notamment de vers de terre mais également de fruits et de baies. Les penchants frugivores du Merle noir sont plus marqués en périodes automnale et hivernale. Les fourrés arbustifs (sureau, argousier...) et les vergers représentent alors une source de nourriture importante. La migration a lieu de nuit et durant les premières heures de la matinée, probablement par groupes lâches. De fin octobre à mi-novembre, il n'est pas rare d'observer des arrivées massives de milliers de Merles noirs sur les côtes de la Manche. En hiver, ce turdidé, comme la majorité des espèces qui se nourrissent au sol, est mis en difficulté par le gel et l'enneigement prolongé.



Merle noir - migration postnuptiale (automne)

HIVERNAGE ET MIGRATION PRÉNUPTIALE

L'espèce est présente en grand nombre dans la région durant toute la période hivernale. Les données de reprises montrent qu'un certain nombre des oiseaux nicheurs de la région hiverne plus au sud, notamment le long du littoral de la Manche-est ou du littoral atlantique jusqu'au nord de l'Espagne. Elles montrent également qu'une partie des oiseaux hivernant en région provient de Scandinavie, d'Allemagne, des Pays-Bas ou de Belgique. Des échanges entre la Grande-Bretagne et la France ont été observés dans les deux sens. Au printemps, aucun passage n'est réellement décelable dans les données disponibles. Néanmoins, la migration prénuptiale doit certainement débuter dès le mois de février et s'étaler jusqu'à la fin avril, notamment pour les oiseaux nordiques. À cette période, des groupes de plusieurs individus sont encore notés.

MIGRATION POSTNUPTIALE

Le Merle noir fait partie des espèces les plus capturées dans la région avec 1000 à 2000 oiseaux bagués par an. Les effectifs bagués en juillet concernent les nicheurs locaux et leurs jeunes. Les merles sont des migrateurs tardifs et il faut attendre la 1^{re} et la 2^e décade d'octobre pour voir arriver une première vague d'oiseaux migrants. Mais c'est dans les derniers jours d'octobre et dans la 1^{re} et la 2^e décade de novembre que l'essentiel de la population migratrice traverse la région (par exemple, 110 oiseaux observés en vol sud en une heure et 320 individus en stationnement autour du cap Gris-Nez le 20 octobre 2007). Dès la mi-novembre les effectifs chutent rapidement mais l'espèce reste présente tout l'hiver. Le record du nombre de captures appartient à la station de baguage des dunes du Fort-Vert (Marck) avec plus de 600 oiseaux bagués le 30 octobre 2012. Cette station récente (depuis 2011) accueille un système de capture unique en région (trappe de type Helgoland), particulièrement efficace pour le Merle noir.

DONNÉES REMARQUABLES

Les quantités d'oiseaux bagués en région et le nombre de contrôles/reprises (presque 200) permettent de donner une bonne idée du schéma migratoire de l'espèce. Ces données résultent notamment du taux important de reprises par la chasse (50 % des circonstances de reprises identifiées) et de merles tués par le trafic routier (18 % des circonstances de reprises identifiées). Les oiseaux qui transitent par la région à l'automne sont en majorité issus de Belgique, de Grande-Bretagne et des Pays-Bas (52 %) mais également d'autres pays, tous situés sur le littoral de la mer du Nord et de la Baltique. Une partie des oiseaux hiverne alors en région. Le reste des migrants continue la route vers le sud-ouest de la France et de façon plus minoritaire vers l'Espagne et jusqu'au Maroc. Notons également



Le mâle de couleur noire n'acquiert son bec jaune-orangé qu'au cours du premier hiver ; la jeune femelle reste brune avec un bec non coloré. Guy Flohart

deux contrôles/reprises en région méditerranéenne (Tarn, Vaucluse) d'oiseaux bagués en période de migration postnuptiale dans la région.

De nombreux contrôles (13) dépassent les 1000 km de distance, dont un oiseau bagué en Finlande en 2001 et repris un an plus tard en région, soit une distance parcourue de 1700 km.

Le record de distance appartient à un merle bagué en région et repris en janvier 1986 à Casablanca au Maroc (2471 km).

Le plus vieil oiseau contrôlé en région avait 12 ans.





Grive musicienne (*Turdus philomelos*)

Song Trush / Zanglijster



Grive musicienne. Armelle Guillo

Grive musicienne												
Nb captures	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
600-1800				N	N	N	N	N	N	N	N	N

Grive musicienne	
Directive Oiseaux	Annexe II
Espèce protégée	Chassable
Statut de nidification en Nord - Pas-de-Calais	Très commun
Statut national	Très commun
Statut régional migrateur	Régulier

GÉNÉRALITÉS

La Grive musicienne est un nicheur commun dans toute l'Europe. Sédentaire et présente toute l'année en France, elle est migratrice en Europe du Nord et de l'Est. Les populations nordiques sont migratrices et hivernent dans la péninsule ibérique et en Afrique du Nord. La région Nord - Pas-de-Calais est donc traversée par les oiseaux migrateurs deux fois par an. La Grive musicienne fréquente alors les boisements, les haies et les milieux dunaires qui lui procurent les baies (argousiers et sureaux) nécessaires à la poursuite du voyage.

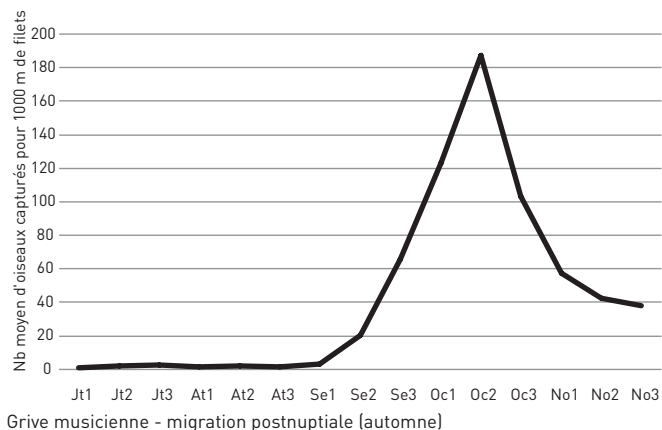
Migratrice essentiellement nocturne, elle peut toutefois poursuivre la migration en matinée lorsque les conditions sont favorables.

HIVERNAGE ET MIGRATION PRÉNUPTIALE

Les oiseaux contrôlés en janvier montrent qu'à cette période les hivernants en région sont en majorité issus de la région et de Belgique. Néanmoins, une partie importante des oiseaux bagués en période de nidification passe l'hiver dans le sud-ouest de la France (Côtes-d'Armor, Gironde, Landes), en Espagne et au Portugal. La migration prénuptiale est précoce (dès fin février jusqu'à avril) et peu détectée en région, du fait notamment de l'absence de pression de capture à cette période.

MIGRATION POSTNUPTIALE

La Grive musicienne est l'une des espèces les plus baguées en région Nord - Pas-de-Calais : entre 600 et 1800 oiseaux bagués chaque année, essentiellement dans les dunes de la Slack. Le record de captures appartient d'ailleurs à ce site avec 179 ind. bagués le 11 octobre



Chez la jeune grive musicienne, des taches crèmes sur les couvertures s'étendent le long de la plume. Simon Dutilleul

2008. La migration est perceptible dès mi-septembre et le pic migratoire est traditionnellement atteint lors de la 2^e décennie d'octobre, qui voit le gros du passage s'effectuer. Plus de 100 oiseaux peuvent alors être bagués en une matinée et les stationnements peuvent atteindre un millier d'oiseaux sur le secteur du cap Gris-Nez. Les captures se font dans les premières heures du jour, alors que les migrateurs nocturnes cherchent à se poser. Les effectifs visibles en migration active restent donc relativement réduits par rapport aux flux nocturnes (par exemple, 320 oiseaux observés en vol vers le sud en 2 heures le 12 octobre 2003 à Audinghen). Une fois le pic d'octobre passé, les effectifs chutent rapidement mais l'espèce reste hiverner en région.

DONNÉES REMARQUABLES

L'analyse des données de baguage permet de donner une bonne idée du schéma migratoire de l'espèce. Le taux de contrôle au filet est particulièrement faible pour cette espèce (4 % des données de contrôles-reprises) contrairement au taux de reprise par la chasse (plus de 40 % des données de contrôles-reprises). Entre 2006 et 2010, sur 1000 oiseaux bagués, en moyenne 10 oiseaux sont contrôlés ou repris. Sur ces 10 oiseaux, 6 sont victimes de la chasse dont plus de la moitié (60 %) dans la péninsule ibérique.

Les oiseaux contrôlés en région proviennent en majorité d'Europe du Nord : Belgique (où la pression de capture est importante – 66 % des contrôles), Pays-Bas, Allemagne, Finlande, Suède, pays baltes... La région Nord - Pas-de-Calais est donc située sur l'axe nord-est / sud-ouest emprunté par les grives d'Europe du Nord. Le littoral du

Pas-de-Calais est un site de halte important pour cette espèce, avant de poursuivre vers le sud-ouest de la France et la péninsule ibérique pour hiverner. Parmi les oiseaux bagués en région et contrôlés en dehors du Nord - Pas-de-Calais, 31 % sont notés en Espagne ou au Portugal. Aucune donnée ne concerne le Maghreb, où l'hivernage de l'espèce est cependant connu.

Seuls deux contrôles dépassent 2000 km de distance :

- un oiseau bagué en juin 1978 en Finlande a été repris en octobre 1988 en région ;
- un oiseau bagué en septembre 1977 en Finlande et repris en novembre de la même année en région.

Les oiseaux bagués en région parcourent entre 1000 et 1700 km pour aller hiverner en Espagne et au Portugal :

- un oiseau bagué en Estonie fin septembre 2008 a été contrôlé un mois plus tard en région (soit 1700 km en 32 jours) ;
- un autre oiseau bagué en octobre 1986 au cap Gris-Nez a été repris sept jours plus tard en Gironde à plus de 680 km (soit 98 km par jour).

Le record de longévité pour un oiseau repris en région est de plus de 11 ans mais il semble rare que l'espèce dépasse 6-7 ans (une seule donnée supérieure).





Grive mauvis (*Turdus iliacus*)

Redwing / Koperwiek



Les plumes rouges du dessous de l'aile et le sourcil marqué permettent de différencier cette espèce. Philippe Cannesson

Grive mauvis												
Nb captures	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
200-700												

Grive mauvis	
Directive Oiseaux	Annexe II
Espèce protégée	Chassable
Statut de nidification en Nord - Pas-de-Calais	Non nicheur
Statut national	Très commun
Statut régional migrateur	Régulier

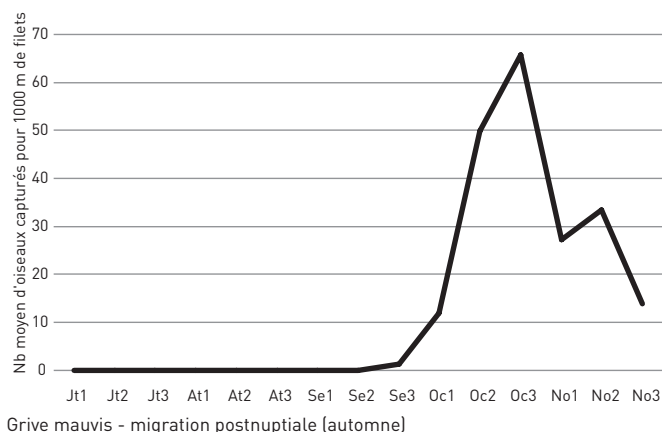
GÉNÉRALITÉS

La Grive mauvis niche dans les boisements de conifères ou de bouleaux du nord de l'Europe et hiverne au sud et à l'ouest du continent. Elle n'est présente dans la région Nord - Pas-de-Calais que lors des migrations et en hiver. Migratrice essentiellement nocturne, elle est régulièrement observée en larges bandes en vol ou posées dans les champs et les haies. Les habitats utilisés sont très diversifiés et dépendent directement de la disponibilité en fruits. Elle se nourrit alors de baies (sureaux, argousiers...). L'espèce apprécie particulièrement les boisements clairs ou les hautes haies où elle peut

former des dortoirs importants notamment en période prénuptiale. Elle est très mobile en hiver et peut désertier totalement certaines régions en cas de grand froid ou d'enneigement. Les oiseaux se déplacent alors vers le sud ou l'ouest à la recherche de conditions plus douces.

HIVERNAGE ET MIGRATION PRÉNUPTIALE

L'espèce est présente en hiver dans le nord de la France. L'analyse des données de reprises effectuées en janvier montre que la majorité des oiseaux présents à cette période ont transité au mois d'octobre précédent par la Scandinavie (Norvège, Suède). L'espèce hiverne dans la région mais sa présence dépend fortement des conditions climatiques. En effet, au cours de l'hiver, d'importants contingents d'oiseaux hivernant en Belgique ou aux Pays-Bas peuvent se replier en France en cas de vagues de froid. Par exemple, le 28 décembre 2005, plus de 3500 oiseaux sont comptabilisés à Audinghen. La migration prénuptiale (mars-avril) est peu détectée en région, du fait notamment de l'absence de pression de capture à cette période.



MIGRATION POSTNUPTIALE

Plusieurs centaines de Grive mauvis sont capturées en région Nord - Pas-de-Calais, essentiellement sur le littoral. La migration est calquée sur celle de la Grive musicienne avec des premiers mouvements dès la fin septembre mais le maximum est atteint un peu plus tard lors de la 3^e décennie d'octobre (par exemple, 2000 oiseaux en stationnement et 1500 oiseaux en vol vers le sud observés en moins de 2 heures le 21 octobre 1995). La majorité des oiseaux qui transitent par le Nord - Pas-de-Calais à l'automne poursuivent vers le sud de la France et la péninsule ibérique.

DONNÉES REMARQUABLES

Les trois quarts des oiseaux contrôlés en région ont préalablement été capturés en Belgique (où la pression de capture est importante - 68 % des contrôles), Pays-Bas (6 %) et Allemagne (1 %), soit sur le trajet migratoire reliant les zones de reproduction aux lieux d'hivernage. Les données en provenance des pays où l'espèce se reproduit sont également nombreuses: près de 20 % des oiseaux contrôlés dans le Nord - Pas-de-Calais proviennent de Norvège (9 %), de Finlande (6 %), de Suède (3 %) et de Russie (1 %). Parmi les 20 oiseaux bagués en région et contrôlés en dehors du Nord - Pas-de-Calais, la péninsule ibérique en a accueilli cinq, les îles Britanniques quatre, l'Italie et la Grèce un chacun. Notons qu'un oiseau bagué en novembre 2002 dans la région et repris en février 2006 en Grèce permet de montrer la capacité de l'espèce à changer de voie migratoire d'un hiver à l'autre.

En plus de ce dernier oiseau, seuls deux contrôles dépassent 2000 km de distance :

- un oiseau bagué en septembre 2001 en Norvège a été repris en novembre 2001 en région ;
- un oiseau bagué en Russie en avril 2006 et repris en novembre 2006 en région.

Parmi les 97 contrôles et reprises réalisés sur l'espèce, seuls trois contrôles au filet ont été réalisés contre 80 oiseaux tirés à la chasse.

Les capacités de déplacements sont semblables à celles de la Grive musicienne. En effet, un oiseau bagué fin octobre en Belgique a été tiré à la chasse en région le lendemain à 106 km de distance.

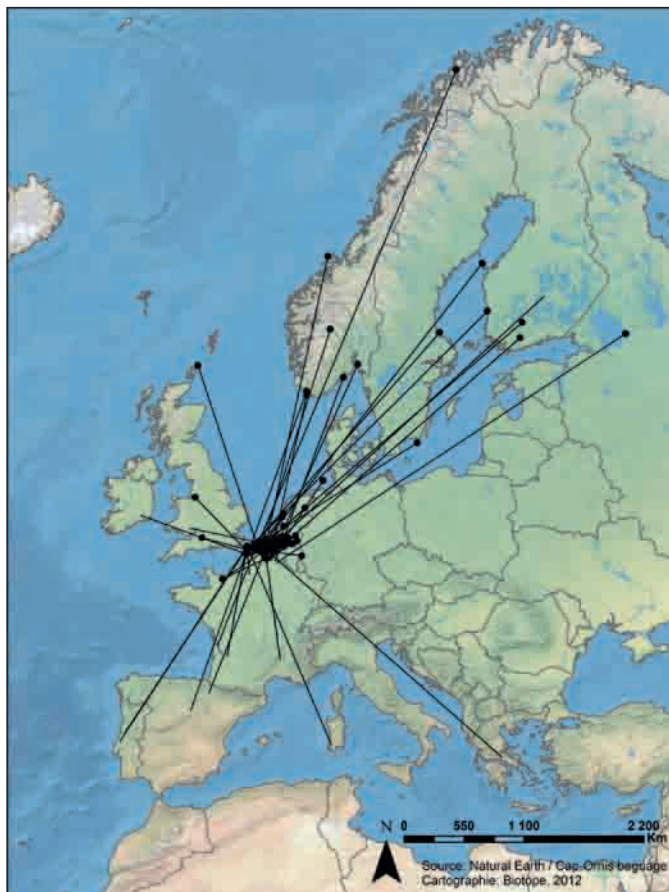
Le record de longévité en région appartient à un oiseau de 5 ans.



Grive mauvis. Guy Flohart



La jeune grive mauvis présente sur les tertiaires des taches blanches nettes, elles sont diffuses voire absentes chez l'adulte. Simon Dutilleul





Grive litorne (*Turdus pilaris*)

Fieldfare / Kramsvogel



Grive litorne. Guy Flohart

Grive litorne												
Nb captures	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
50-700												

Grive litorne	
Directive Oiseaux	Annexe II
Espèce protégée	Chassable
Statut de nidification en Nord - Pas-de-Calais	Assez rare
Statut national	Très commun
Statut régional migrateur	Régulier

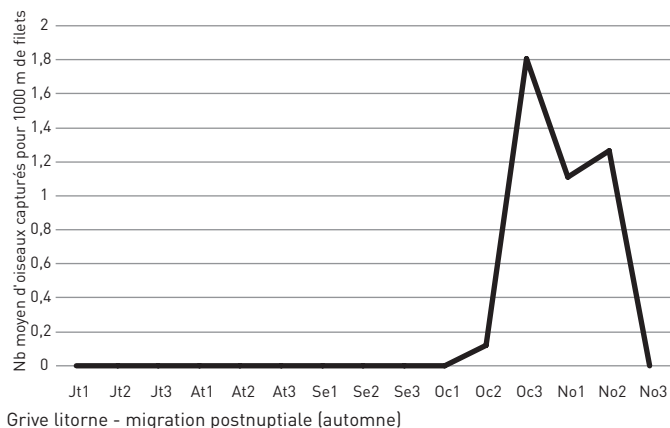
GÉNÉRALITÉS

La Grive litorne niche en Europe de l'Est et du Nord, jusque dans l'est de la France. C'est une migratrice partielle, elle se déplace au gré des conditions climatiques. En migration, elle fréquente tous les types d'habitats avec une préférence pour les milieux semi-ouverts tels que les dunes, les vergers ou le bocage. La présence d'arbres fruitiers, de pâtures ou de labours lui est nécessaire pour s'alimenter. En effet, l'espèce se nourrit principalement d'invertébrés, mais aussi de baies et de fruits tombés en hiver. La Grive litorne migre en groupe de jour, contrairement aux autres espèces de grands Turdidés

dont la migration se déroule au moins en partie de nuit. Cette espèce très farouche est difficile à capturer. Cela nécessite d'utiliser des systèmes de capture adaptés (filet plat, filet tente) peu utilisés en région. Comme il s'agit d'une espèce chassable, la majorité des données de reprises proviennent de la chasse.

HIVERNAGE ET MIGRATION PRÉNUPTIALE

Elle hiverne en Europe occidentale et sur la rive nord de la Méditerranée, de la Turquie jusqu'à la péninsule ibérique. On la rencontre en région surtout du mois d'octobre au mois de mars. A cette période des dortoirs importants peuvent se créer. En janvier 1975, un dortoir de plus de 200 000 individus a été observé dans le Nord. L'espèce est plus ou moins abondante selon les années en fonction des conditions climatiques. En effet, en cas de vague de froid (gel ou enneigement) des quantités importantes peuvent faire irruption dans notre région. La migration prénuptiale se déroule de fin février à mi-avril. Après ces dates, seuls subsistent en région les couples nicheurs, surtout dans l'Avesnois.



La Grive litorne adulte présente sur ses couvertures des taches apicales blanches. Savina Bracquart

MIGRATION POSTNUPTIALE

Avec une moyenne de 10 à 20 oiseaux capturés chaque année, la Grive litorne est une espèce peu baguée en région. Cependant, on observe un record de capture en 2010, avec 772 individus bagués. Ce record correspond à la mise en place d'un système de capture au sol sur le Site Ornithologique des Cinq Tailles à Thumeries (59). Ce site reste, à l'heure actuelle, le seul à pouvoir capturer l'espèce en nombre.

La migration d'automne commence début octobre et continue en novembre. Les effectifs d'oiseaux capturés augmentent alors rapidement pour atteindre des maxima entre la 2^e et la 3^e décade d'octobre. Dès la 1^{re} décade de novembre, les effectifs chutent mais un second pic moins important est décelable à la mi-novembre.

DONNÉES REMARQUABLES

Les effectifs capturés sont assez faibles. Le nombre de contrôles ne permet pas de décrire précisément l'origine des oiseaux qui transitent par la région. Néanmoins, les reprises effectuées par la chasse (84 % des données de reprises) permettent d'avoir une idée fiable de l'origine des oiseaux transitant et hivernant dans la région.

Les oiseaux qui passent par la région à l'automne sont en majorité issus de Finlande (8 ind.), de Norvège (9 ind.) et de Russie (2 ind.) (oiseaux bagués en période de reproduction) et ont transité via la Suède (2 ind.), l'Allemagne (1 ind.), les Pays-Bas (7 ind.) et la Belgique (77 ind.). Une partie de ces oiseaux semble rejoindre la Grande-Bretagne au cœur de l'hiver (janvier-février).

Seuls huit oiseaux bagués en région ont été contrôlés/repris dont quatre à l'étranger :



La Grive litorne tout comme les autres grands turridés est un grand amateur de fruits notamment lorsque le froid perdure. Armelle Guillo

- un oiseau bagué en février 1959 en région a été repris en octobre suivant en Belgique ;
- un oiseau bagué en décembre 1963 a été repris en juillet 1970 en Norvège ;
- un oiseau bagué en avril 1964 a été repris un mois plus tard en Russie ;
- un oiseau bagué en février 1966 a été repris deux ans plus tard en janvier en Italie ;
- quatre autres oiseaux ont été repris en France (2 en région, 1 dans l'Eure et 1 dans l'Aveyron).

La plus grande distance parcourue en une journée appartient à un oiseau bagué en Belgique le 13 octobre 2007 et tué le jour suivant à la chasse dans la région. Il avait parcouru 136 km.

Le plus vieil oiseau bagué en région a été repris six ans après.





Les Fauvettes paludicoles

Les fauvettes paludicoles figurent parmi les espèces migratrices « phares » des milieux humides, au premier rang desquels les roselières. Six espèces sont concernées : la Rousserolle verderolle, la Rousserolle effarvate et le Phragmite des joncs, capturés en grande quantité chaque année ; le Phragmite aquatique, la Locustelle tachetée et la Bouscarle de Cetti, espèces baguées régulièrement mais en faibles quantités.

Rousserolle verderolle (*Acrocephalus palustris*)

Marsh Warbler / Bosrietzanger



Rousserolle verderolle. Guy Flohart

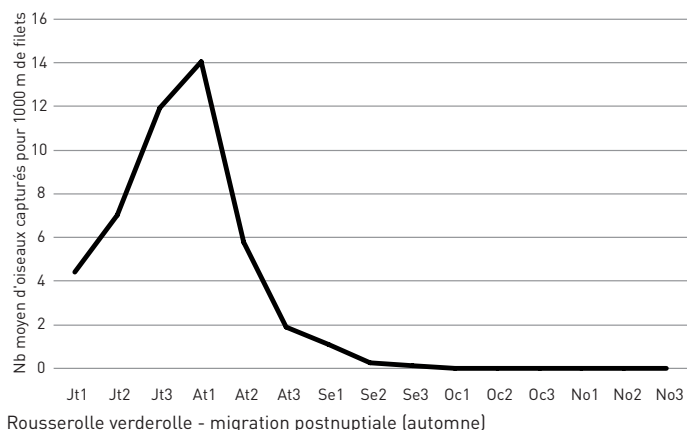
Rousserolle verderolle												
Nb captures	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
300-550						N	N	N	N			

Rousserolle verderolle	
Directive Oiseaux	-
Espèce protégée	Protégée
Statut de nidification en Nord - Pas-de-Calais	Assez commun
Statut national	Peu commun
Statut régional migrateur	Régulier

GÉNÉRALITÉS

La Rousserolle verderolle affectionne particulièrement en reproduction les végétations herbacées hautes des marais de type roselières atterries et mégaphorbiaies nitrophiles. On la retrouve également dans les secteurs arbustifs de saules et d'aulnes. Ses préférences écologiques sont cependant moins marquées en saison de migration où elle côtoie un plus large

panel de biotopes, le plus souvent humides. Cette migration, la plus longue opérée par une fauvette paludicole, la conduira sur ses quartiers d'hivernage d'Afrique du Sud-Est (du sud-est du Kenya jusqu'en Afrique du Sud), loin de ses sites de nidification localisés majoritairement aux latitudes septentrionales du Paléarctique occidental. Les mouvements migratoires de cette fauvette d'identification délicate se passent essentiellement de nuit. La détermination des Rousserolles verderolle et effarvate constitue un véritable challenge d'identification pour les observateurs mais également pour les bagueurs. En effet, en dehors de la période de reproduction où les chants sont différents, la différenciation de l'espèce avec la Rousserolle effarvate *Acrocephalus scirpaceus* nécessite de réaliser quelques mesures précises. Le baguage permet néanmoins d'évaluer le flux migratoire de cette fauvette paludicole de manière plus fiable que le suivi visuel.



HIVERNAGE ET MIGRATION PRÉNUPTIALE

Exclusivement transaharienne, l'espèce n'hiverné pas en région mais s'y établit lors de la saison de nidification. Cette installation s'opère de manière relativement tardive, puisque les premiers cantons sont contactés essentiellement à partir de la mi-mai (date de capture la plus précoce : 12 mai) avec une intensification du passage au cours de la 3^e décennie de mai et de la 1^{re} décennie de juin. En effet, la Rousserolle verderolle est l'un des passereaux qui s'installe le plus tardivement dans notre région.

MIGRATION POSTNUPTIALE

Même si l'espèce s'installe tardivement, elle est l'une des premières à quitter la région. Les effectifs bagués au tout début du mois de juillet concernent majoritairement des nicheurs locaux ainsi que leurs jeunes. Ils sont peu à peu remplacés par des individus provenant en grande majorité des latitudes plus septentrionales. Cette migration se réalise en deux temps avec, dans une première phase, les adultes (mi-juillet à début août), puis, dans une seconde phase, les jeunes, qui participent quasi exclusivement à l'unique pic de passage migratoire postnuptial, atteint lors de la 1^{re} décennie d'août. L'afflux migratoire s'essouffle ensuite très rapidement pour s'éteindre mi-septembre, date au-delà de laquelle les individus capturés sont très occasionnels (capture la plus tardive : 9 octobre). Entre 300 et 550 oiseaux sont bagués en région chaque année, principalement dans des habitats humides. Dans les meilleures périodes, 30 à 40 oiseaux sont bagués lors de chaque séance sur les sites intérieurs, moins de 10 sur le littoral.

DONNÉES REMARQUABLES

Les contrôles suivent plutôt une logique locale avec plus de 96 % de provenance du Nord - Pas-de-Calais et du Benelux. On remarque que la moitié des oiseaux bagués en région en juillet-août ont été contrôlés quelques jours plus tard au nord-est de leur position initiale. De plus, aucun contrôle n'a été réalisé sur la façade atlantique malgré une forte pression de capture sur les paludicoles (visible sur d'autres espèces tel que la Rousserolle effarvate ou le Phragmite des joncs). Ceci va dans le sens d'une voie orientale empruntée par les oiseaux qui transitent en région. À l'inverse d'autres espèces, la verderolle migre vers le sud-est, passe dans un premier temps des Balkans vers la Turquie et traverse la péninsule arabique avant d'atteindre le sud-est de l'Afrique.

Le taux de contrôle pour cette espèce est relativement faible. En effet il faut baguer en moyenne 110 oiseaux pour réaliser un contrôle.

Seul un contrôle mérite d'être particulièrement souligné : celui d'un oiseau recapturé en 2008 en Russie, presque un an après son baguage en région à 1300 kilomètres de là !



Rousserolle verderolle adulte. Simon Dutilleul



Seules des mesures précises prises sur l'aile permettent de différencier avec certitude la Rousserolle verderolle de la Rousserolle effarvate. Savina Bracquart

Notons qu'un oiseau bagué le 5 août en Belgique a été contrôlé trois jours plus tard en région soit un déplacement de 264 km (en moyenne 88 km par nuit), chiffre probablement assez loin des réelles capacités de déplacement de l'espèce.

Le plus vieil oiseau contrôlé en région avait cinq ans.





Rousserolle effarvate (*Acrocephalus scirpaceus*)

Reed Warbler / Kleine Karekiet



Rousserolle effarvate. Frédéric Caloin

Rousserolle effarvate												
Nb captures	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
2500-4500					N	N	N	N	N			

Rousserolle effarvate	
Directive Oiseaux	-
Espèce protégée	Protégée
Statut de nidification en Nord - Pas-de-Calais	Commun
Statut national	Commun
Statut régional migrateur	Régulier

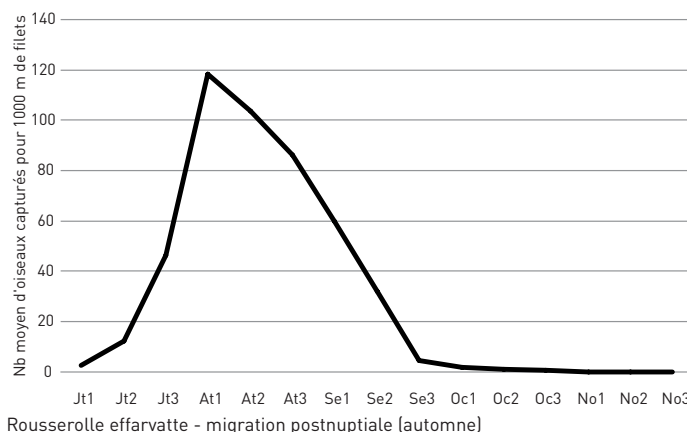
GÉNÉRALITÉS

La Rousserolle effarvate niche dans une grande partie de l'Europe. Peu septentrionale, son aire de nidification ne dépasse pas le sud de la Finlande. L'ensemble de la population est migratrice et hiverne en Afrique. En migration, elle est principalement inféodée aux milieux humides et notamment aux phragmitaies. Il est néanmoins possible de l'observer, de manière plus occasionnelle toutefois, dans divers milieux herbacés et broussailleux. La Rousserolle effarvate est strictement insectivore et se nourrit de petites proies capturées dans la végétation dense ; l'espèce est alors peu visible

des observateurs en période migratoire. Sur les sites de haltes, les effectifs peuvent néanmoins être importants, et plusieurs centaines d'individus sont souvent présents sur un même site lors des pics de passage. Espèce discrète et migratrice nocturne, c'est le baguage qui permet d'appréhender et de quantifier au mieux le passage en région.

HIVERNAGE ET MIGRATION PRÉNUPTIALE

L'espèce est strictement migratrice et hiverne majoritairement en Afrique tropicale. Les premiers retours se font durant la 2^e décennie d'avril, la date de capture la plus précoce étant le 20 avril. Le passage s'intensifie progressivement jusqu'à la mi-juin, mais il est alors difficile de distinguer les migrateurs tardifs des nicheurs déjà installés. Malgré les effectifs importants bagués chaque année dans la région (maximum de 4 568 individus en 2009), peu de données de contrôles nous parviennent d'Afrique et les sites d'hivernage des oiseaux qui transitent par le Nord - Pas-de-Calais sont encore peu connus.



MIGRATION POSTNUPTIALE

La Rousserolle effarvate est l'une des espèces les plus baguées en région Nord - Pas-de-Calais, avec en moyenne 3230 individus bagués par an (de 2006 à 2010). La migration de l'espèce est relativement précoce et débute dès la fin juillet pour atteindre un pic durant la 1^{re} décennie d'août. En moyenne, 120 oiseaux sont alors capturés pour 1000 m de filet. Les effectifs décroissent ensuite progressivement jusqu'à la 3^e décennie de septembre. À partir d'octobre, ils sont faibles et l'espèce est totalement absente de fin octobre (date la plus tardive le 28 octobre) à mi-avril. Plusieurs contrôles en Espagne et au Maroc indiquent que les oiseaux empruntent majoritairement la voie de migration Est-Atlantique et une trajectoire sud-ouest pour rejoindre les quartiers d'hiver subsahariens.

DONNÉES REMARQUABLES

L'abondance de l'espèce lors des haltes migratoires, notamment postnuptiales, a permis de recueillir à ce jour plus de 500 données de contrôles étrangers. De fait, il est maintenant possible d'avoir une image assez précise du schéma migratoire des individus qui transitent par la région. À l'automne, durant le passage postnuptial, une grande majorité des oiseaux contrôlés sont issus de Belgique (71 % des contrôles), des Pays-Bas (12 %) et de Grande-Bretagne (5 %). Plusieurs contrôles en provenance des pays baltes (Lituanie, Lettonie) ainsi que des pays de l'Est (Pologne, République Tchèque) montrent que certains individus de ces populations plus orientales migrent aussi par l'Europe de l'Ouest. Les oiseaux en limite nord d'aire de répartition transitent également par la région; en témoignent plusieurs contrôles en provenance de Norvège et de Suède. Les oiseaux bagués en région poursuivent ensuite principalement vers le sud-ouest de la France et la péninsule ibérique avant de rejoindre leurs quartiers d'hiver africains.

Seuls deux contrôles proviennent d'Afrique :

- un oiseau bagué en août 1987 en région et repris à Agadir au Maroc en mai 1993 (à 2466 kilomètres) ;
- un oiseau bagué en septembre 1995 en région et contrôlé à Agadir au Maroc en septembre 1997 (2460 kilomètres).

Le record de distance parcourue en une journée appartient à un oiseau bagué aux Pays-Bas en août 2007 et contrôlé le lendemain en région. Il avait parcouru 301 km dans la nuit. Un autre oiseau bagué en octobre 2009 a été contrôlé dans le Finistère deux jours plus tard (611 km parcourus soit 305 km par nuit).

De nombreux oiseaux atteignent les 7-8 années de vie, mais l'oiseau le plus vieux a été contrôlé en période de reproduction sur son site de naissance dix ans plus tard.



Rousserolle effarvate adulte. Charles Gosset



À l'automne, la jeune Rousserolle effarvate présente un plumage neuf au contraire des adultes. Simon Dutilleul





Phragmite aquatique (*Acrocephalus paludicola*)

Aquatic warbler / Waterrietzanger



Phragmite aquatique. Christophe Capelle

Phragmite aquatique												
Nb captures	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
50-120												

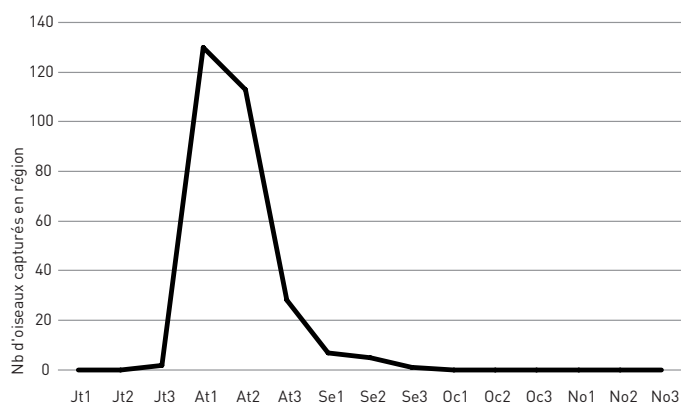
Phragmite aquatique	
Directive Oiseaux	Annexe I
Espèce protégée	Protégée
Statut de nidification en Nord - Pas-de-Calais	Non nicheur
Statut national	Rare
Statut régional migrateur	Régulier en faible effectif

GÉNÉRALITÉS

La répartition historique de la population reproductrice du Phragmite aquatique était bien plus étendue qu'elle ne l'est actuellement. Au début du siècle dernier, elle s'étendait du nord-est de la France jusqu'en Russie, au-delà de l'Oural et du nord de l'Allemagne à la mer Caspienne. Aujourd'hui, 97 % des effectifs se reproduisent en Pologne, Biélorussie et Ukraine. La population mondiale de l'espèce a chuté de 90 % en un siècle, ce qui en fait le passereau le plus menacé en Europe. Migrateur, certains de ses quartiers d'hivernage ont été découverts récemment

en Afrique saharienne de l'Ouest. En période de migration post-nuptiale, l'espèce fréquente les zones humides. Elle affectionne notamment une mosaïque d'habitats composée de roselières et de prairies humides. Le Phragmite aquatique se nourrit d'invertébrés de grande taille (araignées, libellules, scarabées, papillons nocturnes) qu'il chasse dans les prairies humides (végétations comprises entre 50 et 100 cm). Migrateur nocturne, la détection du Phragmite aquatique reste délicate. Les observations directes ne sont donc pas communes (10 à 15 % des données collectées) et le recours au baguage pour les opérations de suivi s'avère donc nécessaire pour étudier le phénomène migratoire.

La France porte une grande responsabilité pour l'avenir des populations de Phragmite aquatique qui y transitent en totalité. Les zones humides de la région Nord - Pas-de-Calais possèdent également une responsabilité car elles jouent un rôle reconnu en tant qu'étapes migratoires de l'espèce. Leur préservation globale est donc un enjeu majeur.



Phragmite aquatique - migration postnuptiale (automne)

HIVERNAGE ET MIGRATION PRÉNUPTIALE

Le Phragmite aquatique est un migrateur transsaharien qui réalise une migration en boucle. La migration prénuptiale se déroule entre mars en juin. Il semblerait qu'elle s'effectue par le couloir rhodanien, mais les rares travaux effectués sont très récents tout comme la découverte des quartiers d'hivernage à l'ouest de l'Afrique subsaharienne. Les éléments de connaissance actuels sont donc à utiliser avec la prudence requise. Il n'existe aucune donnée de baguage de Phragmite aquatique en migration prénuptiale dans la région.

MIGRATION POSTNUPTIALE

La quasi-totalité des effectifs en période de migration postnuptiale passent par la façade atlantique. Jusqu'en 2009, l'espèce n'était que très peu baguée en Nord - Pas-de-Calais car peu recherchée. La mise en place d'un protocole standardisé par le CRBPO a permis de cibler la recherche de l'espèce. De nombreux bagueurs travaillent désormais sur des sites régionaux pour comprendre la migration postnuptiale du Phragmite aquatique et étudier sa phénologie de passage en région. De nouveaux sites restent encore à prospector ces prochaines années. Le passage postnuptial se déroule de fin juillet à septembre. Le pic de migration intervient clairement durant les deux premières décades d'août. Sur le territoire du Parc naturel des Caps et Marais d'Opale, ce sont les sites de Wissant-Tardinghen et de Guînes qui accueillent le plus d'individus. Les captures sur les sites intérieurs (marais audomarois, marais de Sonnevile, Site Ornithologique des Cinq Tailles à Thumeries) sont plus anecdotiques mais assez régulières. La capture la plus précoce a été réalisée le 20 juillet; la plus tardive, le 22 septembre.

DONNÉES REMARQUABLES

Compte tenu du nombre d'oiseaux bagués en région (66 par an en moyenne depuis 2008), les données de contrôles sont peu nombreuses en comparaison d'autres espèces paludicoles comme le Phragmite des joncs ou la Rousserolle effarvate.

La migration postnuptiale du Phragmite aquatique semble principalement littorale. Les individus capturés à plus de 100 km du littoral laissent supposer que des oiseaux arrivent directement des sites de reproduction d'Europe de l'Est, faisant ainsi du Nord - Pas-de-Calais une région stratégique de halte migratoire pour l'espèce.

La majorité des données de contrôles proviennent d'oiseaux bagués en Nord - Pas-de-Calais et contrôlés ensuite en dehors de la région. L'unique donnée régionale d'un contrôle étranger provient d'un oiseau bagué en Belgique en 2005 et contrôlé en Nord - Pas-de-Calais en 2008. La donnée la plus remarquable concerne un oiseau bagué en région le 18 août 2009, contrôlé trois jours plus tard sur le même site et enfin contrôlé à la station de Trunvel (Finistère) le 25 août 2009, soit une distance parcourue de 560 km en quatre jours. En



Le Phragmite aquatique est une des espèces les plus menacées d'Europe. La raie supplémentaire sur le haut du crâne permet de le différencier du Phragmite des joncs. Manon Ghislain

2008, un oiseau bagué à Wissant a été contrôlé huit jours et 860 km plus tard à Villefranque (Pyrénées-Atlantiques).

Plus récemment (donnée non intégrée à la carte) un oiseau bagué en juillet 2011 dans le marais de Balançon (Merlimont) a été contrôlé en juin 2012 en Biélorussie (1 576 km).

L'oiseau le plus vieux contrôlé en région avait un peu plus de 3 ans.





Phragmite des joncs (*Acrocephalus schoenobaenus*)

Sedge warbler / Rietzanger



Phragmite des joncs juvénile. Guy Flohart

Phragmite des joncs												
Nb captures	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
1 100-2500				N	N	N	N	N	N			

Phragmite des joncs	
Directive Oiseaux	-
Espèce protégée	Protégée
Statut de nidification en Nord - Pas-de-Calais	Assez commun
Statut national	Commun
Statut régional migrateur	Régulier

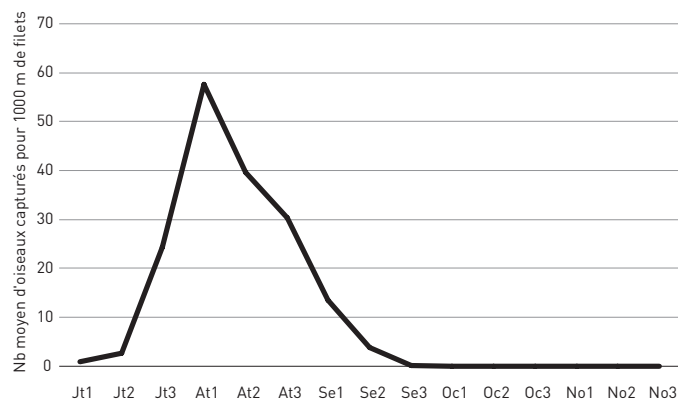
GÉNÉRALITÉS

La population reproductrice du Phragmite des joncs est largement répandue de l'ouest au centre du Paléarctique. L'espèce s'étale de la Turquie au nord des côtes ouest de la Norvège et jusqu'en Sibirie centrale. Cependant, en Europe, elle se raréfie en deçà du 45° parallèle. En France, le Phragmite des joncs n'est régulièrement rencontré qu'au nord d'une ligne Bordeaux-Strasbourg. Il affectionne différents types d'habitats qui ont en commun d'être situés à proximité d'une zone d'eau libre. Contrairement à la Rousserolle effarvate, l'espèce est moins inféodée aux phragmitaies pures et se plaît

sur des roselières atterries tant que les ligneux n'y sont pas dominants. En migration, elle fréquente les zones humides mais également d'autres habitats: cultures, fourrés... Le Phragmite des joncs est strictement insectivore durant la période nuptiale mais possède un régime alimentaire plus varié en période internuptiale (matières végétales). Migrateur nocturne, il se déplace en journée dans les parties basses de la végétation, ce qui le rend très discret. Seul le baguage permet alors d'estimer de manière fiable les effectifs réellement présents.

HIVERNAGE ET MIGRATION PRÉNUPTIALE

Le Phragmite des joncs est un migrateur transsaharien. Les zones d'hivernage connues pour les populations françaises semblent être situées en Afrique de l'Ouest (delta du Niger, Sénégal). Les oiseaux nicheurs en Nord - Pas-de-Calais hivernent dans la même zone, comme en témoignent les quelques données de contrôle. Les premiers oiseaux arrivent en France dès la mi-mars mais atteignent le Nord - Pas-de-Calais à la fin du mois. Les premiers chanteurs se



Phragmite des joncs - migration postnuptiale (automne)

font alors entendre (donnée la plus précoce le 31 mars). Le pic de migration se situe entre la mi-avril et la mi-mai, début de la période d'installation et de ponte des nicheurs locaux. Les oiseaux semblent emprunter à cette période la même voie atlantique qu'à l'automne mais les données manquent à cette période pour pouvoir le confirmer.

MIGRATION POSTNUPTIALE

Durant la migration postnuptiale, le Phragmite des joncs fréquente surtout les marais littoraux. La migration débute dès la 2^e décennie de juillet et concerne principalement les nicheurs d'Europe de l'Ouest. Elle s'intensifie dès la fin de ce mois pour atteindre un pic de passage vers la mi-août avec l'arrivée des migrateurs plus nordiques. Comme la plupart des fauvettes paludicoles, les adultes sont les premiers à migrer, suivis rapidement par les juvéniles. En région, les derniers phragmites sont capturés fin septembre à début octobre (donnée la plus tardive le 11 octobre). La quasi-totalité des effectifs passent par la façade atlantique en période de migration postnuptiale.

DONNÉES REMARQUABLES

Un nombre important de zones humides font l'objet de suivis par le baguage durant la migration postnuptiale, tant en France qu'en région Nord - Pas-de-Calais. L'espèce est également fortement capturée en période de reproduction. Ceci permet de récupérer un nombre conséquent de données de contrôles et d'obtenir une bonne image du schéma migratoire.

La majorité des oiseaux qui transitent par la région sont originaires de quatre pays : la Belgique, la Grande-Bretagne, la Norvège et les Pays-Bas. Les oiseaux gagnent ensuite le sud via le littoral atlantique français, l'Espagne et le Portugal, avant de rejoindre le nord-ouest de l'Afrique et de traverser le Sahara.

L'absence de contrôles issus des pays situés autour de la Baltique laisse supposer que ces oiseaux empruntent une voie différente.

Les trois données les plus remarquables d'oiseaux bagués dans la région concernent des individus contrôlés sur leurs quartiers d'hivernage en Afrique de l'Ouest (plus de 4 100 km) :

- un individu bagué à Merlimont le 19 juillet 2010 et contrôlé en janvier 2011 au Sénégal dans le Parc national du Djoudj ;
- un individu bagué à Guînes le 8 août 2009 et contrôlé le 27 décembre 2009 en Mauritanie soit 177 jours plus tard ;
- un individu bagué à Clairmarais le 25 août 2010 et contrôlé fin décembre 2010 au Sénégal dans le Parc national du Djoudj.

Plus récemment (donnée non intégrée à la carte), un individu bagué en août 2011 dans le marais de Tardinghen a été contrôlé en janvier 2012 en Gambie.



À l'automne, le Phragmite des joncs adulte présente un plumage usé qu'il ne changera que sur ses quartiers d'hivernage. Simon Dutilleul

Le record de distance parcourue appartient à un oiseau bagué aux Pays-Bas en septembre 2008 et contrôlé en région le lendemain, soit 206 km en une seule nuit. Les distances parcourues sont plus régulièrement situées entre 110 et 130 km par nuit.

L'oiseau le plus âgé contrôlé en région Nord - Pas-de-Calais a été bagué adulte en 2006 et contrôlé en 2011 sur le même site, soit six ans plus tard. L'oiseau avait donc au moins sept ans.





Locustelle tachetée (*Locustella naevia*)

Common Grasshopper Warbler / Sprinkhaanzanger



Locustelle tachetée. Julien Laignel

Bouscarle de Cetti (*Cettia cetti*)

Cetti's Warbler / Cetti's Zanger



Bouscarle de Cetti. Simon Dutilleul

Locustelle tachetée												
Nb captures	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
130-300				N	N	N	N	N	N	N		

Bouscarle de Cetti												
Nb captures	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
100-140				N	N	N	N	N	N	N		

Locustelle tachetée	
Directive Oiseaux	-
Espèce protégée	Protégée
Statut de nidification en Nord - Pas-de-Calais	Peu commun
Statut national	Peu commun
Statut régional migrateur	Régulier

Bouscarle de Cetti	
Directive Oiseaux	-
Espèce protégée	Protégée
Statut de nidification en Nord - Pas-de-Calais	Assez commun
Statut national	Peu commun
Statut régional migrateur	Régulier

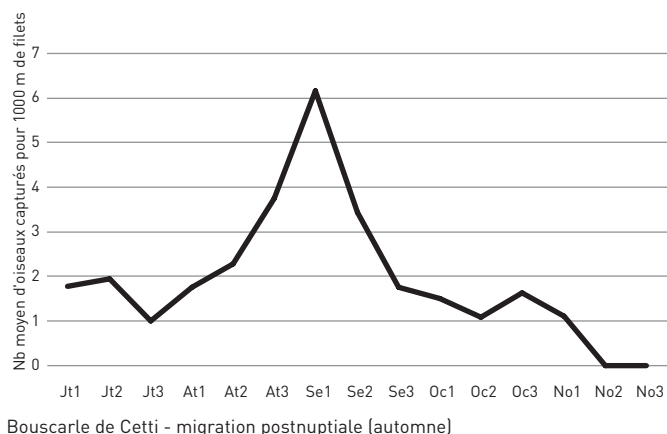
GÉNÉRALITÉS

La Locustelle tachetée est largement répartie en Europe, du sud de la Scandinavie au nord de l'Espagne. La distribution de la Bouscarle de Cetti est plus complexe. Présente de l'Afrique du Nord au sud de la France, elle étend son aire de distribution vers le nord jusqu'en Allemagne lors d'hivers doux successifs mais peut régresser fortement lors d'hivers rudes. En période de nidification, la Locustelle tachetée occupe un large spectre de biotopes humides ou secs. Elle semble affectionner particulièrement les végétations herbacées basses et denses mais peut également se retrouver dans des secteurs présentant un piquetage arbustif jeune. La Bouscarle de Cetti, quant à elle, a des affinités beaucoup plus orientées vers les habitats de zones humides et plus particulièrement ceux présentant une strate arbustive relativement bien développée. En région, ces deux espèces sont d'observation courante. Tout comme les milieux, les stratégies de migration divergent. La Locustelle tachetée est, en effet, un migrateur strict dont les quartiers d'hivernage sont localisés en Afrique subsaharienne et plus précisément, dans le cas de la race nominale nichant en région, depuis la Mauritanie jusqu'au Ghana en passant par le Sénégal, le Mali, la Gambie, la Guinée, la

Sierra Leone et le Liberia. *A contrario*, la Bouscarle de Cetti présente un taux de sédentarité relativement élevé, ce qui lui est particulièrement défavorable lors des épisodes hivernaux rigoureux. On peut alors constater des chutes d'effectifs drastiques liées à une mortalité très importante.

HIVERNAGE ET MIGRATION PRÉNUPTIALE

Seule la Bouscarle de Cetti passe la mauvaise saison en région. Les effectifs hivernaux sont très probablement sous-estimés en raison d'une part de la baisse d'activité de l'espèce mais également de la forte diminution de l'effort de capture dans les biotopes accueillant l'espèce. La Locustelle tachetée, quant à elle, n'est plus contactée en région à partir de la mi-octobre (la capture la plus tardive datant du 9 octobre). Au printemps, Les premiers individus sont observés dès le début du mois d'avril (date la plus précoce le 3 avril). Le pic de capture printanier est atteint lors de la dernière décade de ce mois où environ 40 % des individus remontant et/ou s'établissant sur leurs quartiers de nidification sont alors bagués. Cette phénologie de passage est tout à fait cohérente avec les observations de terrain hors baguage, situant le pic migratoire printanier de l'espèce fin avril en



La Bouscarle de Cetti est le seul passereau européen à avoir une queue composée de 10 plumes (contre 12 pour les autres espèces). François Cavalier

Grande-Bretagne et une occupation de la majeure partie des sites de nidification à la mi-mai.

MIGRATION POSTNUPTIALE

La migration postnuptiale de la Locustelle tachetée s'opère de manière relativement discrète. Cette discrétion combinée aux relatifs faibles nombres d'observations réalisées sur les principaux sites de suivi ne permet de dessiner que de manière très grossière les voies de migration de l'espèce en automne. Sur les côtes méridionales de l'Angleterre, les opérations de baguage ont permis de déceler trois pics de passage, concernant pour la plupart de jeunes oiseaux (le premier fin juillet, le deuxième et principal mi-août et le dernier fin septembre). En région Nord - Pas-de-Calais, ces pics migratoires semblent être moins prononcés même si l'on constate une augmentation brutale des effectifs capturés dès la fin juillet et ce jusqu'à un maxima la première décennie d'août. La migration s'esouffle progressivement jusqu'à une légère remontée durant la deuxième décennie de septembre.

La Bouscarle de Cetti ne montre que des mouvements postnuptiaux pour majorité rattachables à la dispersion des juvéniles et d'amplitude relativement restreinte, comme en témoignent la plupart des contrôles (sept ont été recapturées à l'intérieur même de la région et trois au Benelux). Ceci renforce le constat selon lequel les mouvements populationnels constatés en Europe du Nord-Ouest concernent quasi exclusivement de jeunes oiseaux et peuvent s'opérer aussi bien en direction du sud que vers des contrées plus septentrionales. Ces mouvements sont surtout décelables entre la 3^e

décade d'août et la 3^e de septembre, période où des captures sont réalisées dans des habitats où l'espèce ne niche pas.

DONNÉES REMARQUABLES

Comparativement aux autres fauveltes paludicoles régulièrement capturées en Nord - Pas-de-Calais, les effectifs bagués de Bouscarle de Cetti sont assez faibles (une centaine par an pour l'ensemble de la région). Ceux de la Locustelle tachetée sont quant à eux plus élevés (environ 200 oiseaux par année).

Onze contrôles de Bouscarle de Cetti ont été réalisés. Parmi ceux-ci on soulignera, la reprise exceptionnelle d'un oiseau bagué à Wissant le 24 août 1993 et qui a percuté une vitre des locaux du Scottish Natural Heritage à Edinburgh, à 650 kilomètres du site de baguage, 1 mois et 11 jours plus tard. Il s'agissait alors de la première observation d'une Bouscarle de Cetti en Écosse!

En ce qui concerne la Locustelle tachetée, seuls trois contrôles ont pu être collectés :

- deux oiseaux bagués en région ont été contrôlés au sein même du Nord - Pas-de-Calais ;
- un oiseau bagué à Kennemerduinen (Pays-Bas) en période de migration postnuptiale en 1989 a été recapturé en période de nidification à Fort-Mardyck [59], l'année suivante.

La Bouscarle de Cetti la plus âgée contrôlée en région avait 6 ans. Pour la Locustelle tachetée, seulement 3 ans.





Les Fauvettes sylvicoles

Les fauvettes sylvicoles figurent parmi les espèces migratrices « phares » baguées dans les milieux arbustifs dunaires. Quatre espèces sont concernées : la Fauvette à tête noire, la Fauvette des jardins, la Fauvette grisette et la Fauvette babillarde.

Fauvette à tête noire (*Sylvia atricapilla*)

Blackcap / Zwartkop



Fauvette à tête noire mâle adulte. Mikael Jaffré

Fauvette à tête noire												
Nb captures	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
5 000-8 000					N	N	N	N	N	N	N	N

Fauvette à tête noire	
Directive Oiseaux	-
Espèce protégée	Protégée
Statut de nidification en Nord - Pas-de-Calais	Très commun
Statut national	Très commun
Statut régional migrateur	Régulier

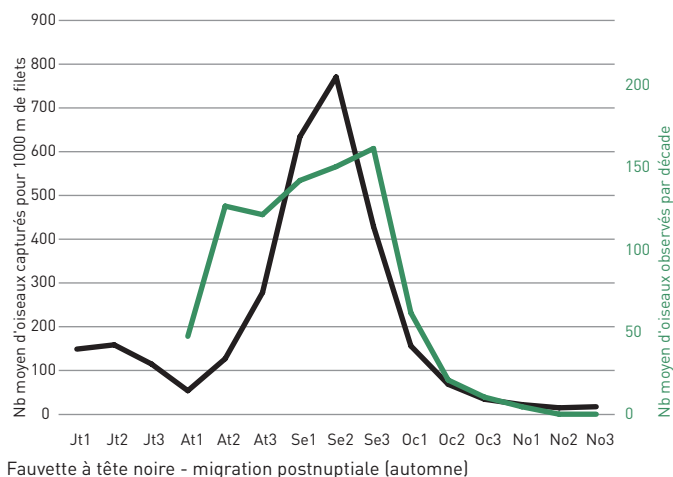
GÉNÉRALITÉS

La Fauvette à tête noire se reproduit sur une grande partie de l'Europe jusqu'au sud de la Finlande ou de la Suède. Les populations les plus nordiques sont migratrices et hivernent en Afrique du Nord, en Espagne et au Portugal. Au contraire, les populations d'Europe de l'Ouest sont davantage sédentaires. En migration, elle fréquente tous les types de milieux, y compris les milieux humides. L'espèce se nourrit de différentes baies (ronce, argousier, sureau) en période de migration. Migrateur nocturne, la Fauvette à tête noire se déplace

parfois en journée en groupes assez denses. Malgré ceci, pour les observateurs, elle reste souvent discrète en période de migration et les quelques oiseaux observés sont peu révélateurs des effectifs réellement présents. La technique du baguage est donc essentielle pour appréhender les mouvements migratoires. Il s'agit de l'espèce la plus baguée dans la région.

HIVERNAGE ET MIGRATION PRÉNUPTIALE

L'espèce hiverne en région, mais les effectifs sont faibles. Elle est notamment observée près des mangeoires qui proposent des fruits. Néanmoins, les données de baguage montrent qu'une très grande majorité des oiseaux qui passent par la région ou qui y nichent hivernent dans le sud de l'Espagne, voire dans les pays du Maghreb. En effet, 80 % des contrôles ou reprises d'oiseaux entre novembre et janvier ont été réalisés au sud des Pyrénées. En Grande-Bretagne, les oiseaux hivernants ne sont également pas des nicheurs locaux mais probablement des oiseaux issus d'Europe continentale. Au



Avant leur première mue, tous les juvéniles présentent une calotte brune.
Simon Dutilleul

printemps, les premiers migrants reviennent sur leur site de nidification dès la 3^e décennie de mars. Ce retour s'intensifie au cours des 1^{re} et 2^e décades d'avril.

MIGRATION POSTNUPTIALE

La Fauvette à tête noire est l'espèce la plus baguée en région Nord - Pas-de-Calais (entre 5000 et 8000 oiseaux chaque année). Les effectifs bagués en juillet concernent des nicheurs locaux et leurs jeunes. La migration débute réellement dès la 2^e décennie d'août. Les effectifs d'oiseaux capturés augmentent alors régulièrement pour atteindre des maxima en 2^e décennie de septembre (quasiment 800 oiseaux/1000 m de filets). Le record a été réalisé le 19 septembre 2009 avec plus de 400 individus capturés dans les dunes de la Slack. Dès la 3^e décennie de septembre, les effectifs chutent rapidement mais l'espèce reste présente en novembre en faible quantité. Les observations directes aboutissent à la même phénologie mais avec des effectifs plus faibles.

DONNÉES REMARQUABLES

Les quantités d'oiseaux bagués en région permettent de donner une bonne idée du schéma migratoire de l'espèce. En moyenne, il ne faut capturer que 120 oiseaux pour réaliser un allo-contrôle. Les oiseaux qui passent dans la région à l'automne sont en majorité issus de la Belgique, des Pays-Bas et de Grande-Bretagne, où ont transité par ces pays (87 % des contrôles). Quelques rares données concernent

des oiseaux allemands et un individu provient du sud de la Norvège. Les nombreux contrôles réalisés sur des oiseaux issus de l'est de la Belgique laissent supposer que des contingents plus continentaux rejoignent les oiseaux qui migrent le long du littoral. Les oiseaux partent ensuite hiverner dans le sud de l'Espagne et du Portugal, voire dans les pays du Maghreb (Algérie, Maroc).

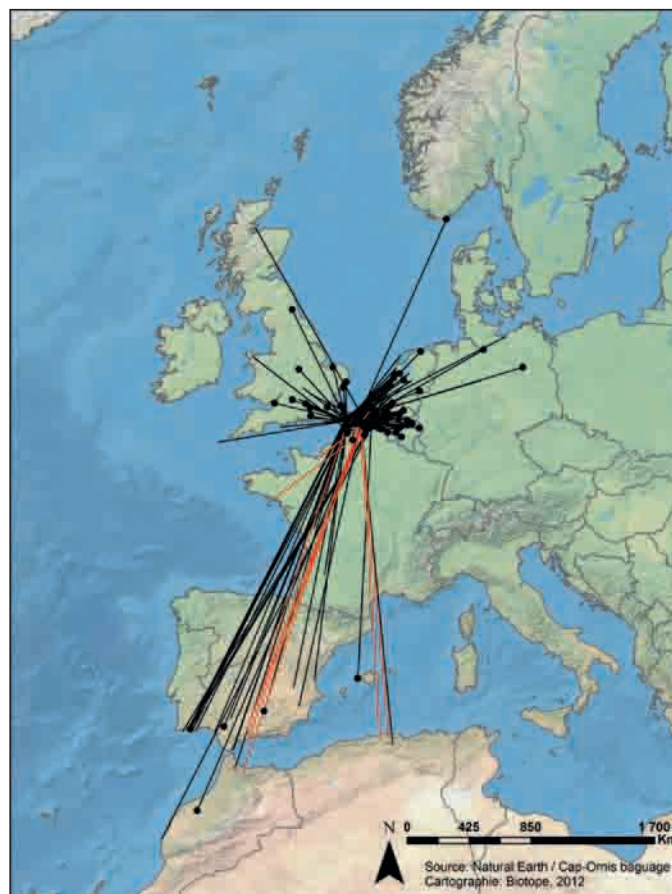
Seuls deux contrôles dépassent 2000 km de distance :

- un oiseau bagué en août 1976 en région a été repris en septembre 1981 au Maroc ;
- un oiseau bagué au Maroc en avril 1980 et repris en juillet de la même année en région.

L'analyse des distances parcourues montre que l'espèce est capable de parcourir régulièrement plus de 200 km en une nuit. Le record appartient à un oiseau bagué en Norvège et contrôlé en région 3 jours plus tard. Il avait parcouru 840 km soit une moyenne de 280 km par nuit.

Notons néanmoins que parmi les 268 contrôles réalisés, 41 concernent des échanges entre les différents sites de la façade littorale du Nord - Pas-de-Calais donc sur de plus courtes distances. Ces données montrent que l'espèce migre régulièrement en réalisant de petits bonds sur une courte distance la long de la frange littorale, peut-être pour profiter de la profusion de nourriture et réaliser les réserves de graisse nécessaires à la migration. Signalons également que l'attractivité de la repasse permet un taux de contrôle important.

L'oiseau le plus vieux contrôlé en région avait plus de 6 ans.





Fauvette des jardins (*Sylvia borin*)

Garden Warbler / Tuinfluiter



Fauvette des jardins adulte (à gauche) et juvénile (à droite). Vincent Cohez

Fauvette des jardins												
Nb captures	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
1 000-1 500					N	N	N	N	N			

Fauvette des jardins	
Directive Oiseaux	-
Espèce protégée	Protégée
Statut de nidification en Nord - Pas-de-Calais	Très commun
Statut national	Très commun
Statut régional migrateur	Régulier

GÉNÉRALITÉS

La Fauvette des jardins niche dans une grande partie de l'Europe (de l'Espagne à la Russie) et hiverne en Afrique subsaharienne. En migration, elle fréquente les milieux arbustifs buissonnants de types fourrés avec une préférence semble-t-il pour la proximité des milieux forestiers comme le montrent les effectifs capturés dans les dunes du mont Saint Frieux. Migrateur nocturne, la Fauvette des jardins est un oiseau discret en période de migration. L'espèce est particulièrement attirée par la présence d'arbustes à baies tels que le sureau ou la ronce.

HIVERNAGE ET MIGRATION PRÉNUPTIALE

L'espèce hiverne en Afrique subsaharienne. Aucune donnée hivernale n'a été enregistrée dans la région. Au printemps, les premiers

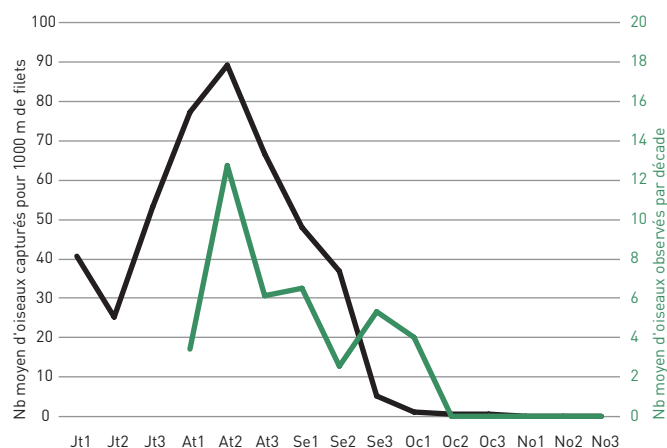
oiseaux reviennent sur leur site de nidification dès la 2^e décennie d'avril (donnée la plus précoce le 10 avril). Mais la majorité n'est de retour que dans la 3^e décennie d'avril voire la 1^{re} décennie de mai.

MIGRATION POSTNUPTIALE

Comme pour la majorité des espèces, les données de la 1^{re} décennie de juillet concernent principalement des individus locaux ou en dispersion postnuptiale. La migration débute réellement lors de la 3^e décennie du mois de juillet. Les mouvements s'amplifient alors jusqu'aux 2^e et 3^e décennies d'août. Les effectifs capturés sont alors de 20-30 individus par session, le record étant de 80 individus le 27 août 2007 dans les dunes de la Slack. Le nombre d'individus capturés peut encore rester important jusqu'au 20 septembre. Une fois la 3^e décennie de septembre passée, les captures se font rares. La donnée la plus tardive concerne un oiseau bagué le 6 novembre 2011. Les observations visuelles montrent une phénologie identique mais dans des effectifs plus faibles.

DONNÉES REMARQUABLES

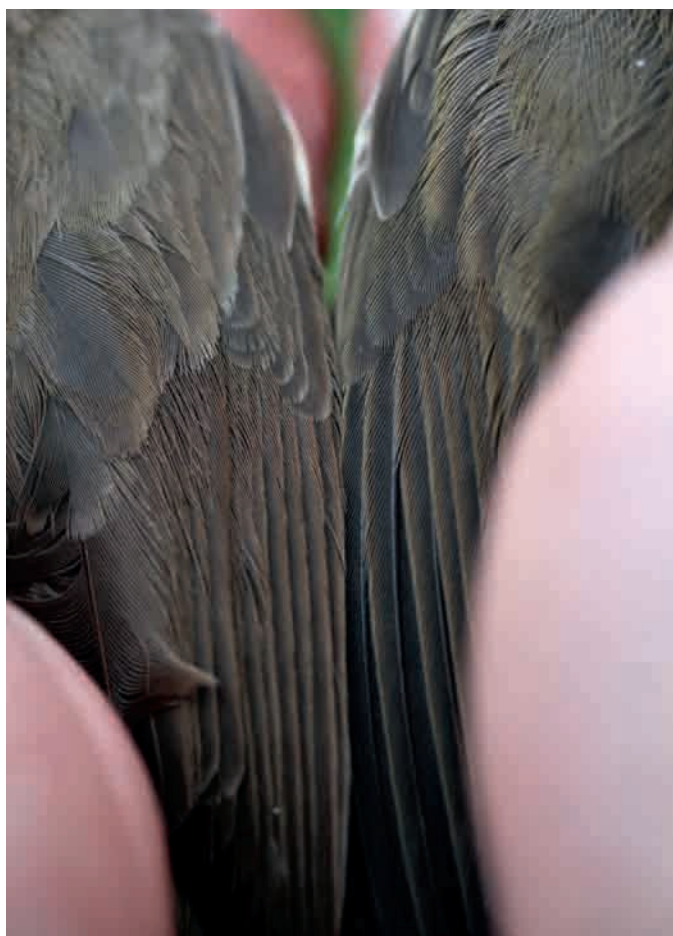
L'espèce fournit très peu de données de contrôle par rapport aux quantités d'oiseaux bagués (1 000-1 500 par année pour l'ensemble



Fauvette des jardins - migration postnuptiale (automne)

Notons que parmi les 40 contrôles réalisés, sept concernent des échanges entre les différents sites de la façade littorale du Nord - Pas-de-Calais.

Le record de longévité pour un oiseau contrôlé en région est de pratiquement 6 ans.



L'usure du plumage et plus particulièrement des couvertures permet d'ager cette espèce; ici une Fauvette des jardins adulte (à gauche) et un juvénile (à droite). François Cavalier



Fauvette des jardins. Guy Flohart

de la région Nord - Pas-de-Calais). En moyenne, il faut baguer 260 oiseaux pour réaliser un allo-contrôle. Aucun contrôle ne provient du continent africain où l'espèce passe pourtant l'hiver. La majorité des contrôles proviennent des Pays-Bas, de Belgique et de Grande-Bretagne.

Seuls deux contrôles dépassent 500 km de distance :

- un oiseau bagué en juillet 1989 en région a été contrôlé en mai 1990 au Portugal;
- un oiseau bagué dans le sud de la Norvège en août et contrôlé 28 jours plus tard à Merlimont (62).

L'analyse des distances parcourues montre que l'espèce est capable de parcourir 290 km en une nuit.





Fauvette grisette (*Sylvia communis*)

Common Withethroat / Grasmus



Fauvette grisette. Guy Flohart

Fauvette grisette												
Nb captures	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
700-1500					N	N	N	N	N			

Fauvette grisette	
Directive Oiseaux	-
Espèce protégée	Protégée
Statut de nidification en Nord - Pas-de-Calais	Très commun
Statut national	Très commun
Statut régional migrateur	Régulier

GÉNÉRALITÉS

La Fauvette grisette niche de la Russie à l'Afrique du Nord et hiverne des savanes tropicales subsahariennes jusqu'en Afrique australe. En migration, elle fréquente les milieux semi-ouverts : friches avec quelques arbres, haies, clairières forestières ou dunes à fourrés. L'espèce est strictement insectivore en période de nidification mais son régime alimentaire se modifie au cours de sa migration pour tendre vers un régime frugivore. La Fauvette grisette est souvent facile à apercevoir car elle est très mobile, très curieuse et aime se mettre évidence sur le sommet des buis-

sons. Migratrice nocturne, elle est par contre plutôt solitaire et se déplace rarement en groupe.

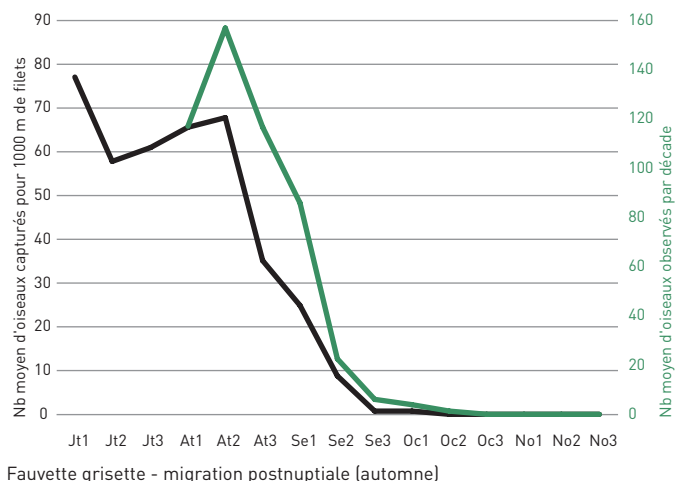
HIVERNAGE ET MIGRATION PRÉNUPTIALE

L'espèce hiverne en Afrique subsaharienne. Aucune donnée hivernale n'a été enregistrée dans la région. Au printemps, les premiers oiseaux reviennent sur leur site de nidification dès la 2^e décennie d'avril. Parfois, quelques individus sont notés dès la 1^{re} décennie d'avril (donnée la plus précoce le 2 avril). La majorité des oiseaux ne sont de retour que dans la 3^e décennie d'avril.

Parmi les rares contrôles printaniers notons celui en mai 2010 aux Pays-Bas d'un oiseau bagué en août 2009 à Dannes.

MIGRATION POSTNUPTIALE

Dès le début du mois de juillet, des mouvements sont décelables chez les adultes mais ceux-ci se mélangent avec la dispersion des jeunes de l'année. Les adultes représentent alors 25 % des captures. En 3^e décennie de juillet, ils ne représentent plus que 5 % des cap-



Chez l'adulte, l'iris se colore du jaunâtre pâle à l'orange brillant. Frédéric Caloin

tures, taux qui ne fait que baisser au cours des décades suivantes. Les mouvements des jeunes oiseaux ne débutent réellement qu'en 3^e décade de juillet et atteignent leurs maxima en 1^{re} et 2^e décades d'août. Les effectifs capturés sont alors de 10 à 30 individus par jour selon les années (le record est de 44 individus le 27 août 2007 dans les dunes de la Slack). Les effectifs chutent ensuite rapidement pour être quasiment nuls en octobre. L'oiseau le plus tardif a été observé le 18 octobre sur le littoral. Les observations visuelles montrent une phénologie identique à celle obtenue par le baguage mais avec des effectifs plus importants, ce qui témoigne de la relative facilité d'observation de l'espèce.

DONNÉES REMARQUABLES

Les quantités d'oiseaux bagués par année en région sont très variables : entre 700 et 1500 individus par an. Le taux d'allo-contrôle pour l'espèce est très faible (1 pour 760 oiseaux capturés). Aucun contrôle ne provient du continent africain où l'espèce passe pourtant l'hiver.

Seuls trois contrôles dépassent 1000 km de distance :

- un oiseau bagué en Norvège en septembre 2008 et contrôlé sur le même site en septembre 2009 a été capturé 16 jours plus tard en région (1530 km) ;



Chez le jeune oiseau, l'iris est sombre. Karel Vandemeulebroecke

- un oiseau bagué en Norvège en août 2008 a été repris fin septembre en région (1050 km)
- un oiseau bagué fin août 1989 en Espagne a été contrôlé en mai 1991 et juin 1992 en région (1330 km).

Le faible nombre de contrôles ne permet pas de définir la capacité réelle de déplacement. Notons tout de même qu'un oiseau bagué le 25 août 2007 à Wissant a été contrôlé le lendemain à Wimereux soit un déplacement de 14 km. Parmi les 11 contrôles réalisés, 6 concernent des échanges entre les différents sites de la façade littorale du Nord - Pas-de-Calais.

Le record de longévité pour un oiseau contrôlé en région est de 4 ans.





Fauvette babillarde (*Sylvia curruca*)

Lesser Withethroat / Braamsluiper



Fauvette babillarde juvénile. Simon Dutilleul

Fauvette babillarde												
Nb captures	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
200-500					N	N	N	N	N			

Fauvette babillarde	
Directive Oiseaux	-
Espèce protégée	Protégée
Statut de nidification en Nord - Pas-de-Calais	Commun
Statut national	Peu commun
Statut régional migrateur	Régulier

GÉNÉRALITÉS

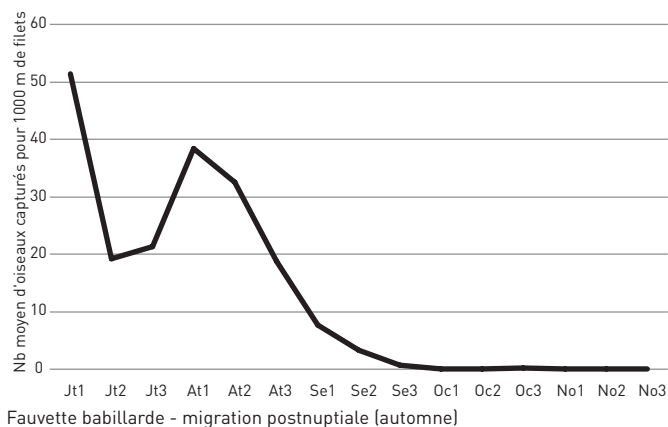
La Fauvette babillarde se reproduit en Europe de l'Ouest, du nord de l'Italie jusqu'à la Sibérie. Elle hiverne dans les régions arides de l'est du Niger à l'Érythrée mais également en Egypte ou dans la péninsule arabique. En migration, elle fréquente les mêmes milieux semi-ouverts que la Fauvette grisette. Insectivore, elle se nourrit parfois de baies en période de migration. Migrateur nocturne, la Fauvette babillarde est assez discrète en migration. Elle est difficile à apercevoir car elle reste souvent cachée dans le couvert végétal.

HIVERNAGE ET MIGRATION PRÉNUPTIALE

Deux données hivernales d'oiseaux bagués en région ont été recueillies en Cisjordanie et en Israël, au nord des quartiers d'hiver connus pour l'espèce. Au printemps, les premiers individus reviennent sur leur site de nidification dès la 2^e décennie d'avril (donnée la plus précoce le 30 mars). Mais la majorité des oiseaux ne sont de retour qu'au cours de la 3^e décennie d'avril.

MIGRATION POSTNUPTIALE

À l'image de la Fauvette grisette, il semble que la migration des adultes de Fauvette babillarde débute plus précocement que la migration des jeunes de l'année. En effet, les adultes représentent plus de 50 % des captures lors de la 1^{re} décennie de juillet, 15 % lors de la 2^e décennie et 8 % lors de la 3^e décennie. C'est lors de cette 3^e décennie de juillet que débutent les mouvements des jeunes de l'année. Les maxima sont atteints en 1^{re} et 2^e décades d'août. Les captures baissent ensuite jusqu'à la 3^e décennie de septembre, période à



Fauvette babillarde. Guy Flohart



Chez la Fauvette babillarde adulte, un croissant blanc se dessine sur le dessus de l'iris. Pierre Caron

laquelle l'espèce devient rare (donnée la plus tardive le 25 octobre). Dans la période optimale, les captures dépassent régulièrement la dizaine d'individus par session de baguage, voire la vingtaine les

meilleures années (record de 26 oiseaux le 6 août 2008 dans les dunes du mont Saint-Frieux).

DONNÉES REMARQUABLES

Les quantités d'oiseaux bagués sont assez faibles (200-500 par année pour l'ensemble de la région Nord - Pas-de-Calais). En moyenne, il faut baguer 280 oiseaux pour réaliser un allo-contrôle. Le peu d'allo-contrôles en région (10) permet tout de même de matérialiser la voie orientale utilisée par l'espèce. En effet, au contraire de nombreuses espèces, la Fauvette babillarde migre vers le sud-est, ce qui l'emmène vers l'Afrique de l'Est et le Moyen-Orient.

Deux contrôles dépassent 3000 km de distance :

- un oiseau bagué en août 2007 en région a été contrôlé en mars 2008 en Cisjordanie ;
- un oiseau bagué en août 2009 en région a été contrôlé en mars 2011 en Israël.

Deux autres contrôles étrangers réalisés en région proviennent du sud de l'Angleterre et de la frontière belge.

Le faible nombre de contrôles ne permet pas de définir la capacité de déplacement. Notons tout de même qu'un oiseau bagué le 17 août à Wimereux a été contrôlé le lendemain à Wissant, soit un déplacement local de 14 km, sans doute bien éloigné des capacités réelles de déplacement de cette espèce. D'ailleurs, parmi les 10 contrôles réalisés, 5 concernent des échanges entre les différents sites de la façade littorale du Nord - Pas-de-Calais.

Le record de longévité pour un oiseau contrôlé en région est de moins de 3 ans.





Les Hypolais

Proche physiquement des fauveltes paludicoles, les hypolais nicheuses en région se différencient entre autres par leur teinte jaunâtre et la base de leur bec plus large. Elles fréquentent davantage les milieux arbustifs et émettent un chant complexe souvent mêlé d'imitations.

Hypolais ictérine (*Hippolais icterina*)

Ictérine Warbler / Spotvogel



Hypolais ictérine. Guy Flohart

Hypolais polyglotte (*Hippolais polyglotta*)

Melodious Warbler / Orpheusspotvogel



Hypolais polyglotte. Guy Flohart

Hypolais ictérine												
Nb captures	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
10-20					N	N	N	N	N			

Hypolais polyglotte												
Nb captures	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
10-20					N	N	N	N	N			

Hypolais ictérine	
Directive Oiseaux	-
Espèce protégée	Protégée
Statut de nidification en Nord - Pas-de-Calais	Peu commun
Statut national	Rare
Statut régional migrateur	Régulier

Hypolais polyglotte	
Directive Oiseaux	-
Espèce protégée	Protégée
Statut de nidification en Nord - Pas-de-Calais	Commun
Statut national	Commun
Statut régional migrateur	Régulier

GÉNÉRALITÉS

Si l'Hypolais polyglotte est un nicheur commun en France, ce n'est pas le cas de l'Hypolais ictérine dont la majorité des populations nicheuses françaises se situent dans le Nord - Pas-de-Calais et en Alsace, qui constituent la limite sud de son aire de répartition. Toutes deux apprécient les mêmes habitats : haies, jeunes boisements, buissons jusque dans les jardins. Si les populations de l'Hypolais ictérine s'étendent au nord jusqu'à la Sibérie, celles de l'Hypolais polyglotte ne dépassent pas le Benelux. Les deux espèces sont essentiellement insectivores.

HIVERNAGE ET MIGRATION PRÉNUPTIALE

L'Hypolais ictérine hiverne principalement en Afrique subsaharienne, principalement au sud de l'équateur. L'Hypolais polyglotte, quant à elle, hiverne surtout en Afrique de l'Ouest. Pour les deux espèces, les premiers retours sont notés en région au cours du mois de mai (record le 6 mai pour la polyglotte, le 16 mai pour l'ictérine). La majorité des données sont obtenues en 2^e décennie de mai pour la polyglotte et en 3^e décennie de mai pour l'ictérine. Les deux espèces sont

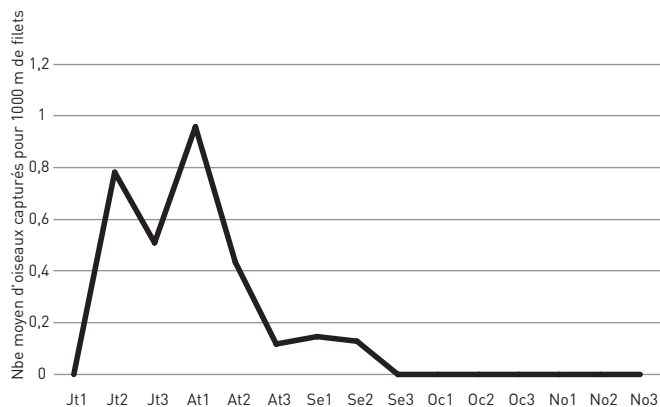
ensuite régulièrement capturées durant toute la période de nidification mais toujours en faible effectif. À cette période la majorité des données proviennent des stations STOC-Capture du littoral du Nord.

MIGRATION POSTNUPTIALE

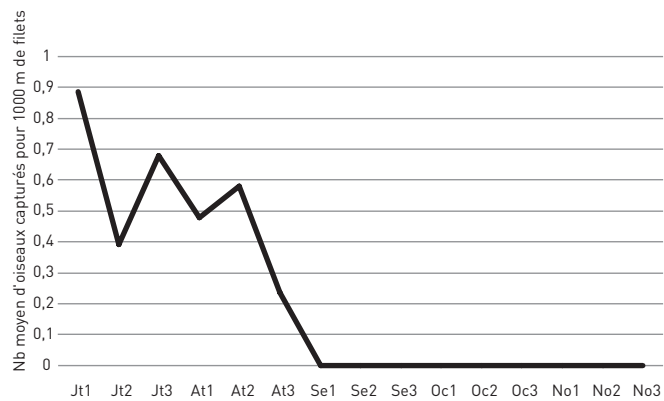
Les faibles effectifs capturés pour les deux espèces ne permettent pas de définir un déroulement précis de la migration postnuptiale. En effet, les captures chaque automne en région ne dépassent pas les 10-15 individus par espèce pour l'ensemble de la région. Néanmoins, il apparaît que les mouvements s'étalent du mois de juillet à début septembre avec des maxima entre la 2^e décennie de juillet et la 2^e décennie d'août. Les dates les plus tardives enregistrées sont le 6 septembre pour l'Hypolais polyglotte et le 11 septembre pour l'Hypolais ictérine.

DONNÉES REMARQUABLES

La quasi-totalité des contrôles proviennent d'auto-contrôles en période de nidification (oiseaux retrouvés sur le même site). Les oiseaux les plus âgés avaient 3 ans.



Hypolais icterine - migration postnuptiale (automne)



Hypolais polyglotte - migration postnuptiale (automne)



La mesure de l'aile est le moyen le plus pratique de différencier les deux espèces. François Cavalier



Hypolais icterine. Simon Dutilleul



Hypolais polyglotte. Simon Dutilleul

Un seul contrôle étranger a été réalisé, celui d'une Hypolais icterine baguée le 14 mai 2009 en Grande-Bretagne et contrôlée le 20 mai 2009 en région (soit un déplacement de 109 km en six jours).



Les pattes de l'Hypolais icterine sont gris-bleu, gris-brun chez la polyglotte. Simon Dutilleul



Les Pouillots

Deux espèces de ce groupe sont régulièrement capturées lors des sessions de baguage : le Pouillot véloce et le Pouillot fitis. Ces oiseaux de petite taille (6-8 grammes) sont très mobiles et se déplacent souvent dans la frondaison des arbres et arbustes.

Pouillot véloce (*Phylloscopus collybita*)

Common Chiffchaff / Tjiftjaf



Pouillot véloce. Armelle Guillo

Pouillot véloce												
Nb captures	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
1 100-1 700				N	N	N	N	N	N	N	N	N

Pouillot véloce	
Directive Oiseaux	-
Espèce protégée	Protégée
Statut de nidification en Nord - Pas-de-Calais	Très commun
Statut national	Très commun
Statut régional migrateur	Régulier

GÉNÉRALITÉS

Le Pouillot véloce niche à travers une grande partie de l'Europe, de la Russie à la France. Dans la partie nord de son aire de répartition, l'espèce est migratrice. Plus on descend vers le sud, plus l'espèce est un migrateur partiel. C'est le cas en Grande-Bretagne. En migration, elle fréquente tous les types de milieux arbustifs ou boisés. Peu fréquent en hiver dans la région, le Pouillot véloce apprécie les saulaies humides. L'espèce se nourrit surtout d'insectes mais également de

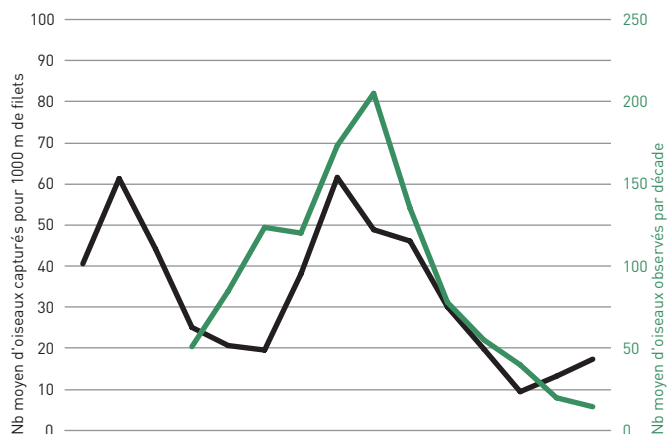
baies à l'automne et en hiver. Au printemps, le Pouillot véloce se nourrit également de nectar : il n'est alors pas rare d'observer des oiseaux avec des plumes collées autour du bec. L'espèce est assez loquace sur les sites de halte migratoire et chante parfois. Le Pouillot véloce accompagne souvent les rondes de mésanges.

HIVERNAGE ET MIGRATION PRÉNUPTIALE

L'espèce est présente en période hivernale mais reste rare et souvent localisée. Au printemps, les premiers migrateurs reviennent sur leur site de nidification dès la 2^e décennie de mars, parfois plus tôt (record le 28 février). Ce retour s'intensifie au cours des 1^{re} et 2^e décades d'avril.

MIGRATION POSTNUPTIALE

À l'automne, la migration débute dans la 3^e décennie d'août. Le passage migratoire augmente et est maximal dans les 2^e et 3^e décades



Pouillot véloce - migration postnuptiale (automne)

de septembre. À cette période, il est régulier de capturer 20-30 individus par session (record de 59 ind. le 15 septembre 2011 dans les dunes du mont Saint-Frieux). Dès la 1^{re} décennie d'octobre, les captures déclinent lentement jusqu'à la fin du mois. L'espèce est ensuite capturée ponctuellement à l'unité durant tout l'hiver.

DONNÉES REMARQUABLES

L'espèce fournit très peu de données de contrôle par rapport aux quantités d'oiseaux bagués (1 100-1 700 par année pour l'ensemble de la région Nord - Pas-de-Calais). En moyenne, il faut baguer 560 oiseaux pour réaliser un allo-contrôle.

Seuls deux contrôles dépassent 1000 km de distance :

- un oiseau bagué en région en juin 1986 (donc en période de reproduction) et repris en janvier 1987 au Maroc ;
- un oiseau bagué le 3 août 1988 en région et repris en novembre suivant en Espagne.

Le faible nombre de contrôles ne permet pas de définir la capacité de déplacement. Notons tout de même qu'un oiseau bagué le 20 septembre aux Pays-Bas a été contrôlé une semaine plus tard en région soit un déplacement de 360 km en sept jours.

Le record de longévité pour un oiseau contrôlé en région est de 6 ans.



Les jeunes oiseaux à la sortie du nid présentent souvent un plumage lâche plus proche du duvet que de la plume. Savina Bracquart



Pouillot véloce. Frédéric Caloin





Pouillot fitis (*Phylloscopus trochilus*)

Willow warbler / Fitis



Pouillot fitis. Guy Flohart

Pouillot fitis												
Nb captures	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
400-700					N	N	N	N	N	N		

Pouillot fitis	
Directive Oiseaux	-
Espèce protégée	Protégée
Statut de nidification en Nord - Pas-de-Calais	Commun
Statut national	Très commun
Statut régional migrateur	Régulier

GÉNÉRALITÉS

Le Pouillot fitis est un migrateur transsaharien. L'espèce niche à travers toute l'Europe, de l'Arctique jusqu'à la moitié nord de la France. En migration, elle fréquente les habitats arbustifs et évite les habitats trop boisés. Elle se nourrit exclusivement d'insectes et d'araignées. En période de migration postnuptiale, le Pouillot fitis est vocalement

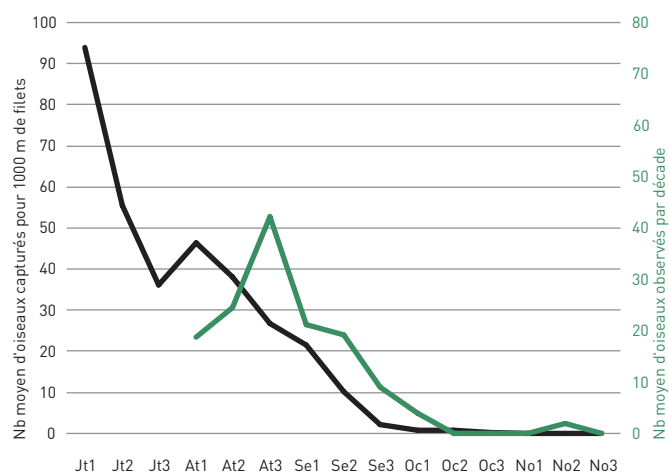
discret au contraire du Pouillot véloce. Au contraire, en période pré-nuptiale, il chante facilement même sur ses sites de halte migratoire.

HIVERNAGE ET MIGRATION PRÉNUPTIALE

Le Pouillot fitis hiverne en Afrique subsaharienne. Au printemps, les premiers migrateurs reviennent sur leur site de nidification dans la 1^{re} décade d'avril (record de précocité le 27 mars). Ce retour s'intensifie au cours des 2^e et 3^e décades d'avril.

MIGRATION POSTNUPTIALE

Comme pour la majorité des espèces, les données du mois de juillet concernent principalement des individus locaux ou en dispersion postnuptiale. À cette période, il n'est pas rare de capturer encore des groupes familiaux (un adulte avec les jeunes). La migration postnuptiale débute réellement lors de la 1^{re} décade d'août. Les mouvements



Pouillot fitis - migration postnuptiale (automne)



Le jeune Pouillot fitis présente un ventre coloré de jaune, chez l'adulte on retrouve une large plage blanche. François Cavalier

sont maximaux lors du mois d'août avec une quarantaine d'oiseaux observés ou bagués en moyenne par décennie. Durant la 1^{re} décennie d'août, il est possible de capturer une dizaine d'oiseaux par session (le record est de 46 individus le 6 août 2011 dans les dunes du mont Saint-Frieux). Les oiseaux sont ensuite encore capturés en nombre jusque dans la 2^e décennie de septembre. Quelques données s'étalent sur la 3^e décennie de septembre et le mois d'octobre. La donnée la plus tardive concerne deux oiseaux observés le 13 novembre (il s'agit de la seule donnée sur ce mois).

DONNÉES REMARQUABLES

Entre 400 et 700 oiseaux sont bagués chaque année en région. L'espèce fournit très peu de données de contrôle par rapport aux quantités d'oiseaux bagués. En moyenne, il faut baguer 320 oiseaux pour réaliser un allo-contrôle. Aucun contrôle ne provient du continent africain où l'espèce passe pourtant l'hiver. Les contrôles espagnols sont justement à mettre en relation avec le trajet vers les sites d'hivernage.

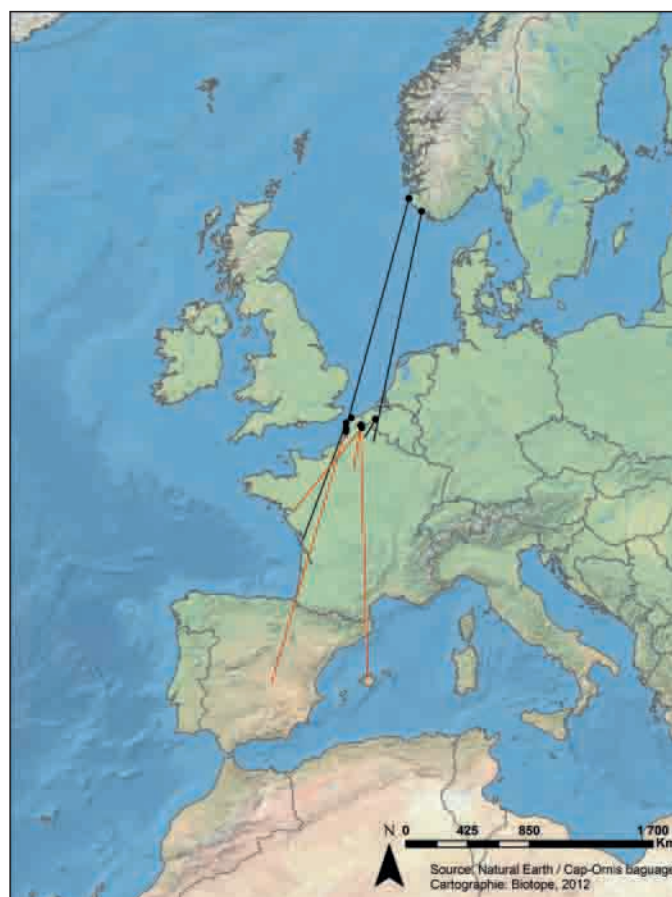
Seuls deux contrôles dépassent 1000 km de distance :

- un oiseau bagué fin juillet 1991 en région a été contrôlé début septembre sur les îles Baléares ;
- un oiseau bagué en juillet 2007 en région et contrôlé en avril 2008 en Espagne.

Le faible nombre de contrôles ne permet pas de définir la capacité réelle de déplacement. Notons tout de même qu'un oiseau bagué le 7 septembre en Norvège a été contrôlé 10 jours plus tard en région soit un déplacement de 900 km en 10 jours. Plus récemment (la donnée ne figure pas sur la carte), un oiseau bagué la veille en Angleterre de l'autre côté du détroit a parcouru 75 km en une nuit.

Parmi les 13 contrôles réalisés, un seul concerne un échange entre les sites littoraux de la région.

Le record de longévité pour un oiseau capturé en région est de pratiquement 8 ans.





Les Roitelets

Avec une masse moyenne de 4,5 grammes, le Roitelet huppé et le Roitelet triple-bandeau sont les espèces européennes les plus petites. Il s'agit de migrateurs partiels.

Roitelet triple-bandeau (*Regulus ignicapilla*)

Common Firecrest / Vuurgoudhaan



Roitelet triple-bandeau. Frédéric Caloin

Roitelet huppé (*Regulus regulus*)

Goldcrest / Ghoudaan



Roitelet huppé. Frédéric Caloin

Roitelet triple-bandeau												
Nb captures	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
100-160												

Roitelet huppé												
Nb captures	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
80-500				N	N	N	N	N	N	N	N	N

Roitelet triple-bandeau	
Directive Oiseaux	-
Espèce protégée	Protégée
Statut de nidification en Nord - Pas-de-Calais	Peu commun
Statut national	Peu commun
Statut régional migrateur	Régulier

Roitelet huppé	
Directive Oiseaux	-
Espèce protégée	Protégée
Statut de nidification en Nord - Pas-de-Calais	Commun
Statut national	Commun
Statut régional migrateur	Régulier

GÉNÉRALITÉS

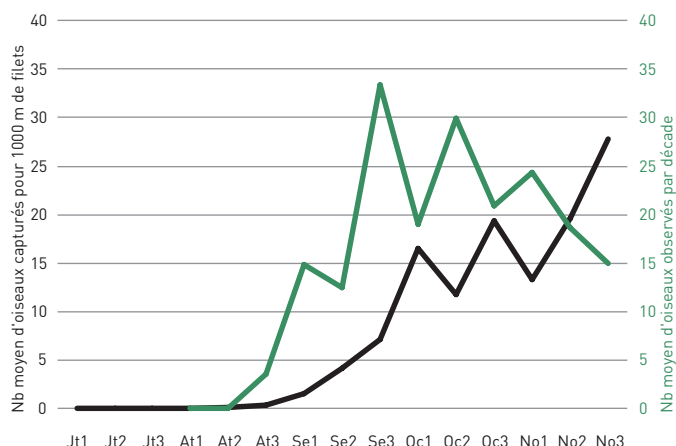
Le Roitelet huppé est un nicheur commun en forêt dans la région Nord - Pas-de-Calais, avec une préférence pour les conifères. L'espèce est présente en Europe jusqu'au nord de la Scandinavie. Le Roitelet triple-bandeau est quant à lui un nicheur rare en dehors des grands massifs forestiers notamment dans l'est de la région. En Europe, il est principalement présent en Europe de l'Ouest jusqu'en Biélorussie. En hiver, des contingents nordiques viennent hiverner sous nos latitudes et s'ajoutent aux oiseaux régionaux plutôt sédentaires. En période de migration, les deux espèces apprécient particulièrement les boisements de résineux où l'on peut les trouver en nombre.

HIVERNAGE ET MIGRATION PRÉNUPTIALE

Les deux espèces hivernent en région, mais les effectifs sont faibles. Au printemps, les hivernants sont notés jusqu'à la fin mars, parfois en avril (date la plus tardive pour le Roitelet triple-bandeau : 25 avril).

MIGRATION POSTNUPTIALE

Les roitelets sont des migrateurs tardifs : les premiers mouvements du Roitelet triple-bandeau sont notés généralement dans la 3^e décennie d'août (date la plus précoce : 25 août). Le mouvement prend alors doucement de l'ampleur pour atteindre son maximum entre la 3^e décennie de septembre et la 1^{re} décennie d'octobre. Parallèlement, les mouvements du Roitelet huppé se mettent en place surtout en seconde décennie de septembre. C'est au cours du mois d'octobre que les deux espèces sont les plus capturées. Les effectifs montrent une très grande variabilité d'une année à l'autre (mouvements invasifs). Dans la meilleure période, les effectifs capturés par session varient de 5 à 15 individus par séance pour le Roitelet triple-bandeau (record de 27 ind. le 18 octobre 2009) et de 10 à 40 pour le Roitelet huppé (record de 49 ind. le 26 octobre 2010). Le site des dunes du mont Saint-Frieux est particulièrement attractif pour ces espèces qui y hivernent en quantité. Ceci peut expliquer les pics de capture observés au cours du mois de novembre.



Roitelet triple-bandeau - migration postnuptiale (automne)

DONNÉES REMARQUABLES

Les effectifs capturés de Roitelet triple-bandeau sont assez faibles (100-160 par an pour l'ensemble de la région Nord - Pas-de-Calais). Ils sont plus importants et plus variables chez le Roitelet huppé (80-500 par an pour l'ensemble de la région).

En moyenne, il faut baguer 300 oiseaux pour réaliser un contrôle étranger de Roitelet triple-bandeau (450 pour le Roitelet huppé). Le faible nombre de contrôles ne permet pas de décrire précisément l'origine des oiseaux qui transitent par la région. Il semble néanmoins que le Roitelet triple-bandeau soit originaire d'Europe de l'Ouest. Les Roitelets huppés semblent par contre d'une origine plus nordique.

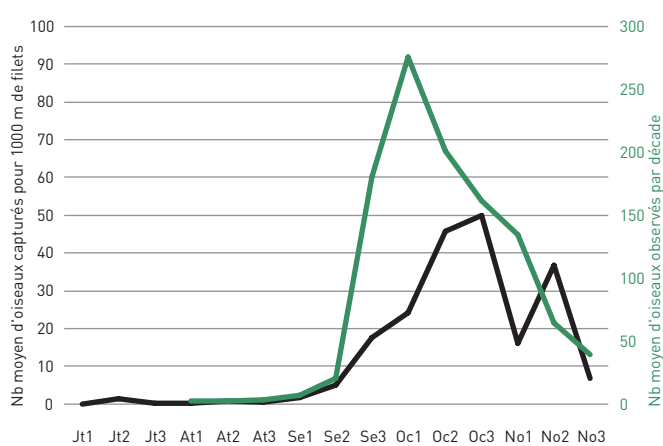
Le Roitelet triple-bandeau fournit seulement deux données en provenance de l'étranger :

- un oiseau bagué le 29 septembre 2009 aux Pays-Bas a été contrôlé en région 13 jours plus tard ;
- un oiseau bagué le 27 octobre 2009 en Belgique, repris en décembre 2009 en région.

Seuls 7 contrôles ont été obtenus pour le Roitelet huppé :



Chez les deux espèces, le bandeau sur le crâne du mâle est orangé, chez la femelle il est jaune. Simon Dutilleul



Roitelet huppé - migration postnuptiale (automne)

- parmi ceux-ci, notons un oiseau bagué le 2 octobre 2007 en Suède et contrôlé le 20 octobre 2007 en région soit plus de 988 km en 12 jours (moyenne de 82 km par jour) ;
- également un oiseau bagué le 17 octobre 2011 en Grande-Bretagne et contrôlé trois jours plus tard en région soit 278 km en trois jours (moyenne de 92 km par jour).

Le faible nombre de contrôles réalisés ne permet pas de déduire le schéma migratoire de ces espèces. Néanmoins, ces contrôles sont tout de même le reflet de l'origine scandinave des afflux de Roitelet huppé (notamment via la Grande-Bretagne) et continentale du Roitelet triple-bandeau.

Pour ces deux espèces, le record de longévité pour un oiseau contrôlé en région n'est que de trois ans.





Les Gobemouches

Deux gobemouches sont régulièrement notés en migration dans la région : le Gobemouche gris et le Gobemouche noir. Ces deux espèces sont souvent observées chassant habilement les insectes en vol depuis des branches dégagées avant de revenir s'y percher.

Gobemouche gris (*Muscicapa striata*)

Spotted Flycatcher / Grauwe Vliegenvanger



Gobemouche gris. Frédéric Caloin

Gobemouche noir (*Ficedula hypoleuca*)

Pied Flycatcher / Bonte Vliegenvanger



Gobemouche noir. Guy Flohart

Gobemouche gris												
Nb captures	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
10-20						N	N	N	N			

Gobemouche noir												
Nb captures	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
10-20												

Gobemouche gris	
Directive Oiseaux	-
Espèce protégée	Protégée
Statut de nidification en Nord - Pas-de-Calais	Commun
Statut national	Commun
Statut régional migrateur	Régulier

Gobemouche noir	
Directive Oiseaux	-
Espèce protégée	Protégée
Statut de nidification en Nord - Pas-de-Calais	Non nicheur
Statut national	Commun
Statut régional migrateur	Régulier

GÉNÉRALITÉS

Si le Gobemouche gris est un nicheur commun en France et en région, ce n'est pas le cas du Gobemouche noir qui ne niche que dans les vieux massifs forestiers de l'est de la France. Les deux espèces sont largement répandues à travers toute l'Europe jusqu'en Afrique du Nord. Elles apprécient les milieux boisés. Néanmoins, le Gobemouche noir n'utilise que les vieux peuplements pour nicher alors que le Gobemouche gris se contente parfois de ripisylve, y compris en contexte urbain. Cette préférence pour les milieux boisés n'est pas aussi marquée en période de migration.

HIVERNAGE ET MIGRATION PRÉNUPTIALE

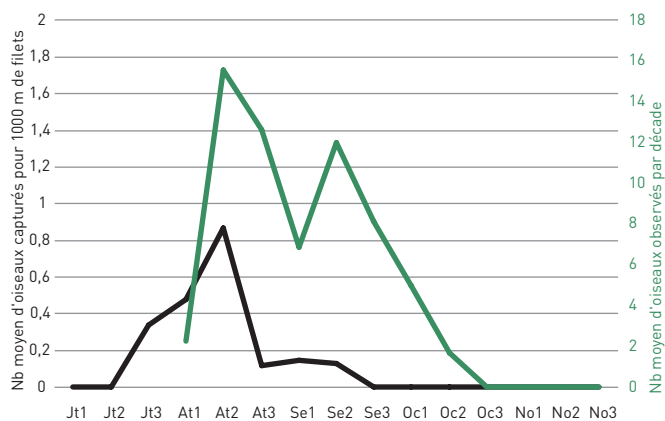
Le Gobemouche gris hiverne en Afrique subsaharienne, principalement au sud de l'équateur. Le Gobemouche noir, quant à lui, hiverne surtout en Afrique de l'Ouest. La migration prénuptiale du Gobemouche noir est très peu marquée dans la région, l'espèce transitant majoritairement par l'est du pays. En effet, seules deux données de baguage ont été répertoriées dans la région (la plus précoce le 26 avril). Pour le Gobemouche gris, les premiers retours sont

notés dans la 2^e décade de mai (date la plus précoce le 14 mai) avec un maximum en 2^e décade de juin. L'espèce est ensuite notée durant toute la période de nidification.

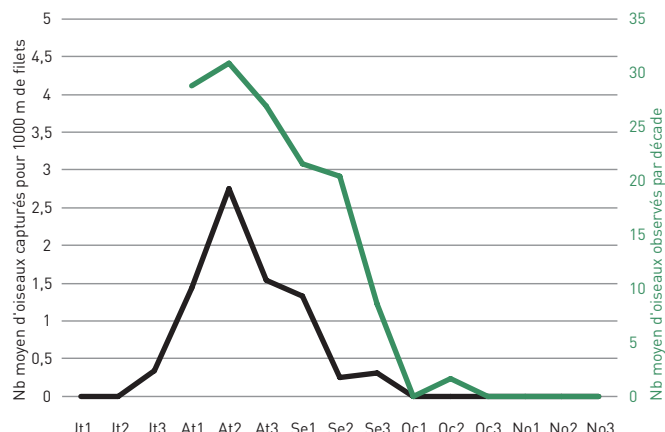
MIGRATION POSTNUPTIALE

Chaque année, seuls 10 à 20 individus sont bagués en période automnale pour chacune des espèces. En effet, elles sont très agiles en vol et ne se laissent pas capturer facilement. De plus, elles sont peu attirées par la diffusion de leur chant. Les données d'observations sont beaucoup plus substantielles et reflètent donc davantage la phénologie réelle de la migration des deux gobemouches. Le passage des deux espèces se déroule entre la 3^e décade de juillet et la 3^e décade de septembre, avec des maxima durant la 2^e décade d'août. Un second pic, plus tardif, est enregistré en 2^e décade de septembre pour le Gobemouche gris. Celui-ci pourrait traduire une origine géographique différente mais aucune donnée de contrôle ne permet de le confirmer.

La date la plus tardive enregistrée est le 12 octobre pour le Gobemouche gris et le 13 octobre pour le Gobemouche noir.



Gobemouche gris - migration postnuptiale (automne)



Gobemouche noir - migration postnuptiale (automne)



Chez le jeune Gobemouche gris (à gauche) on remarque des taches pâles à l'extrémité des couvertures ; elles sont absentes sur l'adulte (à droite). Savina Bracquart



La même différence est visible sur les sus-caudales du juvénile (en haut) et de l'adulte (en bas). Savina Bracquart



Chez le Gobemouche noir juvénile, les lignes blanches dessinent une encoche. Simon Dutilleul

DONNÉES REMARQUABLES

Pour le Gobemouche noir, la seule donnée de contrôle provient d'un poussin bagué en Grande-Bretagne en juin et repris en région en août de la même année, soit à 140 km de son lieu de naissance.

Pour le Gobemouche gris, tous les contrôles présents dans la base de données ont été réalisés l'année de baguage et sur le site de nidification.

Le taux de contrôle est donc quasiment nul pour ces deux espèces. Un effort pourrait être porté sur le Gobemouche gris en organisant

le baguage des couples nichant régulièrement dans les jardins. Il faut néanmoins noter que, pour cette espèce, un déclin important est observé à l'échelle nationale (baisse de 55 % depuis 1989) et dans la plupart des pays d'Europe de l'Ouest (Grande-Bretagne, Pays-Bas, Allemagne, etc.). Les causes avancées sont la diminution de la quantité d'insectes et le mauvais ajustement des pontes face au réchauffement climatique.



Les Mésanges

Sept espèces de mésanges sont régulièrement observées en période migratoire dans la région. Parmi celles-ci, trois montrent un comportement migratoire plus marqué : la Mésange charbonnière et la Mésange bleue, nicheuses communes et la Mésange noire, nicheuse localisée en Nord - Pas-de-Calais. Les autres espèces de ce groupe font preuve d'un comportement plutôt sédentaire et ne sont pas développées ici. Il s'agit des Mésanges boréale, nonnette et huppée. La Mésange à longue queue n'est également pas traitée ici malgré des phénomènes invasifs réguliers.

Mésange bleue (*Cyanistes caeruleus*)

Blue Tit / Pimpelmees



Mésange bleue mâle. Armelle Guillo

Mésange bleue												
Nb captures	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
600-2200				N	N	N	N	N	N	N	N	N

Mésange bleue	
Directive Oiseaux	-
Espèce protégée	Protégée
Statut de nidification en Nord - Pas-de-Calais	Très commun
Statut national	Très commun
Statut régional migrateur	Omniprésent

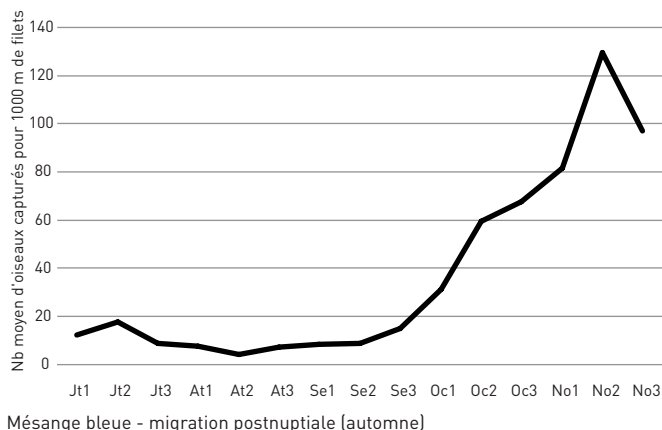
GÉNÉRALITÉS

Présente partout en Europe excepté au nord de la Scandinavie et en Islande, la Mésange bleue se rencontre dans tous types de milieux. L'espèce semble préférer les habitats bocagers, au contraire de la Mésange charbonnière qui présente une affinité plus importante pour les habitats arborés. C'est un migrateur partiel : les populations d'Europe de l'Ouest sont plutôt sédentaires alors que les populations nor-

diques sont capables de déplacements importants. En effet, certaines années, le fort succès de reproduction corrélé à la fructification faible des bouleaux en Scandinavie entraînent davantage de déplacements des oiseaux. La Mésange bleue migre de jour, parfois en groupes importants (plusieurs centaines d'individus) et souvent en compagnie d'autres espèces de mésanges. Elle passe d'un régime insectivore à la belle saison à un régime granivore pendant la période hivernale ce qui l'amène à fréquenter assidûment les mangeoires.

HIVERNAGE ET MIGRATION PRÉNUPTIALE

L'espèce est présente en nombre durant toute la période hivernale. La mise en place récente d'un programme de baguage à la mangeoire a permis de montrer la fidélité et le nombre important d'oiseaux différents fréquentant un même point de nourrissage (à Tingry de 2008 à 2012, au moins 50 à 100 Mésanges bleues diffé-



rentes fréquentent le même jardin). Les effectifs présents restent cependant variables selon les années et selon la période. En effet, en cas d'intensification du froid, le nombre d'oiseaux augmente nettement. Au printemps, les oiseaux regagnent rapidement les sites de nidification et le nombre de captures chute de façon significative dès la troisième décennie de février. Début avril, la quasi-totalité des oiseaux sont cantonnés. Les données de contrôles en hiver montrent que les mésanges qui fréquentent notre région à cette période sont en partie des oiseaux nés en région, en Belgique, aux Pays-Bas ou en Allemagne, et pour une autre partie des oiseaux plus nordiques (Pologne, Lituanie) les années d'afflux. Un oiseau bagué en région en janvier 2008 a été contrôlé en octobre suivant en Lituanie. Un autre oiseau bagué durant l'hiver 2008-2009 a été contrôlé durant l'hiver 2010 en République Tchèque.

MIGRATION POSTNUPTIALE

Comme signalé plus haut, la quantité de Mésanges bleues baguées en région est très variable d'une année sur l'autre. Ainsi, en 2006, seuls 661 oiseaux ont été bagués en Nord - Pas-de-Calais, alors qu'en 2007, le total est monté à 2262 individus. Le même phénomène a été observé en 1997 avec plusieurs milliers de mésanges observées en migration active les 4 et 5 novembre au cap Gris-Nez. Cette variabilité est dépendante des afflux nordiques. Ces mouvements invasifs sont généralement visibles en région dès le début octobre mais le pic intervient régulièrement entre la 3^e décennie d'octobre et la mi-novembre. À cette période, il n'est pas rare de baguer une cinquantaine de Mésanges bleues par jour (le maximum de captures ayant été réalisé dans les dunes de la Slack avec 99 ind.).

DONNÉES REMARQUABLES

La capture aisée de cette espèce permet de déceler la provenance des migrateurs traversant la région. Ainsi, les deux tiers des oiseaux étrangers contrôlés ont été bagués en Belgique (il faut néanmoins noter que d'importants échanges sont notés de part et d'autres de la frontière du fait de la proximité des sites de baguage frontaliers). Le tiers restant provient d'Europe du Nord-Est avec une majorité d'oiseaux originaires ou ayant transité par les Pays-Bas et la Lituanie. Un seul oiseau provient de la péninsule scandinave, ce qui laisse penser que la majorité des afflux qui transitent par la région ont une origine plutôt continentale.

Seuls neuf contrôles dépassent 1000 km de distance :

- sept oiseaux bagués en Lituanie et contrôlés en région ont effectué les plus longues distances (entre 1300 et 1411 km) ;
- un oiseau bagué en Pologne a parcouru 1279 km avant d'être contrôlé ;
- un oiseau suédois dépasse également 1000 km parcourus.



Chez la jeune Mésange bleue, on remarque une différence de coloration entre les plumes de la base de l'aile et l'extrémité. Simon Dutilleul

Le record de distance parcourue en une journée appartient à un oiseau bagué en Belgique en novembre 2007 et contrôlé en région trois jours plus tard. Il avait parcouru 178 km soit une moyenne de 60 km par jour.

De nombreux oiseaux atteignent l'âge de quatre ans, mais la plus vieille Mésange bleue a été contrôlée chaque année sur le même site durant cinq ans.

Notons également que, parmi les circonstances de reprises identifiées, 31 % sont dues à la collision avec des parois vitrées et 27 % à la prédation (principalement par les chats domestiques).





Mésange charbonnière (*Parus major*)

Great Tit / Koolmees



Mésange charbonnière mâle. Armelle Guillo

Mésange charbonnière												
Nb captures	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
700-3000				N	N	N	N	N	N	N	N	N

Mésange charbonnière	
Directive Oiseaux	-
Espèce protégée	Protégée
Statut de nidification en Nord - Pas-de-Calais	Très commun
Statut national	Très commun
Statut régional migrateur	Omniprésent

GÉNÉRALITÉS

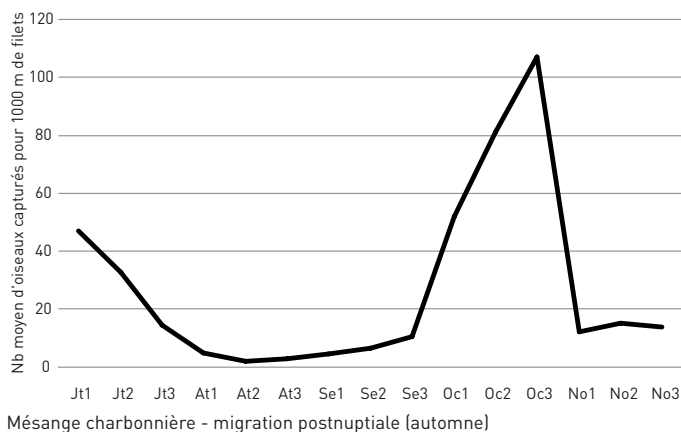
L'aire de répartition de la Mésange charbonnière est très vaste : l'espèce est présente de l'ouest de l'Europe jusqu'à l'Asie du Sud-Est. Ce nicheur très commun en France et en région possède et une affinité pour les milieux boisés ou tout du moins arborés. Préférence qu'il garde en période de migration même si on le retrouve dans des milieux buissonneux. À l'image de la Mésange bleue, l'espèce est plutôt sédentaire en France mais certaines années des afflux d'oiseaux nordiques ou d'Europe de l'Est viennent grossir les populations locales. Plutôt territoriale en période de nidification, la Mésange

charbonnière devient grégaire lors des déplacements migratoires, formant des groupes auxquels se greffent le plus souvent d'autres espèces de mésanges. Lorsque le froid s'installe, on croise souvent ces « rondes » de mésanges se déplaçant au sein de la végétation à la recherche de nourriture. L'espèce passe d'un régime insectivore au printemps à un régime granivore en hiver, faisant d'elle un hôte privilégié des mangeoires.

HIVERNAGE ET MIGRATION PRÉNUPTIALE

La création d'un programme de capture scientifique autour des mangeoires a permis d'accumuler récemment de nombreuses données sur l'origine des oiseaux hivernant en région mais également sur les densités d'oiseaux présents. Par exemple, le baguage a permis de montrer qu'entre 50 et 90 oiseaux différents peuvent fréquenter le même site de nourrissage chaque hiver (à Tingry de 2008 à 2012).

En hiver, la quasi-totalité des contrôles réalisés proviennent d'oiseaux bagués en région ou en Belgique. Seul le contrôle en Pologne en avril d'un oiseau bagué en janvier de la même année en région



lors d'un afflux laisse supposer la présence d'oiseaux nordiques parmi les hivernants régionaux. Au printemps, les oiseaux regagnent discrètement les sites de nidification et le nombre de captures autour des mangeoires chute de façon significative dès la troisième décennie de février. Début avril, la grande majorité des oiseaux sont cantonnés.

MIGRATION POSTNUPTIALE

Comme la plupart des espèces à caractère invasif, les effectifs de Mésanges charbonnières baguées en région sont très variables d'une année sur l'autre. Ainsi, en 2006, ce sont seulement 769 oiseaux qui ont été bagués en Nord - Pas-de-Calais contre 2179 en 2008, soit près du triple !

Les effectifs capturés sont comparables à ceux de la Mésange bleue. Pourtant, en migration active, les invasions sont souvent beaucoup moins spectaculaires (330 ind. comptés le 2 octobre 1996 au cap Gris-Nez). Le faible nombre de contrôles provenant de l'étranger va également dans le sens d'afflux nordiques moins importants. Les mouvements de Mésanges charbonnières semblent plus précoces que ceux de la Mésange bleue. Ils débutent dès le début du mois d'octobre mais les maxima sont atteints au cours du même mois (novembre pour la Mésange bleue).

L'année 2012 fait exception puisque les effectifs capturés ont été particulièrement importants (plus de 3000 ind.) avec des sessions de captures à plus de 200 oiseaux et de nombreux contrôles étrangers ou entre les sites régionaux. Le record journalier est attribué à la station de baguage du Fort Vert à Marck [62] avec 260 captures le 22 octobre 2012.

DONNÉES REMARQUABLES

Les Mésanges charbonnières qui passent par la région à l'automne sont en majorité issues de Belgique ou ont transité par ce pays (74 % des contrôles). Une partie des oiseaux contrôlés en Nord - Pas-de-Calais proviennent de pays plus nordiques (Allemagne, Pays-Bas, Lituanie, Russie, Pologne). L'année 2012 (non intégrée sur la carte) a fourni quelques nouvelles données de contrôles particulièrement intéressantes pour l'espèce : oiseaux bagués en Russie, en Pologne et en Lituanie, démontrant bien l'origine continentale de ces mésanges.

Avant 2012, seuls deux contrôles présents dans la base de données dépassaient 1200 km de distance :

- un oiseau bagué en décembre 2008 en région a été contrôlé en mars 2011 en Russie à près de 1300 km ;
- un oiseau bagué en septembre 2003 en Lituanie et repris en région 33 jours plus tard à près de 1350 km.



Chez le mâle, la large ligne ventrale noire s'étend jusqu'entre les pattes.
Simon Dutilleul

Le record de distance parcourue appartient à un oiseau bagué en Belgique en octobre 2008 et contrôlé dans les dunes de la Slack trois jours plus tard. Il avait parcouru 181 km soit une moyenne de 60 km par jour.

L'oiseau le plus vieux contrôlé en région a fréquenté la même mangeoire durant 6 ans. Mais la majorité des oiseaux ne semblent pas dépasser les quatre ans.

Parmi les circonstances de reprises identifiées, 19 % des oiseaux morts ont été victimes d'une collision avec une paroi vitrée, 28 % suite à une prédation (dont fait partie le chat domestique).





Mésange noire (*Parus ater*)

Coal Tit / Zwarte Mees



La Mésange noire présente une tache blanche sur la nuque caractéristique de l'espèce. Frédéric Caloin

Mésange noire												
Nb captures	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
0-1 000												

Mésange noire	
Directive Oiseaux	-
Espèce protégée	Protégée
Statut de nidification en Nord - Pas-de-Calais	Assez rare
Statut national	Commun
Statut régional migrateur	Irrégulier

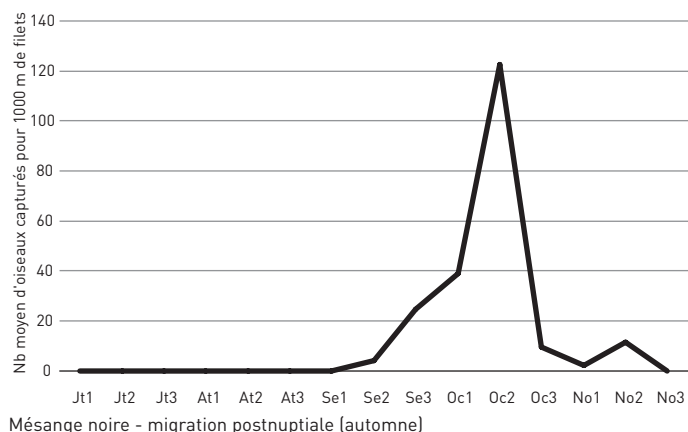
GÉNÉRALITÉS

La Mésange noire se reproduit en Eurasie, depuis les côtes atlantiques jusqu'à la Mandchourie et la Mongolie. En région Nord - Pas-de-Calais, c'est un nicheur localisé avec une distribution discontinue et une présence principalement dans les secteurs boisés de résineux du sud-est et du littoral (plaine maritime picarde, Avesnois, Scarpe-Escaut). Sur le littoral, ces cas de reproduction font souvent suite à des phénomènes invasifs. En effet, certaines années des mouvements d'oiseaux nordiques sont notés à travers toute l'Europe, certains y restant tout l'hiver. Ces déplacements automnaux prennent

régulièrement l'allure d'invasions, comme ce fut le cas en 1985, en 1993 ou plus récemment en 2008. En dehors de la période de reproduction et notamment durant les phases d'invasion, cette mésange peut être observée dans tous types de milieux présentant arbres, arbustes ou haies, avec une nette préférence pour les conifères où l'on observe les densités les plus importantes. L'espèce, tout comme ses cousines, fréquente également les mangeoires mises à disposition dans les jardins en hiver.

HIVERNAGE ET MIGRATION PRÉNUPTIALE

L'espèce est présente pendant toute la période hivernale mais les effectifs capturés sont assez faibles, même autour des points de nourrissage (maximum d'une trentaine d'oiseaux capturés par hiver pour l'ensemble de la région). Les quelques contrôles au printemps d'individus bagués à l'automne laissent supposer qu'une partie des oiseaux hiverne sur place, notamment dans les pinèdes du littoral et probablement ailleurs en région. Au printemps, il n'y a pas de mouvements vraiment identifiables dans les données disponibles, les



retours pour cette espèce étant de très faible amplitude (de fin mars à mi-mai).

Notons parmi les données printanières :

- un oiseau bagué dans les dunes du mont Saint-Frieux (Dannes) en octobre 2008 et repris en avril 2009 en Loire-Atlantique (440 km) ;
- un oiseau bagué dans les dunes du mont Saint-Frieux (Dannes) en octobre 2010 et contrôlé en mars 2012 en Belgique (309 km).

Aucun oiseau n'a été bagué en période de nidification dans la région Nord - Pas-de-Calais.

MIGRATION POSTNUPTIALE

La quasi-totalité des captures est effectuée durant la période de migration postnuptiale, entre les mois de septembre et de novembre (98 % des oiseaux bagués). Un pic très marqué est observé mi-octobre, ce qui est conforme à la phénologie de passage de cette espèce sous nos latitudes. Cette phénologie de capture, fortement influencée par les données de l'invasion très marquée de 2008 (près des trois-quarts des données), est très semblable aux observations faites lors de l'afflux de 1985 et à ce qui est décrit à l'échelle nationale. Ces phénomènes invasifs sont très variables d'une année à l'autre (de quelques centaines d'oiseaux bagués durant l'automne 2010 à plus d'un millier en 2008). Certaines années, l'espèce est totalement absente. C'est le cas durant l'automne-hiver 2006-2007 ou 2009-2010 où aucun individu n'a été capturé en région. Le même constat est réalisé via les observations visuelles. Les invasions sont très variables, de quelques centaines à plusieurs milliers d'oiseaux principalement, concentrés sur les milieux littoraux (durant l'automne 2008, plus de 10900 oiseaux ont été comptabilisés depuis le site picard du Banc de l'Ilette / baie de Somme).

Le record a été réalisé le 11 octobre 2008 avec 506 individus capturés dans les dunes de la Slack. Le second pic observé en novembre est à mettre en relation avec l'hivernage de l'espèce sur le site des dunes du mont Saint-Frieux. Il semblerait que ces phénomènes invasifs soient liés à la mauvaise production des épicéas en Europe, dont les graines sont la principale source de nourriture. Ces mouvements concernent majoritairement des oiseaux nés dans l'année (97-99 %).

DONNÉES REMARQUABLES

Peu de données de contrôles/reprises existent pour cette espèce. Les 11 contrôles d'oiseaux effectués en région permettent toutefois de confirmer le schéma général d'apparition et l'origine des oiseaux observés en automne. Ils ont préalablement traversé la Belgique, les Pays-Bas ou le Danemark où ils ont été bagués durant leur passage. Les trois contrôles les plus remarquables concernent :

- un oiseau bagué le 5 septembre 2008 au Danemark et contrôlé le 12 octobre 2008 à Dannes (700 km en 37 jours) ;

- un oiseau bagué le 6 octobre 2008 aux Pays-Bas et contrôlé le 28 octobre 2008 dans un jardin de Santes (310 km en 22 jours) ;
- un seul contrôle permet de préciser l'origine d'un oiseau bagué en tant que poussin en Allemagne le 14 juin 2008 et capturé à La Neuville (59) le 23 octobre 2008.

Les mésanges baguées dans la région durant leur déplacement migratoire automnal sont en majorité reprises en Belgique mais surtout en France dans l'axe de déplacement sud-ouest (Manche, Finistère, Loire-Atlantique). À noter également un oiseau contrôlé en décembre dans le Tarn (786 km en 70 jours).

Concernant les capacités de déplacement, notons que de nombreux contrôles donnent une capacité de déplacement moyenne de 30-60 km par jour :

- un oiseau bagué en Belgique et contrôlé quatre jours plus tard en région, il avait parcouru 238 km ;
- un oiseau bagué en Belgique et contrôlé trois jours plus tard en région à plus de 120 km de son lieu de baguage.

Aucun oiseau n'a été contrôlé en région plus d'un an après sa date de baguage.

Une Mésange noire baguée dans sa première année en octobre 2010 à Dannes a été contrôlée en Belgique en mars 2012, elle avait donc atteint 3 ans.





L'Étourneau

Étourneau sansonnet (*Sturnus vulgaris*)

Commun Starling / Spreeuw



La base bleuâtre du bec est typique du mâle en plumage nuptial. Guy Flohart

Étourneau sansonnet												
Nb captures	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
100-300				N	N	N	N	N	N	N	N	N

Étourneau sansonnet	
Directive Oiseaux	Annexe II
Espèce protégée	Chassable
Statut de nidification en Nord - Pas-de-Calais	Très commun
Statut national	Très commun
Statut régional migrateur	Régulier

GÉNÉRALITÉS

L'Étourneau sansonnet se reproduit du nord-est de l'Espagne au Spitzberg, jusqu'en Russie Occidentale. Espèce cavernicole, l'Étourneau sansonnet niche dans les zones boisées (des forêts aux arbres isolés dans les cultures), jardins et dans tous types d'habitats anthropiques. Les individus d'Europe de l'Ouest sont majoritairement sédentaires, mais ceux du nord et de l'est de l'Europe migrent vers le sud-ouest à l'automne. En migration, l'espèce fréquente tous les types d'habitat. L'Étourneau sansonnet est principalement insectivore au printemps et en été et se nourrit de baies et de graines en

périodes automnale et hivernale. Typiquement grégaire, il est souvent observé en alimentation en groupe et au sol sur les prairies mais également dans des milieux plus anthropiques (décharges, labours). Les dortoirs en migration et en hivernage attestent également de ce comportement grégaire, avec parfois des rassemblements de plusieurs milliers d'individus (jusqu'à un million). Ces dortoirs sont souvent situés en roselière ou dans des arbres hauts, même en contexte urbain. Migrateur diurne, l'Étourneau sansonnet se déplace en bandes impressionnantes. Bien qu'ayant une mauvaise vision nocturne, il arrive qu'il se déplace de nuit. Il n'est en effet pas rare de le capturer lors d'opérations de baguage nocturne.

HIVERNAGE ET MIGRATION PRÉNUPTIALE

L'espèce est présente durant tout l'hiver. En France, à cette période, l'Étourneau sansonnet est représenté d'une part, par des individus provenant de populations originaires de la Baltique, se reproduisant à l'est de l'Allemagne, Pologne, Norvège, Estonie, Finlande et tout particulièrement en Lituanie, et, d'autre part, par des individus sédentaires.



Le jeune Étourneau sansonnet présente une couleur uniforme grise ou brune et un cercle pâle dans l'iris. François Cavalier

taires français. En cas d'enneigement prolongé, des mouvements hivernaux de fuite peuvent être observés. Au printemps, la remontée prénuptiale est discrète. Dès le mois de mars, les nicheurs locaux sont cantonnés sur leur site de nidification, construisant leur nid. Le nombre de données de baguage en période de reproduction reste faible mais semble montrer une sédentarité de l'espèce (une dizaine de données de reprises d'oiseaux bagués en période de reproduction ont été localisées à moins de 25 km du site de baguage). Signalons tout de même la donnée contradictoire d'un adulte bagué durant la période hivernale en Charente-Maritime et repris plus d'un an plus tard pendant la période de reproduction en région Nord - Pas-de-Calais.

MIGRATION POSTNUPTIALE

Très peu d'oiseaux sont bagués chaque année en région (160 en moyenne), en comparaison des centaines de milliers d'oiseaux transitant par le littoral régional (par exemple jusqu'à 26000 en 5h30 au cap Gris-Nez le 7 novembre 2010). Depuis une dizaine d'années, les flux transitant sur le littoral semblent beaucoup plus faibles. En effet, les effectifs comptés sur une journée dépassent rarement les 30000 oiseaux alors qu'ils atteignaient régulièrement les 100000 oiseaux dans les années 1990. La traversée de la Manche au niveau du détroit est assez régulièrement observée. Dès la fin de la période de reproduction, on assiste aux premiers regroupements d'oiseaux en dispersion (juillet-août). Pour exemple, un poussin bagué au mois de mai en Belgique a été repris au mois d'août, 150 km plus à l'ouest, à Calais. La migration débute réellement fin septembre et s'intensifie entre la fin octobre et la mi-novembre. Le record de captures a été réalisé le 30 octobre 2012, dans les dunes du Fort-Vert (Marck), avec un peu moins de 100 individus. Dès la 2^e décennie de novembre, les effectifs chutent, avant un arrêt de la migration début décembre. L'espèce reste ensuite présente tout l'hiver.

DONNÉES REMARQUABLES

Les quantités d'oiseaux bagués en région ne permettent pas d'obtenir une bonne idée du schéma migratoire des populations françaises. En revanche, les nombreuses reprises par la chasse d'étourneaux en migration et en hivernage (82 % des reprises dont les circonstances ont été identifiées) permettent de définir de manière fiable l'origine des oiseaux présents à ces périodes en région Nord - Pas-de-Calais. En août-septembre, ce sont des oiseaux locaux (Nord - Pas-de-Calais, Belgique) mais les premiers oiseaux migrateurs sont déjà enregistrés (Pays-Bas, Lituanie). En octobre, les premiers oiseaux issus d'Allemagne, du Danemark, d'Estonie, de Finlande et de Russie



Groupe d'Étourneaux sansonnets. Frédéric Caloin

arrivent en région. Les premières données d'oiseaux suédois sont enregistrées courant novembre.

Seuls deux contrôles dépassent 1800 km de distance :

- un poussin bagué en mai 1991 en Finlande, repris à Belle-et-Houllefort (62) en novembre de la même année (2000 km) ;
- un oiseau bagué en juin 2003 en Finlande, repris à Outreau (62) en octobre de la même année (1800 km).

Le record de distance parcourue appartient à un oiseau bagué en Belgique et repris dans le Nord - Pas-de-Calais le lendemain. Il avait parcouru 180 km en une journée.

Les deux oiseaux les plus vieux repris en région avaient 16 et 18 ans ; ils avaient été bagués en Belgique. Un poussin bagué en Norvège a été repris neuf ans plus tard en hiver à Ambleteuse (62).





Les Moineaux

Le Moineau domestique et le Moineau friquet sont les deux seules espèces de moineaux qui fréquentent la région. Même si ces deux espèces ne sont pas considérées comme des grands migrateurs, il paraît important de réaliser un travail de synthèse, notamment pour le Moineau domestique qui a fait l'objet d'un travail conséquent en région mais également sur le Moineau friquet dont la raréfaction est très inquiétante.

Moineau domestique (*Passer domesticus*)

House sparrow / Huismus



Moineau domestique mâle. Christophe Luczak

Moineau friquet (*Passer montanus*)

Tree sparrow / Ringmus



Moineau friquet adulte. Daniel Haubrex (Biélorussie)

Moineau domestique												
Nb captures	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
220-860				N	N	N	N	N	N	N	N	N

Moineau friquet												
Nb captures	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
20-50				N	N	N	N	N	N	N	N	N

Moineau domestique	
Directive Oiseaux	-
Espèce protégée	Protégée
Statut de nidification en Nord - Pas-de-Calais	Très commun
Statut national migrateur	Rare
Statut régional migrateur	Occasionnel

Moineau friquet	
Directive Oiseaux	-
Espèce protégée	Protégée
Statut de nidification en Nord - Pas-de-Calais	Rare
Statut national	Rare
Statut régional migrateur	Régulier en faible effectif

GÉNÉRALITÉS

Le Moineau domestique est quasi cosmopolite. Commensal de l'homme, on le trouve principalement dans trois types d'habitats à travers toute l'Europe : les zones urbaines où il loge dans les bâtiments, les zones semi-urbaines où il peut trouver refuge dans des parcs et jardins, et les zones rurales où il existe encore une grande part de son habitat naturel. En France, il est présent sur la quasi-totalité du territoire, hormis en haute montagne. Il fait partie des dix espèces d'oiseaux les plus communes de France. L'espèce est considérée comme sédentaire.

Le Moineau friquet est moins anthropophile, même si on le rencontre souvent dans les villages et les fermes. L'espèce fréquente également les bois clairs ou les haies bocagères tant qu'ils offrent des cavités pour pouvoir s'y reproduire. Il utilise également les nichoirs mis à disposition. Le Moineau friquet est davantage migrateur que le Moineau domestique, au moins dans le nord de son aire de répartition.

Les deux espèces sont principalement granivores mais se nourrissent également d'insectes en période estivale. Le Moineau domes-

tique a fait l'objet d'un travail conséquent en région et en France, grâce à la mise en place de programmes de marquage coloré.

MOUVEMENTS HIVERNAUX ET MIGRATION PRÉNUPTIALE

Les moineaux sont très peu capturés en milieu naturel (moins de dix captures par an). La majorité des oiseaux sont bagués durant la période hivernale à l'occasion du programme de marquage coloré spécifique au Moineau domestique autour des habitations ou des fermes où l'on peut enregistrer des regroupements importants.

Un important suivi du Moineau domestique a été mené entre 2004 et 2009 sur un territoire bocager dans l'arrière-pays du Boulonnais (Seninghem - La Raiderie). À l'occasion de ce travail, 1900 oiseaux ont été bagués sur ce seul site, 1300 contrôles effectués par capture et 3100 par lecture visuelle des bagues colorées. Les premiers résultats montrent que les jeunes de l'année séjournent majoritairement (41 % des contrôles) sur leur lieu de naissance durant l'automne et l'hiver avant de se disperser vers les sites alentours au printemps suivant. Seuls 20 % des individus adultes bagués en période de migrations pré et postnuptiales ont ensuite été contrôlés



Pose de bagues colorées sur un Moineau domestique. François Cavalier

sur le site, ce qui démontre la tendance migratrice ou tout du moins erratique de l'espèce. Pour le Moineau friquet, les contrôles/reprises réalisés montrent que la région accueille, en période hivernale, des oiseaux nicheurs de Belgique (trois contrôles dont deux de moins de 30 km). Pour le Moineau domestique, les nombreux baguages réalisés en nichoir montrent également une forte sédentarité des oiseaux nicheurs en région (100 % des contrôles/reprises sont réalisés dans un rayon de moins de 10 km autour du site de baguage).

MIGRATION POSTNUPTIALE ET DONNÉES REMARQUABLES

Pour le Moineau domestique, l'étude réalisée en région montre que les mouvements de l'espèce sont davantage liés à des mouvements de dispersion ou à un certain erratisme plutôt qu'à une réelle migration. Plusieurs échanges ont été démontrés entre le Nord, le Pas-de-Calais, la Somme et l'Oise.

La grande majorité des contrôles ne dépassent pas 15 km. On peut toutefois signaler :

- quatre oiseaux bagués en 2004 en période de reproduction dans l'Oise ont été contrôlés l'automne suivant à Senninghem (Pas-de-Calais), 130 km plus au nord ;
- un oiseau bagué en hiver dans le Nord a été contrôlé dans la Somme à 110 km au mois d'août suivant ;
- un oiseau bagué au printemps dans le Pas-de-Calais a été contrôlé l'hiver suivant à Neufchatel-Hardelot (plus de 60 km).

Toutes ces données montrent que l'espèce est sans doute moins sédentaire qu'on ne le croit !

Le plus vieux Moineau domestique contrôlé en région a été retrouvé mort dix ans après sa date de baguage.

Concernant le Moineau Friquet, les données disponibles ne permettent pas de définir la phénologie de migration de l'espèce. Néanmoins, la majorité des mouvements postnuptiaux sont notés en octobre. Les observations visuelles montrent que les effectifs transitant en région sont bien moindres depuis les années 1990. Dans les années 1960-70, des mouvements importants étaient notés au cap Gris-Nez (plus de 21000 oiseaux entre le 9 et 14 octobre 1967). Dans les années 1990, les effectifs notés sont plus faibles (par exemple, 1600 friquets au cap Gris-Nez le 16 octobre 1996). Actuellement, un



Chez le Moineau friquet, il n'est pas possible de différencier les deux sexes. Daniel Haubrex (Biélorussie)

maximum de dix oiseaux par an est observé dans le secteur d'Audinghen.

Ce recul est également nettement illustré par les données de baguage. En effet, entre 1957 et 1987, le Moineau friquet figurait parmi les dix espèces les plus baguées avec une moyenne de 580 oiseaux par an contre 20-50 oiseaux par an durant les années 2000. Les causes de ce recul, noté sur l'ensemble de l'Europe, restent mystérieuses même si l'utilisation des insecticides et des herbicides est pointée du doigt.

Le plus vieux Moineau friquet contrôlé en région avait quatre ans.





Les Fringilles

Les Fringilles sont un groupe composé de petits passereaux à bec plus ou moins fort. Il s'agit principalement de granivores (au moins en période de migration et en hiver) qui vivent et se déplacent le plus souvent en groupes. De par leur régime alimentaire, ils fréquentent souvent les jardins où sont disposées des mangeoires garnies de graines. C'est d'ailleurs à cette période que ces espèces sont les plus baguées.

Pinson des arbres (*Fringilla coelebs*)

Common Chaffinch / Vink



Pinson des arbres mâle. Armelle Guillo

Pinson du Nord (*Fringilla montifringilla*)

Brambling / Keep



Pinson du Nord mâle. Armelle Guillo

Pinson des arbres												
Nb captures	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
250-450				N	N	N	N	N	N	N	N	N

Pinson du Nord												
Nb captures	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
10-250												

Pinson des arbres	
Directive Oiseaux	-
Espèce protégée	Protégée
Statut de nidification en Nord - Pas-de-Calais	Très commun
Statut national	Très commun
Statut régional migrateur	Régulier

Pinson du Nord	
Directive Oiseaux	-
Espèce protégée	Protégée
Statut de nidification en Nord - Pas-de-Calais	Non nicheur
Statut national	Commun
Statut régional migrateur	Régulier

GÉNÉRALITÉS

Le Pinson des arbres est un nicheur commun en Europe et dans la région Nord - Pas-de-Calais, pourvu qu'il dispose au moins de quelques arbres pour chanter et nicher. Le Pinson du Nord est quant à lui uniquement présent en période internuptiale dans la région. Son aire de nidification recouvre toute la partie septentrionale de l'Europe, de la Scandinavie à la Sibérie à l'exception des zones de toundra. Pratiquement toute la population hiverne en Europe, au sud d'une ligne allant de la mer du Nord au sud de la Suède.

La migration automnale de ces espèces est facilement observable, notamment sur le littoral où les densités sont plus importantes (parfois plusieurs dizaines de milliers de Pinsons des arbres par jour). Les flux de Pinsons du Nord sont plus variables (de quelques centaines à quelques milliers par jour les meilleures années). En période de migration et en hivernage, les deux espèces apprécient particulièrement les éteules, les champs labourés ou ensemencés où l'on peut les trouver en grand nombre. Elles migrent strictement de jour, en groupes parfois importants.

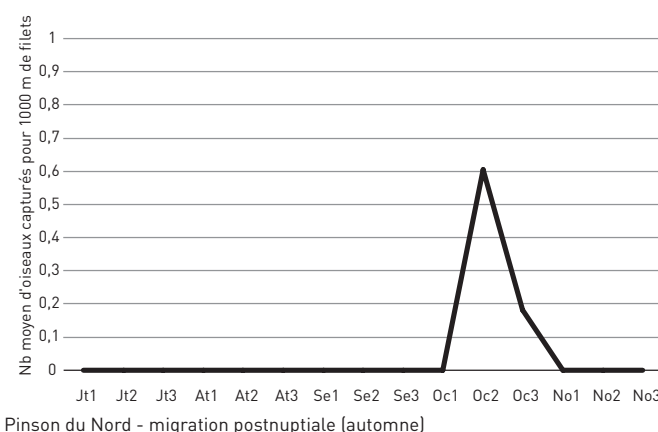
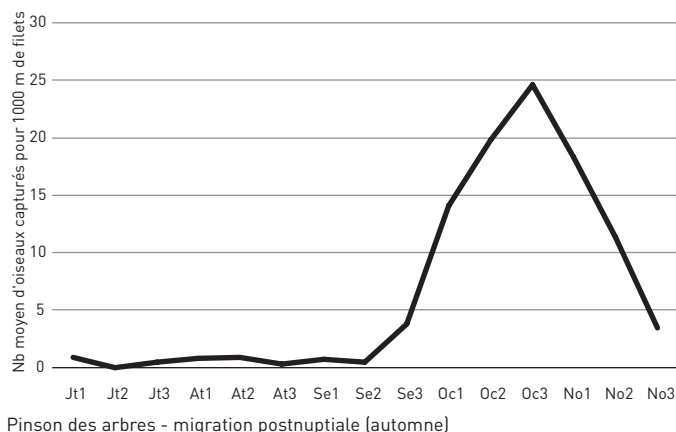
MIGRATION PRÉNUPTIALE ET HIVERNAGE

Ces espèces hivernent en région, en très grand nombre pour le Pinson des arbres et en petits groupes localisés comptant quelques dizaines d'individus pour le Pinson du Nord. Ce dernier est cependant connu pour ses rassemblements hivernaux parfois très importants. Les pinsons sont des hôtes fréquents des mangeoires disposées dans les jardins, surtout en période d'enneigement. Ils se mêlent alors volontiers aux autres espèces. C'est d'ailleurs à la mangeoire qu'ils se laissent le plus souvent capturer.

Au printemps, les mouvements migratoires sont décelés de la mi-mars à début mai mais ils sont assez faibles (quelques dizaines d'individus par jour pour le Pinson des arbres et quelques individus par jour pour le Pinson du Nord). Les pinsons sont connus pour emprunter des voies de migration plus continentales au printemps, évitant ainsi le littoral.

MIGRATION POSTNUPTIALE

Le passage postnuptial du Pinson des arbres débute vers la mi-septembre et vers début octobre pour le Pinson du Nord. Les flux de



Pinsons des arbres les plus importants sont notés entre le 1^{er} et le 20 octobre. Ils peuvent atteindre quelques dizaines de milliers d'individus en une seule journée (50 000 le 1^{er} novembre 1998 au cap Gris-Nez). Ils restent importants jusqu'à la mi-novembre. Pour le Pinson du Nord, la phénologie est pratiquement identique mais les effectifs sont plus variables d'une année à l'autre : de quelques individus à plusieurs milliers (9 000 le 15 octobre 1993). Par mauvaises conditions météorologiques, des stationnements importants sont notés sur le site des deux caps (par exemple, 100 000 Pinsons des arbres bloqués le 9 novembre 1993 ou 5 000 Pinsons du Nord le 13 octobre 1997). Durant toute cette période, le nombre de captures est très faible et reste peu représentatif du réel passage observé. Le faible nombre de captures de Pinsons du Nord ne permet pas de décrire le schéma migratoire de cette espèce mais il semble identique à celui du Pinson des arbres. Les deux espèces sont d'ailleurs souvent observées ensemble en migration.

- un oiseau bagué en Russie en octobre 1994 a été repris en région en novembre 1994 à 1300 km de son lieu de baguage ;
- un oiseau bagué en Norvège en avril 2003 a été repris en région en janvier 2009.

Pour ces deux espèces, le record de longévité pour un oiseau contrôlé en région est d'au moins huit ans.

DONNÉES REMARQUABLES

Les captures de Pinsons du Nord sont assez faibles (50-250 par an pour l'ensemble de la région Nord - Pas-de-Calais). S'ils sont plus importants chez le Pinson des arbres (250-450 par an pour l'ensemble de la région Nord - Pas-de-Calais), cela reste très faible par rapport aux effectifs transitant par la région. Le nombre de contrôles ne permet pas de décrire précisément l'origine des oiseaux qui transitent par la région. Il semble néanmoins que, pour le Pinson du Nord, les voies migratoires empruntées soient variables d'une année à l'autre. En effet deux contrôles ont été réalisés à l'est :

- un oiseau bagué en région le 23 janvier 2009 et contrôlé l'automne suivant en Slovénie le 25 octobre 2009 à 970 km de son lieu de baguage ;
- un oiseau bagué durant l'hiver 1963 dans le Bas-Rhin et contrôlé durant l'hiver 1969 en région.

Trois contrôles ont été réalisés en Europe de l'Ouest et en Scandinavie :

- un oiseau bagué le 30 décembre 2010 en région et contrôlé en Allemagne (soit à 580 km de son lieu de baguage) le 9 avril 2011, très certainement en route pour rejoindre son site de nidification ;
- récemment (2011-2012), deux contrôles norvégiens ont été réalisés mais ne figurent pas sur la carte.

Pour le Pinson des arbres, les oiseaux sont originaires d'Europe du Nord (pays scandinaves mais aussi probablement de plus loin : Russie et Sibérie).

Seuls trois contrôles dépassent les 1000 km pour le Pinson des arbres :

- un oiseau bagué en septembre en 1988 en Lituanie a été repris en février en 1991 en région ;





Verdier d'Europe (*Carduelis chloris*)

Greenfinch / Groenling



Verdier d'Europe mâle. Armelle Guillo

Verdier d'Europe												
Nb captures	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
600-1000				N	N	N	N	N	N	N	N	N

Verdier d'Europe	
Directive Oiseaux	-
Espèce protégée	Protégée
Statut de nidification en Nord - Pas-de-Calais	Très commun
Statut national	Commun
Statut régional migrateur	Régulier

GÉNÉRALITÉS

Le Verdier d'Europe occupe toute l'Europe jusqu'à l'Oural, excepté le nord de la Scandinavie. C'est un nicheur commun dans la région. Il fréquente les lisières forestières, les zones bocagères, les jardins et les parcs urbains. L'espèce est considérée comme partiellement migratrice sur la plupart de son aire de répartition. Seules les populations les plus méridionales semblent être sédentaires. C'est un granivore strict et un migrateur diurne. Le verdier est un des hôtes communs des mangeoires en hiver, notamment dans les jardins présentant quelques arbres. En période de migration, l'espèce fré-

quente surtout les milieux boisés et reste assez rare dans les habitats faisant l'objet d'opération de captures à cette période (fourrés dunaires, marais). La majorité des données proviennent donc du baguage hivernal autour des points de nourrissage.

HIVERNAGE ET MIGRATION PRÉNUPTIALE

Entre 600 et 1000 individus sont bagués chaque année en région dont une grande majorité en période hivernale (de fin octobre à fin mars). Le verdier a toujours figuré parmi les espèces les plus capturées en région (entre 1957 et 1987, plus de 33000 oiseaux ont été équipés d'une bague métal, soit environ 1200 oiseaux par an). En période hivernale, une partie des oiseaux capturés sont des oiseaux locaux qui se concentrent autour des mangeoires. À ces oiseaux s'ajoutent des verdiers issus de Belgique, Pays-Bas, Allemagne et Grande-Bretagne. Une donnée provient également d'un oiseau norvégien. Les effectifs à cette période peuvent être importants (200 à 300 oiseaux différents bagués en un hiver sur un seul site). Les données obtenues montrent que ce passereau utilise en période hivernale une



Verdiers d'Europe femelle (à gauche) et mâle (à droite). Armelle Guillo



Verdiers d'Europe mâle adulte (à gauche) et juvénile (à droite). Iris Prudhomme

vaste aire où l'oiseau peut se déplacer entre des sites de nourrissage distants de quelques kilomètres. Une faible partie des nicheurs en région semble rejoindre des contrées françaises plus méridionales (un oiseau bagué en région en juin a été repris dans les Pyrénées l'hiver suivant). La migration prénuptiale est perceptible de mars à mi-avril. À cette période, l'augmentation des effectifs bagués et une diminution des contrôles indiquent la reprise du passage migratoire.

MIGRATION POSTNUPTIALE

La migration postnuptiale semble débuter dès la fin septembre mais la majorité du passage est notée à partir de mi-novembre. Il faut néanmoins prendre ces données avec précautions. En effet à cette période, le froid s'installe et pousse les oiseaux à fréquenter les mangeoires où ils sont capturés et bagués en nombre.

DONNÉES REMARQUABLES

Les oiseaux qui transitent par la région sont originaires de Belgique, Pays-Bas voire plus occasionnellement d'Allemagne, Danemark et Norvège. Une partie des oiseaux continuent leur route vers le sud (Somme, Seine-et-Marne, Loiret, Sarthe et Morbihan). Les nombreux échanges entre les différentes stations de baguage hivernales régionales ou belges proches de la frontière montrent un certain erratisme de l'espèce en hiver.

Six données dépassent 500 km dont :

- un oiseau norvégien repris en région le 5 janvier 2000 (942 km) ;
- un oiseau bagué en région le 25 décembre 1996 et repris au Danemark le 27 mars 1998 (860 km) ;
- un oiseau bagué en région le 2 février 2008 et contrôlé en Allemagne le 25 mars 2008 (783 km) ;
- un oiseau bagué en région le 14 juin 2007 et repris dans les Pyrénées-Atlantiques le 29 janvier 2008 (861 km).

Les données de contrôles/reprises ne permettent cependant pas de donner une idée précise des réelles capacités de déplacement de l'espèce.

La collision avec les parois vitrées constitue la première cause de mortalité avec 38 % des reprises circonstanciées.

Le plus vieil oiseau contrôlé en région avait huit ans.





Chardonneret élégant (*Carduelis carduelis*)

Goldfinch / Putter



Chardonneret mâle. Armelle Guillo

Chardonneret élégant												
Nb captures	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
50-350					N	N	N	N	N	N	N	N

Chardonneret élégant	
Directive Oiseaux	-
Espèce protégée	Protégée
Statut de nidification en Nord - Pas-de-Calais	Commun
Statut national	Commun
Statut régional migrateur	Régulier

GÉNÉRALITÉS

Le Chardonneret élégant possède une distribution paléarctique, depuis le Portugal, jusqu'à l'ouest asiatique et depuis le sud de la Fennoscandinavie, jusqu'au nord de l'Afrique. C'est un migrateur partiel : seules les populations méditerranéennes peuvent être considérées comme sédentaires. L'espèce hiverne dans l'ensemble de son aire de reproduction, en évitant les zones d'altitude et avec des concentrations plus importantes autour de la Méditerranée. Le Chardonneret élégant est essentiellement granivore : il consomme des petites graines de la famille des Astéracées, qu'il prélève directe-

ment sur les inflorescences. L'espèce fréquente donc de façon préférentielle les habitats riches de ce type de plantes tels que les prairies naturelles, les friches, les jardins, etc. En dehors de la période de reproduction, il s'agit d'une espèce typiquement grégaire. En hiver, il se rapproche des mangeoires et se regroupe le soir dans les arbres sous forme de dortoirs. Migrateur diurne, le Chardonneret élégant migre en groupe. Il n'est pas rare qu'il se joigne à d'autres espèces de Fringilles.

HIVERNAGE ET MIGRATION PRÉNUPTIALE

L'espèce est présente durant toute la période hivernale. À cette saison, c'est l'une des dix espèces les plus baguées en région. Le baguage autour des mangeoires a permis de montrer que les oiseaux hivernant dans la région proviennent majoritairement de Grande-Bretagne. En effet, de nombreux chardonnerets bagués outre-manche ont été contrôlés en hiver en région et inversement (plus de 50 % des contrôles). D'une année à l'autre, seule une petite partie des oiseaux semble être fidèle à ses zones d'hivernage, peut-



Le très jeune chardonneret ne présente pas de rouge sur la tête avant sa première mue. Simon Dutilleul

être des oiseaux locaux. Au printemps, les mouvements migratoires vers le nord sont visibles dès mars et s'intensifient de la mi-avril jusqu'à début mai. C'est à cette époque que le suivi de la migration donne le plus de résultats et montre qu'il s'agit d'un migrateur régulier en région. 300 à 400 oiseaux sont comptés de manière régulière sur les sites du cap Gris-Nez et de Sangatte.

Les nicheurs locaux se cantonnent réellement sur leur site de nidification à la mi-avril. Le Chardonneret élégant semble être fidèle à son secteur de nidification : un oiseau bagué au mois de juin a été contrôlé deux ans plus tard à la même période à 11 km de son lieu de baguage.

MIGRATION POSTNUPTIALE

Très peu de chardonnerets sont bagués dans la région Nord - Pas-de-Calais en période de migration postnuptiale (moins de dix individus par an). Les suivis visuels de migration suivent les mêmes tendances puisque l'espèce est quasi-absente des relevés automnaux en comparaison de la migration de printemps. Cette absence de données peut s'expliquer par une migration s'étalant sur une longue période (d'août à décembre) qui se prolonge probablement durant l'hiver, peut-être en cas d'enneigement des îles britanniques. Les contrôles réalisés sur les oiseaux anglais s'étalent entre octobre et mars avec une forte majorité en février-mars (plus de 60 % des contrôles). Quelques rares échanges entre sites sont notés en période hivernale, la majorité des oiseaux restant sur le même site durant tout l'hiver. Ces échanges sont plus courants durant les mois de février et mars et sont probablement liés au début de la migration

prénuptiale. Quelques oiseaux bagués entre août et octobre ont été contrôlés ou repris en Belgique durant l'hiver suivant. Il s'agit principalement d'échanges transfrontaliers (10-20 km) correspondant probablement à de l'erratisme hivernal.

DONNÉES REMARQUABLES

Les quantités d'oiseaux bagués en région permettent uniquement de définir la provenance des oiseaux hivernant dans le Nord - Pas-de-Calais : les îles britanniques.

Un individu bagué dans la région Nord - Pas-de-Calais en période de reproduction (mai) a été repris à l'automne dans la province de Malaga en Espagne. Un autre oiseau a été repris en Charente en période hivernale. Ce sont les deux seules données qui illustrent un éventuel mouvement migratoire des nicheurs locaux vers le sud de la France ou la péninsule ibérique.

Seuls deux contrôles dépassent 800 km de distance :

- un oiseau bagué en mars 2009 en région, repris au nord de la Grande-Bretagne en mai 2010 (840 km) ;
- un oiseau bagué en mai 1965 en région, repris en novembre de la même année à Malaga en Espagne (1 650 km).

Le record de distance parcourue appartient à un oiseau bagué début mars à Tingry (62) et contrôlé au nord de l'Angleterre. Il avait parcouru 660 km en 50 jours.

L'oiseau le plus vieux contrôlé en région avait 8 ans.





Sizerin flammé (*Carduelis flammea*)

Common Redpoll / Grote Barmsijs



Sizerin cabaret mâle. Stephan Peten (Belgique)

Sizerin flammé												
Nb captures	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
10-370												

Sizerin flammé	
Directive Oiseaux	-
Espèce protégée	Protégée
Statut de nidification en Nord - Pas-de-Calais	Localisé
Statut national	Peu commun
Statut régional migrateur	Irrégulier

GÉNÉRALITÉS

Le Sizerin flammé est divisé en deux populations bien distinctes, *cabaret* et *flammea*, qui occupent chacune une aire de reproduction différente. Le Sizerin flammé *cabaret* a une répartition plus méridionale puisqu'il se reproduit dans les Alpes, en Grande-Bretagne, et du Benelux au Danemark. Le Sizerin flammé *flammea* a lui une répartition vraiment septentrionale et occupe toute la zone boréale de Scandinavie. C'est un migrateur partiel, et c'est essentiellement le taxon *cabaret* qui est rencontré en région. En hiver, ce sont les populations britanniques et du

Benelux qui sont notées. Certaines années, *flammea* peut apparaître également, souvent de manière invasive, et devient alors plus abondant que *cabaret*. En migration, l'espèce fréquente de préférence les habitats broussailleux et boisés mais apprécie également les hautes graminées tel que les épilobes et les charbons. Migratrice diurne, à l'automne l'espèce est souvent observée en passage actif, plus rarement en halte migratoire. En hiver, le Sizerin flammé est davantage grégaire et fréquente alors les massifs boisés, souvent constitués de bouleaux et d'aulnes.

HIVERNAGE ET MIGRATION PRÉNUPTIALE

L'espèce est présente dans la région durant toute la période hivernale. Au printemps, aucun passage n'est réellement décelable dans les données disponibles, même si le sizerin a déjà été capturé jusqu'en mars. Il est probable que les oiseaux rejoignent progressivement les sites de nidification dès le milieu de l'hiver.



Le mâle présente souvent des traces de rouge sur la poitrine. Simon Dutilleul

MIGRATION POSTNUPTIALE

Les effectifs bagués d'une année à l'autre en région Nord - Pas-de-Calais varient considérablement: de 6 captures en 2007 contre 370 en 2008. Le Sizerin flammé apparaît la plupart du temps en fin d'automne, en général durant le mois de novembre. Les oiseaux sont alors très mobiles. En témoignent plusieurs contrôles étrangers réalisés en Belgique rapidement après la date de baguage. En effet, 13 individus bagués en région ont été contrôlés en Belgique, en moyenne seulement cinq jours après la date de baguage et pour une distance moyenne parcourue de 65 kilomètres. Les captures se font ensuite moins nombreuses en décembre et concernent alors en majorité des hivernants.

DONNÉES REMARQUABLES

Étant donné la propension de l'espèce à se déplacer dans la canopée des massifs boisés, il y a fort à parier que les méthodes de captures actuelles (filets limités en hauteur) ne permettent pas d'avoir une bonne représentation de l'abondance de l'espèce en région.

Néanmoins, l'analyse des données de captures / recaptures permet d'indiquer que les interactions sont fortes entre la France et la Belgique.



Comparaison entre le Sizerin flammé plus clair (à gauche) et le Sizerin cabaret plus brun (à droite). Frédéric Caloin

Seul un contrôle dépasse 800 km de distance: un oiseau bagué en octobre 2010 en Écosse a été contrôlé en novembre de la même année en région.

Au cours des années 2008 à 2010, 97 % des Sizerins flammés bagués appartenaient à la sous-espèce *cabaret* et 3 % à *flammea* (néanmoins, seuls 23 % des sizerins ont fait l'objet d'une identification de la sous-espèce).

Le faible nombre de contrôles ne permet pas de donner une idée de la longévité de l'espèce, ni de sa capacité de déplacement.





Linotte mélodieuse (*Carduelis cannabina*)

Common linnet / Kneu



Linotte mélodieuse mâle. Armelle Guillo

Linotte mélodieuse												
Nb captures	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
20-230					N	N	N	N	N	N	N	N

Linotte mélodieuse	
Directive Oiseaux	-
Espèce protégée	Protégée
Statut de nidification en Nord - Pas-de-Calais	Commun
Statut national	Commun
Statut régional migrateur	Régulier

GÉNÉRALITÉS

La Linotte mélodieuse se reproduit à travers toute l'Europe, en Russie et en Sibérie occidentale mais également sur le pourtour du bassin méditerranéen. La distribution de cette espèce est irrégulière et tient à ses exigences écologiques. Son biotope préférentiel est la steppe ou la lande buissonnante. Les couples s'installent volontiers en petites colonies lâches dans des milieux semi-ouverts. C'est un migrateur partiel : si une partie des oiseaux gagne le littoral à la recherche de la douceur océanique, d'autres rejoignent le pourtour méditerranéen ou même l'Afrique du Nord. Les linottes nichant en

plaine sont vraisemblablement sédentaires ou erratiques, vagabondant çà et là en fonction des disponibilités alimentaires des milieux ouverts. Elles fuient en revanche l'enneigement prolongé, ce qui peut entraîner des mouvements hivernaux. L'espèce est essentiellement granivore et très occasionnellement insectivore. En période de migration et en hiver, les habitats explorés sont plus diversifiés. Les bandes de linottes parcourent alors surtout les espaces cultivés, les zones ouvertes, les jachères, les prairies non fauchées, les coupes forestières enherbées et même les hauts de plage qu'elles exploitent à la recherche de graines. C'est un migrateur diurne.

HIVERNAGE ET MIGRATION PRÉNUPTIALE

Comme l'espèce fréquente surtout des milieux ouverts à semi-ouverts, elle est difficile à capturer par des moyens conventionnels (filets verticaux) et elle doit être ciblée avec des moyens de capture adaptés (filets au sol), peu utilisés en région. Le départ des hivernants s'observe au cap Gris-Nez de mars à avril avec des observations dépassant régulièrement la centaine d'oiseaux. Néanmoins, il



Linotte mélodieuse mâle en mue, on voit une des rémiges en train de repousser.
Simon Dutilleul



La femelle et le juvénile ne présentent pas de rouge ni au front, ni à la poitrine.
Savina Bracquart

est difficile à cette période de différencier ces oiseaux des nicheurs locaux qui commencent à s'installer. En région, un grand nombre de linottes est capturé à l'intérieur des terres durant les deux premières décades d'avril (plus de 75 % des captures) lors du voyage de retour vers les lieux de nidification. Les oiseaux bagués à cette époque en région ne sont pas contrôlés avant l'automne (souvent en Belgique). On peut donc penser qu'ils regagnent des régions plus septentrionales et que les lieux de captures en région ne sont que de brèves haltes migratoires (les contrôles d'un même oiseau sont pratiquement nuls d'un jour à l'autre).

MIGRATION POSTNUPTIALE

Les linottes deviennent nettement grégaires dès la fin-juillet et peuvent alors former des troupes comptant plusieurs centaines d'oiseaux. À l'automne, le passage débute entre les derniers jours d'août et la mi-septembre. Il culmine en octobre et s'achève à la mi-novembre. La linotte est rarement capturée en milieu dunaire arbus-tif et elle ne fréquente pas les mangeoires. Les oiseaux bagués à l'automne en région sont régulièrement contrôlés en Belgique durant l'hiver ou au printemps suivant, ce qui révèle une zone d'hivernage située plus au nord ou traduit le comportement erratique de ce fringille. Une autre partie des oiseaux bagués en région à cette période effectue une migration plus longue vers la péninsule ibérique et le Maroc. Le même constat a été réalisé sur les oiseaux anglais.

DONNÉES REMARQUABLES

Le nombre peu important d'oiseaux bagués en région permet pourtant de bien illustrer le schéma migratoire de la Linotte mélodieuse. Il faut dire que l'espèce a fait l'objet d'une pression de baguage importante de 1957 à 1974, période à laquelle elle figurait parmi les espèces les plus baguées (1 150 individus bagués par année en région). Aujourd'hui, ce chiffre est tombé à moins de 200 individus par an, probablement en raison de la baisse des effectifs (l'espèce accuse un déclin des populations d'oiseaux nicheurs de plus de 68 % à l'échelle nationale depuis 1989) mais également en raison du changement des pratiques de baguage. Les milieux qu'elle fréquente (friches, bords de plage) ne sont plus particulièrement ciblés en dehors de la station des Cinq Tailles à Thumeries (59). À noter que plus de 80 % des oiseaux bagués en région et contrôlés à l'étranger proviennent de Belgique.

Trois contrôles viennent illustrer l'hivernage en péninsule ibérique :

- un oiseau bagué en octobre 1965 en région a été repris 13 jours plus tard à l'extrême sud-ouest de l'Espagne, soit un trajet moyen de 124 km par jour ;
- un oiseau bagué en août 1998 en région et contrôlé en mars 1999 dans le centre de l'Espagne ;
- un oiseau bagué en région au printemps 1965 et contrôlé au Maroc trois ans plus tard en hiver. Cet oiseau détient également le record de distance avec 1993 km entre son lieu de baguage et son lieu de contrôle.

Le plus vieil oiseau a été bagué en région le 8 août 1971 et repris le 28 janvier 1982 à moins de 20 km de son lieu de baguage 10 ans et demi plus tard !





Tarin des aulnes (*Carduelis spinus*)

Siskin / Sijs



Tarin des aulnes mâle. Édouard Dansette

Tarin des aulnes												
Nb captures	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
50-100												

Tarin des aulnes	
Directive Oiseaux	-
Espèce protégée	Protégée
Statut de nidification en Nord - Pas-de-Calais	Occasionnel
Statut national	Commun
Statut régional migrateur	Régulier

GÉNÉRALITÉS

Le Tarin des aulnes se reproduit de façon discontinue à travers l'Europe, avec un noyau principal en Europe du Nord et centrale. En région, c'est un nicheur très occasionnel à exceptionnel, avec seulement quelques cantonnements détectés dans des secteurs résineux des forêts littorales. Le Tarin des aulnes est principalement un migrateur et un hivernant dans le Nord - Pas-de-Calais. Il fréquente alors de nombreux milieux différents : friches agricoles, parcs, haies, jardins et même les mangeoires. Il possède néanmoins une forte préférence pour les ripisylves, les aulnaies marécageuses et les

boisements de conifères. Les déplacements automnaux et l'hivernage prennent régulièrement l'allure d'invasions; à la suite de telles invasions, des tentatives de nidification sont possibles, notamment lorsque les habitats favorables sont présents (résineux). Mais les quelques individus observés au printemps ou en été concernent le plus souvent des estivants qui ne se reproduisent pas ou des migrants tardifs.

HIVERNAGE ET MIGRATION PRÉNUPTIALE

L'espèce est très difficile à capturer en dehors de ses sites d'alimentation. En effet, le tarin occupe souvent la canopée des milieux arborés et reste insensible à la diffusion de son chant. Seulement 50-100 oiseaux sont bagués chaque année dans la région Nord - Pas-de-Calais, la majorité (plus de 80 %) en hiver. Les populations hivernantes présentent un caractère très fluctuant, avec des afflux observés certaines années, comme en 1965/66 ou encore 1985/86. L'espèce est présente pendant tout l'hiver. À cette période, le faible nombre de contrôles réalisés semble montrer un certain nomadisme



Ce jeune mâle présente une calotte encore peu marquée de noir. François Cavalier

de l'espèce (quelques contrôles réalisés à 15-20 km des sites de baguage). Le tarin semble fréquenter davantage les sites de nourrissage disposés par l'homme en fin d'hiver et au printemps, probablement pour faire les réserves nécessaires à la migration pré-nuptiale. À cette période, l'espèce peut facilement augmenter sa masse de 17 à 25 % en quelques jours. Au printemps, il y a peu de mouvements détectables dans les données de baguage. Les retours se déroulent de fin février-début mars à début mai, avec un pic dans la première décennie d'avril. Aucun oiseau n'a été bagué en période de nidification dans la région Nord - Pas-de-Calais.

MIGRATION POSTNUPTIALE

Les premiers migrateurs sont notés dès la 3^e décennie de septembre, le maximum des captures intervient en novembre. Les captures réalisées entre décembre et février correspondent aux individus hivernants. D'anciennes données (années 1970-1980) qui ne sont pas présentes dans la base de données informatique (et ne figurent pas sur les cartes) montrent que les migrateurs et hivernants de notre région proviennent de Scandinavie, du nord de l'Allemagne et de Russie et que certains migrateurs poursuivent leur route parfois jusqu'en Espagne et même en Italie. Aucun contrôle récent (postérieur à 1990) ne vient confirmer que ces mouvements ont encore lieu aujourd'hui.

DONNÉES REMARQUABLES

Les données de contrôles/reprises pour cette espèce sont fragmentaires, avec seulement deux oiseaux étrangers contrôlés en région et 12 mentions d'individus bagués dans le Nord - Pas-de-Calais. Les deux données les plus remarquables concernent :

- un oiseau bagué le 10 novembre 2010 à la Neuville (59) et contrôlé le 25 février 2012 en République Tchèque (820 km) ;
- un oiseau bagué le 21 février 1991 en Grande-Bretagne et contrôlé le 1^{er} avril de la même année à Pont-à-Vendin (62) (310 km) durant la migration pré-nuptiale.

Récemment (les données ne figurent donc pas sur la carte), deux oiseaux bagués en région en novembre 2012 ont été contrôlés au printemps 2013 : l'un en Allemagne en mars (286 km) et l'autre début mai en Norvège (894 km).

Les données plus anciennes montrent que l'espèce peut changer facilement de voies migratoires ou de zones d'hivernage d'une année



Tarins des aulnes mâle (à gauche) et femelle (à droite). Frédéric Caloin

sur l'autre, probablement en fonction des ressources alimentaires. Ainsi, des oiseaux bagués en région ont été contrôlés les hivers suivants dans le nord de l'Espagne, à l'ouest de l'Italie ou, plus étonnant, dans des provinces russes à l'est de la mer Noire.

Le plus vieil oiseau contrôlé en région n'avait que trois ans.





Les Bruants

Le littoral du Nord - Pas-de-Calais accueille régulièrement cinq espèces de bruant: le Bruant des neiges et le Bruant lapon, hivernants et migrateurs rares, le Bruant jaune, le Bruant proyer et le Bruant des roseaux, nicheurs très communs. Seule cette dernière espèce fait l'objet de programmes de baguage en période de migration en région.

Bruant des roseaux (*Emberiza schoeniclus*)

Reed Bunting / Rietgors



Bruant des roseaux mâle en plumage nuptial. Frédéric Caloin

Bruant des roseaux												
Nb captures	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
500-1000				N	N	N	N	N	N	N	N	N

Bruant des roseaux	
Directive Oiseaux	-
Espèce protégée	Protégée
Statut de nidification en Nord - Pas-de-Calais	Assez commun
Statut national	Commun
Statut régional migrateur	Régulier

GÉNÉRALITÉS

Deux sous-espèces de Bruant des roseaux nichent en France. La sous-espèce *schoeniclus* est la plus commune et présente une large distribution de la Grande-Bretagne à l'Oural. La seconde *witherbyi* est cantonnée à la Méditerranée occidentale. Comme son nom l'indique, le Bruant des roseaux est avant tout une espèce des zones humides (phragmitaies notamment) même s'il tend à coloniser d'autres milieux plus secs (certaines zones culti-

vées par exemple). Cet oiseau, observable toute l'année dans le Nord - Pas-de-Calais, est un migrateur partiel. Plus on descend vers le sud, plus les populations sont sédentaires. En migration et en hiver, ce bruant fréquente en journée divers milieux tels que les dunes, les champs cultivés, les buissons et les roselières. En fin de journée, il constitue des dortoirs dans les roselières inondées (les vieilles roselières en voie d'atterrissement sont souvent délaissées). L'espèce se nourrit de graines de graminées aquatiques mais aussi d'insectes, de petits crustacés et d'arthropodes.

HIVERNAGE ET MIGRATION PRÉNUPTIALE

Le Bruant des roseaux hiverne en région dans la majeure partie des roselières. Les regroupements en dortoir permettent de la capturer assez facilement et de suivre les échanges entre sites. De tels mouvements entre roselières sont mis en évidence



Bruant des roseaux probablement femelle. Julien Boulanger



En hiver, le Bruant des roseaux mâle perd son plumage nuptial. Simon Dutilleul



Opération de baguage au dortoir. Simon Dutilleul

chaque année grâce au baguage, que ce soit entre le littoral et l'intérieur des terres ou entre sites à l'intérieur des terres. Les données de baguage indiquent que les individus nicheurs en région se déplacent sur de courtes distances pour passer l'hiver un peu plus au sud ou à l'ouest (Yvelines, Sarthe, Gironde, Rhône-Alpes). Les premiers migrateurs reviennent sur leur site de nidification vers la mi-mars. Le mouvement migratoire se poursuit jusqu'à la fin du mois d'avril pour les migrateurs les plus nordiques.

MIGRATION POSTNUPTIALE

La migration automnale débute dès la fin septembre. Le pic de passage est maximal en 2^e et 3^e décades d'octobre. Cette migration s'étale jusqu'à la fin du mois de novembre. Selon la superficie du milieu d'accueil, des dortoirs de plus de 100 individus peuvent alors se former dans les roselières du littoral ou plus à l'intérieur des terres. En octobre, la région accueille de nombreux oiseaux issus des populations reproductrices de Suède, Norvège, Danemark, Allemagne et Pays-Bas. Certains oiseaux continuent ensuite leur route pour atteindre l'Espagne ou le sud de la France.

DONNÉES REMARQUABLES

La plus grande distance parcourue appartient à un oiseau bagué en Suède à plus de 1500 km de distance et contrôlé dans le marais audomarois (étangs du Romelaère).

Un oiseau bagué au Lac de Mison (Hautes-Alpes) en janvier 1989 a effectué une remontée rapide. Il a été contrôlé en Nord - Pas-de-Calais seulement deux jours après, à 708 km de son lieu de baguage (soit 354 km par jour).

Le plus vieil oiseau contrôlé en région avait plus de 7 ans.



Quelques oiseaux marins rares mais réguliers

Parmi ces espèces, certaines sont observées annuellement mais dans des effectifs toujours limités et sans phénologie marquée. D'autres sont observées plus occasionnellement.

Plongeon imbrin (*Gavia immer*)

Great northern Diver / Ijsduiker



Plongeon imbrin. Julien Boulanger

La présence du Plongeon imbrin dans le détroit est plus anecdotique que celle des autres plongeurs. Nicheur du néarctique canadien ainsi qu'en Islande, il hiverne majoritairement le long des côtes bretonnes et dans une moindre mesure en mer du Nord. Les migrateurs transitent essentiellement via l'Atlantique. La mer du Nord constitue donc un axe de migration secondaire. Son passage est perceptible à l'automne mais avec des effectifs très limités (10-25 selon les années), majoritairement entre début octobre et fin novembre. Les données d'hivernants ainsi que le passage pré-nuptial ne concernent que quelques unités chaque année (1 à 5). Les records sont de cinq individus le 11 novembre 2007 depuis la jetée du Clipon et le 27 novembre 2011 au cap Gris-Nez.

Plongeon à bec blanc (*Gavia adamsii*)

White-billed Diver / Geelsnavelduiker

Nicheur lointain du néarctique russe jusqu'à l'Alaska, les modifications récentes de ses zones d'hivernage vers l'ouest augmentent le nombre de données de Plongeon à bec blanc en mer du Nord. Dans cette dynamique, quelques individus ont pu être notés des deux côtés du détroit au cours des dernières années. Depuis 2005, deux données ont été enregistrées en avril à Dungeness (GB) ainsi que deux données au cap Gris-Nez. À l'automne, une seule donnée a été notée en novembre 2007, sur les sites du Clipon et du cap Gris-Nez (l'observation concernait le même oiseau).

Puffin cendré (*Caloectris diomedea*)

Cory's Shearwater / Kuhlspijlstormvogel

Le Puffin cendré est séparé en deux sous-espèces distinctes avec une population méditerranéenne (*Caloectris diomedea diomedea*) et une population atlantique (*C. d. borealis*) nicheuse au Portugal, Madère, Canaries, et aux Açores. Certaines années, une partie des populations remonte très au nord pour passer en grand nombre le long des côtes irlandaises. Sa présence en mer du Nord reste accidentelle car son axe migratoire passe exclusivement par l'Atlantique.

Il est d'ailleurs fréquent que les oiseaux vus plus au nord (Angleterre, Pays-Bas, Scandinavie) remontent vers le nord pour rebasculer en Atlantique par l'Écosse. La migration du Puffin cendré dans le détroit du Pas de Calais est à peine perceptible avec un à trois oiseaux visibles chaque année entre fin juillet et mi-octobre.

Puffin majeur (*Puffinus gravis*)

Great Shearwater / Grote Pijlstormvogel

Le Puffin majeur niche au sud de l'océan Atlantique (Malouines, Tristan da Cunha, Nightingale...). Comme le Puffin fuligineux, il effectue une migration vers le nord d'avril à octobre avant de rejoindre à nouveau son aire de nidification dans l'hémisphère sud en novembre. Il remonte jusqu'au nord-est des États-Unis, du Canada puis le Groenland avant de descendre vers l'est de l'Atlantique où il peut être vu en nombres très importants depuis les côtes irlandaises. Sa présence en mer du Nord est accidentelle et concerne généralement des oiseaux qui remontent vers le nord pour rejoindre l'Atlantique par l'Écosse. Il est exceptionnel dans le sud de la mer du Nord, et encore plus dans le détroit du Pas de Calais : moins de dix mentions, essentiellement entre fin juillet et début octobre depuis la jetée du Clipon.

Harelde boréale (*Clangula hyemalis*)

Long-tailed Duck / Ijseend



Harelde boréale. Guy Flohart

L'Harelde boréale occupe toute la zone arctique et subarctique de l'hémisphère nord. La mer Baltique accueille l'immense majorité des hivernants issus des populations européennes. L'espèce est présumée en fort déclin avec des effectifs en chute de 65 % en mer Baltique. En dehors de cette zone, l'aire d'hivernage concerne essentiellement la mer du Nord et l'Atlantique nord. Les effectifs qui descendent plus au sud sont toujours très réduits. Le détroit du Pas de Calais ne voit donc passer annuellement que quelques individus (un à cinq par saison). La période de passage semble s'étendre de fin mars à fin mai au printemps et de mi-octobre à fin décembre lors de la migration postnuptiale. Le record au cap Gris-Nez est de trois individus le 21 mars 1976 et le 16 novembre 2008.

Garrot à œil d'or (*Bucephala clangula*)

Goldeneye / Brilduiker



Garrots à œil d'or. Ludovic Scalabre

Le Garrot à œil d'or occupe la majorité des forêts boréales de l'hémisphère nord. Son aire d'hivernage est très étendue. Les oiseaux européens hivernent aussi bien sur les zones côtières de l'Europe de l'Ouest que sur les plans d'eau intérieurs, les lacs et rivières jusqu'au pourtour méditerranéen. L'immense majorité des oiseaux hivernent néanmoins sur les côtes de la mer Baltique et de la mer du Nord. Le Garrot à œil d'or est donc peu fréquent dans le détroit du Pas de Calais (entre 5 et 10 individus à l'automne, entre 5 et 20 au printemps). À l'automne, quelques données sont parfois enregistrées en octobre mais la meilleure période de passage est concentrée sur les deux premières décades de novembre (au mieux quelques individus). Le record est modeste avec seulement 16 oiseaux le 23 novembre 1983 au cap Gris-Nez. Au printemps, les données sont un peu plus nombreuses, et le passage est concentré de fin février à mi-mars. Il concerne le plus souvent quelques unités, même si une donnée exceptionnelle de 28 individus a été enregistrée le 6 mars 2011.

Guillemot à miroir (*Cepphus grylle*)

Black Guillemot / Zwarte Zeekoet

Le Guillemot à miroir a une répartition très large. Il niche dans toute la zone arctique, mais également sur le pourtour de la mer Baltique, l'ensemble de l'ouest scandinave et au nord du Royaume-Uni. Il n'effectue pas de grande migration. On le trouve au large de ses zones de nidification en hiver, pourvu qu'elles soient hors gel.

L'espèce est peu commune en région sur les deux sites de suivi de la migration en mer. Un total de dix mentions, concernant à chaque fois un individu isolé, a été enregistré depuis 1995. Elles sont réparties de mi-septembre à fin décembre, avec même une donnée anachronique à la fin du mois d'août.

Macareux moine (*Fratercula arctica*)

Atlantic Puffin / Papegaaiduiker

Le Macareux moine occupe l'ensemble des zones favorables à sa nidification en Atlantique nord, depuis l'est des côtes américaines, jusqu'en Russie (Nouvelle-Zemble). Au nord, on le trouve jusqu'au Spitzberg, au sud, autour des îles britanniques. Une petite population subsiste également en Bretagne. L'espèce est pélagique en hiver et occupe une zone très vaste de l'océan Atlantique, depuis ses aires de nidification jusqu'en Espagne et même en Afrique du Nord. Il est également présent en nombre à l'ouest de la Méditerranée.

Dans le détroit du Pas de Calais, on l'observe en petit nombre, de début octobre à début décembre avec des effectifs annuels compris entre un et dix individus. Quelques données ont été collectées au cœur de l'hiver, période à laquelle l'espèce est présente, en effectifs vraisemblablement très réduits.

D'autres espèces sont considérées comme exceptionnelles. Il s'agit souvent d'oiseaux marins observés loin de leur aire de répartition habituelle, la plupart du temps déviés par de fortes tempêtes. Ces oiseaux vus uniquement à quelques reprises (voire à une seule) demeurent un rêve pour de nombreux seawatcheurs !

En voici quelques exemples (certaines données n'ont pas été soumises au comité d'homologation national) :

Albatros à sourcils noirs 1 mention au cap Gris-Nez, 2 mentions depuis la jetée du Clipon
 Pétrel gongon/madère 2 mentions au cap Gris-Nez
 Océanite de Castro 1 mention depuis la jetée du Clipon
 Frégate non déterminée 1 mention depuis la jetée du Clipon
 Puffin de Macaronésie 2 données au cap Gris-Nez, 7 données depuis la jetée du Clipon
 Mouette de Ross 2 données depuis la jetée du Clipon
 Sterne bridée 2 données au cap Gris-Nez

Quelques passereaux migrateurs rares mais réguliers

Ces espèces sont particulièrement recherchées par les ornithologues. Les données les concernant dépendent fortement de la pression d'observation ou de capture menée en région. Parmi ces espèces, trois sont liées au secteur du cap Gris-Nez qui accueille la majorité des données régionales.

Fauvette épervière (*Sylvia nisoria*)

Barred warbler / Sperwergrasmus



Fauvette épervière. Adeline Blin

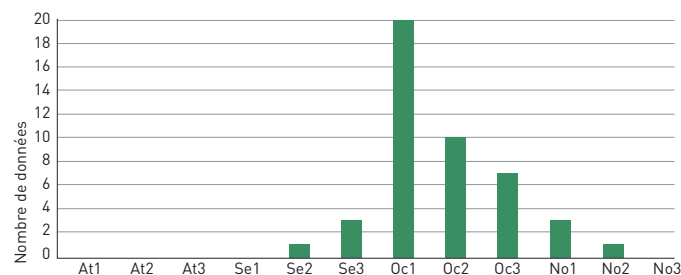
Les populations les plus proches de cette fauvette de grande taille se situent dans l'est de l'Allemagne et migrent vers l'Afrique de l'Est pour hiverner. L'espèce est observée régulièrement chaque automne en Europe de l'Ouest. En région, 15 mentions de captures ont été enregistrées entre 2003 et 2010 (maximum de 5 ind. en 2006). Durant la même période, deux observations visuelles ont été validées par le comité d'homologation national. L'espèce fréquente les milieux arbustifs, notamment les grandes surfaces de dunes à argousiers qui sont difficiles à prospecter. Ceci explique probablement le peu de données visuelles recueillies pour l'espèce. Toutes les données concernent de jeunes oiseaux, entre la seconde décennie d'août et la seconde décennie d'octobre. Plus de 80 % des données régionales ont été récoltées sur le littoral entre Wissant et Wimereux (62). C'est probablement le deuxième secteur le plus favorable de France (après l'île d'Ouessant) pour observer l'espèce en période de migration.

Pouillot à grands sourcils (*Phylloscopus inornatus*)

Yellow-browed warbler / Bladkoninkje



Pouillot à grands sourcils. Guy Flohart



Répartition des observations de Pouillot à grands sourcils dans la région Nord - Pas-de-Calais de 2006 à 2010

Ce petit pouillot est un nicheur sibérien qui hiverne en Asie du Sud-Est (Chine, Malaisie...). L'espèce est cependant régulièrement observée en Europe de l'Ouest jusqu'au Portugal. Les raisons de cette migration vers l'ouest ne sont pas réellement connues. Entre 2006 et 2010, 48 mentions régionales ont été enregistrées dont neuf concernent des captures. Ces données se concentrent dans deux zones: le littoral dunkerquois et le secteur du cap Gris-Nez, deux secteurs particulièrement bien suivis par les ornithologues régionaux. Le Nord - Pas-de-Calais est le second fournisseur de données de l'espèce en France (après l'île d'Ouessant).

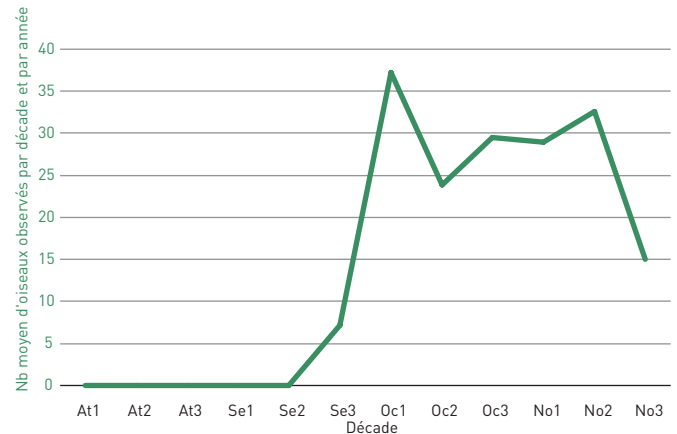
Bruant lapon (*Calcarius lapponicus*)

Lapland Longspur / Ijsgors



Bruant lapon. Frédéric Caloin

Ce bruant nordique niche de la Scandinavie à la Sibérie. En hiver, une partie des populations scandinaves rejoint la France pour hiverner du Nord - Pas-de-Calais au littoral breton. Il fréquente, avec d'autres passereaux nordiques (Bruant des neiges, Alouette hausse-col), les milieux littoraux ouverts. Mais ce sont surtout les chaumes qui accueillent les plus grandes densités, souvent en compagnie d'Alouettes des champs. En région, le meilleur site se trouve autour du cap Gris-Nez. Durant l'automne 2007, plus de 300 individus y ont été observés mais les effectifs se situent plus régulièrement entre



Bruant lapon - migration postnuptiale (automne)

10 et 50 individus par an. Les premières arrivées sont notées en 3^e décennie de septembre et le maximum est atteint entre la 1^{re} décennie d'octobre et la 2^e de novembre. Les effectifs chutent ensuite en 3^e décennie de novembre, suggérant qu'une partie des oiseaux descend plus au sud ou rejoignent la Grande-Bretagne, comme le suggère la reprise en décembre au Pays de Galles (Royaume-Uni) d'un oiseau bagué en octobre de la même année à Santes, dans la banlieue lilloise. Au printemps, les derniers oiseaux sont notés jusque début avril.

La région Nord - Pas-de-Calais, grâce à sa situation géographique, est bien placée pour accueillir des migrants rares. Le nombre de fiches soumises au comité d'homologation national (CHN) qui se charge de valider les observations d'oiseaux rares en France en est le reflet. Entre 2006 et 2010, 99 fiches d'observation ont été validées par le CHN soit une moyenne de 20 observations par an.

Ces dix dernières années, l'augmentation de la pression de baguage et d'observation sur le littoral a notamment permis de fournir les premières données régionales homologuées pour plusieurs espèces de passereaux (Rousserolle isabelle, Hypolaïs de Rama, Viréo à œil rouge, Rousserolle des buissons, Pouillot de Schwarz).

Phénologies de la migration sur le littoral du Pas-de-Calais

Plongeon catmarin												
Nb d'obs	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
2000-5000/1000-4000												
Plongeon arctique												
Nb d'obs	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
400-1100/200-800												
Grèbe huppé												
Nb d'obs	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
300-1400/150-600												
Grèbe jougris												
Nb d'obs	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
5-20/20-80												
Grèbe à cou noir												
Nb d'obs	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
5-25/2-15												
Grèbe esclavon												
Nb d'obs	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
5-20/10-20												
Puffin des Anglais												
Nb d'obs	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
5-40/100-1200												
Puffin des Baléares												
Nb d'obs	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
0-2/100-700												
Puffin fuligineux												
Nb d'obs	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
0/200-2800												
Océanite culblanc												
Nb d'obs	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
0/0-50												
Océanite tempête												
Nb d'obs	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
0-70/0-2												
Fulmar boréal												
Nb d'obs	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
NC/200-2000												
Fou de Bassan												
Nb d'obs	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
10000-30000/30000-90000												
Grand Cormoran												
Nb d'obs	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
NC												
Cormoran huppé												
Nb d'obs	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
NC												
Bernache cravant												
Nb d'obs	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
4000-15000/5000-20000												
Tadorne de Belon												
Nb d'obs	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
NC/400-1400												
Canard souchet												
Nb d'obs	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
250-1000/150-700												

Canard pilet												
Nb d'obs	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
150-500/200-1500												
Canard siffleur												
Nb d'obs	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
200-1000/500-2500												
Sarcelle d'hiver												
Nb d'obs	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
150-800/300-1000												
Canard chipeau												
Nb d'obs	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
20-100/20-70												
Canard colvert												
Nb d'obs	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
10-50/20-200												
Fuligule milouin												
Nb d'obs	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
0-5/5-15												
Fuligule morillon												
Nb d'obs	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
3-20/10-50												
Fuligule milouinan												
Nb d'obs	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
0-10/5-50												
Macreuse noire												
Nb d'obs	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
10000-24000/8000-16000												
Macreuse brune												
Nb d'obs	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
100-200/50-200												
Eider à duvet												
Nb d'obs	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
150-500/150-600												
Harle huppé												
Nb d'obs	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
400-600/150-300												
Râle d'eau												
Nb captures	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
300-500				N	N	N	N	N	N	N	N	N
Bécasse des bois												
Nb captures	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
10-20 (hors ONCFS)												
Grand Gravelot												
Nb d'obs	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
50-150/100-300												
Bécasseau sanderling												
Nb d'obs	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
200-600/200-800												
Bécasseau variable												
Nb d'obs	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
400-2000/1000-5000												
Huîtrier-pie												
Nb d'obs	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
400-1000/1000-2000												

Courlis cendré												
Nb d'obs	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
100-250/100-400												
Barge rousse												
Nb d'obs	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
1500-4000/1000-6000												
Courlis corlieu												
Nb d'obs	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
300-900/400-1500												
Pluvier argenté												
Nb d'obs	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
300-1500/200-1000												
Bécasseau maubèche												
Nb d'obs	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
500-2000/300-1500												
Chevalier gambette												
Nb d'obs	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
10-60/200-1400												
Chevalier aboyeur												
Nb d'obs	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
0-5/10-150												
Phalarope à bec large												
Nb d'obs	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
0-1/5-20												
Labbe parasite												
Nb d'obs	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
100-300/800-2000												
Labbe pomarin												
Nb d'obs	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
5-20/100-1000												
Labbe à longue queue												
Nb d'obs	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
-/30-150												
Grand Labbe												
Nb d'obs	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
80-300/100-2800												
Mouette tridactyle												
Nb d'obs	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
NC/10000-40000												
Mouette pygmée												
Nb d'obs	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
5000-15000/6000-10000												
Mouette de Sabine												
Nb d'obs	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
-/10-40												
Goéland brun												
Nb captures	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
50-350					N	N	N	N	N	N	N	N
Mouette mélanocéphale												
Nb captures	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
300-700					N	N	N	N	N	N	N	N
Sterne caugek												
Nb d'obs	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
5000-14000/13000-20000												

Sterne pierregarin												
Nb d'obs	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
10000-30000/20000-60000												
Sterne arctique												
Nb d'obs	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
300-700/150-500												
Sterne naine												
Nb d'obs	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
300-800/400-1200												
Guifette noire												
Nb d'obs	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
200-600/200-700												
Guillemot de Troil												
Nb d'obs	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
2000-8000/10000-40000												
Pingouin torda												
Nb d'obs	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
2000-8000/10000-40000												
Mergule nain												
Nb d'obs*	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
0/0-100												
Hirondelle rustique												
Nb captures	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
80-400						N	N	N	N	N		
Hirondelle de rivage												
Nb captures	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
60-330				N	N	N	N	N	N	N	N	N
Torcol fourmilier												
Nb captures	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
20-40												
Alouette des champs												
Nb captures	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
600-2000				N	N	N	N	N	N	N	N	N
Troglodyte mignon												
Nb captures	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
150-300				N	N	N	N	N	N	N	N	N
Accenteur mouchet												
Nb captures	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
600-800			N	N	N	N	N	N	N	N	N	N
Rougegorge familial												
Nb captures	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
1500-2500				N	N	N	N	N	N	N	N	N
Rossignol philomèle												
Nb captures	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
180-400				N	N	N	N	N	N			
Gorgebleue à miroir												
Nb captures	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
50-200				N	N	N	N	N	N			
Rougequeue à front blanc												
Nb captures	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
30-70					N	N	N	N	N			
Tarier des prés												
Nb captures	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
10-20					N	N	N	N	N			

Merle noir												
Nb captures	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
1 000-2 000				N	N	N	N	N	N	N	N	N
Grive musicienne												
Nb captures	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
600-1 800				N	N	N	N	N	N	N	N	N
Grive mauvis												
Nb captures	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
200-700												
Grive litorne												
Nb captures	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
50-700												
Rousserolle verderolle												
Nb captures	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
300-550						N	N	N	N			
Rousserolle effarvatte												
Nb captures	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
2 500-4 500					N	N	N	N	N			
Phragmite aquatique												
Nb captures	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
50-120												
Phragmite des joncs												
Nb captures	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
1 100-2 500				N	N	N	N	N	N			
Locustelle tachetée												
Nb captures	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
130-300				N	N	N	N	N	N			
Bouscarle de Cetti												
Nb captures	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
100-140				N	N	N	N	N	N	N	N	N
Fauvette à tête noire												
Nb captures	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
5 000-8 000					N	N	N	N	N	N	N	N
Fauvette des jardins												
Nb captures	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
1 000-1 500					N	N	N	N	N			
Fauvette grisette												
Nb captures	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
700-1 500					N	N	N	N	N			
Fauvette babillarde												
Nb captures	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
200-500					N	N	N	N	N			
Hypolaïs icterine												
Nb captures	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
10-20					N	N	N	N	N			
Hypolaïs polyglotte												
Nb captures	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
10-20					N	N	N	N	N			
Pouillot véloce												
Nb captures	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
1 100-1 700				N	N	N	N	N	N	N	N	N
Pouillot fitis												
Nb captures	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
400-700					N	N	N	N	N			

Roitelet triple-bandeau												
Nb captures	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
100-160												
Roitelet huppé												
Nb captures	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
80-500				N	N	N	N	N	N	N	N	N
Gobemouche gris												
Nb captures	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
10-20						N	N	N	N			
Gobemouche noir												
Nb captures	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
10-20												
Mésange bleue												
Nb captures	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
600-2200				N	N	N	N	N	N	N	N	N
Mésange charbonnière												
Nb captures	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
700-2100				N	N	N	N	N	N	N	N	N
Mésange noire												
Nb captures	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
0-1 000												
Étourneau sansonnet												
Nb captures	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
100-300				N	N	N	N	N	N	N	N	N
Moineau domestique												
Nb captures	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
220-860				N	N	N	N	N	N	N	N	N
Moineau friquet												
Nb captures	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
20-50				N	N	N	N	N	N	N	N	N
Pinson des arbres												
Nb captures	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
240-500				N	N	N	N	N	N	N	N	N
Pinson du Nord												
Nb captures	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
10-250												
Verdier d'Europe												
Nb captures	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
500-1000				N	N	N	N	N	N	N	N	N
Chardonneret élégant												
Nb captures	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
50-350					N	N	N	N	N	N	N	N
Sizerin flammé												
Nb captures	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
20-370												
Linotte mélodieuse												
Nb captures	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
20-230				N	N	N	N	N	N	N	N	N
Tarin des Aulnes												
Nb captures	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
20-80												
Bruant des roseaux												
Nb captures	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
500-1000				N	N	N	N	N	N	N	N	N

Glossaire ornithologique

Allo-contrôle : contrôle réalisé sur un oiseau bagué en dehors du site.

Auto-contrôle : contrôle réalisé sur un oiseau bagué sur le site.

Calotte : partie supérieure de la tête d'un oiseau.

Contrôle : oiseau bagué capturé et relâché vivant.

Internuptiale : période située entre deux cycles de nidification. Elle intègre la période postnuptiale, la période hivernale et la période pré-nuptiale.

Jizz : terme anglo-saxon. Il s'agit une combinaison d'éléments qui permettent de reconnaître sur le terrain une espèce qui ne pourrait pas être identifiée individuellement : forme, allure, posture, façon de se déplacer, de voler.

Mue : la mue chez les oiseaux est le phénomène qui conduit au remplacement de l'ancien plumage par un nouveau plumage. La mue post-juvénile est la première mue réalisée par les oiseaux qui passent d'un plumage de poussin dominé par le duvet à un plumage adapté au vol.

Paludicole : espèce liée aux marais.

Palustre : qui vit dans un marais.

Phénologie : la phénologie d'une espèce est l'étude de l'évolution au cours d'une année (évolution saisonnière).

Plumage nuptial : plumage qu'acquiert l'oiseau pour la période de nidification.

Plumes de couverture : petites plumes qui couvrent le corps de l'oiseau. Les couvertures alaires couvrent l'aile.

Postnuptiale : période qui suit la nidification. La migration postnuptiale concerne le trajet réalisé entre le site de nidification et le site d'hivernage.

Pré-nuptiale : période qui précède la nidification. La migration pré-nuptiale concerne le trajet réalisé entre le site d'hivernage et le site de nidification.

Rectrices : plumes qui forment la queue. La plupart des espèces en possèdent douze.

Rémiges : plumes qui forment l'aile, elles sont également appelées plumes de vol.

Repanse : système de diffusion du chant qui permet aux bagueurs de concentrer les oiseaux et de les capturer plus facilement.

Reprise : concerne un oiseau bagué retrouvé mort, quelle qu'en soit la cause.

Seawatch : contraction de l'anglais « *seawatching* » qui signifie « regarder la mer ». Il définit l'activité d'observer les oiseaux sur la mer. En France, on la traduit parfois par « Guet à la mer ». Par extension, les ornithologues qui pratiquent ce type de suivi sont appelés « seawatchers » (*seawatchers* en anglais).

Sus-caudales : plumes situées au-dessus de la queue.

Transsaharien : les migrateurs transsahariens sont des oiseaux qui hivernent au sud du désert du Sahara.



Conception et réalisation : **BIOTOPE**

Suivi éditorial : **Julien Marmayou**

Création, mise en page : **Béatrice Garnier, Vincent Sauvaire, Julien Marmayou**

Traitement d'images : **Frédéric Pruneau**

Impression : **PBTisk a.s. (République Tchèque)**

Biotope, 22 boulevard Maréchal Foch, BP 58, 34140 Mèze – France

© Biotope Éditions, Mèze 2014

Dépôt légal : mars 2014

Tous droits de traduction, d'adaptation et de reproduction réservés pour tous pays.

Photos première de couverture : Bernache cravant au cap Gris-Nez, Ludovic Scalabre / Sizerin flammé mâle, Simon Dutilleul / Seawatcheurs au cap Gris-Nez, Yves Dubois / Observateurs sur la dune Marchand, Julien Boulanger.

Photos quatrième de couverture : Puffin des Anglais, Stephan Peten / Fauvette babillarde juvénile, Simon Dutilleul.



Référence bibliographique à utiliser :

Caloin F. (coord.), 2014. – *La migration des oiseaux sur le littoral du Pas-de-Calais. Synthèse et analyse des données récentes.* Cap Ornis Baguage, Station ornithologique du cap Gris-Nez, GON, PNR Caps et Marais d'Opale ; Biotope, Mèze, 204 p.



L'effort de connaissance de la biodiversité est essentiel pour mieux la préserver. Les associations naturalistes régionales œuvrent depuis plusieurs décennies à l'étude de la biodiversité, assistées depuis le début des années 1990 par des structures publiques.

À travers l'étude des oiseaux, il est un sujet d'attention très particulier qui nécessite des compétences très fines que détiennent seulement une poignée de passionnés, il s'agit du suivi de la migration.

Cet ouvrage vise à aborder ce thème par la compilation et la valorisation des données collectées par ces passionnés des différentes associations régionales car peu d'éléments ont été rassemblés jusqu'à maintenant dans une même publication. L'enjeu était de réunir à la fois les données issues du seawatch, du baguage et du suivi de la migration active terrestre pour un large panel d'espèces transitant par le détroit du Pas de Calais et survolant le territoire du Parc naturel régional et plus largement de la région Nord-Pas-de-Calais.

Le souhait de chacun des contributeurs de ce premier ouvrage est que celui-ci participe à diffuser la connaissance accumulée auprès d'un

large public naturaliste, ornithologues ou non, confirmés ou non, qui souhaite en savoir plus sur ce phénomène passionnant.

Cet ouvrage collectif a été rendu possible grâce à la mobilisation du syndicat mixte du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale dans le cadre d'un projet en faveur de la biodiversité du territoire, financé par le FEDER et intitulé « La trame écologique entre le littoral boulonnais et l'arrière-pays ».



Le parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale est une création du Conseil Régional du Nord - Pas-de-Calais avec la coopération du Conseil Général du Pas-de-Calais et la participation de l'État, des organismes consulaires, des intercommunalités et des communes adhérentes.

Parc naturel régional Caps et Marais d'Opale
Manoir du Huisbois - Le Wast BP22
62142 Colembert
www.parc-opale.fr

Projet cofinancé par l'Union européenne.
L'Europe s'engage avec le Fonds européen de développement régional.

